

# LE MONDE diplomatique

LE LEGS DES  
MANOUCHIAN  
PAR CÔME LEYMARIE  
Page 27

Mensuel - 28 pages

N° 840 - 70<sup>e</sup> année, Mars 2024

DÉSORDRE DANS L'ORDRE INTERNATIONAL

## Ce que veut la Chine

*Aux États-Unis, républicains et démocrates se déchirent sur à peu près tout. Sauf quand il est question de la Chine : alors, la ligne « dure » balaie les clivages. En France, l'alignement du Quai d'Orsay sur cette posture de Washington entérine une forme de rupture avec Pékin. Mais en quoi consiste exactement la menace que l'empire du Milieu ferait peser sur l'Occident ?*

PAR RENAUD LAMBERT

UNE conviction structure les discours dominants concernant la Chine : le pays tenterait de renverser l'« ordre international » afin d'en édifier un neuf, à son image. Pour ce faire, Pékin déploierait patiemment une « grande stratégie », sa « feuille de route vers le pouvoir mondial (1) », selon le politiste David B. H. Denoon. Membre de la très conservatrice Heritage Foundation et architecte de la politique de l'ancien président Donald Trump envers la Chine, Michael Pillsbury estime même que la « stratégie secrète » de Pékin a été établie dès 1949, date de la proclamation de la République populaire, et qu'elle court sur un siècle...

Cette perspective préoccupe d'autant plus qu'elle serait pilotée – parfois

même imaginée – par un autocrate solitaire : « Xi Jinping, le roi rouge » (*Les Échos*, Paris, 1<sup>er</sup> juillet 2021), dont « les ambitions pour le leadership mondial deviennent de plus en plus claires » (*Nikkei Asia*, Tokyo, 16 octobre 2023). Un homme bien déterminé à « remodeler le monde » (Cable News Network [CNN], 10 novembre 2023), notamment grâce aux nouvelles routes de la soie, « la première étape de la stratégie chinoise » (*Nikkei Asia*, 16 octobre 2023).

(Lire la suite pages 8 et 9.)

(1) David B. H. Denoon, *China's Grand Strategy. A Roadmap to Global Power?*, New York University Press, 2021.

LA TERRE NE MENT TOUJOURS PAS

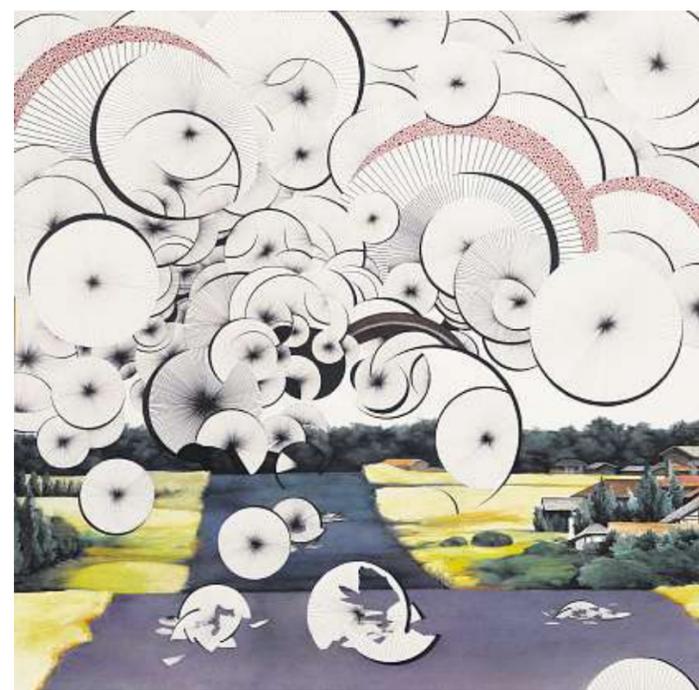
## Comment l'extrême droite laboure la campagne

*En exaltant la terre et la paysannerie, en exploitant le sentiment d'abandon, l'extrême droite parvient à s'implanter dans les territoires ruraux. Mais ce discours ignore les causes profondes de la colère des agriculteurs et de la dévastation des campagnes.*

PAR PHILIPPE BAQUÉ \*

PETIT village du Tarn-et-Garonne, Montjoi a acquis une notoriété nationale après la diffusion sur YouTube, en juin 2023, d'une vidéo de l'influenceur Papacito. Le militant de l'extrême droite radicale y prend la défense d'un éleveur de porcs en guerre contre le maire de son village au sujet d'un chemin rural, propriété de la municipalité, menant à son exploitation. De son vrai nom Ugo Gil Jimenez, Papacito avait déjà fait scandale deux ans plus tôt, en mettant en scène l'exécution d'un mannequin grimpé en militant antifasciste. Dans la nouvelle vidéo, des hommes cagoulés et lourdement armés, protecteurs d'un paysan « victime de la franc-maçonnerie »,

\* Journaliste.



MIN JUNG-YEON. – « L'Air fragile », 2011

poursuivent un personnage déguisé en fouine, censé incarner le maire. Une fois capturée, la fouine est symboliquement violée, puis exécutée – cinq cent mille vues en quelques jours. Dans la foulée, M. Christian Eurgal, l'édile sans étiquette, a dû être placé sous protection policière après avoir reçu des menaces de mort. L'éleveur n'était pourtant pas connu comme un militant d'extrême droite : il était même porte-parole départemental de la Confédération paysanne, syndicat agricole classé à gauche.

« Je ne demande qu'à exercer ma profession et, pour cela, je revendique un accès digne à mon exploitation », confie M. Pierre-Guillaume Mercadal devant des blocs de pierre qui lui interdisent l'entrée du chemin menant à sa ferme en contrebas. Ancien agent de sécurité, il s'est reconverti en 2017 dans l'élevage biologique de porcs laineux. Il a acheté une trentaine d'hectares de bois situés à Montjoi et obtenu toutes les autorisations nécessaires à l'exercice de son activité. Tout se serait bien passé si le chemin menant à son exploitation ne traversait pas le domaine d'un riche Anglais. Quand le propriétaire, soutenu par le maire du village, décide de bloquer le passage, la municipalité propose une autre voie d'accès à M. Mercadal, mais « ce chemin est dangereux pour les camions et les engins agricoles », déplore-t-il d'une voix lasse. Commence alors une guerre d'usure avec menaces, plaintes et procès. L'éleveur reçoit le soutien de la Confédération paysanne et de France Nature Environnement. Malgré les démarches de conciliation, la mairie choisit finalement de privatiser le chemin au bénéfice du propriétaire britannique. M. Mercadal affirme avoir exploré en vain toutes les voies légales et se dit victime d'un système féodal mis en place par un ami du maire, puissant dirigeant politique local. « Faire appel à Papacito, que j'avais rencontré par le biais de réseaux chrétiens, était ma dernière chance », concède-t-il désormais.

« Pierre-Guillaume Mercadal n'est plus porte-parole de la Confédération paysanne, mais il en demeure membre »,

tient à rappeler M. Nils Passadat, agriculteur, militant du syndicat et maire du village de Lavaurette, avant de poursuivre : « Je condamne la vidéo abjecte de Papacito, mais je soutiens M. Mercadal en tant que paysan. Il a une autorisation d'exploitation délivrée par l'administration. Le maire de Montjoi aurait dû lui assurer un chemin d'accès sécurisé. » M<sup>me</sup> Hélène Massip, nouvelle représentante du syndicat, se désole : « Un homme désespéré qui n'a plus rien à perdre peut faire ça. On parle de la montée de l'extrême droite dans le milieu rural, mais c'est la conséquence du pouvoir d'une bureaucratie écrasante et déshumanisée, une pure création collective. »

Avec les mêmes méthodes provocatrices que Papacito, les influenceurs de la « virilosphère » opposent sur leurs chaînes YouTube la France des villages et de la ruralité, qui serait porteuse de traditions saines, de valeurs patriotiques et d'enracinement, à celle des villes polluées par le féminisme, l'anticracisme et le multiculturalisme. Masculiniste et soutien de M. Éric Zemmour, M. Baptiste Marchais, ex-champion de France de développé couché, invitait sur sa chaîne en 2021 l'ancien député des Pyrénées-Atlantiques Jean Lassalle pour dévorer avec lui d'énormes côtes de bœuf saignantes et entonner les louanges du pays authentique. Une vidéo visionnée 1,4 million de fois. « Depuis les années 1980, sous l'influence d'Alain de Benoist, théoricien de la nouvelle droite, la ruralité est très importante au sein de la mouvance identitaire, pour laquelle elle figure la France éternelle, rappelle Stéphane François, chercheur en science politique à l'université de Mons (Belgique). Le paysan enraciné s'oppose à la mondialisation. » Une frange de l'extrême droite, plus radicale encore que le Rassemblement national (RN), rêve de conquérir les campagnes pour y développer des « zones identitaires à défendre », selon la terminologie du mouvement Génération identitaire (dissous en 2021).

(Lire la suite pages 16 et 17.)

## Punitions collectives

PAR BENOÎT BRÉVILLE

C'ÉTAIT l'un des pires châtiments dans la Grèce antique. En cas de meurtre politique ou de haute trahison, l'assemblée des citoyens pouvait décider la *kataskaphê*, la destruction de la maison du coupable, et la condamnation de sa famille à l'exil. Par cette peine, écrit l'historien Walter R. Connor, la cité voulait matérialiser « la mise à l'écart définitive de la société du transgresseur et de ses descendants (1) ». Le moindre de leurs biens devait être réduit en poussière, afin d'éviter qu'il ne soit vendu ou échangé, et il arrivait même que l'on déterre les os de leurs ancêtres pour les jeter hors de la ville.

En matière de punition collective, la Chine impériale ne manquait pas non plus d'imagination. Pendant des siècles, elle a appliqué le principe d'« exécution du clan », c'est-à-dire la liquidation des familles de certains criminels. Toute la lignée pouvait y passer, ainsi que la belle-famille et parfois au-delà. Accusé de contester la légitimité de l'empereur, l'érudit Fang Xiaoru fut tué en 1402 avec l'ensemble de son entourage, depuis ses neveux jusqu'à ses élèves et ses amis, soit un total de 873 personnes.

Courantes dans l'Antiquité et au Moyen Âge, de telles sanctions passeraient aujourd'hui pour barbares. La justice moderne ne repose-t-elle pas sur le principe de responsabilité personnelle ? Et le droit international ne range-t-il pas les peines collectives parmi les « crimes de guerre » ? Nul ne saurait être puni pour des fautes qu'il n'a pas commises : même les régimes les plus autoritaires reconnaissent ce principe, au moins sur le papier.

En Palestine, le temps des châtiments collectifs semble pourtant n'avoir jamais disparu. Depuis des décennies, Israël rase les maisons de Palestiniens accusés de terrorisme, avant même toute condamnation judiciaire, mettant leur famille à la rue dans un seul but de vengeance, d'humiliation et d'intimidation. Cela touche aussi les habitants de Jérusalem-Est, qui peuvent perdre leur titre de résidence à cause des actes d'un proche. Comme de nombreux États en guerre, l'armée de Tel-Aviv pratique également l'exécution de voisinage, en pilonnant des immeubles entiers pour atteindre un suspect et même, depuis les attaques du 7 octobre,

en ciblant l'intégralité d'une ville : tous les habitants de la bande de Gaza doivent payer pour les massacres du Hamas.

En France aussi flotte dans l'air un parfum de culpabilité par association. Sitôt qu'un immigré commet un crime, des voix s'élèvent pour réclamer une loi qui pénaliserait l'ensemble des étrangers. On ne compte plus les dirigeants politiques impatients de châtier les parents pour les méfaits de leurs enfants. M<sup>me</sup> Valérie Pécresse (Les Républicains, LR) souhaite les priver d'allocations familiales, M. Éric Zemmour (Reconquête) les expulser des logements sociaux, M. Éric Ciotti (LR) les envoyer en prison... Comme aux États-Unis, où les parents peuvent se retrouver quelques jours derrière les barreaux lorsque leur progéniture sèche trop souvent l'école – méthode qui n'a jamais produit aucun résultat, hormis de précariser encore davantage des familles déjà fragiles.

Jadis apanage de l'extrême droite, l'idée a récemment conquis le camp du président Emmanuel Macron. « Il faudrait qu'à la première infraction, on arrive à sanctionner financièrement et facilement les familles, une sorte de tarif minimum dès la première connerie », préconisait le chef de l'État au lendemain des émeutes de l'été 2023, dans une logique digne de la mafia : un individu se montrerait d'autant plus obéissant qu'il sait ses proches menacés. Chargée d'affiner ce projet, la ministre des solidarités a promis la mise en place de travaux d'intérêt général pour les « parents défaillants », une sanction pénale assortie d'une menace d'emprisonnement en cas de non-exécution.

Les amateurs de *kataskaphê* inventent un nouveau contrat social : en haut de l'échelle, tout succès mérite récompense individuelle ; en bas, tout échec appelle une punition collective.

(1) Walter R. Connor, « The razing of the house in Greek society », *Transactions of the American Philological Association*, vol. 115, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1985.

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS  
INTERDIT À LA VENTE



## Barbara à Gaza

ALORS que le nombre de victimes civiles à Gaza s'accroît, les dirigeants occidentaux, qui ont résolu de ne prendre aucune mesure contre leur allié israélien, feignent de déplorer son acharnement. Le président américain Joseph Biden et son secrétaire d'État Antony Blinken, chefs de file de ce camp nimbé de vertu, confient chaque jour ou presque leur agacement, voire leur colère, contre M. Benjamin Netanyahu (qui n'en a cure) tout en se démenant pour que le Congrès américain verse à son gouvernement 14 milliards de dollars d'aide supplémentaire. Un genre d'article s'impose dans les médias qui consiste à effacer les livraisons massives d'obus et de bombes occidentales avec des proclamations de bonnes intentions(1).

Pas seulement aux États-Unis, pas seulement de la part des journalistes (et d'ailleurs pas de tous). Ainsi, le 12 février dernier, France Inter recevait M. Boris Vallaud, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Le journaliste Simon Le Baron évoque la « situation humanitaire catastrophique » à Gaza avant d'interroger le député, acteur politique et pas simple commentateur : « Est-ce que les mots suffisent ? » Il récolte alors une moisson de... mots : « épouvantable », « des milliers et des milliers de morts, des enfants, des femmes », « on manque de tout, d'eau, de vivres, de médicaments ». Et, pour conclure, cet avertissement cinglant : « En tout cas stop là, parce que ça n'est pas possible ! »

Nullement étourdi par la virtuosité verbale de son interlocuteur, qui n'a pas hésité à citer les vers d'une chanson de Barbara sur « les enfants qui sont les mêmes » à Gaza et à Jérusalem pour appuyer son émotion, Le Baron donne aussitôt la parole à un auditeur, « Marc ». Mais ce jour-là, contrairement à la pratique de Nicolas Demorand, animateur habituel de la matinale, l'auditeur n'est pas interrompu au bout de quelques secondes. Marc réclame donc que le député, allant au-delà des « mots qui ne suffisent pas », lui dise, « concrètement », « s'il ne faut pas obtenir un embargo sur les armes à destination d'Israël. Et demander que Netanyahu et son gouvernement soient traduits devant la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité, voire pour génocide ». Marc demande enfin que la justice française s'intéresse « aux double-nationaux qui servent dans l'armée israélienne pour vérifier qu'ils ne se rendent pas coupables de crimes de guerre ».

Des questions précises. Les réponses le sont moins. Embargo sur les armes ? « Je ne suis pas capable de vous dire », admet M. Vallaud, apparemment moins en verve que lorsque, quelques secondes plus tôt, il citait Barbara. Le député français suggère néanmoins que le président... américain « bouge encore, dise que ce qui se passe n'est pas admissible ». Le Baron enchaîne : « Très concrètement, est-ce que les Occidentaux doivent menacer, voire prendre des sanctions ? » Le président du groupe socialiste dégage à nouveau sa formule-choc : « Écoutez, je ne suis pas capable de vous dire... En tout cas, il faut que la pression diplomatique soit, j'allais dire, sans nuances. (...) Et à l'égard non seulement d'Israël, évidemment, mais aussi des États-Unis, qui ont la clé. »

Le Baron n'en reste pas là : « La dernière question, c'était sur les binationaux, les Franco-Israéliens qui servent dans l'armée israélienne, qu'est-ce que vous en pensez ? » On entend M. Vallaud soupiner, puis : « Écoutez, je... ils sont binationaux, soumis au service militaire. Il y a des règles du droit de la guerre. Elles s'imposent à toutes les armées. »

Résumé : il faudrait que M. Biden réprimande M. Netanyahu, que les États-Unis utilisent davantage leur « clé » et que les militaires binationaux respectent le droit de la guerre. Les enfants de Gaza, qui « sont les mêmes » que ceux d'Ukraine ou de Jérusalem, sont presque déjà sauvés.

SERGE HALIMI.

(1) Cf. Jack Mirkinson, « Biden Is Mad at Netanyahu? Spare Me », *The Nation*, New York, 13 février 2024.



## AUTOROUTE VERS L'ENFER ?

Le professeur de Harvard Gordon Hanson semble terrifié par le « nouveau consensus commercial de Washington », dont il attribue la paternité à M. Robert Lighthizer, négociateur commercial de M. Donald Trump (Foreign Affairs, janvier-février 2024).

Ce programme de commerce international – appelé unilatéralisme pragmatique – combine l'assurance de M. Trump et la politique industrielle de M. [Joseph] Biden. Il comporte des mesures que les écologistes et les militants syndicaux préconisent depuis longtemps et appelle à une application réaliste de la puissance américaine qui

plairait aux conservateurs traditionnels. Il y a dix ans, une telle proposition n'aurait suscité que peu de soutien. Aujourd'hui, il pourrait constituer un compromis acceptable par les démocrates et les républicains, en dépit du blocage du Congrès. Les deux partis semblent converger en matière de politique économique, le programme commercial de M. Lighthizer pourrait prendre corps grâce aux alternances, les nouveaux présidents développant les politiques commerciales et industrielles de leurs prédécesseurs au lieu de les bouleverser. (...) Si Washington poursuit sur la voie de l'unilatéralisme commercial, il déstabilisera les alliances et les institutions mondiales qu'il a mis sept décennies à construire.

## Soins

L'article « Soignants suspendus, autopsie d'une erreur » (février) a suscité plusieurs réactions. M<sup>me</sup> Irène Doiron et M. Pierre Leyraud déplorent qu'il fasse abstraction des circonstances dans lesquelles les pouvoirs publics ont tenté d'imposer la vaccination contre le Covid-19 à une partie de la population :

On reste avec l'impression que l'État n'aurait pas dû prendre des mesures contraignantes ou créer des obligations en regard d'une situation non seulement nouvelle, mais surtout incertaine. Y avait-il des alternatives à ces mesures contraignantes ? Les auteurs auraient dû davantage tenir compte du contexte d'incertitude, de nouveauté et d'impréparation qui existait au début de l'épidémie et de l'hécatombe, même chez des jeunes sans comorbidités. Bien des gens ont été soulagés quand les vaccins sont arrivés, qui ont permis de renouer les liens sociaux.

Un lecteur souhaitant conserver l'anonymat pour des raisons professionnelles précise, quant à lui, que d'autres salariés ont été mis à l'écart au cours de cette période :

Technicien en prévention des risques professionnels pour un service de santé au travail, j'ai été suspendu, bien que n'étant pas soignant et jamais au contact de personnes fragiles mais seulement de salariés dans le cadre de leur travail. (...) Même chose pour des collègues administratifs, n'ayant aucun contact avec les usagers et même très peu avec leurs collègues, et qui auraient pu télétravailler à 100 %, ce qui leur a été interdit !

M. Philippe Riel suggère, quant à lui, d'interpréter avec prudence le graphique figurant dans le même dossier « Santé à la casse » sur le lien entre espérance de vie et dépenses de santé :

La relation entre les deux variables semble sauter aux yeux : l'espérance de vie d'un pays sera d'autant plus élevée qu'il investit dans sa santé. Une exception : les États-Unis. On en conclut d'emblée que leur système de santé est profondément dysfonctionnel. (...) Or l'espérance de vie américaine est susceptible de tenir à des problèmes sociaux comme la crise des opioïdes, les inégalités, l'insécurité alimentaire... Reste à comprendre pourquoi les Américains dépendent autant en matière de santé. Les ennemis de l'assurance universelle insistent sur le niveau technologique du système de soins (...). En réalité, soumettre la santé aux exigences du marché engendre des problèmes majeurs de

## COURRIER DES LECTEURS

surcoûts. Structures oligopolistiques, frais administratifs excessifs, nombreux intermédiaires, pratiques anticompetitives..., voilà autant de sources d'inflation des prix d'assurances privées et de médicaments.

## Jacques Delors

Réagissant à l'article « À Jacques Delors, le grand marché unique européen reconnaissant » (février), M. Denis Monod-Broca souhaite que soient explorés les mécanismes qui permettent au capitalisme de neutraliser les contestations qu'il provoque :

Dans son essai *Métamorphose du bourgeois* (Calmann-Lévy, Paris, 1968), Jacques Ellul montre comment notre société capitaliste bourgeoise sait ingérer, digérer, absorber, les uns après les autres, toutes les contestations qu'elle ne manque pas de susciter, aussi radicales soient-elles. La carrière politique de Jacques Delors illustre cet étrange phénomène. (...) François Ruffin conclut son article sur le « droit d'inventaire » qu'exige l'« immense héritage » de Delors. Ne faut-il pas aller au-delà ? Ne faut-il pas s'interroger sur le mécanisme lui-même, sur ce mécanisme anthropologique et social, si bien décrit par Ellul, et dont nous sommes à la fois les acteurs et les jouets, ne faut-il pas s'interroger sur les forces à l'œuvre ? La principale d'entre elles n'est-elle pas, tout simplement est-on tenté de dire, la convoitise... individuelle ou collective, plus ou moins dissimulée, parée parfois de superbes atours idéologiques ?

## Israël-Palestine

Nos multiples articles sur la situation au Proche-Orient, notamment ceux de notre dossier « Gaza, l'onde de choc » (décembre), ont inspiré les réflexions suivantes à M<sup>me</sup> Mireille Moutte :

À l'origine, deux peuples traumatisés, l'un par la Shoah et l'autre par la Nakba. L'un sur la défensive du « plus jamais ça », l'autre sur la blessure de l'exode et de l'expropriation de ses territoires. Comment ces deux peuples aujourd'hui en replis identitaires, unis par la haine des exactions réciproquement commises, pourraient-ils espérer vivre en paix sur un même territoire ? (...) N'y a-t-il pas meilleur ciment national qu'un ennemi commun ? La solution incontournable de deux États sur un même territoire n'est-elle pas chimérique ? Entretien depuis l'origine pour que les tensions s'apaisent d'elles-mêmes par l'oubli de l'évolution génération-

## Concours étudiants

Vous êtes étudiant (quelle que soit la filière), vous voulez comprendre le monde et rendre compte de ses transformations, en démontant les ressorts d'un phénomène ou d'un événement. Vous aimeriez témoigner de votre temps, d'injustices méconnues, d'approches ignorées, ou de mouvements de fond passés inaperçus. Reconnu dans le monde entier, avec ses trente-quatre éditions en vingt-six langues, *Le Monde diplomatique* vous ouvre ses colonnes grâce à un concours organisé par les Amis du *Monde diplomatique* (AMD).

Nul besoin de diplômes ou de relations dans le journalisme, faites simplement valoir une bonne idée et un travail rigoureux d'enquête ou de reportage. Tentez votre chance, osez défendre un sujet original en l'éclairant au mieux par des informations incontestables, et en le rendant accessible par une écriture aussi limpide que soignée. À l'image du mensuel, les sujets liés à l'actualité internationale, politique, économique et sociale seront privilégiés.

Modalités de participation : [www.amis.monde-diplomatique.fr/concours](http://www.amis.monde-diplomatique.fr/concours)

# Informez-vous, abonnez-vous

... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

## 1 AN - 12 NUMÉROS POUR 79 €

**INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT**  
Le *Monde diplomatique* chaque mois en version papier

- + L'accès aux versions numériques et à l'application mobile
- + L'intégralité des archives du *Monde diplomatique* depuis 1954
- + Les articles en version audio
- + Les Atlas du *Monde diplomatique* en version numérique

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 30/09/2024 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que *Le Monde diplomatique*, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du *Monde diplomatique*. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du *Monde diplomatique*. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : [www.monde-diplomatique.fr/diplo/rpdp/](http://www.monde-diplomatique.fr/diplo/rpdp/) ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-69 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou [dpo@monde-diplomatique.fr](mailto:dpo@monde-diplomatique.fr). Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : [abo@monde-diplomatique.fr](mailto:abo@monde-diplomatique.fr) ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : <https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv/html>

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante :

**Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9**

Coordonnées : **RMD24BA03**

M.  M<sup>me</sup>   
Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ]  
Ville .....  
Courriel .....

J'accepte de recevoir des offres du *Monde diplomatique* : Oui  Non   
J'accepte de recevoir des offres des partenaires du *Monde diplomatique* : Oui  Non



**PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE**  
[www.monde-diplomatique.fr/abo](http://www.monde-diplomatique.fr/abo)



ou téléphonez au 03 21 13 04 32 (du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

nelle. C'est raté ! Alors on met le couvercle sur la marmite pour maintenir les débordements que l'on connaît avec en corollaire l'étonnement hypocrite des nations devant tant de violences !

## Droit international

M. Denis Texier, professeur de philosophie en lycée, conteste la thèse de l'article « Le droit international du plus fort » (février) selon laquelle les lois internationales sont destinées à défendre l'intérêt des nations dominantes, États-Unis en tête :

(...) L'auteur prétend ne voir chez le philosophe et juriste hollandais Hugo Grotius qu'un infâme défenseur du « droit de prise » des bateaux hollandais sur les navires étrangers, ainsi qu'un défenseur de la liberté de navigation de ces mêmes bateaux sur toutes les mers du monde, pour le plus grand bénéfice d'un cousin du juriste. Comme si, in fine, les longues pages d'argumentation tirées des différents livres dans lesquels Grotius se demande ce qui peut fonder un droit légitime en matière de relations entre États n'avaient pour seul but que de favoriser les intérêts de la famille de l'auteur, et plus largement, ceux de la nation hollandaise ! Cette relecture (...) ne rend évidemment pas compte de l'apport majeur de cet auteur à l'élaboration d'une législation fondée sur le « droit de nature », notion fondamentale au cœur de la pensée des auteurs dits contractualistes, qui se refusent à voir dans le droit positif, tel qu'il est en vigueur au sein de chaque État, la seule norme de justice légitime.

**Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :**

**Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris ou [courrier@monde-diplomatique.fr](mailto:courrier@monde-diplomatique.fr)**

## RECTIFICATIFS

– Dans le numéro de janvier 2024, en page 25, dans le texte consacré à l'ouvrage *Chroniques du pays des gens les plus heureux du monde*, le nom de Wole Soyinka a été écrit « Solinka » de manière erronée.

– Dans le numéro de février 2024, en page 6, il fallait lire M<sup>me</sup> Blinne Ni Ghrálaigh et non M. Blinne Ni Ghrálaigh. En page 7, il est question du roi Mohammed VI et non du roi Mohammed IV. En page 26, dans la note de lecture consacrée à *La Ferme des Bertrand*, la date de sortie du premier film de Gilles Perret est 1997.

Édité par la SA Le Monde diplomatique. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris Tél. : 01-53-94-96-01, Télécopieur : 01-53-94-96-26 Courriel : [secretariat@monde-diplomatique.fr](mailto:secretariat@monde-diplomatique.fr) Site Internet : [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)

## Directoire :

Benoit BRÉVILLE, président, directeur de la publication  
Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

## Autres membres :

Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT  
Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI  
Conseiller en finance et développement auprès du directeur : Bruno LOMBARD

## Secrétariat générale :

Anne CALLAÏT-CHAVANEL

## Directeur de la rédaction :

Benoit BRÉVILLE

Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD

Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER, Grégory RZEPSKI

Cheffes d'édition : Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*), Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédaction : Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU

Conception artistique : Nina HLACER, Boris SEMÉNIKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)

Archives et données numériques : Suzy GAIDDOZ, Maria IERARDI

Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIERE, Patrick PUECH-WILHEM

Correction : Dominique MARTEL, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON

Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER

Responsable du contrôle de gestion : Zia SAHALI

Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674), Sylvia DUNCKEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : [prenom.nom@monde-diplomatique.fr](mailto:prenom.nom@monde-diplomatique.fr)

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.

Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Hélène FAVERIE (01-57-28-38-03)

Diffusion, mercatique : Saveria COLOSIMO-MORIN, Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET

Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147

Service relations abonnés

• Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32

Conditions générales de vente : [www.monde-diplomatique.fr/cgv](http://www.monde-diplomatique.fr/cgv)

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

• ADAGP, Paris, 2023, pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,40 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €

APRÈS LA LOI SUR L'IMMIGRATION, LA FIN ANNONCÉE DU DROIT DU SOL À MAYOTTE

# Des « sages » qui se tiennent sages

Le 25 janvier dernier, le Conseil constitutionnel français a censuré partiellement la loi dite « immigration ». La droite a dénoncé le « gouvernement des juges ». La gauche a pu saluer une victoire. Syndicats et associations ont vécu cela comme un soulagement. Mais cette décision met surtout en évidence la soumission du Conseil à l'exécutif, et une démocratie de pacotille.

PAR LAURÉLINE FONTAINE \*

Sous un régime où le pouvoir exécutif dicte sa loi, attendre quelque chose du Conseil constitutionnel, c'est comme jouer à la loterie : la plupart du temps on perd ; mais, comme il arrive qu'on gagne, on peut continuer à jouer. Telle serait à première vue la leçon à tirer de la décision rendue sur la loi dite « immigration » le 25 janvier 2024 (1). Le Conseil a invalidé trente-cinq dispositions, preuve qu'il jouerait son rôle de contre-pouvoir, et surtout de défenseur des droits et libertés, à propos d'un texte qui les mettait à rude épreuve. Mieux qu'en avril 2023 sur les retraites donc. Et sur la prochaine révocation du droit du sol à Mayotte ? Lire sa décision du 25 janvier dernier incite à la prudence.

Le projet présenté à l'origine par M. Gérald Darmanin en ressort quasi intact : alors que le ministre de l'intérieur y durcissait le sort réservé aux immigrés, y accentuait l'inégalité entre résidents en France et y remettait en cause la solidarité républicaine, ce n'est pas son texte mais celui adopté par le Parlement qui a posé problème au Conseil constitutionnel. Ses « sages » n'ont en effet pas pris la peine d'engager une discussion sérieuse sur le respect des principes politiques protégés par la Constitution, leur signification historique et sociale ou leurs implications. Ce qui aurait nécessité de mettre sur le même plan les dispositions d'origine et celles introduites par amendements.

Au lieu de cela, le Conseil a, pour l'essentiel, préféré recourir à la technique comode dite des « cavaliers législatifs » : sans explication, il décide qu'un article (ou un alinéa) ajouté par les parlementaires n'a aucun rapport avec le texte initial du gouvernement, et il le censure pour ce motif. Mais comment la haute juridiction peut-elle, par exemple, aller jusqu'à affirmer dans sa décision qu'il n'y a pas de rapport entre le durcissement des conditions de séjour d'un étranger marié avec un ressortissant français et une loi dont l'objet est de « contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » (son intitulé officiel), pour en conclure que la mesure n'aurait pas dû figurer dans le texte ? Personne ne le comprend. Sauf peut-être les experts, qui

## Ignorance et impuissance

Les « sages », dans leur décision d'avril 2023, avaient aussi à statuer sur l'utilisation frénétique d'instruments constitutionnels qui permettent de circonscire la discussion au Parlement ou de passer outre son vote. Non pas seulement celui prévu à l'article 47-1 de la Constitution, mais aussi, tour à tour, ceux figurant à l'article 44-3 – le « vote bloqué » devant le Sénat – et au troisième alinéa de l'article 49 – le fameux « 49-3 » devant l'Assemblée nationale. Aucun gouvernement n'avait jamais tenté pareille accumulation de manœuvres. Les juges constitutionnels ont seulement trouvé l'empilement « inhabituel ». Avant d'affirmer, sans plus de précision, qu'« en l'espèce », cette « utilisation combinée des procédures (...) n'a pas eu pour effet de rendre la procédure législative contraire à la Constitution ». Mais dans quelles circonstances la combinaison de manœuvres aurait eu un tel effet ? Et qu'aurait pu tenter de plus le gouvernement qui lui aurait enfin valu la censure du Conseil ? Ni la décision ni le commentaire élaboré par

saluent la constance de la jurisprudence des « sages » – pourtant discutable – et ce faisant légitimement la critique – pas tout à fait inédite – du « gouvernement des juges ».

Or le vrai défaut de la décision en trompe-l'œil du 25 janvier tient plutôt à ce que le Conseil ne s'y fait pas assez « juge ». Il y a la forme – une motivation indigente – mais surtout le fondement constitutionnel donné à l'extension continue des prérogatives du pouvoir exécutif. Car le Conseil consent à ce que le président de la République et le gouvernement s'affranchissent des règles du jeu constitutionnel, ou jouent avec, au détriment du Parlement. On doit à cet égard rapprocher la décision « immigration » de celle rendue le 14 avril 2023 sur la loi de financement rectificative de la Sécurité sociale (décision dite « retraites ») (2). Dans les deux cas, le Conseil a validé des usages et mésusages inédits – voire revendiqués – du texte constitutionnel, sans même énoncer les questions de principe qui auraient, à ce titre, mérité discussion.

La décision « retraites » examinait plusieurs problèmes. D'abord, le recours à un projet de loi de financement de la Sécurité sociale : l'article 47-1 de la Constitution permet à l'exécutif de faire peser la menace d'une adoption du texte sans vote. Le choix d'une telle procédure en 2023 pour réformer le système des pensions révélait l'intention du gouvernement de contourner la démocratie parlementaire. Aux termes de l'article 34 de la Constitution, la détermination des principes fondamentaux de la Sécurité sociale relève de la seule compétence des représentants élus de la nation, en particulier la fixation de l'âge légal de départ. Dans sa décision d'avril 2023, le Conseil expédie le problème. Les dispositions de la loi réformant les retraites, estime-t-il, auraient bien un « effet » financier, ce qui en ferait des mesures de financement au sens de l'article 47-1. Toute personne qui gère un budget connaît pourtant la différence entre une mesure qui a un effet financier (partir en vacances) et une mesure de financement (faire des économies). L'erreur est patente, mais pas involontaire. Et pas non plus isolée.

son secrétariat général ne permettent de le comprendre (3). Fin de la discussion.

Les saisines parlementaires du Conseil constitutionnel soulevaient en dernier lieu le problème des estimations erronées sur le montant des pensions délivrées par le gouvernement au cours des débats à l'Assemblée et au Sénat, en particulier sur le minimum de 1 200 euros, les conditions pour en bénéficier, le nombre de bénéficiaires... Les « sages » ont choisi de n'en tirer, là encore, aucune conséquence, « dès lors que ces estimations ont pu être débattues ». Pourquoi en effet les ministres s'embêteraient-ils à fournir des informations exactes aux parlementaires ? In fine, la décision élaborée rue de Montpensier autorise l'exécutif à balader les représentants du peuple, en leur racontant n'importe quoi ou en s'arrangeant avec les règles, sans plus s'embarasser de l'équilibre des pouvoirs. En faisant abstraction de la raison d'être d'une Constitution, en somme.

La décision « immigration » du 25 janvier 2024 procède de la même logique. En plus de statuer sur la conformité à la norme suprême du contenu de la loi,



LIU BOLIN. – D'après « La Liberté guidant le peuple », 2013

elle devait répondre à deux questions importantes, sur les conditions de son adoption et sur la forme de la saisine du Conseil constitutionnel par le chef de l'État. En premier lieu, au mépris du principe de sincérité des débats législatifs, après l'adoption d'une motion de rejet de son texte le 11 décembre 2023 et une négociation avec Les Républicains, le gouvernement a demandé le vote de dispositions dont il savait, et disait, l'inconstitutionnalité. Puis le président de la République, pourtant gardien des institutions en vertu de l'article 5 de la loi fondamentale, a légitimé ce choix, quand bien même « il y avait des articles qui n'étaient pas conformes à notre Constitution » (France 5, 20 décembre 2023). Par le silence finalement gardé à ce sujet, les magistrats ont validé la constitutionnalité d'une instrumentalisation politique de l'inconstitutionnalité.

Le sermon de leur président Laurent Fabius, qui rappelait le 8 janvier dernier à M. Emmanuel Macron que le Conseil n'est pas « une chambre d'appel des choix du Parlement », avait tout d'une mascarade (4). Car, il faut le souligner, alors que le Conseil constitutionnel a plutôt vocation à censurer tout ou partie d'une loi après son adoption au Parlement, sa décision du 25 janvier consiste, à l'inverse, à sauver la version de la loi immigration défendue par le gouvernement après que l'Assemblée nationale l'avait rejetée le 11 décembre.

En second lieu, confortant l'esprit de hauteur dont le président estime devoir faire preuve à l'égard des autres institutions, M. Macron a saisi la haute juridiction sans invoquer, constate le Conseil dans sa décision « immigration », « aucun grief particulier à l'encontre de la loi ». Il s'agissait, ainsi, d'une saisine dite « blanche », comme celle de M<sup>me</sup> Élisabeth Borne, alors première ministre, après l'adoption de la réforme des retraites en 2023 ; une saisine en principe irrecevable (5). Mais sur ce point, en 2024 comme en 2023, le Conseil constitutionnel a choisi de ne rien dire. Et raté, une fois de plus, l'occasion de manifester son indépendance vis-à-vis de l'exécutif ; la validation implicite de ses mésusages de la Constitution en fait un pouvoir peu contrôlé, peu responsable, seul titulaire d'une vérité constitutionnelle sur laquelle le Conseil ne prend de toutes les façons pas la peine de se pencher.

Cette faiblesse n'est pas tout à fait nouvelle. Elle tient au profil des membres de la haute juridiction, souvent d'anciens professionnels de la politique, à leur ignorance du droit ou encore au peu de moyens mis à leur disposition (6) ; mais jamais elle n'avait atteint le niveau observé depuis

que M. Fabius dirige l'institution. Sous sa présidence, en novembre 2022, le Conseil a ainsi renversé sa jurisprudence sur « la pratique de contrôles d'identité généralisés et discrétionnaires » : alors que, depuis 1993, elle les jugeait « incompatibles avec le respect de la liberté individuelle (7) », les « sages » les acceptent désormais à Mayotte au seul motif que le territoire « est soumis à des risques particuliers d'atteinte à l'ordre public (8) ».

Comment ne pas redouter une transposition de ce raisonnement à la dérogation au droit du sol dans le département ? Deux options s'offrent à M. Darmanin pour concrétiser son annonce du 12 février dernier. Soit le gouvernement opte pour une révision constitutionnelle. Dans cette hypo-

thèse, « le Conseil n'est pas consulté », comme l'a rappelé M. Fabius en renvoyant à la lettre de l'article 89 (France Info, 14 février 2024). Si la même disposition de la loi fondamentale fixe une limite à ces révisions – « la forme républicaine du gouvernement est intangible » –, les magistrats ont de toute façon explicitement exclu de les contrôler dans une décision de 2003 (9). Soit le ministre tente plutôt de faire adopter une loi ordinaire dont le Conseil constitutionnel serait à coup sûr saisi par l'opposition. Mais en l'état actuel de sa jurisprudence, et au vu des coudees toujours plus franches laissées au pouvoir exécutif, cela reviendra à actionner un bandit manchot en espérant que les dollars s'affichent dans les trois cases.

(1) Conseil constitutionnel, décision n° 2023-863 DC du 25 janvier 2024, loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration, www.conseil-constitutionnel.fr

(2) Conseil constitutionnel, décision n° 2023-849 DC du 14 avril 2023, loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023, www.conseil-constitutionnel.fr

(3) Conseil constitutionnel, commentaire de la décision n° 2023-849 DC du 14 avril 2023, www.conseil-constitutionnel.fr

(4) Abel Mestre, « Loi "immigration" : quand le président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius, tance Emmanuel Macron sur l'État de droit », *Le Monde*, 8 janvier 2024.

(5) Conseil constitutionnel, décision n° 2022-152 ORGA du 11 mars 2022 portant règle-

ment intérieur sur la procédure suivie devant le Conseil constitutionnel pour les déclarations de conformité à la Constitution, www.conseil-constitutionnel.fr

(6) Lire « Du bon usage de la Constitution », *Le Monde diplomatique*, avril 2023.

(7) Conseil constitutionnel, décision n° 93-323 DC du 5 août 1993, loi relative aux contrôles et vérifications d'identité, www.conseil-constitutionnel.fr

(8) Conseil constitutionnel, décision n° 2022-1025 QPC du 25 novembre 2022, www.conseil-constitutionnel.fr

(9) Conseil constitutionnel, décision n° 2003-469 DC du 26 mars 2003, révision constitutionnelle relative à l'organisation décentralisée de la République, www.conseil-constitutionnel.fr

\* Professeure de droit public et constitutionnel à l'université Paris-III (Sorbonne Nouvelle). Auteure de *La Constitution maltraitée. Anatomie du Conseil constitutionnel*, Éditions Amsterdam, Paris, 2023.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
Également sur [www.monde-diplomatique.fr](http://www.monde-diplomatique.fr)

# Espoirs et misère de la critique

*En Allemagne, comme dans de nombreux États occidentaux, le discrédit des institutions frappe la presse de plein fouet. Ce pays fut pourtant le berceau d'une florissante critique des médias. Désormais, les dirigeants éditoriaux tentent de disqualifier la contestation du conformisme ou des errements journalistiques en l'associant au complotisme.*

PAR FABIAN SCHEIDLER \*

« **L**ES médias se comportent avec la critique des médias comme les oiseaux avec l'ornithologie : ils ne l'écoutent pas », soupire le sociologue allemand Harald Welzer, auteur en 2022, avec le philosophe Richard David Precht, d'un livre intitulé *Le Quatrième Pouvoir. Comment l'opinion majoritaire est faite, même si elle n'en est pas une* (1). Leur constat : sur des sujets comme la guerre en Ukraine, les médias dominants allemands s'emploient davantage à construire un récit unilatéral qu'à informer par des enquêtes équilibrées. Un écart croissant séparerait l'opinion publiée de l'opinion publique. Dans la presse, une pluie de commentaires désobligeants a douché les auteurs, dont certains émis avant même l'impression du livre. Pareil accueil validait paradoxalement l'hypothèse d'un journalisme hyperventilé qui substitue les jugements moraux ou d'opinion aux arguments factuels.

La réception de cet ouvrage illustre aussi une constante : si les journalistes couvrent certains scandales ponctuels liés à leur profession (faux reportages dans le magazine *Der Spiegel* révélés en 2018, affaire de corruption au sein de la chaîne RBB en 2023), ils assimilent volontiers à une théorie du complot d'arrière-pensée toute critique structurelle, même lorsqu'elle provient de la gauche libérale – l'hebdomadaire *Der Stern* a récemment aux auteurs du *Quatrième Pouvoir* de cautionner l'idée de « presse mensongère » chère à l'extrême droite (2).

Revenir sur la production journalistique allemande s'avère pourtant riche d'enseignements. Une analyse de contenus portant sur la couverture

de la guerre en Ukraine a par exemple établi une surreprésentation des personnalités favorables aux livraisons d'armes lourdes et opposées aux initiatives diplomatiques : M<sup>me</sup> Marie-Agnes Strack-Zimmermann (Parti libéral-démocrate, FDP) a été de loin la plus interrogée sur le sujet, suivie par M. Anton Hofreiter (Die Grünen [Les Verts]), qui défend les mêmes positions (3). Des sondages réalisés au cours de la même période suggéraient pourtant qu'environ la moitié des personnes interrogées s'opposait à la livraison d'armes lourdes et qu'une majorité souhaitait davantage de diplomatie (4). « Difficile d'écarter d'un revers de main la thèse de l'écart entre l'opinion publiée et l'opinion publique », explique le chercheur en communication Uwe Krüger, de l'université de Leipzig.

L'orientation militariste du paysage médiatique allemand ne date d'ailleurs pas de l'invasion russe en Ukraine, relève Krüger. Les bombardements de la Serbie par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en 1999, auxquels l'Allemagne a pris part, en violation du droit international, et la participation de la Bundeswehr à la guerre en Afghanistan furent salués par la plupart des éditoriaux alors que la population s'y montrait majoritairement hostile (5). Après le 24 février 2022, la pression médiatique a contribué à un tournant radical de la diplomatie allemande, le Parti social-démocrate (SPD) au pouvoir jetant aux orties l'héritage du chancelier Willy Brandt, initiateur d'une politique orientale de détente. « Aujourd'hui, il s'agit d'organiser la sécurité contre la Russie », déclarait en octobre 2022 le président du SPD, M. Lars Klingbeil (6).

## « Courroie de transmission atlantiste »

KRÜGER s'est fait connaître en 2013 en publiant sa thèse sur l'intégration de journalistes allemands dans des think tanks transatlantiques. De grands noms de la presse comme les chefs des services de politique étrangère Stefan Kornelius (*Süddeutsche Zeitung*) ou Klaus-Dieter Frankenberger (*Frankfurter Allgemeine Zeitung*, FAZ), et Josef Joffe, alors codirecteur de l'hebdomadaire *Die Zeit*, ou encore Kai Diekmann, à l'époque rédacteur en chef du *Bild-Zeitung*, étaient (et, pour certains, sont encore) membres d'organisations atlantistes telles que l'Atlantik-Brücke, la Commission trilatérale ou l'Aspen Institute, sans que cela soit rendu public dans leurs journaux. Krüger démontrait ensuite au moyen d'une analyse de cadrage et de contenu l'alignement de ces journaux sur les positions de l'OTAN et des États-Unis (7). Même le rédacteur en chef adjoint de *Die Zeit*, Bernd Ulrich, a reconnu que les réseaux transatlantiques constituaient une « courroie de transmission de la pensée américaine en matière de politique étrangère » (8).

Le cas de Jochen Bittner résume bien l'enjeu : dans le cadre du German Marshall Fund américain, une institution destinée à renforcer les liens transatlantiques, ce rédacteur de *Die Zeit* avait participé en 2013 à l'élaboration d'un document stratégique sur la politique de sécurité exté-

rieure allemande. Ces travaux avaient servi de base à un discours important du président allemand de l'époque, M. Joachim Gauck, prononcé lors de la conférence de Munich sur la sécurité, qui appelait à un plus grand engagement militaire de l'Allemagne dans le monde. Sans révéler sa double fonction, Bittner avait ensuite salué l'allocation de Gauck comme une « sensation » dans *Die Zeit* (9).

L'étude de Krüger a fait effraction dans le débat public allemand quand, le 29 avril 2014, l'émission satirique « Die Anstalt » l'évoque sur la deuxième chaîne nationale de télévision (ZDF) – l'un des rares moments de critique des médias sur le petit écran. Malgré l'intérêt suscitée par ces révélations et l'échec des actions judiciaires intentées par les journalistes mis en cause, ni les directions éditoriales, ni celles de laboratoires universitaires ne poursuivirent les investigations sur ce thème prometteur.

L'influence des réseaux transatlantiques sur la couverture des conflits internationaux (Ukraine, Proche-Orient, Chine) était – et demeure – pourtant d'une actualité aussi brûlante que celle de la propagande russe, pour sa part abondamment traitée. D'autant que ces réseaux n'impliquent pas seulement des journalistes de premier plan mais aussi une partie des élites politiques, dont l'actuelle ministre des affaires étrangères Annalena Baerbock (Die Grünen), membre de l'Atlantik-Brücke et ancienne boursière du German Marshall Fund.



© CHRISTIAN SCHANZE - GALERIE NO VIRGIN WALLS, BERLIN

CHRISTIAN SCHANZE. – « Foule n° 6 », 2018

Frappantes et flagrantes, les affinités idéologiques ne suffisent pas à expliquer les biais journalistiques. La baisse des tirages, la fuite des annonceurs et la concurrence des plateformes numériques ont profondément modifié la presse allemande au cours des deux dernières décennies. Fondatrice de l'Institut pour la responsabilité des médias (IMV) à Erlangen et professeure à l'École supérieure des médias de Francfort-sur-le-Main, Sabine Schiffer souligne les effets ravageurs de la précarisation sur le travail journalistique. Selon elle, il devient plus dangereux sur le plan professionnel de nager à contre-courant : « Ce sont plutôt les opportunistes qui font carrière. »

En Allemagne comme ailleurs, la quête de clics incite à surfer sur des vagues d'indignation soulevées sur X (ex-Twitter) sans toujours vérifier les faits. Ainsi, dans la nuit du 15 au 16 novembre 2022, la chaîne de télévision ZDF a tweeté : « Des missiles russes frappent le territoire polonais », une affirmation explosive puisque la Pologne est membre de l'OTAN, aussitôt répercutée par la présidente de la commission de la défense Strack-Zimmermann et commentée en ces termes par un journaliste du *Standard* autrichien, le principal « journal de qualité » du pays : « [Vladimir] Poutine (...) cherche manifestement la grande confrontation avec l'Europe. Nous devons nous préparer à la guerre, aussi inimaginable que cela puisse paraître. » Il s'agissait en réalité d'une fausse nouvelle : le missile tombé sur la petite ville de Przewodów provenait de l'armée ukrainienne (10). Bien que la lutte contre les *fake news* compte au nombre des préoccupations majeures des gouvernements, de la presse et des institutions européennes, les rédactions n'ont pas présenté d'excuses à leurs lecteurs. La ZDF a subrepticement modifié le titre de son article, tandis que les politiques supprimaient leurs tweets. Un débat public sur les dysfonctionnements des médias peut difficilement se tenir sans les journalistes eux-mêmes. Or ceux-ci répugnent à l'autocritique. On pourrait penser que

la concurrence entre les titres exercerait une fonction correctrice : tel reportage erroné ou telle information frelatée devrait aiguillonner l'ardeur rectificative des autres journalistes. Mais il faut pour cela des titres indépendants, et la diversité des grands médias allemands décline. Certes, la concentration de la propriété dans la presse suprarégionale n'a pas encore atteint les formes extrêmes observées en France, au Royaume-Uni ou aux États-Unis, mais le processus de consolidation enclenché depuis plusieurs décennies a transformé un paysage réputé pour sa décentralisation (11). En 2022, dans le domaine de la presse quotidienne, les dix plus grands groupes détenaient 57,8 % des parts de marché. À lui seul, Alex Springer contrôle 83 % du marché des « Kaufzeitungen », ces journaux vendus pour l'es-

sentiel au numéro dans des kiosques dont *Bild* est l'emblème. Pour ce qui concerne la presse hebdomadaire, cinq groupes concentrent 63 % des magazines grand public. Leurs sociétés éditrices appartiennent en grande partie à une poignée de milliardaires ou de quasi-milliardaires, dont les familles Mohn (Bertelsmann-RTL-Gruener + Jahr), Springer-Döpfner (*Bild*, *Die Welt*), Holtzbrinck (*Die Zeit*, *Tagesspiegel*), Schaub (Medien-Union-*Süddeutsche Zeitung*) et Burda (Focus) (12). Dans plus de deux tiers des districts et des villes, une entreprise exerce même un monopole sur les quotidiens, comme à Cologne, Nuremberg, Fribourg et Leipzig, dans la majeure partie de la Ruhr, dans les capitales de Länder Stuttgart, Hanovre, Wiesbaden, Magdebourg, Mayence, Kiel et Erfurt, et même dans un Land entier, la Sarre.

## Qui possède la presse ?

CERTES, les propriétaires interviennent rarement dans le travail quotidien, mais ils désignent les rédacteurs en chef et déterminent les budgets, exerçant ainsi une influence considérable sur la ligne éditoriale. En outre, le contrôle capitaliste par les grandes fortunes ne favorise pas l'imagination rédactionnelle sur le thème de la fisca-

lisation accrue des hauts patrimoines ou leur socialisation afin d'assainir les budgets publics en difficulté. Au contraire : en 2002, les quotidiens *Süddeutsche Zeitung* et *Die Welt* s'étaient même engagés comme partenaires de l'organisation de lobbying Fondation des entreprises familiales dans une campagne pour la suppression de l'impôt

(1) Richard David Precht et Harald Welzer, *Die vierte Gewalt. Wie Mehrheitsmeinung gemacht wird, auch wenn sie keine ist*, S. Fischer, Francfort-sur-le-Main, 2022.

(2) « Ist es nicht manchmal besser zu schweigen, wenn man wie Sie kein Experte ist, Herr Precht? », *Der Stern*, Hambourg, 27 septembre 2022.

(3) Harald Welzer et Leo Keller, « Die veröffentlichte Meinung. Eine Inhaltsanalyse der deutschen Medienberichterstattung zum Ukrainekrieg », [www.fischerverlage.de](http://www.fischerverlage.de)

(4) « ARD-DeutschlandTrend », Tagesschau, 28 avril 2022 et 2 mars 2023, [www.tagesschau.de](http://www.tagesschau.de)

(5) Christiane Eilders et Albrecht Lüter, « Gab es eine Gegenöffentlichkeit während des Kosovo-Krieges? Eine vergleichende Analyse der Deutungsrahmen im deutschen Mediendiskurs », dans Ulrich Albrecht et Jörg Becker (sous la dir. de), *Medien zwischen Krieg und Frieden, Nomos*, Baden-Baden, 2002 ; Adrian Pohr, « Indexing im Einsatz. Eine Inhaltsanalyse der Kommentare überregionaler Tageszeitung in Deutschland zum Afghanistankrieg 2001 », *Medien und Kom-*

*munikationswissenschaft*, vol. 53, n° 2-3, Hambourg, 2005.

(6) Tagesschau, 19 octobre 2022.

(7) Uwe Krüger, *Meinungsmacht. Der Einfluss von Eliten auf Leitmedien und Alpha-Journalisten – eine kritische Netzwerkanalyse*, Herbert von Halem Verlag, Cologne, 2013.

(8) Bernd Ulrich, *Sagt uns die Wahrheit!*, Kiepenheuer und Witsch, Cologne, 2015.

(9) Jochen Bittner et Matthias Naß, « Kurs auf die Welt », *Die Zeit*, Hambourg, 6 février 2014. Postérieurement à l'étude de Krüger, l'hebdomadaire a ajouté une note précisant le rôle de Bittner.

(10) Bernhard Pörksen, « Zündelnde Tweets und gefährliche Sätze », *Zeit Online*, 19 novembre 2022, [www.zeit.de](http://www.zeit.de)

(11) Horst Röper, « Zeitungsmarkt 2022 : weniger Wettbewerb bei steigender Konzentration. Daten zur Konzentration der Tagespresse », *Media Perspektiven*, n° 6, Berlin, 2022.

(12) René Bocksch, « Die Superreichen des deutschen Mediengeschäfts », 26 avril 2023, <https://de.statista.com>

\* Journaliste et écrivain. Auteur de *La Fin de la mégamachine. Sur les traces d'une civilisation en voie d'effondrement*, Points, Paris, 2023.

ET DÉFÉRENCE PROGOUVERNEMENTALE

# des médias en Allemagne

sur les successions (13). En Allemagne comme ailleurs, la collusion entre puissance médiatique et puissance d'argent ne fait guère les gros titres.

À ces rapports ambigus entre pouvoir économique et contre-pouvoir s'ajoutent d'autres éléments qui corroborent la diversité des opinions et l'autocritique. Harald Welzer rappelle que les grands moyens d'information, même s'ils appartiennent à des entreprises concurrentes, convergent de plus en plus sur certains sujets et développent avec le reste des classes dirigeantes une sorte d'esprit de corps et de pensée de groupe qui confine parfois au panurgisme. Comme l'avait observé dans les années 1970 le psychologue social Irving Janis, l'appartenance à un cercle élitaire ne favorise pas les décisions rationnelles lorsqu'il s'agit de faire face à une crise, comme, à l'époque, l'échec de l'invasion américaine de la baie des Cochons à Cuba (1961) ou l'escalade de la guerre du Vietnam. Au contraire, le groupe a tendance à écarter les points de vue

divergents et à combattre les solutions de rechange (14).

On a pu observer cette disposition chez les dirigeants éditoriaux allemands non seulement lors de la guerre en Ukraine, mais également au moment de la pandémie de Covid-19 : passant au crible un large échantillon d'articles et de reportages issus de onze des principaux médias allemands entre janvier 2020 et avril 2021, des chercheurs ont montré que 1,6% seulement de ces productions mentionnaient les points de vue hostiles aux mesures gouvernementales de lutte contre la propagation du virus, notamment de confinement. En outre, leurs conséquences négatives étaient très rarement évoquées. « *La couverture, expliquent les chercheurs, était à la fois progouvernementale et critique : progouvernementale car les médias, à l'instar des politiques, réclamaient majoritairement des mesures draconiennes ; critiques car ces mesures apparaissaient trop timorées et trop tardives aux yeux des journalistes* » (15).

*Die Tageszeitung*, a conclu (7 janvier 2024) : « *De nombreux journalistes dans ce pays se considèrent avant tout comme les gardiens de la raison d'État. Ils sont plus occupés à condamner les opinions divergentes qu'à remettre en question le rapprochement de l'Allemagne avec Israël. Au lieu d'informer leurs lecteurs, ils font du prosélytisme. En tant que quatrième pouvoir, ils échouent.* »

Peut-on dater la radicalisation de cette forme de « pensée unique » en Allemagne ? Selon Krüger, un net changement est intervenu entre 2013 et 2015. S'il avait jusqu'alors critiqué sans difficultés le fonctionnement de l'univers journalistique, le chercheur se montre depuis plus prudent dans ses déclarations publiques car la critique

des médias est désormais associée au complotisme d'extrême droite.

L'explication tient à une double débâcle, politique et idéologique. En 2013 naît le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD), alors populiste de droite ; il s'oriente progressivement vers l'extrême droite et représenterait, dix ans plus tard, selon les sondages, la deuxième force en Allemagne. Presque simultanément, en 2014, le mouvement « Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident » (Pegida), également de droite extrême, bénéficie d'une énorme attention journalistique, bien qu'il ait rarement réussi à mobiliser plus de quelques milliers de personnes. Mais la dénonciation de la *Lügenpresse* (« presse mensongère ») est omniprésente dans ses cortèges.

Or ce slogan porte une histoire longue et mouvementée. Après la révolution allemande de mars 1848, il a surtout été utilisé par les conservateurs contre la presse libérale et de gauche, parfois avec une connotation antisémite. Pendant la première guerre mondiale, on qualifie ainsi toute presse hostile au point de vue allemand, une tradition poursuivie par les nazis. Toutefois, le terme « *Lügenpresse* » se lisait également sous la plume des acteurs du mouvement ouvrier pour fustiger la propagande antisémite des grands groupes de médias, ainsi que par les auteurs en exil pour désigner les publications nationales-socialistes.

Au fur et à mesure que les forces de la droite extrême récupèrent la formule au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'idée même de contester le journalisme dominant s'est trouvée associée dans le débat public à des idéologies complotistes et racistes. Cette situation a favorisé une polarisation fatale : alors que les cercles de droite occupaient grossièrement le terrain de la critique de l'information, de nombreux médias de référence, murés dans une mentalité obsidionale, réfutaient toute mise en cause de leur fonctionnement au nom de la sauvegarde de la démocratie libérale menacée par les foules fascistes. Entre ces deux mâchoires, l'espace pour une critique rationnelle et systématique des médias allemands se raréfie.

FABIAN SCHEIDLER.

(13) Harald Schumann : « *Beenden wir das Rattenrennen! Was kritischer Journalismus heute bedeutet* », *Blätter für deutsche und internationale Politik*, vol. 63, n° 3, Berlin, 2018.

(14) Irving Janis, *Victims of Groupthink : A Psychological Study of Foreign-Policy Decisions and Fiascoes*, Houghton Mifflin, Boston, 1972.

(15) Marcus Maurer, Carsten Reinemann et Simon Kruschinski, « *Einseitig, unkritisch, regierungsnah? Eine empirische Studie zur Qualität der journalistischen Berichterstattung über die Corona-Pandemie* », Rudolf Augstein Stiftung, octobre 2021, <https://rudolf-augstein-stiftung.de>

## « Oser plus de dictature »

L'ATTRIBUTION d'étiquettes dévalorisantes comme « négationnistes du Covid » ou « covidiot » motivée par un principe de division du monde entre le bien et le mal a trop souvent dominé les débats. Pour Heribert Prantl, membre de la rédaction en chef de la *Süddeutsche Zeitung* jusqu'en 2019, ces propos dédaigneux constituent un abus de la liberté de la presse. « *Les journalistes devraient se battre avec des arguments, pas avec des jurons* », nous explique-t-il. Face au virus, des journaux de référence ont publié des points de vue qu'ils auraient jugés inacceptables en d'autres circonstances, comme cette tribune de l'écrivain Thomas Brussig au titre tout à fait sérieux, « *Oser plus de dictature* », parue dans la *Süddeutsche Zeitung* (9 février 2021), ou celle de deux universitaires dans *Die Zeit* (23 juillet 2021) : « *Une discrimination des personnes non vaccinées est éthiquement justifiée* ». Pour Prantl, c'est précisément lorsque les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire

imposent à l'unisson une restriction des droits fondamentaux que le « quatrième pouvoir » doit intervenir comme force correctrice.

La guerre à Gaza offre un nouvel exemple de la convergence des grands médias allemands et du pouvoir d'État. La déclaration manifestement erronée du chancelier allemand Olaf Scholz selon laquelle « *Israël agit conformément aux droits humains et internationaux* » et que prétendre le contraire serait « *absurde* » (14 novembre 2023) n'a suscité pratiquement aucune critique de la part des grands médias allemands. Lesquels évitaient soigneusement de traiter l'angle du droit international. Trois mois après l'attaque du 7 octobre, Daniel Bax, rédacteur du quotidien



© CHRISTIAN SCHANZE - GALERIE NO VIRGIN WALLS, BERLIN

CHRISTIAN SCHANZE. – « Foule n° 2 », 2017

# La disparition d'une école contestataire

DE LA fin de la seconde guerre mondiale aux années 1980, une analyse des grands moyens d'information, souvent d'inspiration marxiste, a fleuri dans de nombreuses universités allemandes. Elle s'intéresse aux rapports de propriété, à la critique idéologique et à l'industrie culturelle. Des auteurs de l'École de Francfort comme Theodor Adorno, Max Horkheimer et Herbert Marcuse marquent l'époque (1). En 1962, le philosophe Jürgen Habermas publie sa thèse d'habilitation intitulée *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Son diagnostic : la culture du débat, encore relativement ouverte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, a été remplacée par une « reféodalisation » de la sphère publique due à l'essor des médias de masse oligopolistiques et des relations publiques.

En 1957, le jeune écrivain Hans Magnus Enzensberger avait analysé dans un essai radiophonique le jargon et la « combine » du célèbre hebdomadaire

*Der Spiegel* pour transformer tout événement en histoire personnalisée et chargée d'émotions. Pour y parvenir, *Der Spiegel* doit, selon Enzensberger, « *interpréter les faits, les ordonner, les modeler, les arranger, mais il ne doit pas l'avouer. (...) Je ne connais aucune publication qui soit allée plus loin que Der Spiegel dans la technique de la suggestion, de l'allusion et de l'insinuation. Or cette technique n'éclaire pas la vérité, mais la paralyse* ». *Der Spiegel* a lui-même publié (5 mars 1957) cette critique accablante – un moment de réflexivité difficilement envisageable de nos jours.

Au cours des « années 1968 », pendant la guerre du Vietnam, des dizaines de milliers d'étudiants manifestent en Allemagne contre les reportages unilatéralement proaméricains du groupe Axel Springer et contre la diffamation des opposants à la guerre. Leur revendication : « *exproprier Springer* ». Des écrivains attaquent alors frontalement ce groupe de presse. En 1974, dans son roman *L'Honneur perdu de Katharina Blum*, le Prix Nobel de littérature Heinrich Böll dénonce les pratiques scabreuses des titres à sensation comme *Bild*. La presse Springer lui collera en retour l'étiquette de sympathisant du terrorisme.

La critique ne se limite pas aux seuls tabloïds. Les contestataires ont identifié la concentration de la propriété des médias comme un obstacle central à une presse diversifiée et critique. Les demandes d'expropriation restant lettre morte, de nombreux gauchistes se tournent vers la création d'une presse alternative, dont le quotidien *Die Tageszeitung*, fondé en 1978.

Mais bientôt les temps changent. Avec le « tournant intellectuel et moral » propagé par le chan-

celier Helmut Kohl dans les années 1980, inspiré par les gouvernements conservateurs de Ronald Reagan aux États-Unis et de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, la critique émancipatrice des médias s'estompe tant dans les milieux militants qu'universitaires. Le tête-à-queue de la faculté des sciences de la communication de l'Université libre de Berlin, alors leader dans le domaine, illustre bien l'atmosphère de l'époque. À l'initiative de Kohl, une commission d'experts dirigée par la sociologue de la communication Elisabeth Noelle-Neumann voit le jour pour veiller à ce que les chaires vacantes ne soient plus allouées à des professeurs de gauche. Détail significatif : Noelle-Neumann avait contribué à l'hebdomadaire *Das Reich*, publié par Joseph Goebbels, de 1940 à 1943 (2).

## « Boulevardisation » rampante des chaînes publiques

Le retour de bâton néoconservateur marque également le paysage médiatique lui-même. Aidé par son ami Leo Kirch, un industriel de l'audiovisuel, Kohl introduit en 1984 la télévision privée payante, Sat. 1, afin de contrer ce qu'il considérait comme une trop grande influence de la gauche dans la radiodiffusion publique. Ce bouleversement de l'ordre audiovisuel intervient la même année qu'en France et produira les mêmes résultats : une influence croissante des industriels sur les grands moyens de communication et donc sur la formation des opinions publiques ; une « boulevardisation » rampante des chaînes publiques ARD et ZDF, désormais prises dans une course à l'audience et au racolage imposée par le modèle

commercial. Les documentaires critiques et les longs formats d'investigation, par exemple, se raréfient et se déplacent progressivement en fin de soirée, avant de se trouver relégués sur la chaîne peu regardée Arte, cependant que prospèrent les débats de plateau, les séries policières et le sport. Pourtant, les traités d'État sur la radiodiffusion, qui fondent la télévision et la radio publiques en Allemagne, ne parlent pas d'audimat mais de mission éducative. Un cahier des charges laissé en jachère, comme le déplorent un groupe de chercheurs en communication favorables à la création d'un « conseil du public » et d'une réforme de l'audiovisuel public (3).

Pour Harald Welzer, le déclin de la pensée contestataire depuis les années 1980 a sapé les fondements d'une critique structurelle des médias. Sa collègue Sabine Schiffer se montre moins pessimiste. Selon elle, il existe toujours un large éventail de critiques rationnelles et méthodiques des médias au sein de la société allemande. Le problème tient moins à l'érosion de cette tradition qu'à son occultation dans l'espace public officiel. « *Si l'on ignore les forces constructives de la critique des médias, prévient-elle, on récoltera les forces destructrices.* »

F. S.

(1) Lire Heinz Aboch, « *Sous l'influence de certains intellectuels, les idées socialistes renaissent en Allemagne de l'Ouest* », *Le Monde diplomatique*, octobre 1968.

(2) Voir la conférence de Michael Meyen : « *Die (doppelte) konservative Wende der Kommunikationswissenschaft* » (« *Le [double] tournant conservateur des sciences de la communication* »). Exposé présenté le 17 novembre 2017 lors de la journée de fondation du Netzwerk Kritische Kommunikationswissenschaft à Munich et disponible sur YouTube.

(3) Cf. le site <http://publikumsrat.de>

### Calendrier des fêtes nationales

1<sup>er</sup> - 31 mars 2024

1 B.-HERZÉGOVINE	Fête de l'indépendance
3 BULGARIE	Fête nationale
6 GHANA	Fête de l'indépendance
12 MAURICE	Fête de l'indépendance
17 IRLANDE	Fête nationale
20 TUNISIE	Fête de l'indépendance
21 NAMIBIE	Fête de l'indépendance
23 PAKISTAN	Fête nationale
25 GRÈCE	Fête nationale
26 BANGLADESH	Fête de l'indépendance

## LE CRÉPUSCULE DE LA COMMUNAUTÉ HONGROISE DE TRANSCARPATIE

## Une Ukraine de plus en plus homogène

Tandis que d'après combats sévissent dans l'est de l'Ukraine, la pointe occidentale du pays voit fuir sa population magyare. Séparée des bassins du Dniestr et du Dniepr par les Carpates, cette région abrite depuis plusieurs siècles une mosaïque de peuples. Une diversité culturelle aux confins des anciens empires qui appartient toujours davantage au passé.

PAR CORENTIN LÉOTARD \*

TROIS heures de route séparent Budapest de la frontière ukrainienne. Point d'ancrage de la communauté magyare, Berehove se situe juste de l'autre côté de cette délimitation fixée en 1920 par le traité de Trianon, qui organisa le démantèlement de l'Empire austro-hongrois. Inutile de passer à l'heure de Kiev, située à plus de 800 kilomètres de route : cette extrémité sud-ouest de l'Ukraine fonctionne à l'heure « occidentale » ou « de Budapest », selon l'expression de ses habitants. Comme dans beaucoup de villes hongroises, on trouve au centre de cette commune de 25 000 habitants la place des Héros (Hősök). Mais ceux d'ici (Heroyiv) sont ukrainiens. Un mémorial expose les visages de la centaine de morts de la « révolution » du Maïdan il y a dix ans. Sur l'obélisque rassemblant les noms des morts de la seconde guerre mondiale ont été ajoutés ceux des vingt soldats originaires de la ville tombés depuis le 24 février 2022 au front, près de 1 000 kilomètres plus à l'est.

Le maire, M. Zoltán Babják, qui se présente comme « un Hongrois et un patriote ukrainien », a décidé de faire flotter aux côtés du drapeau national le drapeau rouge et noir aujourd'hui banalisé, mais qui fut celui de l'armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA en ukrainien). Durant la seconde guerre mondiale, ce bras armé de la branche la plus radicale de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN-b) dirigée par Stepan Bandera – virulent nationaliste et antisémite – fut tantôt adversaire et tantôt allié des nazis contre les Soviétiques, et commit de nombreux massacres de civils juifs et polonais(1).

La minorité hongroise se trouve prise au piège de la dégradation des relations entre

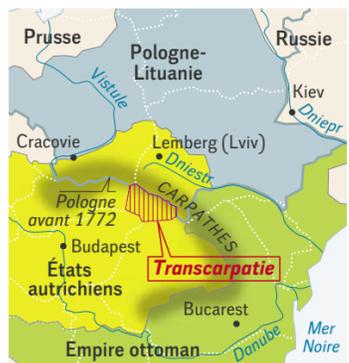
Budapest et Kiev. D'abord en raison de la délivrance massive de passeports hongrois aux Magyars à partir de 2012, alors que l'Ukraine proscrit la double citoyenneté, puis avec l'adoption par le Parlement ukrainien en 2017 de lois prévoyant de restreindre l'enseignement en langue hongroise dans les écoles. Les ressentiments se sont renforcés avec la guerre et le refus de Budapest de rompre ses bonnes relations avec Moscou et sa volonté d'entraîner l'aide européenne à accorder à Kiev(2). Sur le marché de Berehove, fréquenté surtout par des personnes âgées, le dirigeant hongrois Viktor Orbán reste visiblement populaire auprès des magyarophones. « Tout le monde soutient Orbán ici », affirme József, un retraité qui vend ses légumes sur le marché depuis vingt ans. « On ne fait pas de mal aux Ukrainiens, ce sont eux qui agressent les Hongrois en voulant nous empêcher de parler notre langue. » József recueille l'approbation de ses clients, mais s'interrompt pour répondre en ukrainien à un autre. Si les personnes âgées des bourgades paysannes ne parlent parfois que le hongrois, le multilinguisme est la norme courante au sein des familles. On jongle facilement avec le hongrois, l'ukrainien ou le russe. « À cause de la guerre, tous les jeunes sont partis. Avec leurs retraites misérables, les vieux n'ont pas les moyens d'acheter mes produits », regrette József, dont les deux enfants sont exilés en Allemagne. Une partie importante de la communauté magyare aurait quitté la région avec le flot de réfugiés depuis le 24 février 2022. De nombreux hommes en âge de combattre ont profité de leurs passeports hongrois pour fuir avant que la frontière ne se referme pour eux quelques semaines plus tard.

## Une minorité marginalisée

LE versant sud-ouest de cette partie des Carpates a connu diverses souverainetés au cours des siècles : polonaise, autrichienne, tchécoslovaque, hongroise, soviétique puis ukrainienne (voir les cartes ci-dessous). Désignée par l'Autriche-Hongrie comme la Ruthénie subcarpatique, la région correspond aujourd'hui à l'oblast ukrainien de Transcarpatie. Dans le cimetière en périphérie de Berehove, les drapeaux ukrainiens permettent de repérer les tombes fraîches des soldats. Les sépultures hongroises, russes, ukrainiennes, slovaques, allemandes, juives, etc., témoignent de l'entremêlement des cultures. Au dernier recensement de 2001, les Ukrainiens – auxquels ont été assimilés les Ruthènes (ou Rusyns), des Slaves de confession gréco-catholique et de rite uniate – représentaient 80 % de la population de la région. Les personnes de langue maternelle hongroise constituaient la plus forte minorité (12,7%), à laquelle s'ajoutaient trente mille Russes, autant de Roumains, des Roms le plus souvent magyarophones se déclarant Hongrois, quelques milliers de Slovaques et d'Allemands(3).

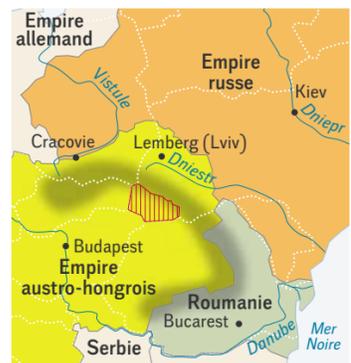
Dans son bureau du ministère des affaires étrangères à Budapest, le secrétaire d'État responsable des minorités, M. Levente Magyar, développe une perspective hongroise : « Après le déclenchement de la guerre dans le Donbass en 2014, Kiev s'est engagé dans un processus de construction nationale, prévoyant d'affirmer l'hégémonie de la langue ukrainienne. Cela visait principalement à réduire l'influence de la culture russe. Mais les autres minorités ont perdu des droits dont elles bénéficiaient parfois depuis l'URSS. Elles sont des victimes collatérales de ce combat historique entre le nationalisme ukrainien et l'héritage culturel russe. »

## 1772, premier partage de la Pologne



Source : André Sellier et Jean Sellier, Atlas des peuples d'Europe centrale, La Découverte, 2014.

## 1914, empires à la veille de la guerre



## 1925, l'Autriche-Hongrie disloquée



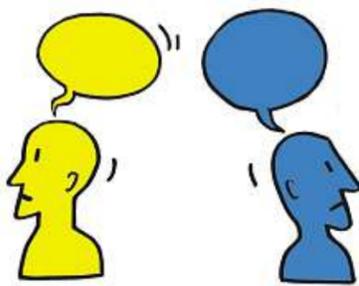
## 1942, le « nouvel ordre européen »



## Depuis 1991, l'Ukraine indépendante



CÉCILE MARIN



SELÇUK

La fuite de courriels de l'ancien stratège en chef de M. Vladimir Poutine, M. Vladislav Sourkov, a révélé dès 2016 certains aspects de sa stratégie de déstabilisation de l'Ukraine : le Kremlin entendait provoquer des conflits interethniques en Transcarpatie en encourageant les revendications nationalistes(4). Après l'annexion de la Crimée en 2014, le Jobbik, un parti d'extrême droite prorusse, qui concurrençait alors sérieusement le Fidesz de M. Orbán, manifestait à Budapest pour exiger l'autonomie de la Transcarpatie. En 2018, Budapest pointa un peu hâtivement l'« extrémisme » ukrainien après un incendie criminel visant le centre culturel hongrois d'Oujhorod, la capitale de la région. Des vidéos ont démontré la responsabilité de trois Polonais appartenant au groupuscule d'extrême droite prorusse Falanga (Phalange), dont deux avaient combattu avec les séparatistes du Donbass. Lors du procès, qui s'est tenu en Pologne, l'un des accusés a désigné comme commanditaire l'Allemand Manuel Ochsenreiter, conseiller d'un député du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) et journaliste intervenant régulièrement dans les médias pro-Kremlin(5).

Dans un restaurant du quartier du château d'Oujhorod, le politologue Dmytro Toujanski explique : « La Russie pense vraiment que la Transcarpatie est une région de tensions ethniques qu'il est possible d'attiser, ou du moins qu'il est possible de véhiculer cette image. Avec un certain succès, semble-t-il, car même en Ukraine une partie de la population croit qu'il existe des problèmes ethniques et un séparatisme hongrois. Or, poursuit-il, avec une équipe d'universitaires, nous avons cherché des traces de ce séparatisme. Nous n'avons rien trouvé. Quant à la cohabitation inter-

ethnique, elle est excellente, pas la moindre tension entre les différentes communautés. C'est remarquable ! »

Plusieurs représentants politiques et hauts fonctionnaires ukrainiens – tels que la vice-première ministre Iryna Vereshchouk(6) et le secrétaire du Conseil de la sécurité nationale Oleksiy Danilov – ont accusé la Hongrie de velléités irrédentistes, voire d'être de mêche avec la Russie pour reprendre son ancienne Ruthénie subcarpatique. Au cours des trois dernières décennies, Budapest a soutenu des plans d'autonomie culturelle et territoriale pour la minorité hongroise. Mais, rendus inaudibles à Kiev par le séparatisme dans le Donbass, ils ont été remis au placard. La suspicion reste toutefois de mise, alimentée par le financement très généreux attribué par Budapest aux institutions éducatives et culturelles hongroises, et par les symboles irrédentistes comme des cartes de la Grande Hongrie affichées parfois par des officiels en Hongrie, voire par M. Orbán lui-même lors du match de football Hongrie-Grèce en novembre 2022.

Au mois de décembre 2023, le Parlement ukrainien a adopté une loi qui ouvre la voie à une restitution des droits des minorités dans le sens des demandes de Budapest et de Bucarest, relayées par le Conseil de l'Europe. Il reste que l'équilibre géopolitique de Budapest fragilise la position de cette minorité. Le 15 décembre dernier, le premier ministre hongrois a opportunément quitté la salle du Conseil européen pour ne pas avoir à voter pour ou contre l'ouverture des négociations d'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne adoptée par les vingt-six autres membres. M. Orbán considère ouvertement que toute aide financière et militaire occidentale à l'Ukraine est vaine et ne fait que retarder l'issue diplomatique à une guerre qu'elle ne peut gagner. S'il a finalement cédé le 1<sup>er</sup> février quand les chefs d'État et de gouvernement de l'Union ont adopté à l'unanimité une enveloppe financière de 50 milliards d'euros sur quatre ans en faveur de Kiev, il entend continuer à évoquer son potentiel veto sur le dossier ukrainien. Signe qu'en dépit de sa très grande dépendance au gouvernement hongrois la minorité n'est pas monolithique, des représentants des Hongrois d'Ukraine ont pris le contrepied en demandant publiquement à Budapest de ne pas faire obstacle au rapprochement de l'Ukraine avec l'Union.

Pour autant, la loyauté de la communauté hongroise reste mise en doute. Plus largement, tout ce territoire, situé par-delà les montagnes, peut sembler suspect aux yeux de Kiev. Au siège de l'administration régionale à Oujhorod, le gouverneur, M. Viktor Mikita, est issu du parti Serviteur du peuple du président Volodymyr Zelensky. « Il n'y a pas de séparatistes et pas d'extrémistes ici », affirme-t-il. Depuis le 24 février 2022, tout le monde en Ukraine a pu voir qu'il n'y a pas de problème avec les minorités. M. Mikita vante le multiculturalisme pacifique qui prévaut toujours en Transcarpatie. Il loue l'accueil et la solidarité des habitants et a fortiori des Hongrois envers les déplacés, et les centaines de combattants d'origine magyare enrôlés et engagés volontaires dans les forces ukrainiennes – bien qu'il soit impossible de les dénombrier. Dans son bureau, le gouverneur a affiché les drapeaux des unités combattantes régionales signés par les soldats, dont celle de drones Madyar's Birds, commandée par son ami Robert Brovdi,

surnommé « Madyar » (magyar en ukrainien). « Sans sa minorité hongroise, la Transcarpatie n'est plus la Transcarpatie », résume le gouverneur.

La présence hongroise en Ukraine n'en reste pas moins menacée. Des 150 000 Magyars recensés en 2001 ne restaient approximativement que 130 000 personnes en 2017(7) et autour de 100 000 avant le déclenchement de la guerre en 2022(8). En l'absence de statistiques officielles plus précises, le ministère des affaires étrangères hongrois reconnaît que, depuis deux ans, « plusieurs dizaines de milliers de personnes issues de la minorité ont vraisemblablement quitté l'Ukraine ».

Dans le même temps, la Transcarpatie, épargnée par les combats, constitue un refuge pour les déplacés arrivés en masse au début de la guerre. Beaucoup sont retournés dans les territoires repris aux Russes à l'automne 2022 dans les régions de Kharkiv et de Kherson, mais environ 300 000 personnes seraient restées. En outre, 400 entreprises des zones occupées sont délocalisées en Transcarpatie, indique le gouverneur Mikita. Cette situation fait écho aux conséquences des guerres yougoslaves dans le nord de la Serbie, où la minorité hongroise de Voïvodine est passée de 433 000 personnes en 1948 à 343 000 en 1991 et 184 000 en 2022(9). « La situation est différente, mais les conséquences risquent d'être les mêmes en Ukraine : une marginalisation des Hongrois, dans la politique locale et régionale. Il y a une crainte réaliste que, lorsque la guerre sera finie, la réalité culturelle et ethnique de la Transcarpatie soit profondément différente », observe le secrétaire d'État Levente Magyar.

« Dans ma jeunesse dans les années 1990, les Hongrois jouissaient d'un grand prestige en Ukraine », se remémore Andriy Lioubka, écrivain originaire d'Oujhorod et bénévole au profit de l'armée. « Aujourd'hui, cette minorité est en voie de ghettoïsation. Être hongrois peut être perçu comme une honte. La politique d'Orbán la ronge de l'intérieur, son étirement l'étouffe, considère-t-il. Le moment est vital pour les Ukrainiens, et les Hongrois ont aussi d'importantes décisions à prendre. Des jeunes ont fait le choix de se définir maintenant comme ukrainiens, d'autres pas, et beaucoup de ces derniers partiront lorsque la frontière sera rouverte. » La guerre aura ainsi mis à mal l'héritage humain de l'une des régions les plus multiculturelles d'Europe.

(1) Lire Éric Aunoble, « Choc de mémoires et conflit de récits », *Le Monde diplomatique*, avril 2022.(2) Lire « La petite musique hongroise », *Le Monde diplomatique*, décembre 2022.

(3) Recensement de 2001, Service national des statistiques de l'Ukraine.

(4) « The activity of pro-Russian extremist groups in Central-Eastern Europe », Political Capital, 28 avril 2017, <https://politicalcapital.hu>(5) Benoît Vitkine, « En Transcarpatie, l'art russe de l'intox fait des étincelles », *Le Monde*, 7 avril 2019.(6) « Iryna Vereshchuk unsure what Hungary's Viktor Orbán wants in exchange for Russia's good will : cheap gas or Zakarpattia region », *Oukraïnska Pravda*, 22 mars 2022.(7) Patrik Tátrai, József Molnár, Katalyn Kováči et Ágnes Erőss, « Changes in the number of Hungarians in Transcarpathia based on the survey "Summa 2017" », *Hungarian Journal of Minority Studies*, vol. 2, Budapest, 2018.(8) Magyar Hang, 27 mai 2022, <https://hang.hu>

(9) Recensement de 2022, Institut de la statistique de la République de Serbie, Belgrade, 2023.

LA GUERRE ACCÉLÈRE UN RAPPROCHEMENT PRÉVU DE LONGUE DATE

# Moscou est-il le vassal de Pékin ?

*Le conflit en Ukraine a marqué une rupture durable des relations entre la Russie et l'Europe, et il approfondit le partenariat stratégique russo-chinois. À Paris, Bruxelles ou Londres, on se rassure de l'échec des sanctions économiques en imaginant que la Russie paiera son agression d'une dépendance accrue à l'égard de Pékin. Pourtant, à Moscou, la crainte d'une vassalisation n'est pas manifeste.*

PAR ARNAUD DUBIEN \*

PRÉSENTÉ comme « sans limite » lors d'une visite du président russe Vladimir Poutine à Pékin en février 2022 (1), le partenariat russo-chinois est scruté avec une attention particulière en Europe et aux États-Unis. En déclarant, dans un entretien au quotidien *L'Opinion*, que « la Russie (...) a de facto commencé une forme de vassalisation à l'égard de la Chine », le président français Emmanuel Macron a exprimé le point de vue dominant chez les décideurs et observateurs occidentaux (2). Déséquilibré, vraie-fausse alliance, le rapprochement avec la Chine serait un choix par défaut auquel la Russie, isolée sur la scène internationale depuis son intervention militaire en Ukraine, aurait dû se résoudre, au prix d'une dépendance accrue vis-à-vis de son puissant et intraitable voisin oriental.

Les choses sont perçues différemment à Moscou. Certes, une certaine frustration est perceptible à propos de quelques dossiers économiques : la frilosité des entreprises chinoises de haute technologie ou la lenteur des négociations sur le projet de gazoduc Force de Sibérie 2, qui doit permettre d'acheminer cinquante milliards de mètres cubes par an depuis la péninsule de lamal vers la Chine, par exemple. Instruits par la rupture entre Nikita Khrouchtchev et Mao Zedong à la fin des années 1950 (3), les dirigeants russes ne parlent d'ailleurs jamais d'alliance. Il ne saurait en être question entre puissances nucléaires souveraines. Aux proclamations sur l'« amitié éternelle » des deux régimes communistes qui ne dura qu'une décennie, ils préfèrent le terme, plus sobre, de « partenariat stratégique ». Formalisé en 1996, confirmé par un traité d'amitié en 2001, celui-ci a pris la forme d'un véritable « tournant vers l'Est » depuis l'annexion de la Crimée en 2014, et il ne cesse de s'approfondir depuis février 2022. À l'heure de la « désoccidentalisation (4) » du monde, le Kremlin est convaincu de la pertinence de son orientation. Vu de Moscou, Pékin n'a pas intérêt à une défaite russe en Ukraine et n'entend pas, à la différence des Occidentaux, s'immiscer dans ses affaires intérieures, encore moins transformer son modèle politique.

Longtemps talon d'Achille de la relation russo-chinoise, les échanges commerciaux bilatéraux sont en passe de changer d'échelle. De 63,7 milliards de dollars (57 milliards d'euros) en 2016, ils sont passés à 190 milliards de dollars (174 milliards d'euros) en 2022 et ont atteint un record de 240 milliards de dollars (223 milliards d'euros) en 2023 (5). La Chine se place désormais au rang de premier partenaire commercial de la Russie, détrônant l'Union européenne, qui occupait cette place jusqu'en 2022 et avec laquelle les échanges devraient dégringoler sous la barre des 100 milliards de dollars cette

année. Alors que les pays du G7 ont officiellement cessé d'importer du pétrole russe, la Chine a doublé ses achats, jouant ainsi avec l'Inde un rôle crucial dans le maintien à flot des finances du Kremlin.

Des évolutions qualitatives sont également à l'œuvre. Priorité stratégique de la Russie, la « dédollarisation » des échanges extérieurs atteint des niveaux inégalés dans le cas de la Chine (6). Selon le premier ministre Mikhaïl Michouistine, 90 % du commerce bilatéral est désormais libellé en monnaies des deux pays. En décembre, le chef du gouvernement effectuait son second déplacement en Chine depuis le début de l'année. Plus que les deux visites présidentielles espacées de seulement quelques mois (celle du président chinois Xi Jinping à Moscou en mars, l'autre de M. Poutine à Pékin en octobre), l'implication de M. Michouistine témoigne d'une institutionnalisation du partenariat russo-chinois.

L'intégration économique des deux pays passe également par le secteur bancaire. Pour la plupart sous sanctions occidentales et débranchés de la messagerie de paiement interbancaire transfrontalier Swift (implantée à Bruxelles), les établissements russes ont, pour une trentaine d'entre eux, désormais recours au système chinois CIPS (Cross-Border Interbank Payment System). Rien qu'au cours de l'année 2022, la part des opérateurs chinois dans le secteur financier a été multipliée par quatre (Industrial and Commercial Bank of China, Bank of China, China Construction Bank et Agricultural Bank of China principalement) (7). Les constructeurs automobiles chinois se substituent rapidement aux marques occidentales qui ont déserté le marché russe, à l'instar de Renault ou de Volkswagen. Ils contrôlent 46 % des concessions en Russie et commencent à produire localement (8). Ce dynamisme commercial est encouragé par les gouvernements des deux pays : la visite à Shanghai de M. Michouistine fin avril 2023 a confirmé que tous les grands groupes et oligarques russes – bien au-delà du noyau dur historique du « lobby chinois » (le pétrolier Rosneft, le producteur d'aluminium Rusal, l'entreprise pétrochimique Sibur) – cherchent désormais des partenaires à l'Est.

## Multiples grains de sable

Si elle ne livre pas d'armes à Moscou, la Chine semble contribuer de manière significative à son effort de guerre. Les services de renseignement américains ont affirmé que la Russie avait importé de nombreuses cargaisons de semi-conducteurs via des structures installées à Hongkong ; au cours de la première année du conflit, douze millions de drones chinois auraient franchi la frontière, ainsi que des éléments destinés à des radars et à des antennes de brouillage

(par l'intermédiaire d'une entité ouzbèke) ; une société établie à Shanghai aurait facilité la fourniture de cent mille gilets pare-balles et de cent mille casques (9). Au-delà des informations déclassifiées du renseignement américain, la statistique officielle donne des indices convergents : les exportations chinoises de céramique – matériau très utilisé pour les équipements de protection – ont augmenté de 70 % courant 2023... et ont chuté de 60 % vers l'Ukraine (10).

Il y a cependant quelques ombres au tableau. Les négociations sur Force de

Sibérie 2 n'ont pour l'heure pas abouti. M. Poutine et le vice-premier ministre chargé de l'énergie Alexandre Novak se veulent rassurants sur le fait que ce projet verra le jour d'ici la fin de la décennie compte tenu des besoins chinois. Il compléterait l'approvisionnement par Force de Sibérie, un premier gazoduc d'une capacité annuelle de trente-huit milliards de mètres cubes reliant la Yakoutie et le nord-est de la République populaire. Inaugurée par Gazprom et China National Petroleum Corporation (CNPC) en décembre 2019, cette infrastructure amorçait le tournant vers l'Est d'une stratégie d'exportation gazière historiquement centrée sur l'Europe. Le vecteur oriental est désormais vital pour Gazprom, qui a perdu l'essentiel du marché européen à la suite du sabotage, non revendiqué, de l'artère gazière Nord Stream 1 et 2 en septembre 2022 et de la reorientation de nombreux acheteurs traditionnels vers d'autres fournisseurs. Mais l'âpreté des négociations avec Pékin confirme que les sentiments n'ont aucune place dans la relation bilatérale.

D'autres grains de sable grippent l'idylle russo-chinoise. Les contre-mesures, en réponse aux sanctions occidentales, perturbent l'activité de cer-

Le renforcement de la coopération bilatérale en Arctique – région où Moscou a jusqu'ici veillé à ne pas laisser entrer d'acteurs géopolitiques extérieurs – est proportionné aux investissements chinois et n'induit aucune perte de contrôle, ni de souveraineté. La pression démographique chinoise en Sibérie, régulièrement évoquée dans les médias occidentaux depuis l'éclatement de l'URSS, relève du mythe sans

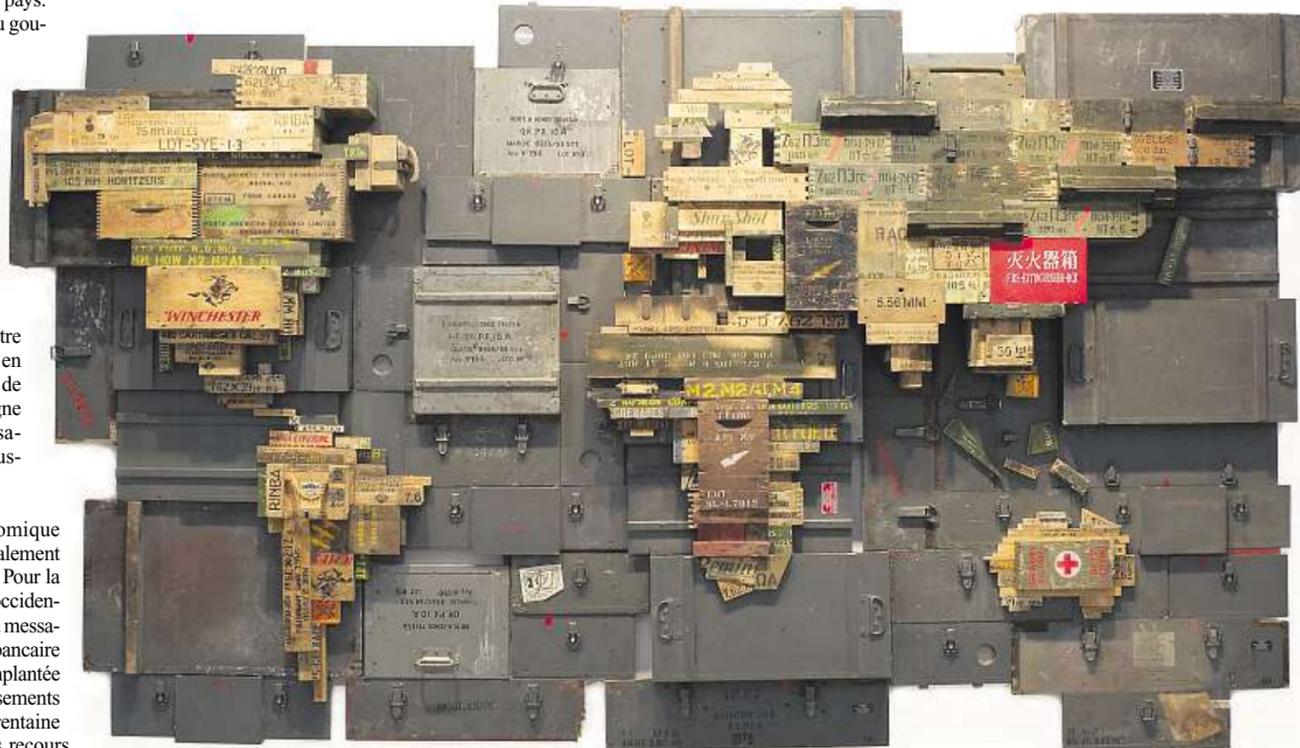
fondement. Quant aux cartes officielles chinoises incluant certains territoires russes, elles ont fait couler plus d'encre en Europe et aux États-Unis qu'en Russie, où – à l'inverse – on a pris note avec satisfaction du récent changement de position de Pékin au sujet des îles Kouriles : après avoir longtemps soutenu Tokyo dans ce contentieux territorial russo-japonais, la Chine affiche désormais une position de neutralité.

## Une dépendance moins dangereuse

DEPUIS le 24 février 2022, le Kremlin n'a pris aucune décision ni fait aucune concession à la Chine qui sorte de l'ordre des choses bilatérales, Pékin ne cherchant d'ailleurs nullement à lui forcer la main : l'expérience militaire des Russes en Ukraine et celle des sanctions pourraient être fort utiles aux Chinois, estiment même certains commentateurs (en cas de confrontation militaire avec les États-Unis ou d'accentuation de la pression économique de Washington) (12). Quant à la dépendance technologique, inévitable dans certains domaines comme les télécommunications, elle est jugée moins dangereuse à l'égard

en vue à Moscou, son pays ne risque nullement d'être inféodé à Pékin, précisément parce qu'il relève d'un « code culturel différent » qui le prémunit d'un sentiment d'attraction civilisationnel (13).

Cette approche est-elle susceptible de changer après la présidence de M. Poutine ? À deux conditions peut-être. Que la Russie opère un « retour vers l'Ouest » et qu'elle commence à se fragmenter, à la suite par exemple d'une défaite militaire écrasante en Ukraine. Ces deux scénarios paraissent, pour l'heure, peu probables. En 2016, le directeur du Centre Carnegie de



DIMITRI TSYKALOV. – « Map II » (Carte II), de la série « Skin » (Peau), 2015

taines entreprises chinoises implantées sur le marché russe, mais connectées, par ailleurs, à des économies occidentales. Moscou leur interdit de rembourser des emprunts contractés auprès d'établissements européens et américains ou de rapatrier leurs dividendes si elles opèrent depuis des filiales situées dans des pays considérés comme « inamicaux ». Par ailleurs, de nombreuses banques chinoises, pratiquant une politique de surconformité aux sanctions occidentales, refusent à certaines entreprises russes d'ouvrir des comptes, bien qu'elles ne soient visées par aucune mesure restrictive. Les flottements de Huawei ont aussi été largement commentés à Moscou : le géant de l'électronique avait fortement investi dans la recherche et développement en Russie avant de suspendre ses livraisons puis, semble-t-il, de les reprendre discrètement. Plus structurelles, les insuffisances logistiques en Sibérie orientale, en raison de la faiblesse des infrastructures, constituent un autre goulet d'étranglement dans la relation économique bilatérale.

de la Chine que de l'Occident. Paradoxalement, le caractère européen de la culture russe est mis en avant par les partisans de la rupture avec l'Occident. D'après Sergueï Karaganov, l'un des politologues les plus

Moscou – fermé depuis – décrivait les relations russo-chinoises de la sorte : « Jamais l'un contre l'autre, mais pas forcément toujours avec l'autre (14). » Nul doute que le Kremlin cherchera à garder ce cap.

(1) Joint statement of the Russian Federation and the People's Republic of China on the international relations entering a new era and the global sustainable development, 4 février 2022, [www.en.kremlin.ru](http://www.en.kremlin.ru)

(2) *L'Opinion*, Paris, 14 mai 2023.

(3) Lire Serge Halimi, « Hier, révolutionnaires et rivaux », *Le Monde diplomatique*, août 2018.

(4) Didier Billion et Christophe Ventura, *Désoccidentalisation. Repenser l'ordre du monde*, Agone, Marseille, 2023.

(5) Anastasia Stepanova, « Trade between Russia and China: Factors and limits to growth », Valdaï Discussion Club, 19 juillet 2023, <https://valdaiclub.com>

(6) Lire Renaud Lambert et Dominique Plihon, « Est-ce vraiment la fin du dollar ? », *Le Monde diplomatique*, novembre 2023.

(7) Owen Walker et Cheng Leng, « Chinese lenders extend billions of dollars to Russian banks after western sanctions », *Financial Times*, Londres, 3 septembre 2023.

(8) « Russian car sales jump in september as Chinese brands expand market share », Reuters, 4 octobre 2023.

(9) « Support provided by the People's Republic of China to Russia », Office of the Director of National Intelligence, Washington, DC, juillet 2023.

(10) Sarah Anne Aarup, Sergey Panov et Douglas Busvine, « China secretly sends enough gear to Russia to equip an army », Politico, 24 juillet 2023.

(11) Giulia Sciorati, « Central Asia: is China crossing Russia's red lines? », Istituto per gli Studi di Politica Internazionale (ISPI), Milan, 17 juillet 2023.

(12) Mikhaïl Korostikov, « Is Russia really becoming China's vassal? », Carnegie Politika, 6 juillet 2023, <https://carnegieendowment.org>

(13) « Sergueï Karaganov : « Nous nous débarrassons du joug occidental ? » (en russe), Biznes Online, Kazan, 28 mai 2023.

(14) Dmitri Trenin, « États-Unis - Chine - Russie : la formule de coexistence » (en russe), Russian Council of International Affairs, Moscou, 9 novembre 2016.

\* Directeur de l'Observatoire franco-russe (Moscou), chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) et conseiller du président de l'Institut Choiseul.

**ÉCOUTEZ LE « DIPLO »**

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés. En ligne et en téléchargement (podcast).

[www.monde-diplomatique.fr/audio](http://www.monde-diplomatique.fr/audio)

## Ce que veut

(Suite de la première page.)

Lancé le 7 septembre 2013 par M. Xi, ce projet – initialement baptisé One Belt, One Road (OBOR, «Une ceinture, une route») avant de devenir Belt and Road Initiative (BRI, Initiative ceinture et route) et nouvelles routes de la soie en français – vivote plusieurs années avant que Pékin n'en dévoile la philosophie générale, le 28 mars 2015 : « Renforcer la connectivité régionale et embrasser ensemble un avenir plus radieux (2) », notamment par le biais de prêts, sans conditions politiques, destinés à la construction d'infrastructures, pour un montant désormais estimé à 1 000 milliards de dollars. De belles promesses, dissimulant mal une réalité plus sombre, estime le think tank Australian Strategic Policy Institute (ASPI). Le projet viserait à soumettre les partenaires de la Chine « à travers le piège de la dette » afin de doter Pékin d'une « sphère d'hégémonie » (3). Puissante, la critique occidentale a récemment conduit Pékin à remiser l'étiquette de BRI, d'où une réduction du nombre de projets officiellement liés. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que le consensus à Washington soit devenu « si hostile à la Chine que toute main tendue envers Pékin expose au soupçon de faiblesse (4) », comme l'observe un éditeur du *Financial Times* ?

Bien que la mise en scène des grandes messes du Parti communiste chinois (PCC) tende à la renforcer, cette lecture de la Chine comme un État unitaire hypercentralisé, où les directives du sommet s'imposeraient à tous, est-elle vraiment fondée ? Prendre la mesure de la transformation de l'État depuis l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, à la fin des années 1970, invite à en douter.

La rupture opérée à l'époque découle naturellement de la crise que traverse le pays alors que le modèle maoïste s'essouffle et que le niveau de vie stagne dans les campagnes. Mais, « les mauvaises performances du système économique chinois et la crise de confiance que provoque la Révolution culturelle à la fois chez les élites et dans la population ne suffisent pas à expliquer pourquoi

le pays s'est engagé dans un processus de réformes de marché », estime la chercheuse américaine Susan L. Shirk, qui pointe un « calcul politique » (5). Après la mort de Mao Zedong, en 1976, « la Chine se trouve en proie à une guerre de succession. Deng Xiaoping profite de la crise économique pour discréditer Hua Guofeng [le président du PCC, successeur désigné par Mao] et fragiliser les tsars du secteur industriel qui dominent la bureaucratie. (...) Le programme de réformes devient l'outil par lequel Deng s'engage dans la compétition avec Hua pour la succession à Mao ». Contre le bloc qui lui résiste, et qui plaide pour l'industrie lourde et la planification, Deng mise sur la décentralisation et les réformes de marché. La première lui permet de grignoter le pouvoir de l'État central en transférant une part croissante de ses prérogatives aux dirigeants politiques et aux cadres des provinces. Les secondes cimentent une coalition favorable à la « modernisation » en incitant les autorités locales à procéder à de juteuses expérimentations dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce international.

À mesure que les provinces prennent en charge le processus d'accumulation naissant, le gouvernement central voit ses missions réduites au pilotage macroéconomique : taux d'intérêt, taux de change... Si la planification demeure, elle s'opère dorénavant au niveau local, sans réelle coordination à l'échelon supérieur. Sur le plan national, le pays connaît alors « une compétition interne effrénée qui conduit (...) à la construction de capacités de production et d'infrastructures redondantes », analyse le sociologue Hung Ho-fung (6). « En 1997, relèvent les économistes Martin Hart-Landsberg et Paul Burkett, 20 des 30 provinces du pays souhaitent développer leur propre industrie automobile, de sorte que le pays affiche 122 lignes de production (...) dont 80 % produisent moins de 1 000 véhicules par an et seulement 6 plus de 50 000 (7). » Dans un tel contexte, la Chine abrite bientôt des systèmes économiques différents d'une province à l'autre. Celles de la côte déroulent le tapis rouge au capital étranger, dont



© LI CHANGLONG - GALERIE LOFT, PARIS

LI CHANGLONG. – « L'Entreprise de Xiao X en Afrique », 2009

l'influence pèse de façon croissante sur leurs politiques. Celles de l'intérieur se montrent plus soucieuses des entreprises locales, qu'elles entendent protéger de la concurrence (8).

La décentralisation a également lieu dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la justice et de la fiscalité. Outre qu'elles sont invitées à créer des zones économiques spéciales, les provinces obtiennent l'autorisation de piloter directement leurs relations économiques avec l'étranger. Elles créent leurs propres bureaux des affaires étrangères et s'élèvent au rang d'acteurs-clés dans les organes de coopération internationaux. Dans un ouvrage consacré à la critique de la lecture « unitaire » de l'État chinois (9), les chercheurs Lee Jones et

Shahar Hameiri montrent comment ces organes provinciaux s'engagent dans une forme de « paradiplomatie ». Laquelle les amène parfois à signer directement des accords avec des gouvernements étrangers. La province de Yunnan lance par exemple le Forum de coopération Bangladesh-Chine-Inde-Birmanie (BCIM), en 1999 ; avant que la province de Guangxi n'inaugure un dispositif similaire, bien que concurrent, en 2006 : le Forum de la coopération économique du golfe de Pan-Beibu. Les boussoles diplomatiques des provinces pointent toutefois vers leurs seuls intérêts économiques. Elles se soucient d'autant moins des objectifs généraux du ministère des affaires étrangères qu'elles jouissent du même rang hiérarchique. Or, soulignent Jones et Hameiri, « dans le système politique chinois, un département ne peut donner de directives à un autre que si ce dernier se trouve à un échelon inférieur ou sous son autorité directe ». Alors qu'avant 1979 le gouvernement central supervise l'ensemble du commerce extérieur et des investissements étrangers,

leur contrôle est largement décentralisé dès le début des années 1990.

Parallèlement à l'émancipation des provinces, le processus de réformes engagé par Deng « libère » les entreprises de leur pilotage par l'État, dans un vaste processus de privatisation : au sens juridique ou à travers la captation des « sociétés d'État » par les pouvoirs locaux. Dégagés de leurs obligations d'emploi à vie et de protection sociale de leurs employés, les acteurs économiques se voient confier une mission unique : générer les profits qui garantiront leur survie. Les entreprises les plus importantes, résultant parfois de la transformation d'anciens ministères, conservent leur place dans l'organigramme du pouvoir, et donc la capacité de défier les autorités centrales. Les autres profitent de la bienveillance des provinces dont elles émanent pour se développer. Le plus souvent dans le cadre d'une compétition qui les oppose avant tout à d'autres entreprises nationales.

## Frénésie de béton

ON est donc loin de l'image d'un Xi Jinping tout-puissant façonnant seul la stratégie géopolitique de son pays. En réalité, après des décennies de décentralisation, de fragmentation et d'internationalisation, les dirigeants chinois ne tiennent plus la barre seuls : « Ils utilisent divers mécanismes pour "orienter" les autres acteurs du parti-État dans les directions qu'ils ont identifiées », explique le chercheur Lee Jones. Mais avec des directives suffisamment floues pour offrir un espace d'interprétation, de négociation – bref, de dialogue – avec les étages subalternes. Ces derniers participent ainsi « à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques en influençant, en glosant et, plus rarement, en ignorant les directives centrales, et en injectant leurs propres intérêts et listes de priorités dans le processus » (10). Il

arrive même que les directives émanent d'une pression de la « base », comme ce fut le cas pour la célèbre stratégie d'expansion vers l'extérieur des entreprises chinoises (*Zou chūqū zhànlüè*) adoptée en 2000, qui transforma en consigne un phénomène déjà à l'œuvre depuis le début des années 1990.

On arguera sans doute qu'en 2013 M. Xi est justement élu dans l'optique de recentraliser le pouvoir. À l'époque, écrit Zhuoran Li, « de nombreux hauts dirigeants du PCC estiment que la présidence de Hu Jintao [2003-2013] a été caractérisée par le chaos et la prévarication (11) ». Ils souhaitent le remplacer par une personne au caractère trempé, capable d'inverser les logiques centrifuges qui fragilisent la Chine notamment en accroissant les inégalités.

Le Monde | L'OBSS | Courrier international

présentent

# LE SALON DE L'EXECUTIVE EDUCATION

**SAMEDI 23 MARS**  
Palais Brongniart, Paris  
10H30-17H

**OSEZ ACQUÉRIR DE NOUVELLES COMPÉTENCES AVEC LA FORMATION CONTINUE**

Conférences avec les journalistes du Monde • Rencontres avec les établissements les plus reconnus

INSCRIPTION GRATUITE [EXED.GROUPELEMONDE.FR](http://EXED.GROUPELEMONDE.FR)

(2) « China unveils action plan on Belt and Road Initiative », Xinhua, Pékin, 28 mars 2015.

(3) Brahma Chellaney, « China's debt-trap diplomacy », *The Strategist*, 24 janvier 2017, [www.aspi-strategist.org.au](http://www.aspi-strategist.org.au)

(4) Edward Luce, « China is right about US containment », *Financial Times*, Londres, 9 mars 2023.

(5) Susan L. Shirk, *The Political Logic of Economic Reform in China*, University of California Press, Berkeley, 1993.

(6) Hung Ho-fung, *The China Boom. Why China Will Not Rule the World*, Columbia University Press, New York, 2016, d'où sont tirées toutes les citations de cet auteur.

(7) Martin Hart-Landsberg et Paul Burkett, *China and Socialism. Market Reforms and Class Struggle*, Monthly Review Press, New York, 2005.

(8) Shahar Hameiri, Lee Jones et Yizheng Zou, « The development-insecurity nexus in China's near-abroad: Rethinking cross-border economic integration in an era of state transformation », *Journal of Contemporary Asia*, vol. 49, n° 3, Londres, 2019.

(9) Lee Jones et Shahar Hameiri, *Fractured China. How State Transformation is Shaping China's Rise*, Cambridge University Press, 2021, d'où sont tirées toutes les citations communes de ces deux auteurs.

(10) Lee Jones, « Theorizing foreign and security policy in an era of state transformation: A new framework and case study of China », *Journal of Global Security Studies*, vol. 4, n° 4, Oxford, octobre 2019.

(11) Zhuoran Li, « The power – and limits – of Xi Jinping », *The Diplomat*, Arlington, 18 novembre 2023.

## INTERNATIONAL

## la Chine

À n'en pas douter, le dirigeant a opéré ce que l'économiste Branko Milanović qualifie de « virage à gauche » : « *Expansion du rôle de l'État et du parti, restriction du pouvoir des capitalistes et maintien d'un niveau de croissance satisfaisant mais qui ne déstabilise pas la société* » (12). Cela ne signifie toutefois pas que M. Xi soit parvenu à transformer un parti-État composé d'environ 40 millions de cadres, dont 500 000 occupent des fonctions de direction... En 2023, par exemple, les gouvernements locaux réalisent toujours 85 % des dépenses de l'État chinois, « presque trois fois la moyenne affichée par les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques [OCDE] » (13). Dans l'incapacité de renverser la bureaucratie, M. Xi a, au contraire, dû s'appuyer sur elle. Le président chinois « n'a pas changé les règles du jeu », concluent Jones et Hameiri. Il a simplement mieux joué.

Ces circonstances invitent à lire la BRI autrement. Les nouvelles routes de la soie agglomèrent des dizaines d'initiatives préexistantes : au Kirghizstan, par exemple, huit des douze projets liés ont été signés avant 2015, date du lancement effectif de l'initiative (14). L'idée d'incorporer l'ensemble au sein

de villes gigantesques qui n'ont, à ce jour, pas vu le moindre habitant. Elle prépare également la crise actuelle du secteur immobilier... Alors que le taux de profit chute (de plus de 20 % en 2010 à 12,4 % en 2018) (16), les acteurs économiques chinois se mettent en quête de ce que le géographe David Harvey appelle une « solution spatiale » (*spatial fix*) : l'exportation de leurs capacités excédentaires en dehors du territoire national. La solution classique aux problèmes de ce type en régime capitaliste.

Loin de naître d'une « vision stratégique » trouvant mille et une traductions sur le terrain, la BRI résulte donc de la juxtaposition de projets dont la motivation première n'est pas diplomatique, mais économique. Là encore, c'est le processus observé depuis le début des années 1990 au niveau des acteurs économiques qui engendre la directive centrale, exposée en 2014 par M. He Yafei, alors vice-ministre des affaires étrangères : « *La surcapacité industrielle, accumulée depuis des années, est récemment devenue un problème majeur. (...) Si rien n'est fait, cette situation pourrait entraîner l'accumulation de créances douteuses pour les banques, nuire à l'écosystème économique et provoquer la faillite de pans entiers de l'industrie.* »

ment parce que « *les projets de la BRI reflètent davantage les priorités des élites locales que celles de la Chine* ». « *L'idée que la Chine poursuivrait une diplomatie visant à enserrer ses partenaires dans le piège de la dette (...) est exagérée* », poursuit l'hebdomadaire, qui souligne que « *les sociétés et banques chinoises doivent souvent renégocier des accords existants en termes moins favorables* » pour elles. Les effets positifs de la BRI pourraient donc s'avérer « *profonds et durables* » (18). Sur le plan diplomatique, le constat n'est pas anecdotique ; il ne change toutefois rien à la genèse du projet et à la nature stratégique de ses origines.

Solution spatiale à un problème de suraccumulation directement lié à l'insertion de la Chine dans le système économique international, la BRI signifierait donc moins la volonté de Pékin de renverser l'ordre mondial que... sa pleine soumission à ses règles. « *Plutôt que d'inaugurer un nouvel ordre mondial, écrit Hung, la Chine est, au mieux, une nouvelle puissance dans un ordre ancien.* »

Alors, pourquoi tant d'alarme côté américain ? Peut-être parce que l'ordre en question se compose à la fois d'une

C'est ainsi un conseiller à la sécurité nationale, M. Jake Sullivan, qui, le 27 avril 2023, éclaire le basculement de la politique économique américaine (19). L'heure est venue d'imaginer un « *nouveau consensus de Washington* », proclame-t-il, en référence au corpus d'idées qui avait incarné les recettes du capitalisme victorieux, à la suite de l'effondrement du bloc communiste. À l'époque, ledit « consensus » vise également à rallier un nombre toujours plus grand de pays à l'ordre international que les États-Unis sont en train de façonner. C'est la logique qui conduit le président William Clinton (1993-

2001) à plaider pour l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). « *Il s'agit de notre plus grande chance de favoriser un changement positif en Chine depuis les années 1970, quand le président [Richard] Nixon s'est rendu sur place, explique-t-il le 9 mars 2000 au Congrès américain, auquel il demande l'approbation de ce tournant géopolitique. En rejoignant l'OMC, la Chine n'accepte pas uniquement d'importer plus de nos produits ; elle accepte d'importer l'une des valeurs les plus chères à notre démocratie : la liberté économique.* »

## Décrire le réel ou le façonner ?

LES, depuis presque dix ans, la « liberté économique » a propulsé la Chine au rang de première puissance économique mondiale en parité de pouvoir d'achat – qui, selon la Central Intelligence Agency (CIA), « *constitue la meilleure façon d'appréhender l'économie et le bien-être dans différents pays* » (20). Quant au libre-échange, il a offert à Pékin la possibilité d'acquiescer – puis de développer – des technologies qui menacent désormais l'avance américaine. « *Nous avons pris conscience de nos efforts, implicites ou explicites, visant à transformer la République populaire de*

nomique et la sécurité nationale », M. Sullivan proclame désormais le contraire : « *Le monde a besoin d'un système économique international adapté (...) à notre sécurité nationale.* » En d'autres termes, changer l'architecture de l'ordre international afin de ne pas en modifier la hiérarchie.

Tous les discours politiques ne sont pas suivis d'effet. Les déclarations de M. Sullivan, elles, entrent en retourneement déjà à l'œuvre depuis l'élection de M. Trump à la présidence des États-Unis, en 2016. Après la mise sous cloche du partenariat transpacifique (TPP, 2017) et la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (Alena, 2020) par le président milliardaire, son successeur Joseph Biden a approfondi le virage protectionniste des États-Unis. Notamment dans les technologies de pointe : Chips and Science Act (9 août 2022), un programme d'environ 280 milliards de dollars visant à doper le secteur des semi-conducteurs aux États-Unis ; Inflation Reduction Act (16 août 2022), un plan d'environ 350 milliards de dollars pour la transition énergétique imposant aux entreprises candidates de localiser la majeure partie de leur production sur le territoire américain ; ou encore Outbound Investment Program (8 août 2023), un décret présidentiel interdisant les investissements américains en Chine (Hong-kong et Macao compris) dans des secteurs en rapport avec les activités militaires, de surveillance et de renseignement.

Il devient dès lors possible de relire le récit d'une « grande stratégie » chinoise visant à la domination du monde non pas comme une tentative de le remodeler. Identifier chez un adversaire en devenir des desseins menaçants permet en effet d'élaborer les siens. Comme s'y autorisait dans un livre paru en 2017 Graham Allison, membre du Council on Foreign Relations dont le président Biden estime qu'il est « *l'un des plus fins observateurs des relations internationales au monde* » (22) : « *L'armée américaine pourrait secrètement entraîner et soutenir des insurgés séparatistes, écrivait Allison. Des fissures existent déjà dans l'État chinois. Un effort subtil mais concentré (...) pourrait, avec le temps, compromettre le régime et encourager des mouvements d'indépendance à Taïwan, au Xinjiang, au Tibet et à Hongkong. En divisant la Chine et en laissant Pékin s'enliser dans le maintien de la stabilité intérieure* » (23).

Cette stratégie-là existe bien, au moins sur le papier. Mais qu'on se rassure : elle ne remet pas en cause l'ordre international puisqu'elle est américaine.

RENAUD LAMBERT.



LI CHANGLONG. – « Second Rôle », 2010

d'une plate-forme commune émerge a posteriori sous la forme d'un « projet-slogan » mal défini, mais dont ministères, provinces et entreprises s'emparent afin d'obtenir soutien politique et financements. C'est qu'à l'époque l'internationalisation des acteurs économiques chinois – importante dans la phase d'essor du secteur exportateur – s'accélère du fait d'une situation de surinvestissement.

À la suite de la crise financière mondiale de 2008, la Chine opère une gigantesque relance par l'investissement. « *De nombreux gouvernements locaux, inondés d'argent facile, ont alors consacré une large part de leurs nouveaux emprunts à la construction d'infrastructures et d'installations inutiles, susceptibles de doper le PIB [produit intérieur brut] régional mais sans perspective de rentabilité à long terme* », analyse Hung. D'où un constat, vertigineux : entre 2011 et 2013, la Chine a utilisé plus de ciment que les États-Unis tout au long du xx<sup>e</sup> siècle (15). Cette fièvre du béton émaille le territoire national

(...) Guidé par les principes énoncés lors du troisième plénum [du Comité central du PCC], le gouvernement chinois a proposé des lignes directrices pour la résolution [de ce problème]. Ce qui importe le plus, c'est de transformer ce défi en opportunité en « exportant » cette surcapacité sur la base de notre stratégie de développement à l'étranger et de notre politique étrangère (17). » Un an plus tard, le projet encore nébuleux de la BRI trouvait sa première définition officielle.

Naturellement, des investissements transfrontaliers d'une telle ampleur affectent les relations de la Chine avec ses partenaires : que les projets de la BRI naissent d'une exigence économique ne les prive pas d'impact en termes diplomatiques. Pékin ne peut l'ignorer. Comme l'observe *The Economist* au sujet de l'Asie du Sud-Est, les récipiendaires de déboursements chinois se montrent de plus en plus « confiants » : « *Loin de rejeter les nouvelles initiatives chinoises, comme certains Occidentaux l'espéraient* », ils continuent « *de les accueillir favorablement* » notam-

architecture et d'une hiérarchie. Si Pékin menace moins la première qu'on ne le craint à Washington, son poids ébranle mécaniquement la seconde. Or, entre hiérarchie et architecture, le cœur de Washington ne balance guère.

Après avoir largement profité de l'essor de la Chine, qui a enrichi leurs entreprises et financé leurs déficits, les États-Unis se demandent peut-être si la Chine n'est pas en train de devenir meilleure qu'eux au jeu du libre-échange. Un jeu dont ils avaient conçu les règles dans l'optique d'assurer leur suprématie. À commencer par l'injonction à la financiarisation et à l'ouverture des marchés. Puisqu'elles ne garantiraient plus l'hégémonie américaine, les prétendues « lois de l'économie » hier vantées par les économistes à gages, les think tanks et les médias dominants mériteraient d'être toiletées. Ou plutôt, soumises à un intérêt supérieur : celui de la « sécurité nationale ». En d'autres termes, l'exigence que les États-Unis demeurent au sommet de la hiérarchie mondiale.

Chine depuis plusieurs décennies n'ont pas été couronnés de succès », concédait M. Sullivan devant le Council on Foreign Relations le 30 janvier 2024 (21). L'urgence serait désormais de « *protéger nos technologies fondamentales* », tempête-t-il donc, quitte à recourir au protectionnisme. Si M. Clinton estimait en 2000 qu'il était faux de « *suggérer qu'il faut choisir entre la sécurité éco-*

(12) Branko Milanović, « Xi Jinping is not Mao reborn », 13 décembre 2023, <https://unherd.com>

(13) Rosella Cappella Zielinski et Samuel Gerstle, « Paying the defense bill : Financing American and Chinese geostrategic competition », *Texas National Security Review*, vol. 6, n° 2, The University of Texas, Austin, printemps 2023.

(14) Hidayatullah Kha, Md Nasrudin Md Akhri et Geetha Govindasamy, « Externalization of domestic economic constraints : China's spatial fix in Kyrgyzstan and Tajikistan », *International Journal of China Studies*, vol. 13, n° 2, Kuala Lumpur, décembre 2022.

(15) Ana Swanson, « How China used more cement in 3 years than the US did in the entire 20th century », *The Washington Post*, 24 mars 2015.

(16) Junfu Zhao, « The political economy of the US-China technology war », *Monthly Review*, vol. 73, n° 3, New York, juillet-août 2021.

(17) Cité par Hidayatullah Kha, Md Nasrudin Md Akhri et Geetha Govindasamy, *op. cit.*

(18) « South-East Asia learns how to deal with China », *The Economist*, Londres, 11 janvier 2024.

(19) « The Biden administration's international economic agenda : A conversation with national security advisor Jake Sullivan », *Brookings Institution*, Washington, DC, 27 avril 2023. Sauf mention contraire, toutes les citations de M. Sullivan sont tirées de ces discours.

(20) Cité par Graham Allison, *Destined for War. Can America and China Escape Thucydides's Trap?*, Scribner, Victoria (Australie), 2017.

(21) « Remarks and Q & A by national security advisor Jake Sullivan on the future of US-China relations », *Council on Foreign Relations*, Washington, DC, 30 janvier 2024.

(22) Citation figurant sur la couverture de l'édition de poche de l'ouvrage cité.

(23) Cité par Graham Allison, *Destined for War...*, *op. cit.*

# Daech redéploie sa toile

*D'attentats sporadiques en attaques sanglantes, l'Organisation de l'État islamique (OEI) prouve qu'elle existe encore malgré sa défaite de 2019 face à une coalition internationale. Profitant de situations économiques catastrophiques, de crises politiques ou de conflits locaux déjà existants, cette hydre multiforme contribue à faire du djihadisme une force majeure en plusieurs points du globe.*

PAR JEAN MICHEL MOREL \*

LE 3 janvier, l'Organisation de l'État islamique (OEI) – souvent désignée par l'acronyme « Daech » – revendiquait l'attentat perpétré à Kerman, dans le sud-est de l'Iran (cent trois morts), lors d'une cérémonie d'hommage à Ghassem Soleimani. Ce général iranien, commandant de la force Al-Qods du Corps des gardiens de la révolution, avait été tué en janvier 2020 par un drone américain. Chargé des opérations extérieures de la République islamique en Syrie et en Irak, il avait combattu les groupes armés sunnites aux côtés des troupes du président Bachar Al-Assad et des milices chiites irakiennes. Sur ses chaînes Telegram, l'OEI a précisé que cette action – la quatrième en Iran depuis 2017 – avait été conduite au milieu d'« un grand rassemblement d'apostats » – comprendre les chiites – et « en soutien aux musulmans, notamment en Palestine ».

L'organisation entendait par cette déclaration inscrire son action dans le contexte du massacre de la population palestinienne dans la bande de Gaza, même si elle considère que cette situation n'a rien de singulier et fait partie des multiples « plaies » – selon ses termes – du monde musulman. Mais le slogan de cette campagne de violences à l'encontre des chiites – « Et tuez-les partout où vous les trouvez » – rappelle que, dès ses débuts, l'OEI a privilégié la lutte contre les « apostats » plutôt que contre l'« entité sioniste », habituelle expression utilisée pour ne pas nommer, ou reconnaître, Israël.

En 2019, après la chute du « califat » proclamé durant l'été 2014, l'organisation s'est transformée en nébuleuse dont les foyers insurrectionnels bénéficient d'une large autonomie. En cinq années de guerre, Daech a été défaite par une coalition militaire de quatorze pays à laquelle il faut ajouter les Forces démocratiques syriennes (FDS) – alliance défensive contre les djihadistes en Syrie composée d'Arabes, de Kurdes et de Syriens –, sans oublier l'intervention discrète mais efficace de l'Iran. Mais cet échec n'a pas entamé sa capacité de résistance ou de nuisance. L'instabilité géopolitique, notamment au Proche-Orient, le dérèglement climatique, la précarité alimentaire, les pandémies, les crises locales, auxquelles s'ajoutent les incompétences de certains États ainsi que, dans de nombreux cas, les exactions de leurs forces de sécurité sont autant d'auxiliaires à sa prolifération et à sa résistance.

Lorsque Abou Al-Hussein Al-Husseini Al-Qouraihi a été tué le 3 août 2023, à l'occasion d'un accrochage avec les rebelles syriens de Hayat Tahrir Al-Cham dans la région d'Idlib, l'organisation a immédiatement nommé comme sixième chef et cinquième « calife » Abou Hafis Al-Hachemi Al-Qouraihi. Ce patronyme fait référence à Qouraihi, la tribu mecquoise dont était issu le prophète Muhammad.

## Implantation en Libye

DAECH prospère aussi là où des conflits antérieurs ont éclaté entre les autorités centrales et des populations maltraitées. Dans le nord du Sinaï égyptien, dans un contexte de sous-développement générateur de chômage et de grande pauvreté, des Bédouins lancés dans des activités criminelles

Moins médiatisée, la menace constituée par l'OEI n'a pas disparu. En décembre, intervenant dans neuf villes dont Istanbul et Ankara, les forces de sécurité et les services de renseignement turcs ont arrêté trente-deux personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation et de préparer des attentats contre des synagogues, des églises et l'ambassade d'Irak. En Syrie, des groupes de djihadistes se sont réfugiés dans la Badia, un vaste désert au centre du pays. Depuis ce sanctuaire, en moto ou en pick-up équipés de mitrailleuses lourdes, ils mènent régulièrement des raids éclair contre les tribus bédouines. Au printemps 2023, afin de s'emparer de leur récolte, ils ont tué plus de cent cinquante cueilleurs de truffes des sables, un champignon très recherché pour sa saveur et sa valeur marchande. Qualifiés souvent de *takfiri* (« excommunicateurs ») par nombre de musulmans qui les combattent, ces djihadistes ont réservé le même sort à des bergers, dérobant leurs troupeaux.

L'armée du régime de M. Al-Assad n'est pas épargnée par des attaques régulières, l'OEI a en effet mené vingt-quatre offensives contre les FDS dans les provinces de Deir Ez-Zor, Hassaké, Rakka et Alep. Les djihadistes sont aussi responsables de multiples tentatives d'évasion des détenus issus de leurs rangs. Nombre d'entre eux sont des ressortissants étrangers que leurs États refusent de rapatrier.

On constate aussi le retour de l'organisation en Irak. Dévasté par l'invasion américaine de 2003, le pays est en proie à une instabilité institutionnelle et à des tensions communautaires et confessionnelles permanentes. Les milices chiites, dont certaines sont soutenues et entraînées par les pasdarans iraniens, ont leurs propres objectifs (1). Les deux grands partis kurdes du Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) autonome, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), en situation de belligérance larvée, ont chacun leur armée de *peshmergas*. Ces divisions, auxquelles il faut ajouter la corruption endémique des élites, ne permettent pas au gouvernement de Bagdad de lutter efficacement contre les islamistes, qui entretiennent des guérillas de basse intensité, s'en prenant aux forces de sécurité, aux civils ou aux infrastructures, particulièrement dans la région de Kirkouk (2).

(contrebande d'armes et de drogues, enlèvement de migrants érythréens ou soudanais qui cherchent à atteindre Israël) ont rejoint les rangs djihadistes. Certes, la péninsule ne connaît plus l'effervescence des années 2014-2018, et cela du fait de l'intervention de l'armée égyptienne qui, malgré ses tâtonnements stratégiques, a pu compter sur le ralliement des grands clans tribaux bédouins et la coopération mili-

taire avec Israël, sans oublier la répression exercée par le Hamas contre les cellules djihadistes. Mais la situation est loin d'être stabilisée. D'autant que, comme le révèle un rapport de Human Rights Watch, « au lieu de protéger les habitants du Sinaï lors de leurs affrontements avec les miliciens, les forces de sécurité égyptiennes ont fait preuve du plus grand mépris envers la vie des habitants, transformant leur vie quotidienne en un cauchemar d'abus ininterrompus (3) ». Des comportements qui aggravent la défiance envers le gouvernement et cautionnent la propagande terroriste.

L'OEI tire aussi parti des antagonismes internes. En Libye par exemple, où, profitant du chaos déclenché par l'intervention militaire conduite sous l'égide des Nations unies en mars 2011, des membres de l'organisation étaient parvenus à s'emparer de la ville de Syrte et ses alentours, le long de la côte méditerranéenne. Ils en furent expulsés en raison de la tyrannie religieuse qu'ils imposaient à la population mais sont désormais établis en Cyrénaïque,

les pêcheurs nigériens et procède à des razzias dans le nord du Cameroun, pillant les habitations, raflant le bétail et semant la terreur. En réaction, dès 2015, l'Union africaine a créé la Force multinationale mixte (FMM), composée de troupes du Bénin, du Cameroun, du

Niger, du Nigeria et du Tchad. L'organisation Human Rights Watch a néanmoins constaté que, lors de ses interventions dans le bassin du lac Tchad, cette force avait procédé à des exécutions sommaires, des arrestations arbitraires, et qu'elle pratiquait la torture de façon systématique (5).

## Progression en Asie

TOUJOURS en Afrique, l'OEI fait du Sahel un grand terrain de manœuvres. Après avoir pris l'ascendant sur les groupes armés liés à Al-Qaida, l'organisation, sous l'appellation d'État islamique au Grand Sahara (EIGS), a aussi développé ses activités meurtrières et de brigandage aux confins du Mali, du Burkina Faso et du Niger, dans la région dite « des trois frontières ». Daech profite des turbulences régionales. La multiplication de coups d'État provoque le départ des troupes françaises face aux exigences de nouvelles autorités, soutenues par une majorité des habitants. Le 16 juin 2023, à la demande

Pour autant, dans ce pays tenu à bout de bras par des dotations onusiennes, où le revenu par habitant est l'un des plus faibles du monde, un effondrement social et sécuritaire dont ils tireraient bénéfice n'est pas à exclure.

Au Yémen, l'OEI et Al-Qaida dans la péninsule arabique (AQPA) s'affrontent le long de la côte de la mer d'Oman et au nord du pays. Après huit ans de conflit, une situation de « ni paix ni guerre » s'est installée dans le pays et de difficiles négociations ont été engagées entre la coalition (menée par l'Arabie saoudite) en appui au chef de l'État et la rébellion houthiste soutenue par l'Iran (lire l'article page suivante). La présence de ces deux factions résolues à continuer à en découdre bloque toute possibilité que l'ancienne « Arabie heureuse » retrouve la paix et la sécurité.

Cherchant à poursuivre sa progression vers l'est, l'organisation a tenté d'installer des guérillas dans les ex-républiques soviétiques d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan). En butte à des régimes à poigne ainsi qu'à la Chine et à la Russie, décidées à ce que les islamistes ne franchissent pas leurs frontières, elle a échoué et s'en est donc tenue à des campagnes de recrutement. Après lui avoir fait allégeance, le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) s'est ainsi mué en centre de recrutement pour volontaires ouïgours, tchéchènes, ouzbeks, tadjiks, kirghizes, kazakhs et turkmènes. En 2017, ils constituaient les plus importants bataillons du « califat » syro-irakien. Deux ans après, sa chute en a contraint certains à se réfugier dans la poche rebelle d'Idlib en Syrie, d'autres sont partis combattre en Afghanistan.

L'OEI a aussi tenté de s'implanter dans le Sud-Est asiatique. Aux Philippines, dans l'île de Mindanao, une minorité musulmane lutte depuis longtemps pour ravir le pouvoir à la majorité chrétienne. En 2017, après avoir absorbé ses guérilleros, l'organisation a brièvement pris le contrôle de Marawi, la plus grande ville musulmane de l'archipel. Les forces armées nationales l'en ont délogée, l'obligeant à se replier près du lac, au sud de la ville. Enfin, en Europe, le dernier attentat d'envergure commis par Daech a eu lieu à Vienne en 2020 (quatre morts et vingt-trois blessés). Depuis, des « loups solitaires » ont continué à s'en réclamer sans que l'organisation ne soit à l'origine de leurs actes.

Ce n'est qu'après coup qu'elle publie des communiqués revendiquant ce terrorisme individuel.

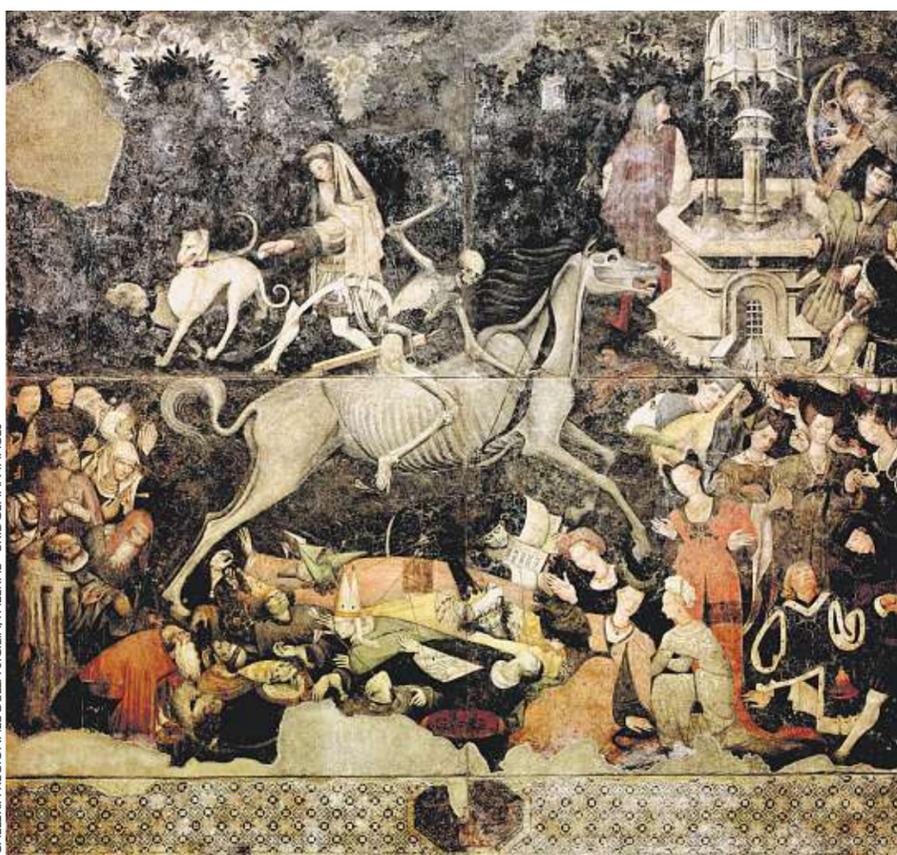
(1) Lire Adel Bakawan, « L'emprise croissante des milices en Irak », *Le Monde diplomatique*, octobre 2023.

(2) Lire Laurent Perpigna Iban, « En Irak, le retour de Daech », *Le Monde diplomatique*, décembre 2021.

(3) « "Si vous craignez pour vos vies, quittez le Sinaï !" Exactions des forces de sécurité égyptiennes et d'un groupe affilié à l'État islamique au Sinaï Nord. Résumé et recommandations », Human Rights Watch, mai 2019, www.hrw.org

(4) « Cultures Monde », France Culture, 12 décembre 2023.

(5) Human Rights Watch, « Cameroun : les attaques de Boko Haram s'intensifient dans la région de l'Extrême-Nord », 5 avril 2021, www.hrw.org



ANONYME. – « Le Triomphe de la mort », xv<sup>e</sup> siècle

près de la frontière tchadienne, où ils se heurtent à l'Armée nationale libyenne (ANL) du maréchal Khalifa Haftar, l'un des protagonistes de la guerre civile. L'organisation s'implante aussi en Afrique centrale et de l'Est. Elle lorgne la République démocratique du Congo (RDC), dont la partie orientale est embrasée par les combats entre l'armée de Kinshasa et différentes milices dont les Forces démocratiques alliées (AFD), une coalition de groupes armés ougandais qui mène, selon l'expression de plusieurs observateurs, « un *djihad du fond de la jungle* (4) ». Au Mozambique, dans la province de Cabo Delgado, l'absence de retombées financières générées par les exploitations gazières a été à la source d'une insurrection populaire soutenue par le mouvement Al-Chebab (« les jeunes » en arabe). Pour fédérer ces groupes, l'OEI a fondé l'Islamic State Central Africa Province (Iscap) et recrute aussi des ressortissants du Burundi, de la Tanzanie ou du Kenya.

Au nord-est du Nigeria – pays où la moitié de la population survit avec 2 dollars par jour –, l'organisation a recouru, sous le nom d'Israp (acronyme d'Islamic State West Africa Province), à des bandes de marginaux pour affirmer sa présence. Sévissent aussi deux branches antagonistes de l'organisation djihadiste Boko Haram, l'une ayant confirmé son affiliation à l'OEI, l'autre s'étant retirée sur les rives du lac Tchad, où elle rackette

UNE TRENTAINE DE NAVIRES ATTAQUÉS AU LARGE DU YÉMEN

# Les houthistes défient Washington

Le soutien américain à Israël dans sa guerre à Gaza depuis le 7 octobre a poussé les rebelles houthistes à accentuer leurs attaques contre les navires de transport et les tankers au large des côtes yéménites. En réponse, les États-Unis tentent péniblement de fédérer une coalition internationale pour protéger le trafic maritime et sécuriser l'accès à la mer Rouge ainsi qu'au canal de Suez.

PAR TRISTAN COLOMA \*

DEPUIS le début de l'intervention militaire d'Israël à Gaza en représailles à l'attaque sanglante du Hamas, le 7 octobre 2023, les houthistes yéménites – qui appartiennent au zaydisme, l'un des trois principaux courants du chiisme – intensifient leurs actions de déstabilisation du trafic maritime dans le détroit de Bab Al-Mandeb. D'une longueur de 193 kilomètres pour 32 kilomètres de large, ce passage, qui signifie en arabe « porte des lamentations », sépare la péninsule arabique de la Corne de l'Afrique et donne accès au canal de Suez. Les rebelles lancent des drones munis de charges explosives ou des missiles contre des navires de fret ou des tankers et organisent parfois des actions hélicoptérées afin d'en prendre le contrôle. « Pour accomplir notre devoir religieux, moral et humanitaire en soutien à ceux qui ont été lésés en Palestine et à Gaza », justifie M. Yahya Sarre, l'un des porte-parole des houthistes.

Entre le 19 novembre et la mi-février, on dénombrait plus de 30 attaques contre des transporteurs (1). Sans se concerter, ni se coordonner, plusieurs d'entre eux ont décidé, mi-décembre, de dérouter leur flotte en lui imposant de contourner l'Afrique via le cap de Bonne-Espérance. De quoi bouleverser le commerce mondial. Selon le Kiel Institute for the World Economy (IfW Kiel), seuls 200 000 conteneurs transitent actuellement par la mer Rouge, contre 500 000 avant le début des attaques (2). Carrefour majeur du transport mondial de marchandises avec 12 % du commerce international – dont 30 % de l'ensemble des mouvements de conteneurs –, ce détroit est aussi crucial pour les hydrocarbures, en particulier le pétrole et le gaz naturel liquéfié (GNL). Entre 4 et 8 % des cargaisons mondiales de GNL transitent en moyenne chaque année par le canal de Suez tandis que quelque 8 millions de barils de pétrole empruntent la mer Rouge quotidiennement. Si le détroit de Bab Al-Mandeb est un lieu-clé de l'économie mondiale, il en est aussi le talon d'Achille.

## Flotte européenne

AINSI les rebelles qui ont pris le contrôle de Sanaa en septembre 2014 en délogant le gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi n'ont pas attendu la guerre à Gaza pour déstabiliser la région. À Sanaa, leurs chefs décident de leurs actions en bonne intelligence avec les dirigeants de la République islamique d'Iran et des représentants du Hezbollah libanais. Téhéran a rejeté les accusations des États-Unis sur son implication dans les attaques en mer Rouge (23 décembre). « L'axe de la résistance dispose de ses propres forces et agit en fonction de ses propres décisions et capacités (4) », a déclaré le 23 décembre le vice-ministre des affaires étrangères iranien, M. Ali Bagheri.

Au cours de la dernière décennie, les houthistes ont constitué un atout pour l'Iran dans sa rivalité avec l'Arabie saoudite. C'est dans ce cadre qu'ils ont ciblé deux installations pétrolières du géant saoudien Aramco en septembre 2019, à Abqaiq et à Khurais. La guerre israélienne offre donc l'opportunité à Téhéran d'étendre, par houthistes interposés, son influence à la mer Rouge.

« Les houthistes ont été entraînés et armés par les pasdarans iraniens à partir de 2010, nous confie une source proche des renseignements des Émirats arabes unis,

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la protection de la navigation dans le golfe d'Aden contre la menace terroriste et les actes de piraterie s'est organisée dans un premier temps avec l'embarquement de gardes privés sur les navires commerciaux. Jusqu'à ce que, finalement, en 2008, la résolution 1816 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) ouvre la voie à l'intervention des États dans les eaux territoriales somaliennes afin de lutter contre les pirates. La mission européenne « Atalante » est alors lancée fin 2008, et participe à la surveillance maritime et aérienne du golfe depuis Djibouti. Mais les moyens sont maigres puisque, « actuellement, elle ne dispose dans les faits que de deux navires et deux avions pour sillonner une très vaste superficie maritime », révèle un expert ayant conduit une étude sur la mission. Formée en avril 2022, la Combined Task Force 153 (CTF-153), placée sous commandement américain et basée à Bahreïn, n'a pas été dotée de forces supplémentaires pour remplir son mandat de sécurisation des eaux allant de l'Égypte et de l'Arabie saoudite à Oman. Dirigeant cette force maritime, le vice-amiral Charles « Brad » Cooper reconnaît qu'elle n'avait pas vocation à augmenter « la présence de navires et d'avions dans la mer Rouge et le golfe d'Aden, mais à rendre la flotte [existante] plus efficace (3) ». À en croire une source collaborant avec « Atalante », l'absence d'échange d'informations entre acteurs concernés nuirait pourtant à cette efficacité. Certes, il y a bien eu un cadre de coopération entre Européens et Américains appelé le « Shade Forum », associant l'industrie du transport maritime, qui traite de la piraterie et de toutes les menaces à la sécurité maritime, mais dans les faits une rivalité entre forces militaires a constitué un frein rédhibitoire à toute collaboration. Et l'initiative a fini par être abandonnée.

pays hostile à la rébellion. Ils ont tenu tête à la coalition saoudo-émirat qui les combattait, ainsi qu'à l'armée régulière yéménite. Ces montagnards du nord-ouest du pays se sont reconvertis en marins pour assurer leur indépendance financière, et donc leur capacité de nuisances. Leurs trafics divers, d'armes, de drogues, de minerais, de charbon et bien évidemment d'êtres humains dans toute la péninsule arabique et la Corne de l'Afrique ont permis une autonomisation vis-à-vis de l'Iran. »

Si, depuis le début de la guerre à Gaza, les houthistes ont procédé au lancement d'une centaine de drones et de missiles balistiques vers Israël, selon les déclarations de l'armée israélienne, de nombreuses alertes avaient été précédemment lancées à leur encontre. Dans son rapport de février 2023, le groupe d'experts mandaté par le Conseil de sécurité de l'ONU pour le Yémen réclamait le maintien des sanctions à l'égard des rebelles. Le 28 février 2022, soit un an plus tôt, le Conseil de sécurité avait aussi adopté une résolution dans laquelle il condamnait, dans les termes les plus fermes, les attaques répétées perpétrées contre l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Sans minimiser l'importance que les houthistes accordent aux Palestiniens, leurs attaques contre les navires marchands s'inscrivent dans le cadre des



tractations en vue d'un accord de paix entre eux et le gouvernement yéménite sous le patronage de l'Arabie saoudite. En accédant à une reconnaissance internationale de facto, les rebelles s'affichent comme la seule voix légitime du peuple yéménite aux yeux des acteurs étrangers. Le 23 décembre, M. Hans Grundberg, l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, annonçait que gouvernement et houthistes s'étaient accordés sur un futur processus de paix. Pourtant, les rebelles continuent à menacer les navires empruntant le détroit de Bab Al-Mandeb. Une persistance qui démontre qu'aucun des protagonistes ne croit à l'accord signé. Selon Thomas Juneau, professeur associé à l'université d'Ottawa, les derniers pourparlers tendent plutôt à entériner l'échec de la guerre déclenchée par Riyad et ses alliés en 2015 contre les houthistes et à ouvrir la voie à un retrait saoudien du Yémen (5).

Moins soumis à la pression saoudienne, les houthistes considèrent d'un bon œil les difficultés rencontrées par les États-Unis pour constituer la force maritime internationale Prosperity Guardian. Annoncée le 18 décembre, cette alliance est censée lutter contre les attaques houthistes dans la mer Rouge. Les certains pays que les Américains avaient présentés comme membres du dispositif refusent de participer sous le commandement de Washington. Un communiqué du ministère des armées publié le 19 décembre 2023 précisait ainsi que la frégate française *Languedoc* resterait sous « commandement national » pour garantir sa liberté d'action. L'Italie en a fait de même, elle qui dispose également d'une frégate dans la zone. L'Espagne, après avoir accepté, a finalement décidé qu'elle ne participerait qu'à une opération sous mandat de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou de l'Union européenne. Cette dernière a lancé le 19 février une « opération de sécurité maritime » baptisée Euna-vfor-Aspides pour jouer un rôle « dissuasif et défensif » aux côtés – et non sous le commandement – de Prosperity Guardian. Quant à l'Australie, pourtant fidèle alliée de Washington, elle a décliné la demande américaine de déployer un navire de guerre. New Delhi a dépêché en mer Rouge un bâtiment de sa flotte dans l'objectif de sécuriser les cargos battant pavillon indien tout en préférant faire cavalier seul. Fidèle à sa ligne de conduite des « trois non » dans le rapport conflictuel qui l'oppose à Washington (pas de coopération, pas de soutien et pas de confrontation), la Chine ne s'associera pas à Prosperity Guardian. Les houthistes ont d'ailleurs déclaré que ni les navires chinois, ni les navires russes ne seraient pris pour cibles, à la condition qu'ils n'aient pas de liens commerciaux avec les Israéliens.

En pratique, les Américains ne pourront donc compter que sur un destroyer britannique et une frégate grecque. Car même au niveau régional, c'est un camouflet. Ni l'Égypte ni l'Arabie saoudite n'ont daigné participer à

cette opération. Seul Bahreïn, siège de la V<sup>e</sup> flotte américaine, est intégré dans cette alliance. Selon un diplomate d'une monarchie du Golfe, « le président iranien Ebrahim Raïssi a conclu fin octobre avec le prince héritier Mohammed Ben Salman une entente secrète : un engagement de non-agression de la part des houthistes en contrepartie de la non-participation de Riyad à la coalition navale américaine ». Les autorités djiboutiennes ont, elles, refusé que les Américains fassent accoster leurs forces maritimes en opération contre les houthistes au port de Djibouti, de même qu'elles leur ont interdit d'organiser des frappes aériennes contre des cibles yéménites depuis l'aéroport djiboutien utilisé par l'armée américaine.

Aussi, les États-Unis ont redéployé leur marine, précédemment positionnée au large d'Israël, dans le détroit de Bab Al-Mandeb. Et le 31 décembre, un cap dans leur engagement face aux houthistes a été franchi puisque, visés par leurs tirs, des hélicoptères américains « ont riposté en état de légitime défense, coulant trois des quatre petits navires, et tuant les équipages », comme l'a indiqué le commandement central des forces américaines (Centcom) au Proche-Orient dans un communiqué. Washington souhaiterait qu'Israël et les Émirats arabes unis s'impliquent à ses côtés. Le premier dispose d'une base dans la région érythréenne d'Assab tandis que les seconds ont obtenu l'accord des autorités érythréennes pour installer des équipements militaires fournis par Israël sur l'île de Dahlak Kebir. Mais jusqu'à présent, ni Tel-Aviv ni Abou Dabi n'ont répondu favorablement à la demande américaine.

L'escalade dans le conflit continue, Washington ayant répliqué par une démonstration de force contre les attaques houthistes. Depuis le 12 janvier, Sanaa, Hajjah, Dhamar, Al-Baida, Taéz et Hodeïdah ont été les principales villes yéménites visées par des bombardements américano-britanniques. Ces opérations ont soulevé une vague d'indignation dans le monde arabo-musulman jusqu'à la Turquie, qui est un membre de l'OTAN. Le président Recep Tayyip Erdoğan a dénoncé « l'utilisation disproportionnée de la force contre les rebelles houthistes », déclarant solennellement que « les États-Unis et le Royaume-Uni tentent de transformer la mer Rouge en mer de sang » (6).

Autre signe d'escalade : dès le 25 décembre, les houthistes ont annoncé des représailles possibles contre Prosperity Guardian en déclarant que « les câbles Internet mondiaux qui traversent le détroit de Bab Al-Mandeb sont sous [leur] contrôle ». Ces infrastructures reliant l'Europe, l'Afrique et l'Asie traversent l'Égypte puis la mer Rouge jusqu'au détroit de Bab Al-Mandeb. La quinzaine d'entre eux qui passe par la mer Rouge traite entre 17 % et 30 % du trafic Internet mondial. En 2016, un navire câblé avait déjà été attaqué par des pirates en mer Rouge en pleine opération de pose d'une installation sous-marine. En 2005, l'International Cable Protection Committee (ICPC) évaluait à 1,5 million de dollars par heure l'impact financier d'une coupure du réseau sous-marin (7). Aujourd'hui, l'ampleur du phénomène serait démultipliée.

Alors que Washington et Londres peinent à rallier d'autres capitales sous leur bannière, les houthistes ont d'ores et déjà engrangé des succès. Ils ont conforté leur renommée internationale, et remportent l'assentiment, fût-il discret, d'une grande partie des pays de la Ligue arabe. Alors même que leur exercice du pouvoir provoquait des contestations véhémentes et répétées de la part de la population, leurs positions anti-israélienne et anti-américaine ont déclenché la ferveur des Yéménites. Adopter la position de David contre Goliath a ainsi fait entrer les rebelles dans une période de grâce...

- (1) « Red Sea attacks. How Houthi militants in Yemen are attacking ships in one of the world's busiest maritime trade routes », Reuters, 2 février 2024.
- (2) « Cargo volume in the Red Sea collapses », IfW Kiel, 11 janvier 2024, www.ifw-kiel.de
- (3) « Combined Maritime Forces establishes new naval group to patrol Red Sea region », Defense News, 13 avril 2022, www.defensenews.com
- (4) « Iran denies helping Houthi plan attacks on Israel-linked ships », Reuters, 23 décembre 2023.
- (5) Jennifer Holleis, « Yemen's peace plan boosts Houthi's regional influence », Deutsche Welle, 29 décembre 2023, www.dw.com
- (6) « Erdogan accuses US, Britain of trying to turn Red Sea into "sea of blood" », Reuters, 12 janvier 2024.
- (7) Cité par Camille Morel, « Les câbles sous-marins : un bien commun mondial ? », *Études*, n° 2017/3, Paris, mars 2017.

**IRIS SUP**  
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
EN RELATIONS INTERNATIONALES

**TITRES DE NIVEAU 7 RECONNUS PAR L'ÉTAT, ENREGISTRÉS AU RNCP**  
(arrêté du 23-02-17 paru au JO du 03-03-17)

**DIPLOMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE**

**Titre Analytique en stratégie internationale**

- parcours **Géopolitique et prospective**
- parcours **Défense, sécurité et gestion de crise**
- parcours **Géoéconomie, gestion des risques et RSE**

**Titre Manager des programmes internationaux - Humanitaire et Développement**

- parcours **Stratégique**
- parcours **Opérationnel**
- parcours **Plaidoyer et communication d'influence**

**+33 (0)1 53 27 60 74 • formations@iris-france.org**

**L'ÉCOLE DE L'IRIS**  
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES  
Établissement privé d'enseignement supérieur technique  
enregistré auprès du rectorat de Paris  
2 bis rue Marcouer, 75011 PARIS - FRANCE

**iris-sup.org**

f x i y t n

# Soudan, de la transition

*Massacres, tortures, viols, pillages... Depuis le 15 avril 2023, la guerre civile soudanaise aurait causé près de vingt mille morts et plus de sept millions de déplacés. L'état d'urgence alimentaire a été décrété au Tchad voisin, où se sont réfugiés plusieurs centaines de milliers de civils. Alimenté par un trafic d'armes international, le conflit s'inscrit dans l'histoire tourmentée du pays.*

PAR GÉRARD PRUNIER \*

QUAND, le 15 avril 2023, d'intenses combats éclatent à Khartoum entre les forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR), une milice auxiliaire paramilitaire, les médias n'avancent qu'une seule explication : les ambitions rivales de deux « chefs de guerre », les généraux Abdel Fatah Al-Bourhane et Mohamed Hamdan Daglo, dit « Hemetti » (« mon protecteur » en arabe soudanais), respectivement président et vice-président du Conseil de souveraineté, la junte qui dirige alors le pays. En réalité, ce conflit plonge ses racines dans l'histoire longue de la sous-région ainsi que dans l'interminable crise économique et sociale qui ravage le Soudan. Les combats ont décuplé en nombre et en violence, alimentés par l'importation massive d'armes, notamment des Émirats arabes unis pour les FSR et de l'Égypte pour les FAS. On dénombre aujourd'hui plus de sept millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées à l'étranger, notamment en Égypte et au Tchad ; le gouvernement, exilé à Port-Soudan, a perdu le contrôle de la moitié du territoire.

Les tentatives de conciliation effectuées par les Nations unies et l'Union africaine ont échoué. Sous l'impulsion des États-Unis et de l'Arabie saoudite, les pourparlers de Djeddah, entamés en mai 2023, n'ont abouti qu'à des cessez-le-feu immédiatement violés et se concentrent désormais sur l'acheminement de l'aide humanitaire, abandonnant le terrain politique et militaire. Après la chute des capitales régionales du Darfour, Nyala, El-Gueneïna et Zalingei, des combats intenses se poursuivent à Al-Fachir. Le maintien du contrôle de l'armée ou l'occupation éventuelle de la ville (qui abrite environ 1 million d'habitants et accueille tant bien que mal 300 000 réfugiés) par les FSR marquerait un tournant de la guerre.

## Un pays fragmenté

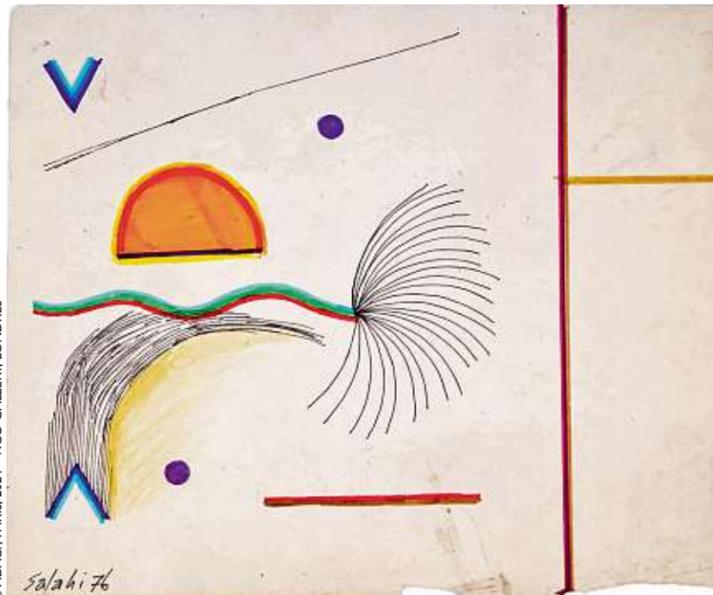
Cette crise sanglante vient de loin. Les États africains sont des produits artificiels de la division coloniale (1), à l'exception de l'Éthiopie, jamais colonisée malgré une brève occupation italienne de 1936 à 1941, et du Soudan, né de la conquête en 1821 d'une partie du Beled As-Sudan, le « pays des

Noirs » en arabe, par l'Égypte khédivale, portion semi-autonome de l'Empire ottoman. L'expédition du pacha Méhémet Ali visait alors à se procurer des soldats-esclaves noirs et de l'or. Le territoire ainsi conquis fut grossièrement réparti entre une sorte de colonie « à la turque » – c'est-à-dire peu organisée et prédatrice – et des périphéries conçues comme des zones de pillages institutionnels semi-contrôlés. Dans le reste du continent, la colonisation a rassemblé des espaces disparates forcés de fonctionner ensemble malgré de nombreux phénomènes irrédentistes aux frontières. Le Soudan, lui, est demeuré un collage : le conflit entre le Nord et le Sud aurait fait de 500 000 à 1 million de morts entre 1955 et 2005. Le Darfour, complètement négligé par Khartoum, est resté une colonie dans la colonie.

## Une milice institutionnalisée

Cette disparité est à l'origine des affrontements qui déchirent aujourd'hui le Soudan. Pour le comprendre, un retour à 2011 s'impose. La sécession du sud du pays et l'essor de mouvements de guérilla au sein même des populations musulmanes du Nord fragilisent alors l'autorité du président Omar Al-Bachir, au pouvoir depuis le coup d'État du 30 juin 1989. Rongé par la corruption et de plus en plus impopulaire, le régime islamiste ne tient plus qu'à un fil, grâce à l'appui distant de l'Iran et au vague soutien saoudien. Aux abois, poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) dès 2009 pour génocide au Darfour (2), M. Al-Bachir procède en 2013 à une sorte de rationalisation organisationnelle d'un phénomène de guerre civile larvée. Parant au plus pressé, il prend une décision lourde de conséquences : institutionnaliser la milice *janjawid*, levée chez les Arabes Rizeyqat.

Une précision est nécessaire. Le terme « arabe » possède au Soudan un sens plus culturel qu'ethnique. Si une famille n'utilise pas de *rottana* (dialecte tribal) et parle arabe à la maison, elle est « arabe ». Les Rizeyqat avaient constitué une force militaire au service du pouvoir arabe fondamentaliste alors qu'ils n'étaient ni l'un ni l'autre. Il s'agissait en fait d'une troupe coloniale (interne) au service de l'hégémonie territoriale de Khartoum sur l'ensemble du pays. Le régime envoya



IBRAHIM EL SALAHI. – Sans titre, 1976

ensuite la *janjawid* se battre au Yémen pour le compte des Saoudiens – qui versaient d'alléchantes soldes aux combattants – puis les lança dans la répression de la guérilla du Mouvement populaire de libération du Soudan nord (MPLS/Nord), d'abord au Darfour puis un peu partout au Soudan.

## Fractions alliées mais rivales

M. Al-Bachir est finalement renversé le 11 avril 2019 par un coup d'État organisé conjointement par les FAS et les FSR avec l'appui massif d'une population avide de libertés qui avait enchaîné les manifestations pacifiques, bravant une répression brutale responsable de la mort de plusieurs centaines de personnes. Mais les putschistes ne sont que des alliés de circonstance. L'effectif des FAS est essentiellement arabe et issu de la population de la vallée du Nil (Awlad El-Bahar) tandis que les FSR sont constituées de Rizeyqat. Le chef des FSR, Hemetti, est vu comme un « Arabe » au Darfour mais comme un sujet colonial à Khartoum. Dès le lendemain du coup d'État, les tensions étaient perceptibles entre les deux composantes, qui tentaient de récupérer le mouvement démocratique en prétendant chacune incarner une légitimité populaire antidictatoriale sans y parvenir.

FAS et FSR cohabitent néanmoins jusqu'à exécuter en commun un nouveau coup d'État, le 25 octobre 2021, destiné à renforcer leur contrôle politique et à mettre fin aux protestations dans la rue. À la tête du Conseil de souveraineté, les deux mouvements éliminent alors les autorités civiles de transition, procèdent à des arrestations massives parmi les acteurs du mouvement démocratique qui avait contribué au renversement de M. Al-Bachir. Toutes les enquêtes lancées sur les crimes de la dictature militaro-islamiste sont enterrées et les fonctionnaires du régime déchu, libérés. Les putschistes promettent des élections pour juillet 2023. Mais les syndicats et les associations professionnelles sont dissous et six ambassadeurs soudanais à l'étranger révoqués. Le premier ministre de transition, M. Abdallah Hamdok, est forcé à l'exil.

## Quitus des grandes puissances

En janvier 2022, Washington envoie symboliquement M<sup>me</sup> Mary Catherine Phee, sous-secrétaire d'État aux affaires africaines, échanger des propos superficiels avec les putschistes, adoubant ainsi leur coup d'État. Soixante-quatre manifestants désarmés avaient pourtant été tués depuis le 21 octobre et un soixante-cinquième fut assassiné à son tour pendant la visite de la délégation américaine. Le 24 février 2022, Hemetti, inquiet des éventuelles conséquences de l'invasion de l'Ukraine sur la poursuite des ventes d'or à la Russie, se rend à Moscou, d'où il serait revenu rassuré. Les livraisons sont en fait organisées par un

Les tentatives de dialogue interne échouent les unes après les autres. En juin 2020, l'ONU avait créé la Mission intégrée pour l'assistance à la transition au Soudan (Minuats) afin d'accompagner le pays vers la démocratie. Celle-ci avait été maintenue malgré le putsch du 25 octobre 2021. Mais le 3 juin 2022, après l'Union africaine, la Coordination des forces démocratiques (FFC), un mouvement civil d'opposition, décide de ne plus participer aux discussions également parrainées par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), les qualifiant de « malhonnêtes ». Cela n'empêche pas le Conseil de sécurité de proroger la Minuats. En juin, des Arabes Rizeyqat massacrent plusieurs centaines de Noirs Gimir au Darfour.

## Une rupture définitive

En décembre 2022, pour la première fois, un désaccord apparaît publiquement entre les deux groupes putschistes, Hemetti déclarant que le coup d'État du 25 octobre s'était révélé être une erreur tandis que le général Bourhane continuait à l'approuver. Le 12, Moscou se déclare équidistant de toutes les tendances politiques au Soudan tandis que l'opposition Beja, un groupe ethnique ni « arabe » ni « africain », se plaint ouvertement de l'exploitation minière illégale de l'or par les FSR dans l'est du pays. Ne pouvant obtenir aucune réaction d'un gouvernement dont la réalité devenait de plus en plus hypothétique, les Beja coupent alors la route de Port-Soudan, vitale pour le trafic maritime (février 2023). À l'autre bout du pays, une course à l'enrôlement s'engage au sein des populations Rizeyqat du Darfour, les FAS recrutant dans les clans ennemis de celui de Hemetti pour tenter de s'opposer à leur rival. Le 16 novembre 2023, c'est le représentant du Soudan à l'ONU lui-même qui annonce la fin de la Minuats, rejetant la proposition du secrétaire général

(1) Lire Anne-Cécile Robert, « Que reste-t-il des frontières africaines ? », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.

(2) Lire Mahmood Mamdani, « Qui veut sauver le Darfour ? », *Le Monde diplomatique*, août 2009.

## L'arc des tensions africaines s'étend au Sénégal

MAIS quelle mouche a bien pu piquer le président sénégalais Macky Sall ? Après avoir sagement renoncé à briguer un troisième mandat qui aurait été inconstitutionnel, il annonce brutalement, le 3 février, le report de l'élection présidentielle prévue le 25 février. De quoi ébranler un pays réputé pour sa stabilité politique depuis son indépendance en 1960. Sa décision ayant été annulée par le Conseil constitutionnel, le chef de l'État sortant doit désormais se résoudre à organiser le scrutin « dans les meilleurs délais ». Quelle que soit l'issue de la crise, M. Sall aura raté une sortie qui s'annonçait pourtant triomphale.

Parmi les explications possibles à ces errements, deux retiennent l'attention. D'une part, les importantes rentrées financières attendues des gisements de gaz et de pétrole, récemment découverts au large des côtes sénégal-mauritaniennes, aiguisent les appétits dans un pays gangrené par la corruption. Convoiter le pouvoir ou s'y accrocher paraît encore plus tentant quand les caisses de l'État se remplissent... D'autre part, bien qu'héritier d'une longue tradition démocratique – contrairement à ce qui se pratiquait dans les autres colonies françaises, des élections municipales et législatives y étaient organisées sous la III<sup>e</sup> République (1) –, le Sénégal ne saurait s'abstraire de l'arc de tensions qui traverse l'Afrique de part en part : putschs et tentatives de putsch (2), insécurité croissante, essor du djihadisme (du Soudan à la Côte d'Ivoire, du Kenya au Mozambique), explosion des inégalités sur fond d'économie mafieuse, saignée migratoire... Clôturant le trente-septième sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, le 18 février à Addis-Abeba, son commissaire au conseil de paix et de sécurité, M. Bankole Adeoye, a ainsi qualifié de « très inquiétante » la situation politique du continent. L'organisation a dû suspendre six États – le Soudan, le Gabon, le Niger, le Mali, la Guinée et le Burkina Faso – pour cause de putschs, tandis que l'annonce par Ouagadougou, Bamako et Niamey du retrait de leur pays ébranle la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

Cette instabilité fragilise un continent en quête de reconnaissance internationale : après avoir obtenu un siège au G20, l'Union africaine tente de renforcer sa coopération sécuritaire avec l'Organisation des Nations unies (ONU) (3) et d'obtenir une meilleure représentation au sein du Conseil de sécurité.

ANNE-CÉCILE ROBERT.

(1) Fanny Pigeaud et Ndongo Samba Sylla, *De la démocratie en Francophonie. Une histoire de l'impérialisme électoral*, La Découverte, Paris, 2024.

(2) Lire « Pourquoi tous ces putschs », *Le Monde diplomatique*, septembre 2023.

(3) Nations unies, « Le Conseil de sécurité adopte une résolution sur le financement des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine », 21 décembre 2023, <https://press.un.org>

**TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO »**  
depuis 1954

- plus de 800 numéros du journal
- plus de 2 500 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

**ABONNEZ-VOUS !**

[www.monde-diplomatique.fr/archives](http://www.monde-diplomatique.fr/archives)

ET INGÉRENCES ÉTRANGÈRES

## à la dislocation

António Guterres de procéder à une évaluation stratégique de la situation.

Durant des années, les FAS et les FSR ont collaboré malaisément pour se partager le gâteau toujours plus petit d'une économie soudanaise devenue une monoproduction aurifère. L'or, autrefois secondaire est devenu, dans les années 2010, la principale ressource du pays, avec une production de 18 627 kilogrammes en 2022. Ce chiffre, qui fait du Soudan le troisième producteur africain, est probablement sous-estimé. Plusieurs des mines les plus importantes sont contrôlées par les FSR, qui exportent clandestinement, principalement vers la Russie ; du reste, le délabrement du système statistique local et le niveau de corruption rendent les chiffres largement arbitraires. Mais l'importance relative de ce secteur semble réelle et cette mono-exportation aurifère a des conséquences socio-économiques catastrophiques. La gabegie et la concentration des revenus se sont aggravées avec l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, qui abrite les principaux puits de pétrole. Contrairement à l'« or noir », le métal précieux permet une exploitation semi-artisanale et un commerce clandestin. Dans un contexte sécuritaire incertain, la richesse échappe de plus en plus à l'État, pour passer entre les mains des militaires.

Progressivement, chaque force ethno-politique a dû choisir son camp : les FAS ou les FSR. En janvier 2021, le premier combat ouvert entre les deux se déroule dans la région d'El-Gueneïna, dans l'ouest du Darfour, majoritairement peuplée de Masalit, une population noire historiquement hostile aux Arabes (comme aux Britanniques à l'époque coloniale). On déplore plus de deux cents morts et environ autant de blessés. La complexification atteint son comble lorsque le général Al-Bourhane, bien que n'étant pas lui-même fondamentaliste, commence à choyer des fonctionnaires islamistes demeurés à des postes importants depuis la présidence Al-Bachir, voire à faire libérer certains d'entre eux. Il semble que ses origines personnelles bourgeoises l'inclinent à préférer des extrémistes issus de bonne famille aux manifestants, représentants de la Gharraba (« racaille de l'Ouest ») en parler populaire). Dans le camp de Hemetti, c'est l'inverse : on construit l'hostilité envers les Kozan, terme méprisant pour désigner les ennemis islamistes.

## Fin du monopole des Arabes ?

Le coup d'État du 25 octobre 2021 a, certes, stoppé la révolution démocratique mais sur des bases différentes pour chacun des putschistes. Du point de vue de l'armée régulière et de son chef le général Al-Bourhane, il s'agit d'une question tant sociale que politique : une grande partie des classes populaires et moyennes voit dans la « révolution » d'avril 2019 et l'élimination des islamistes un moyen de faire évoluer le Soudan vers plus de justice sociale et économique. Pour Hemetti et ses reîtres familiaux de l'Ouest, marginalisés par les hiérarchies de la vallée du Nil, il faut s'organiser pour casser le monopole exercé sur le pouvoir par une certaine aristocratie arabe depuis le temps de la conquête ottomane, perpétuée par les Anglais et incarnée par une bourgeoisie militarisée depuis l'indépendance. À leur sens, les islamistes sont l'ennemi principal car ces bourgeois arabes colonisent le pouvoir depuis le coup d'État qui, en 1989, amena M. Al-Bachir à la tête du pays. Hemetti les a servis tant au Darfour qu'au Yémen, devenant ainsi leur homme de main, pas leur égal. Moqué pour son accent, il s'est retrouvé coincé dans une position difficile et ambiguë. Gharraba provincial méprisé à Khartoum, il était au contraire, au Darfour, la main de fer des Khartoumiens pour mettre violemment au pas les tribus non arabes. Énergique, intelligent et sans scrupules, il est parvenu à échapper à cette schizophrénie sociale en devenant le « roi de l'or », un métal exploité en marge de la loi ou même parfois en violation totale du droit. Le mercenaire a conquis son autonomie, craint par certains pour sa violence, admiré par d'autres pour son non-respect de la hiérarchie. Depuis le début de l'hiver 2023-2024, il tente de se légitimer en



IBRAHIM EL SALAHI. – Sans titre, 1957

multipliant les rencontres avec les principaux chefs d'États de l'Afrique orientale, notamment MM. Yoweri Museveni (Ouganda) et Abiy Ahmed (Éthiopie). Ainsi s'est construit l'affrontement entre deux mondes qui n'ont plus en commun que l'AK-47. La majorité de la population, qui a regardé monter la tension, n'a quant à elle pas d'armes. Elle est plongée au cœur de la lutte des chefs, presque sans moyen de se défendre.

Durant la période agitée qui suit le coup d'État de 2021, une dichotomie s'impose entre les FAS officielles et les FSR officieuses. Certes, leur but était le même : conserver ce qui restait du pouvoir dans un État dont la désagrégation était devenue palpable, y compris dans les classes urbaines et aisées. Car la déconfiture de l'économie traditionnelle – produits agricoles de la Gezira, gomme arabique du Kordofan et du Darfour, exportation du gros et du petit bétail vers l'Arabie saoudite – plonge le pays dans une crise sociale profonde. L'inflation atteint 422,78% en juillet 2021 (3). La dette extérieure, supérieure à 60 milliards d'euros, est partiellement annulée par la Banque mondiale et l'Union européenne entre 2020 et 2022, sans enrayer l'effondrement économique. Ingérence des Émirats arabes unis

## Ingérence des Émirats arabes unis

Pour tenter d'expliquer la situation au Soudan, il faut également insister sur le rôle des Émirats arabes unis – devenus paradoxalement un vecteur local de l'influence russe –, et sur leur affrontement

avec l'Égypte, représentant les intérêts américains. Les Émirats ont longtemps été vus comme un instrument de Washington au Proche-Orient. Leur glissement vers une position plus indépendante a commencé, après la création en 1999 à Dubaï de la société DP World. Il y a d'abord eu les contrats de travaux et de gestion portuaires en Somalie, à Berbera (Somaliland) et à Bossasso (Puntland), puis des avancées jusqu'au littoral atlantique et des ports au Sénégal, en Angola et en République démocratique du Congo (RDC). Pendant cette progression tentaculaire dans le monde du fret maritime, une vaste bataille juridique a mis en cause la gestion de la rade de Djibouti par DP World. Le 26 octobre 2023, un accord de 250 millions de dollars a fait tomber le port de Dar es-Salaam, en Tanzanie, dans l'escarcelle des Émirats.

Ces tractations affectent le Soudan par l'extension progressive des contacts militaires entre Abou Dhabi et le Kremlin. Le projet de base militaire de Moscou à Port-Soudan remonte à la période Al-Bachir. Entre février et avril 2021, profitant du désordre croissant à Khartoum, des navires russes avaient commencé à décharger du matériel militaire à Flamingo, base théorique de l'inexistante marine soudanaise. Après qu'ils eurent été repérés par des marins américains, le 29 avril 2021, M. Al-Bourhane ordonna aux Russes de quitter les lieux. Cela n'échappa pas aux Émirats, qui convoitaient eux aussi la gestion de Port-Soudan. Lorsque la guerre civile devint générale en avril 2023, Abou Dhabi décida de s'impliquer plus avant en collaborant avec le groupe Wagner. Par le biais de ses antennes en République centrafricaine,

la milice fit livrer des armes (payées par Abou Dhabi) aux FSR dans une certaine confusion compte tenu des divisions entre les clans Rizeyyat. Certains convois furent attaqués entre Bangui et le Darfour et leurs contenus vendus au plus offrant, que les agents émiratis avaient parfois bien du mal à identifier. Depuis, les choses se sont encore compliquées avec la mort d'Evgueni Prigojine : M. Poutine ayant entrepris la réorganisation de ses milices en Afrique, deux groupes russes sont désormais en compétition pour approvisionner les FSR ; la création, annoncée en décembre par le Kremlin, de l'Africa Corps pourrait unifier leur action. Les Émirats résolvent ces incertitudes financières et logistiques en utilisant l'aide du maréchal libyen Khalifa Haftar. Négociant directement avec Moscou, celui-ci a mis au service des

Russes (et des bailleurs de fonds émiratis) un système de transport aérien depuis Benghazi jusqu'au nord-ouest du Darfour, où des aéroports de fortune ont été construits. Il organise également des parachutages.

Quant aux FAS, basées à Port-Soudan (Khartoum, ravagée, a été évacuée), elles sont approvisionnées depuis la mer par les Égyptiens, dont l'aviation leur vient en appui, comme l'illustre le bombardement du pont de Shambat à Khartoum même. La communauté internationale ne semble pas inquiète des énormes quantités de munitions utilisées par les belligérants. Aucun embargo n'est décrété. En revanche, le 22 janvier 2024, le Conseil de l'Union européenne a adopté des sanctions contre six sociétés soudanaises accusées de soutenir les FAS ou les FSR, mesures équidistantes sans effet politique.

## L'implosion et la mort diplomatique

Le Soudan paraît s'enfoncer inexorablement dans le chaos. Les soutiens financiers, notamment 1,4 milliard de dollars versés par le Fonds monétaire international (FMI) en juillet 2021, n'ont eu aucun effet économique ou social. Le quasi-génocide des populations africaines du Darfour (des milliers de morts non répertoriés) n'entre plus dans aucune logique politique. À Omdurman, la ville jumelle de Khartoum située sur le Nil, le 21 juillet 2021, des Sud-Soudanais sont morts pour s'être opposés aux vols et aux viols commis par l'armée régulière. En septembre 2022, un massacre par des hommes armés non identifiés de migrants Haoussa a fait vingt-quatre tués et quarante-quatre blessés. Avant que presque toutes les pharmacies ne ferment, les prix des médicaments spécialisés avaient augmenté de 600%.

Une question demeure : le Soudan existe-t-il encore en tant qu'État ? Bien sûr, à Djeddah (Arabie saoudite), où se poursuivent des pourparlers fantomatiques, on fait mine d'y croire encore parce que, dans le désordre international actuel, la mort diplomatique de ce pays annoncerait un chaos régional pire que celui ouvert par l'effondrement de la Somalie dans les années 1990. En continuant de reconnaître comme gouvernement somalien une structure à Mogadiscio dont l'autorité ne s'étend guère au-delà du Bénadir, l'ONU fait preuve d'un déni qui n'augure rien de bon en cas d'écroulement de Khartoum. La Corne de l'Afrique, région où la colonisation n'avait jamais été profonde, est en déshérence. Bien qu'elle soit traversée de tensions internes (4) et en délicatesse avec ses voisins – l'Égypte qui désapprouve le barrage de la Renaissance et la Somalie qui conteste l'accord trouvé avec le Somaliland pour un accès à la mer le 1<sup>er</sup> janvier 2024 –, l'Éthiopie reste le plus solide des pays de la région.

GÉRARD PRUNIER.

(3) Moutiou Adjibi Nourou, « Soudan : la transition visée par une tentative de coup d'État attribuée à des partisans d'Omar el-Béchir », 22 septembre 2021, [www.agencececofin.com](http://www.agencececofin.com)

(4) Lire Laura-Mai Gaveriaux et Noé Hochet-Bodin, « Le Tigre, victime de la réconciliation entre l'Éthiopie et l'Érythrée », *Le Monde diplomatique*, juillet 2021.

## Nos précédents articles

- « Où va la « révolution de décembre » au Soudan ? », par Gilbert Achcar (mai 2020)
- « De l'Algérie au Soudan, les répliques du « printemps arabe » », par Hicham Alaoui (mars 2020)
- « L'« État profond » à la manœuvre au Soudan », par Gérard Prunier (septembre 2019)
- « Le Soudan et l'Algérie reprennent-ils le flambeau du « printemps arabe » ? », par Gilbert Achcar (juin 2019)
- « Obstination démocratique au Soudan », par Giovanna Lelli (mai 2019)
- « Frères ennemis du Soudan du Sud », par Gérard Prunier (juillet 2017)
- Au Soudan du Sud, l'écroulement des espoirs démocratiques, par Gérard Prunier, février 2014



© CRISTINA GARCÍA RODERO / MAGNUM PHOTOS

CRISTINA GARCÍA RODERO. – Pèlerinage de Saut-d'Eau, étape majeure du culte syncretique vaudou et catholique, Haïti, 2001



© CRISTINA GARCÍA RODERO / MAGNUM PHOTOS

CRISTINA GARCÍA RODERO. – Jacmel, Haïti, 2001

où la diplomatie de la patrie des droits de l'homme s'était illustrée à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, comme au Rwanda pendant le génocide des Tutsis ou au Cambodge durant le coup d'Etat de Hun Sen. Le gendarme prenait l'air désolé quand on évoquait le premier poste et une mine maligne, le second (le bruit courait qu'il n'était pas étranger à l'absence opportune de l'ambassadeur à Phnom Penh au moment du putsch et de l'entrée d'une roquette dans son bureau). Il faisait d'excellentes grillades dans le jardin de sa splendide villa et avait toujours, insistait-il auprès de chaque nouveau venu, son téléphone allumé vingt-quatre heures sur vingt-quatre.



Un nouvel élan dans la jambe convainquit Paul de bouger, ses mains parcoururent l'obscurité, ses doigts touchèrent une surface humide et dure, il identifia un bidon. Il parvint à s'y asseoir, ce qui soulagea instantanément la jambe lésée. Ce siège improvisé lui rappela sa visite de la veille dans le village des bossmétal, ces artisans qui fabriquaient à partir des couvercles et des fonds des *dwoun*, les bidons de carburant, de prodigieuses dentelles de métal verni figurant des personnalités du panthéon vaudou.

Pour ce genre de visite, Paul était piloté par Simon. Cet employé de l'Institut culturel français affichait son amour pour la culture du pays et « l'extraordinaire créativité d'un peuple qui semble devoir produire plus d'écrivains et d'artistes que toute autre richesse vendable sur le marché international ». À côté des obligations de son emploi, il s'efforçait de repérer parmi les apprentis écrivains fréquentant l'Institut les futurs Laferrière, Frankétienne ou Trouillot, tenter de les mettre en contact avec des éditeurs français et éventuellement devenir leur agent, distinguer au milieu de la production en série de « peintres naïfs » à destination du tout-venant touristique les artistes que les galeries parisiennes s'arracheraient, et repérer parmi les productions artisanales celles que des boutiques d'Arles ou de Miami revendraient dix ou cent fois leur prix d'achat. En prenant bien sûr un pourcentage pour ses peines : il voulait mettre « le commerce au service de l'art et de la culture », soutenait-il avec l'air d'y croire.

Les sentiments de Paul à son endroit étaient mélangés mais, bédéiste en voyage subventionné par une bourse du ministère des affaires étrangères, il appréciait d'avoir un guide pour s'orienter dans un pays qui lui était à la fois profondément étranger et aimablement familier. De l'avion, il n'avait pas eu de mal à distinguer Haïti de la République dominicaine, dont le territoire occupait les deux tiers de l'île partagée par les deux États et que le vert des champs et des forêts recouvrait presque entièrement. L'autre tiers, celui où ils avaient atterri, était presque partout couleur de terre nue. « Où était donc passée la végétation haïtienne ? », avait-il demandé à Simon dans le taxi, et celui-ci avait répondu « tu vas le voir bientôt », et il n'avait fallu qu'une dizaine de minutes de circulation infiniment chaotique pour qu'il interrompe leur bavardage en annonçant : « Voilà où finit la verdure d'Haïti. » Ils traversaient une zone où des hommes noirs peinaient sous un redoublement de noirceur, la peau luisant de sueur et de sueur, le dos ployant sous des sacs de charbon au rebord arrimé à leur front. Dans cette atmosphère fuligineuse hantée de silhouettes obscures, épaissie à perte de vue par la fumée des brasiers, il avait été pris d'une angoisse, profondément nouvelle, et il avait réagi en sortant son carnet de croquis. Tandis que Simon lui expliquait que le déboisement d'Haïti était dû à la fabrication de charbon de bois, seul combustible pour les classes pauvres, soit l'immense majorité de la population, il avait commencé à croquer.

Depuis, il n'avait plus cessé. Simon, dont la passion pour le pays était sincère et l'érudition certaine, devenait volontiers logorrhéique. Tandis qu'il discourait sur la géopolitique de la drogue, sur l'extermination des cochons noirs autochtones au profit des cochons roses étatsuniens, sur tel ecclésiastique défenseur du peuple contre un despote corrompu devenu à son tour despote corrompu (2), sur les conséquences encore catastrophiques de la rançon imposée par la France en 1825 à son ex-colonie pour lui faire payer son indépendance, sur la présence contemporaine de la hiérarchie pigmentaire issue de la nomenclature de Médéric Louis Élie Moreau de Saint-Méry (3), Paul laissait son attention flotter et s'attachait à dessiner les objets de la vie quotidienne du peuple haïtien, le substrat concret de sa vie.

CRISTINA GARCÍA RODERO. – Carnaval de Jacmel, Haïti, 2001

## Au fond du trou

Plus de 1 400 enlèvements et 2 500 morts rien qu'à Port-au-Prince en 2023.

Aux fléaux des séismes, des ouragans, du choléra et du vampirisme de l'aide internationale s'ajoute désormais celui de la violence des gangs. La longue descente aux enfers d'Haïti, que l'écrivain Serge Quadruppani avait pu observer lors d'un séjour en 1999, se poursuit. Il a repris ses notes de l'époque pour imaginer ce récit de fiction.

PAR SERGE QUADRUPPANI \*

La douleur était cruelle, la chaleur l'hébetait, et la puanteur, égout, charogne, pourriture végétale, relents qui s'entassaient sans fusionner dans cette atmosphère confinée, la puanteur lui donnait envie de vomir et il ne voyait rien, que le noir en bas, là où ses pieds s'enfonçaient dans du gluant, et le noir en haut. Puis il y eut une brève lueur au-dessus de lui, et une voix lança, balbutiante :

– Ça p... pp... prend pas, ça prend pas, ici !

Paul renversa la tête en arrière pour répondre :

– Bouge-toi, alors, Simon, va plus loin, trouve un endroit où tu peux appeler... j'ai mal...

– Je ne peux pas te laicher... te laisser seul au fond... au fond de ce trou, Paul. Je vais essayer de descendre...

– Mais non ! Bourré comme t'es, tu vas te casser la figure, toi aussi, ça glisse trop et puis, tu pourras pas me remonter... j'ai dû me casser quelque chose, putain ma jambe, ça fait mal...

– C'est p... pas prudent que je m'éloigne...

– Il n'y a personne dans la rue... bouge-toi, Simon, je t'en supplie, trouve un endroit où ça prend et appelle Moustache...

Paul essaya de s'asseoir, poussa un cri de douleur et, soudain, alors qu'il avait jusque-là tenté de parler calmement, en articulant bien malgré l'imprégnation alcoolique qui lui collait la langue, il craqua.

– Tu vas faire ce que je te dis, oui ?, hurla-t-il.

– Ok, ok, t'énerve pas, j'y... v... vais...

– Pas trop tôt.

Paul grimaça de douleur et d'énerverment mêlés. « Moustache, appeler Moustache... », maugréa-t-il. Le réflexe de l'expat' en Haïti : au secours, Tonton Moustache ! Les bacchantes noires du brigadier de gendarmerie, quand on le lui avait présenté, l'avaient fait sourire intérieurement, tant elles ressemblaient à celles des argousins des gravures anars du xix<sup>e</sup> siècle. « Mort aux vaches et aux condés », avait-il songé en lui serrant la main avec un grand sourire. À présent, ces ornements pileux devenaient pour lui ce qu'ils étaient déjà aux yeux de centaines de Français présents sur l'île, le symbole de la protection paternelle que l'État français étendait à ses ressortissants sur l'entière de la planète Terre. C'était à leurs pointes recourbées que les expatriés hexagonaux accrochaient leurs espoirs quand des *zenglendos* (1) encerclaient leur villa, ou qu'ils venaient d'être dépouillés à un barrage, ou qu'on leur avait dérobé leur 4x4 dans quelque morne perdu, là où leur devoir d'assistance aux populations en détresse les appelait contre un haut salaire. Moustache, responsable de la sécurité à l'ambassade, avait été présent en divers lieux

\* Traducteur et écrivain. Derniers ouvrages parus : *Maldonnes*, Métailié, Paris, 2021 ; *Une histoire personnelle de l'ultragauche*, Divergences, Paris, 2023.



À présent, au fond de son trou noir, le tour de l'imprégnation alcoolique revenant au fur et à mesure que la douleur à la jambe s'assourdisait, Paul trouvait le temps long. Dans un geste qui lui était devenu instinctif, il tâta sous son tee-shirt la sacoche contenant une liasse de gourdes, ses cartes d'identité et de crédit, et surtout son carnet à dessins. Il aurait aimé pouvoir le feuilleter, détailler les croquis et relire les légendes.

La barre de savon en vente sur le trottoir : se laver, laver ses vêtements, dans les rivières et les lagunes, activité de plein air pour une population majoritairement sans accès individuel à l'eau ; le sucre en sachet de papier marron : contient une trentaine de cuillères à café, de quoi sucrer six tasses pour un Haïtien ; la gousse d'ail vendue à la pièce et le cube de bouillon déshydraté, idem ; la voiture à bras, énorme et lourde, tirée-poussée par deux

hommes, évoque inmanquablement les temps esclavagistes ; le petit coussin pour porter des objets sur la tête : on transporte sur la tête tout le possible et l'imaginable ; le seau en plastique blanc avec son couvercle : pour aller chercher l'eau en longues files au long des routes, corvée réservée prioritairement aux petites filles puis aux femmes et enfin aux petits garçons ; la tombe en pleine campagne : sert parfois à sécher le café ; les rubans, papillons, boules, etc. en plastique coloré dans les cheveux des petites filles sur le chemin de l'école ; le charbon de bois vendu dans une boîte de conserve rouillée ; la machette du paysan solitaire à l'air sombre qui regarde passer le 4x4 transportant le dessinateur ; le chapeau des dames très élégantes et dignes, assises chacune sur un âne à peine plus grand qu'un chien (elles vont deux par deux) ; le turban de la patronne de l'hôtel de Cap-Haïtien ainsi que ses savates, que j'entends dès l'aube froter le sol ; les pyramides d'oranges, vertes et grosses comme des pamplemousses, au jus délicieux ; les pyramides de pelures d'orange enroulées en boules parfaites, alignées au long de la route et sur les marchés, elles servent dans les confitures, c'est aussi un produit d'exportation, Cointreau étant le plus gros acheteur ; les tronçons de canne à sucre, écorcés à la demande ; les minuscules poissons couleur d'aluminium qui séchent sous le soleil et les mouches ; la « police couchée », ralentisseur très dangereux qui s'ajoute aux tas de caillasses et aux trous qui rendent la chaussée et les trottoirs si dangereux, surtout la nuit...

Surtout la nuit quand on est bourré. Ce soir-là, Simon était venu chercher Paul à son hôtel, et, suivant ce qui tendait à devenir un rituel bihebdomadaire, il l'avait emmené dîner chez lui avant de prolonger la soirée par quelques verres. Chaque fois, Paul se sentait coupable d'accepter, il aurait dû travailler sur le roman graphique élaboré dans les ateliers qu'il avait tenus dans les Alliances françaises mais la nuit noire tombée d'un coup dès 18 heures, le silence sépulcral qui s'abattait sur la résidence sécurisée où on le logeait, juste interrompu par des halètements et des jappements sourds du côté de la rue, l'acharnement muet d'insectes innombrables sur les moustiquaires, le plongeait dans une anxiété paralysante. Mieux valait déferer aux coups de klaxon pleins d'entrain de Simon, que ce dernier ne prenait plus la peine de faire précéder d'une invitation en bonne et due forme durant la journée.



Comme toujours, les ingrédients du repas, servi par Capucine, la cuisinière évangélique originaire de Jérémie, provenaient du supermarché réservé aux employés des ambassades et aux cadres ONU-ONG : bœuf australien à la bourguignonne, précédé d'une salade bio saumon-avocats, norvégien le premier et californiens les seconds, avec un camembert conclusif bien de chez nous, le tout arrosé d'un bordeaux chilien, et, après le café de marque italienne, on but, unique concession aux productions locales, quelques verres de Barbancourt. Puis on s'en fut. Le garde de la villa somnolait dans sa cahute, front appuyé sur le canon de sa pétoire, comme figé dans l'acte de se faire sauter la cervelle. Après l'avoir salué – bonnes manières démocratiques servant aussi à le réveiller –, les deux compères avaient laissé la chaleur suffocante du jardin pour s'insérer dans l'air conditionné instantanément glacial du tout-terrain blanc à plaque diplomatique avec lequel ils allaient franchir les quatre cents mètres qui les séparaient du centre de Pétiion-Ville.



Durant le trajet, la conversation prit un tour moins aimable qu'à l'accoutumée. Tandis que Simon, tout en conduisant, allumait un joint, Paul eut la mauvaise idée de demander :

– Tu ne manges jamais haïtien ?

Simon avait tiré sur le pétard et ricané en relâchant une bouffée :

– Oh, tu sais, le malanga et le giraumon, on s'en lasse vite. Et tu voudrais que je mange des spaghettis-sauce tomate au petit déjeuner ?

La question avait été prononcée d'un ton si hargneux que Paul, interloqué, garda le silence.

– Parce que là, poursuivit Simon, je vois bien ce que tu penses. Qu'on vit dans une bulle, nous les expat', qu'on ne sert à rien, ici, qu'avec nos gros salaires, on pourrait faire vivre deux douzaines de familles haïtiennes. Tu voudrais quoi, qu'on les laisse se démerder avec leurs dirigeants corrompus, leurs *zenglendos* et leurs bandits internationaux ?

Paul ne répondit pas. Dans la nuit noire des rues de Pétiion-Ville, les vitrines des magasins encore ouverts formaient de loin en loin des taches de lumière violente. Le bédéiste songeait à son incurSION de la veille dans un commissariat. Un représentant de la Mici-vih, la Mission civile en Haïti, que lui avait présenté son mentor, lui avait proposé de l'y accompagner. L'onusien devait s'informer sur le sort de l'un des dirigeants d'une association qui, pour répondre au manque criant de logements, avait occupé un vaste terrain dans

d'à côté, les verres levés à distance, la distance jamais franchie et les cinq beautés tout à coup s'en vont, saluant à peine en passant à leur hauteur, leurs lèvres somptueuses débordant d'une morgue retrouvée, les deux mâles continuent à boire, dépités, jusqu'à ce qu'on les mette à la porte, et où ai-je donc garé ma bagnole, merde ? Quelques pas au hasard dans la nuit haïtienne et...



Et me voilà au fond du trou, récapitula Paul. Son portable resté au fond de sa valise puisqu'il ne fonctionnait pas dans ce recoin du monde, il n'avait aucune idée de l'heure mais il commençait à trouver le temps vraiment long. « *Les voitures marquées du sigle UN qui avaient semblé apporter avec elles un bol d'air libre n'incarnent plus aux yeux des gens de la rue que l'arrogance d'une bulle de richesse qui leur est hermétiquement fermée* », objecta-t-il en pensée à Simon, dont l'absence commençait à l'énerver sérieusement. Contre la marée de l'angoisse qui montait, il reprit le feuilletage mental de son carnet. Le cahier de classe, tenu en main chaque soir par des centaines d'adolescents qui profitent de l'éclairage des boutiques ou des Alliances françaises pour lire et répéter à mi-voix les cours à apprendre par cœur. Le calibre 12 à pompe, arme des gardiens devant les banques, les boutiques, les habitations privées et même les pâtisseries. La boîte du marchand de glace pilée au sirop, ornée de l'inscription « Dieu Sauve » ; les proclamations de foi sur tous les supports : « Dieu m'attend express », nom d'un bateau, « Christ seul espoir – Salon de Coiffure », « Merci Jésus » sur un tap-tap, « Jésus d'abord, Photocopie Traitement de Texte Cosmétiques » ; la carte MCI pour appeler la personne qu'on aime (1 dollar le soupir)...



CRISTINA GARCÍA RODERO. – Carnaval de Jacmel, Haïti, 2001

le dessin d'y construire un ensemble d'habitats populaires. L'action avait eu d'abord le soutien du maire aristidien de la commune. Mais ensuite, celui-ci avait perdu son poste et le propriétaire du terrain, la famille Meuse, une des plus riches d'Haïti, avait su se ménager l'appui d'Aristide et le militant avait été emprisonné sous un prétexte fallacieux. Dans les cages de garde à vue où les détenus pouvaient rester jusqu'à six mois, ils étaient tellement entassés qu'ils y passaient leurs journées accroupis sans pouvoir jamais s'allonger. Tandis que tous ces visages noirs se tournaient vers lui à travers les barreaux, Paul s'était rendu compte qu'on l'avait laissé accompagner le représentant occidental des droits humains sans lui demander aucun papier, simplement parce qu'il était blanc. Pour la même raison, avait-il songé, quelles que fussent les transgressions qu'il pourrait commettre, il était sûr de ne jamais se retrouver dans la situation de ceux qui le regardaient. Deux cents ans après la révolte de Toussaint Louverture, me voilà dans la peau du Blanc libre face aux nègres emprisonnés dans des conditions inhumaines (et je ne peux pas dire que je me sente plus à l'aise en me rappelant comment le peuple haïtien sait s'entasser dans les taps-taps ou les taxis collectifs au-delà de ce que je pourrais supporter).

Paul ne dit rien de tout cela. Il se contenta de tirer sur le joint puis, quand ils furent arrivés au Petit Paris, et une fois les gin-tonic commandés, de lancer Simon sur les loas (4). Mais bientôt, l'attention des deux hommes fut attirée par ce qui se passait à une table voisine. Quatre jeunes femmes fêtaient une cinquième, verres en main, autour d'un gâteau en forme de phallus : un enterrement de vie de jeune fille. Leur teint blanc cassé les situait visiblement très haut dans la hiérarchie de Moreau de Saint-Méry, leur élégance vestimentaire confirmant l'appartenance à la classe dominante haïtienne. Chevelures abondantes, gestes gracieux juste un peu affectés, les mulâtresses étaient belles et coulaient de longs regards vers eux en pouffant derrière leurs longs ongles oblongs. « *Elles pensent qu'on est gays* », dit Simon. « *C'est pas le cas ?* », se retint de demander Paul. S'ensuivit une comédie comme il s'en voit sous toutes les latitudes : Simon lève le bras, le patron – un autre moustachu français – porte un seau de champagne aux dames de la part de la table

Arrivé là, Paul sentit les larmes couler sur ses joues et il allait hurler, quand on le héla. Il reconnut instantanément la voix : Moustache ! « *On va te sortir de là* », annonça-t-elle posément.

Avec l'intense soulagement qui suivit, déferla un flot de réflexions contradictoires dont il ne se dépêtra qu'une fois assis dans le 4x4 de l'ambassade, au terme d'une extraction hors des entrailles sombres d'une île dont il n'aurait su dire en ces instants s'il l'aimait à la folie ou s'il la haïssait... la haïssait. Ses pensées se brouillaient. Tandis qu'on enfouissait une aiguille dans sa cuisse, il se dit... il se dit beaucoup de choses et peut-être était-ce l'effet des antidouleurs, mais il se dit qu'il avait tort, après tout... avec des Moustache, beaucoup de Moustache, et beaucoup de Simon bien intentionnés, et de véhicules blancs marqués de sigles humanitaires ou sécuritaires, Haïti sortirait bientôt du trou. Bien sûr, ce serait difficile qu'une classe politique kleptomane renonce à ses privilèges, que les mafias mondiales relâchent leur emprise, que des fonctionnaires onusiens aux salaires de cadres supérieurs nord-américains parviennent à convaincre des juges payés cent fois moins de renoncer à la corruption, que les représentants d'une économie mondiale qui avait détruit les campagnes fassent accepter leurs solutions, mais on y arriverait. On était la dernière année du xx<sup>e</sup> siècle. Paul était prêt à parier que dans les dix premières années du xxi<sup>e</sup>, l'aide ONU-ONG, malgré tous ses défauts, ferait enfin reculer définitivement l'insécurité et la misère. Sur ce bel espoir, il s'endormit.

SERGE QUADRUPANI.

(1) Bandits armés. Toutes les notes sont de la rédaction.

(2) Référence au prêtre Jean-Bertrand Aristide, président de la République d'Haïti de 1991 à 1996 puis de 2001 à 2004, connu pour avoir dénoncé la violence des « macoutes », les milices paramilitaires du régime de François Duvalier (1957-1971) puis de son fils Jean-Claude (1971-1986).

(3) Médéric Louis Elie Moreau de Saint-Méry (1750-1819) est un juriste esclavagiste. Son ouvrage *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île Saint-Domingue* (1797) hiérarchise les cent vingt-huit combinaisons du métissage noir-blanc en neuf catégories.

(4) Le terme « loas » désigne les esprits de la religion vaudou, parmi lesquels Baron Samedi, Baron Cimetière, Ogoun ou encore Papa Legba.

# Comment l'extrême droite

(Suite de la première page.)

Avant cela, au début des années 2010, la communauté La Desouchière – en référence aux Français de souche – s'installe sur la commune de Mouron-sur-Yonne dans le Morvan, et quelques années plus tard le groupe de chanteuses antiféministes et identitaires Les Brigandes crée une communauté à La Salvetat-sur-Agout dans l'Hérault. « *Les expériences de communautés identitaires en France tentent de copier le modèle américain des suprémacistes blancs ou celui du mouvement völkisch de l'Allemagne du XIX<sup>e</sup> siècle, qui rejetait la modernité et défendait une agriculture traditionnelle*, explique Stéphane François. *Ces militants défendent la bio et le local mais ne connaissent rien à la campagne. Ils sont en décalage avec le RN, implanté dans les territoires ruraux, partisan d'une agriculture intensive, favorable aux pesticides ou aux engrais chimiques et réticent à l'écologie.* »

Durant des décennies, le monde agricole avait plutôt plébiscité la droite parlementaire. Le Front national peinait à s'enraciner hors des villes. Mais au premier tour de l'élection présidentielle de 2022, près d'un tiers des agriculteurs auraient voté pour M<sup>me</sup> Marine Le Pen ou M. Zemmour (1). Aux législatives de juin, le RN s'est érigé en défenseur de la « ruralité oubliée », arrivant en tête au second tour dans 9 633 communes (pour la plupart en zone rurale), sur près de 34 000, obtenant ainsi 89 députés. Peur de l'immigration, sentiment d'abandon, défense des classes moyennes des zones pavillonnaires, stigmatisation de l'assistantant... « *Le discours conflictuel porté par l'extrême droite résonne avec les concurrences locales qui divisent les classes populaires rurales, en particulier sur l'accès à l'emploi dans les campagnes en déclin, massivement désindustrialisées* », observe le sociologue Benoît Coquard. Le parti n'a évidemment pas manqué de se tenir aux côtés des agriculteurs en lutte en janvier dernier, relayant certaines de leurs revendications, notamment contre l'« écologie punitive », la multiplication des contraintes administratives, la concurrence étrangère déloyale... À travers les agriculteurs, c'est plus largement les habitants des campagnes que vise le

RN, en jouant sur le clivage entre populations rurales et urbaine, omniprésent dans les débats politiques.

Début février 2023, M. Fabien Le Coïdic, éleveur sur la commune d'Adainville, dans les Yvelines, reçoit un courrier de ses voisins – parmi lesquels l'éditrice Odile Jacob. Ces derniers s'opposent à l'installation de ses vaches sur des terrains qu'il vient d'acheter. Ils rappellent avoir choisi de vivre dans ce secteur pour la qualité de son environnement, puis précisent qu'un « *retour des vaches représenterait un retour à la ruralité lourde et déplaisante qui n'a plus sa place ici. C'est une forme d'élevage rétrograde et cruelle* ». Déboutés par le tribunal administratif de Versailles, les voisins menacent de recourir à d'autres voies juridiques. Pour M. Timothée Dufour, l'avocat de M. Le Coïdic, « *on assiste à une urbanisation forcée de nos campagnes. Les néoruraux recherchent un cadre de vie préservé mais ils n'acceptent pas la cohabitation avec les agriculteurs et multiplient les conflits* ». En guise d'illustration, l'avocat, spécialisé dans la défense des agriculteurs et proche de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA, le syndicat dominant, classé à droite), affirme que 600 à 800 actions seraient menées annuellement en France pour troubles de voisinage dans les zones rurales, avant d'admettre qu'il ne sait pas combien concernent des agriculteurs. Sur le site The Conversation (2), André Torre, directeur de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), soutient que les conflits de voisinage dans les campagnes résulteraient surtout de travaux d'infrastructure, de projets liés à l'énergie ou de différends au sujet de l'occupation des sols. Concernant l'agriculture, ils porteraient plus sur l'épandage de produits phytosanitaires que sur les chants des coqs ou l'odeur des vaches. À l'initiative de M. Éric Dupond-Moretti, et en collaboration avec la FNSEA, M. Dufour a participé à la rédaction d'une loi adoptée en décembre 2023 afin de limiter les dépôts de plaintes de néoruraux contre des agriculteurs.



MIN JUNG-YEON. – « Illusion », 2012

Expositions à Art Paris Art Fair du 4 au 7 avril 2024, et au Parcours d'art contemporain de Pont-Scorff (Morbihan) du 23 juin au 15 septembre 2024

Amiens... Le 11 février 2023, quinze mille personnes manifestaient dans les rues de Montpellier pour défendre la course camarguaise de taureaux, appelée la « bouvine », à la suite d'une tribune dans *Le Monde* d'écologistes et de membres du Parti animaliste demandant une réforme de certaines pratiques de cette course qui font souffrir les animaux. M. Lauren Jaoul, maire de Saint-Brès, un temps proche des Républicains, et organisateur de la manifestation, s'en prenait alors à l'« écologie punitive ». « *Nos traditions sont attaquées par un mouvement politique que notre manière de vivre dérange*, nous explique-t-il. *Il n'y a pas que la mise en cause de la tauromachie, il y a aussi la mise en cause du Tour de France, des sapins de Noël sur les places publiques... C'est toute une déconstruction d'une culture populaire.* » M. Jaoul est désormais candidat aux élections européennes de juin 2024 aux côtés de M. Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs, sur la liste Alliance rurale, créée sous l'influence de personnalités proches de M. Emmanuel Macron pour affaiblir le RN. « *La France qu'on aime, c'est celle qui chasse, qui pêche, qui mange de la viande, qui fait des barbecues...*, martèle le patron des chasseurs. *Celle dont toutes les valeurs sont menacées. Les technocrates, au plus ils s'occupent de nos vies*

et au moins on est heureux. Les ruraux veulent juste qu'on leur foute la paix ! »

Pour Pierre Cornu, historien de la ruralité à l'université Lumière Lyon 2, « *l'exaltation de la ruralité, de la terre, de la paysannerie est une figure de débat politique qui ressurgit régulièrement. Suivant que l'on est dans une phase d'expansion ou de crise, on a une instrumentalisation de la question rurale. Aujourd'hui, nous sommes dans une crise systémique, écologique et économique. La valeur terrienne est réactivée par des mouvements conservateurs qui se servent des imaginaires rustiques pour dénoncer le libéralisme, la modernité urbaine, les nouvelles manières de vivre, la liberté des mœurs, qui sont des signes de décadence* ».

« *Seuls les loups et les paysans savent.* » Ainsi se concluaient en 2023 les vœux de bonne année de M. Serge Bousquet-Cassagne, président de la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne et leader du syndicat agricole Coordination rurale 47 (CR47), adressés aux agriculteurs du département. « *Cela veut dire que comme les loups, les paysans savent ce qu'est la vie car ils élèvent leurs animaux et ils leur donnent aussi la mort*, détaille-t-il. *Et comme eux, ils chassent en meute. Si j'emploie cette formule, c'est aussi pour écarter le restant de la population que je*

ne supporte plus. » Le 28 mars 2023, les centaines de personnes venues manifester devant le pôle de santé de Villeneuve-sur-Lot pour protester contre la fermeture de la maternité furent sidérées de voir à quelques dizaines de mètres des agriculteurs de la CR47 et des chasseurs en tenue bloquer la route devant les mener au centre-ville. M. Bousquet-Cassagne avait décidé d'empêcher M<sup>me</sup> Marine Tondelier, secrétaire nationale d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), alors en visite dans le département, de manifester, en représailles à sa participation à la manifestation de Sainte-Soline contre les méga-bassines. « *Vous incarnez la racine du mal dont souffrent les agriculteurs. Ne venez pas chez nous, ça va mal se passer!* », l'avait menacée le président de la chambre d'agriculture (4). M. Bousquet-Cassagne déteste les écologistes et fustige toutes les réglementations qui limiteraient l'usage des pesticides ou l'utilisation de l'eau. Il règne en maître sur la chambre depuis 2001, année où la CR47, en partie issue d'une dissidence de la FNSEA, a détrôné la section locale du syndicat dominant. En 2019, il a été réélu comme président de l'organisme consulaire avec près de 60% des voix des exploitants agricoles. Son charisme lui assure une certaine emprise sur les agriculteurs même si le programme défendu par la CR47 ne remet pas en cause le modèle d'agriculture intensive et concurrentielle qui met à mal nombre de petits exploitants. « *Son comportement déterminé et parfois violent plaît à certains paysans*, avoue M. Bernard Péré, agriculteur bio à la retraite, ancien conseiller régional EELV. *À partir du moment où un paysan est menacé par l'administration ou par n'importe qui d'autre, il sera disponible et le défendra. Même si la CR47 est dirigée par de gros exploitants, il sera aux côtés des petits.* »

M. Bousquet-Cassagne a fait bénir par un prêtre les 920 000 mètres cubes du lac de Caussade, une réalisation soutenue et financée par la chambre d'agriculture en toute illégalité. Il n'a pas hésité non plus à faire entonner un Notre Père en présence des autorités de la République durant une cérémonie à la mémoire des paysans morts durant la première guerre mondiale. Mais si

(1) Eddy Fougier et Jérôme Fourquet, « Le Front national en campagne. Les agriculteurs et le vote FN », Fondation pour l'innovation politique, Paris, octobre 2016; Mayeul Aldebert, « De la droite au Rassemblement national, le vote très convoité des agriculteurs en colère », *Le Figaro*, Paris, 1<sup>er</sup> février 2024.

(2) André Torre, « Coq Maurice et autres "bruits de la campagne", une vision fantasmée de la ruralité », *The Conversation*, 25 novembre 2019, <https://theconversation.com>

(3) Julien Dive et Timothée Dufour, « Les Soulèvements de la Terre : une décision du Conseil d'État au mépris des agriculteurs », *Le Journal du dimanche*, Paris, 13 août 2023.

(4) « Serge Bousquet-Cassagne, l'agriculteur qui fait sa loi dans le Lot-et-Garonne », *Reporterre*, 25 mai 2023.

## Les gendarmes contre l'« agribashing »

DANS *Le Journal du dimanche*, le 13 août 2023, une tribune cosignée par M. Dufour et le député Les Républicains (LR) Julien Dive dénonçait la décision du Conseil d'État de suspendre la dissolution du collectif écologiste Les Soulèvements de la Terre, « *au détriment des acteurs de notre ruralité dont le sentiment de mal-être ne cesse de croître depuis une dizaine d'années* (3) ». Il y déplorait également la disparition de Déméter, une cellule de la gendarmerie nationale créée en octobre 2019 pour lutter contre l'hostilité à l'égard des agriculteurs. Sur la base d'une convention entre la FNSEA, son allié les Jeunes Agriculteurs (JA) et le ministère de l'intérieur, elle vise à assurer des échanges d'information au sein d'observatoires locaux de l'« agribashing » – un terme diffusé par la FNSEA depuis 2018 pour dénoncer les critiques du mode de production intensif défendu par elle. Déméter était censée prévenir les actes de délinquance que pourraient subir les agriculteurs, mais aussi « *les actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques* ». En février 2021, le tribunal administratif de Paris a jugé illégale cette surveillance et ordonné de la Place Beauvau de la faire cesser.

Plutôt que de remettre en cause un modèle économique qui détruit les services publics, les emplois ou un modèle agricole productiviste qui entraîne la disparition du monde paysan, nombre de défenseurs de la ruralité préfèrent exalter ses supposées valeurs. La chasse, la pêche et les traditions sont pour eux des enjeux majeurs. En septembre 2021, une décision du Conseil d'État interdi-

sant l'utilisation d'engins pour la chasse aux oiseaux déclenchait des manifestations de plusieurs dizaines de milliers de chasseurs et de leurs soutiens à Mont-de-Marsan, Forcalquier, Redon,



## L'Europe au pas cadencé

À cinq mois des élections européennes, un événement éclaire le paysage radieux de la démocratie au sein de l'Union : pour châtier la Hongrie, dont le premier ministre refusait en janvier dernier d'entériner un plan d'aide de 50 milliards d'euros à l'Ukraine, Bruxelles a tout simplement menacé de détruire son économie. Les détails ont été révélés par le *Financial Times* (29 janvier 2024). « *Bruxelles a mis au point une stratégie visant à cibler explicitement les faiblesses économiques de la Hongrie, à mettre en péril sa monnaie et à provoquer un effondrement de la confiance des investisseurs afin de nuire à "l'emploi et à la croissance" si Budapest refuse de lever son veto contre l'aide accordée à Kiev* », explique le quotidien d'affaires britannique, qui a eu accès aux documents. Concrètement, si M. Viktor Orbán n'alignait pas sa politique étrangère sur celle de ses homologues, « *ces derniers s'engageraient publiquement à couper tout financement européen à Budapest dans l'intention d'effrayer les marchés, de déclencher une crise monétaire sur le forint, et de faire exploser le coût des emprunts du pays* ». Trois jours plus tard, le 1<sup>er</sup> février, M. Orbán capitulait.

Certes, la fuite opportune de ce plan de sabotage a suffi à produire son effet. Et l'idéologie du premier ministre hongrois n'appelle pas une compassion excessive : autoritaire et réactionnaire, cet anticommuniste forcené proche de l'extrême droite piétine l'indépendance du pouvoir judiciaire et le droit des minorités. Mais ce chantage à la ruine crée un précédent : déployé contre la Hongrie de M. Orbán, il pourra l'être demain contre un gouvernement de gauche qui serait élu, par exemple, sur un programme de rupture avec le libre-échange ou l'atlantisme. Car l'action coercitive de Bruxelles contre les États membres déviant franchit ici un nouveau palier : en 2015, l'Europe avait menacé de ne pas secourir la Grèce pour la contraindre à accepter

un plan d'austérité draconien ; désormais, elle se dit prête à ravager l'économie du récalcitrant.

Cet acte de répression politique paraît d'autant plus disproportionné que la Hongrie n'a cette fois enfreint aucun traité (plusieurs entorses au droit européen avaient par le passé motivé l'ouverture de procédures d'infractions contre Budapest ou Varsovie). En posant son veto à une aide militaro-financière à l'Ukraine, la Hongrie exprime un choix de politique étrangère. Or, contrairement à ce que suggère l'agitation frénétique de M<sup>me</sup> Ursula von der Leyen, la Commission qu'elle préside ne dispose d'aucun pouvoir de décision dans ce domaine, lequel relève du Conseil européen, c'est-à-dire les chefs d'État et de gouvernement, qui doivent se prononcer à l'unanimité. En 2003, la possibilité de décider souverainement de la guerre et de la paix avait permis à la France, à l'Allemagne et à la Belgique de s'opposer à l'invasion de l'Irak contre une majorité d'États européens ralliés aux États-Unis. Le pourraient-ils – le voudraient-ils – encore ?

Désormais aux avant-postes du bellicisme, Paris et Berlin comptent sur une forme de keynésianisme militaire combinée à l'austérité sociale pour relancer leurs économies cabossées par les sanctions imposées à Moscou. « *Nous devons nous préparer à la guerre en Europe* », a proclamé en octobre 2023 le ministre (social-démocrate) de la défense allemand en visant implicitement la Russie, un pays où la Wehrmacht a laissé vingt-six millions de cadavres. Des écologistes aux socialistes en passant par les conservateurs, la furia militariste se propage, alimentée par la perspective d'un retour à la Maison Blanche d'un Donald Trump plus isolationniste que jamais. Le coup de force de Bruxelles contre Budapest sonne comme l'appel au clairon : garde-à-vous !

PIERRE RIMBERT.

TOUJOURS PAS

# laboure la campagne

M. Bousquet-Cassagne a une foi, il n'a pas de loi. En janvier 2024, un rapport de la Cour des comptes évalue la gestion de la chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne : manque d'éthique, de critères clairs d'attribution des subventions et de contrôle interne, refus d'assumer les missions confiées par la loi sur le bien-être animal et sur l'utilisation des produits phytosanitaires, d'exercer un contrôle de l'utilisation de l'eau par les irrigants, de payer ses dettes aux chambres d'agriculture de tutelle. Le rapport met également en lumière la disposition de M. Bousquet-Cassagne à confondre ses responsabilités à la chambre consulaire et ses intérêts de dirigeant syndical. Autoproclamé « chef de meute », il a toujours recouru au rapport de forces pour imposer sa volonté aux préfets du département. Par exemple en 2014 lors de l'occupation de la ville d'Agen par des centaines d'agriculteurs du syndicat venus s'opposer à l'application du programme de préservation de la qualité des eaux. Les dégâts furent estimés à plus de 200 000 euros. À la question de savoir pourquoi le vote pour M<sup>me</sup> Le Pen est aussi important parmi les agriculteurs du Lot-et-Garonne, il montre une affiche de la Coordination rurale placardée dans son bureau : « Foutez-nous la paix ! Laissez-nous travailler ! »

Quand, en 2014, des militants de la CR47 interviennent à Sivers dans le département voisin du Tarn pour s'en prendre aux opposants au barrage, ils se font appeler « chemises vertes », du nom des comités de défense paysanne créés en 1934 par le dirigeant d'extrême droite Henri Dorgères. À la tête du Front paysan, Dorgères organisa d'imposantes

manifestations contre la République puis contre le Front populaire, se référant à l'idéologie agrarienne qui défendait un corporatisme paysan porteur des valeurs du travail, de la famille et de la patrie, en opposition aux villes corrompues, modernes et progressistes. Dans ses violents réquisitoires, il s'en prenait aux fonctionnaires et aux parlementaires, ennemis déclarés des masses paysannes. Le chef des « chemises vertes » et les dirigeants du Front paysan devaient ensuite collaborer avec le régime de Vichy. La CR est-elle agrarienne ? Elle ne l'était pas lors de sa création en 1991 au moment de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Jusqu'alors consacrée à l'autosuffisance alimentaire du Vieux Continent, celle-ci ouvre les marchés agricoles européens à la concurrence mondiale imposée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour s'opposer à cette réforme soutenue par la FNSEA et défendre les productions nationales, une coordination se crée dans le Sud-Ouest, composée de militants de la Confédération paysanne, du Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf), proche des communistes, de dissidents de la FNSEA et de paysans non syndiqués. En juin 1992, ce mouvement organise le blocus de Paris et intercepte notamment des poids lourds en provenance d'Espagne, chargés de fruits et légumes faisant concurrence aux producteurs locaux. Très vite, l'aile droite du mouvement évince la gauche et fonde la Coordination rurale. Lors des élections aux chambres d'agriculture de 2019, le duo FNSEA-JA a obtenu 55,55 % des voix, devant la CR (21,54 %), la Confédération paysanne (20 %) et le Modéf (1,89 %), avec une abstention de 53,48 %.

M. Xavier Beulin (de 2010 à 2017), alors président du conseil d'administration du groupe Avril, leader des huiles et des protéines végétales (Lesieur, Puget...), du biodiesel et de la nutrition animale, ou comme M. Arnaud Rousseau, depuis avril 2023, successeur de M. Beulin à la tête du conseil d'administration d'Avril, qui a vu ses revenus grimper en flèche avec l'inflation des dernières années. Depuis 1966, le syndicat agricole dominant, très lié aux intérêts de l'agro-industrie, administre (avec les JA) le Conseil de l'agriculture française (CAF), qui cogère la politique agricole hexagonale avec l'État. La reconnaissance du pluralisme du syndicalisme agricole en 1981 n'a pas permis aux autres syndicats d'être représentés au sein du CAF. Pour Gilles Luneau, auteur de *La Forteresse agricole. Une histoire de la FNSEA* (Fayard, Paris, 2004), « le mythe de l'unité paysanne a permis à la FNSEA de bâtir le système agro-industriel avec lequel elle dicte désormais sa loi aux gouvernants. De 1950 à aujourd'hui, le nombre de fermes a été réduit par six et le nombre d'actifs agricoles par dix. Le paysan est devenu un sous-traitant de l'industrie, un exécutant de gestes techniques spécialisés. La FNSEA refuse toute critique de ce système. Si le discours agrarien est repris encore aujourd'hui par ses dirigeants, et par ceux de la CR, c'est pour justifier une contre-révolution face aux enjeux écologiques et climatiques. Ils sont incapables d'admettre les limites de leurs modèles et de penser comment en sortir ».

Le RN a aussi fait sien l'idéologie agrarienne pour racoler les votes des agriculteurs et des habitants des zones rurales. Tout en instrumentalisant la supposée fracture entre Français et immigrés, le parti réexploite aujourd'hui celle entre mondes rural et urbain. Dans son viseur ? L'« écologie punitive », les fonctionnaires et les technocrates de Paris et de Bruxelles qui imposent des normes environnementales, causes, selon lui, de tous les malheurs des agriculteurs. La stratégie du RN correspond à celles des partis d'extrême droite européens qui, aux Pays-Bas, en Espagne, en Roumanie ou au Royaume-Uni, se greffent sur les manifestations des agriculteurs. Le parti de M<sup>me</sup> Le Pen n'a pourtant aucun programme de rupture avec la politique agricole commune et ses eurodéputés ont voté à l'unanimité en novembre 2021 la nouvelle PAC 2023-2027, qui conforte un modèle productiviste, de plus en plus

technologique et basé sur la performance concurrentielle sur les marchés internationaux. Cette PAC reconduit également une répartition injuste des subventions au profit des grandes exploitations. Ainsi, dans l'Union européenne, 81 % des aides directes sont captées par 20 % des agriculteurs. « Les primes étant versées à l'hectare, la PAC contribue à la concentration des terres par de grandes entreprises et donc à la disparition des petites fermes », regrette M<sup>me</sup> Véronique

Marchesseau, secrétaire générale de la Confédération paysanne. L'opposition du RN aux traités de libre-échange trouve aussi ses limites : si, en novembre 2023, ses eurodéputés ont voté contre l'accord entre l'Union et la Nouvelle-Zélande, les autres membres du groupe Identité et Démocratie, auquel ils appartiennent, ont voté en faveur du texte. Lors du scrutin en janvier 2024 au Parlement européen sur l'accord de libre-échange avec le Chili, le seul député RN présent s'est abstenu.

## Des tracteurs bénis par un prêtre

Pour ratisser large, le parti a lancé, en 2020, le mouvement Les Localistes, dont le manifeste appelle les Français à « reprendre le contrôle de [leurs] territoires, faire la loi chez eux, et rendre vie à [leurs] petites patries qui font plus grande la France ». M. Andréa Kotarac, nouveau responsable du mouvement, élu RN au conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, affirme que « le localisme s'oppose au mondialisme qui détruit nos territoires, nos paysages, nos produits et nos industries. Réindustrialiser et protéger notre agriculture, c'est aussi se battre contre le réchauffement climatique qui est essentiellement dû à nos importations et à leurs transports ». N'étant pas à une contradiction près, l'élu ne remet pas en cause le carbone émis par les exportations des produits français et n'interroge pas la capacité des élevages hexagonaux à se passer de l'importation annuelle de 3,6 millions de tonnes de soja du Brésil et d'Argentine, provenant en grande partie de la déforestation. Si son parti manie de plus en plus de concepts comme le « localisme », la « démétropolisation » ou l'« exception agri-culturelle », c'est pour mieux cacher une absence de programme qui pourrait remettre en cause le système.

devant la préfecture et d'autres institutions, la gare et des commerces ; un restaurant McDonald's a été saccagé à la suite du refus des employés de servir un café gratuit au vice-président du syndicat... Les membres de la CR47 ont aussi suspendu et évincé un sanglier devant l'inspection du travail pour dénoncer les contrôles visant la condition des ouvriers agricoles. En 2004, le syndicat avait soutenu un agriculteur embauchant des saisonniers migrants qui avait abattu à coups de fusil deux inspecteurs (5). Le montant des dégâts à Agen est estimé à plus de 400 000 euros par la mairie. Fin janvier, désireux de « rassembler autour de nous toute la France profonde », M. Bousquet-Cassagne a appelé à « prendre » le marché de Rungis, envoyant vers Paris les tracteurs de la CR47 – dont le carburant était financé par la chambre d'agriculture –, les faisant bénir par un prêtre. « Venez mener notre dernier combat, sinon notre race disparaîtra et avec elle notre civilisation ! », lança-t-il aux agriculteurs. Peu avant, il s'était déclaré prêt à être candidat pour le RN.

PHILIPPE BAQUÉ.

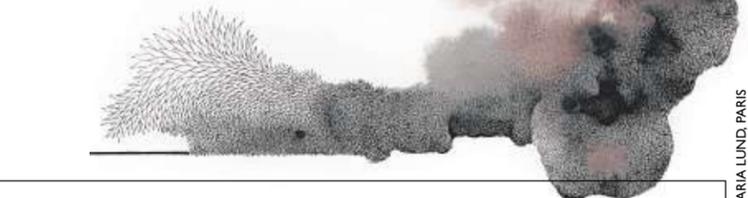
(5) Lire « On veut des Polonais et des Marocains », *Le Monde diplomatique*, septembre 2014.

## Racoler les votes

L'AGRARIENNE a également influencé la FNSEA. « Quand la FNSEA a été créée après la seconde guerre mondiale par les courants agrariens qui avaient collaboré avec le régime de Vichy, elle a adopté leur modèle de construction sociale basée sur le corporatisme, rappelle l'historien David Bensoussan. Pour lancer son modèle productiviste, le monde agricole

devait faire bloc et transcender les clivages sociaux. Le corporatisme a permis à certains milieux comme les grands exploitants céréaliers ou les grands exploitants betteraviers de s'assurer la maîtrise du syndicat, indépendamment des profondes inégalités de revenus, de statuts et de pratiques des agriculteurs. C'est parce qu'elle prétend représenter tous les paysans que la FNSEA a pu s'engager dans la modernisation de l'agriculture avec le soutien de l'État. » La fédération est régulièrement dirigée par des patrons de l'agro-industrie, comme

MIN JUNG-YEON. – « Devenir », 2014



© MIN JUNG-YEON - PHOTOGRAPHIE : JEAN-MICHEL FIDANZA - GALERIE MARIA LUND, PARIS



### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**VALENCE.** Du 9 au 16 mars, au cinéma Le Navire, les AMD sont partenaires du festival Regards sur le cinéma espagnol et latino-américain organisé par l'association Cine Hispánico-Cultura Hispánica (Chispa). Le 28 mars, à 18h30, à l'Institution Notre-Dame : rencontre avec Pierre Rimbort pour son article, coécrit avec Serge Halimi, « Le journalisme français est-il un danger public ? » (février) ([suzanne.dejours@orange.fr](mailto:suzanne.dejours@orange.fr))

**LYON.** Dans le cadre des Écrans du doc au Ciné Toboggan à Décines-Charpieu, le 21 mars à 20h15 : projection du film *Le monde est à eux*, suivi d'un débat avec le réalisateur, Jérémie Fontanieu. Le 22 mars, à 14h30, projection du film de Roland Nurier *Yallah Gaza*, suivi d'un débat en visioconférence (lien à retrouver sur le site de l'association). ([catherine.chauvin@wanadoo.fr](mailto:catherine.chauvin@wanadoo.fr))

### BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**FRANCHE-COMTÉ.** Le 23 mars à 16 heures, au cinéma Méliès à Lure et le même jour, à 20h15, au cinéma Le Colisée à Montbéliard : projections du film de Yannis Youlountas *Nous n'avons pas peur des ruines*, suivies d'un débat en sa présence. ([odile-mangeot@wanadoo.fr](mailto:odile-mangeot@wanadoo.fr))

### BRETAGNE

**BREST.** Le 5 mars, à 19 heures, au Grubage, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de février : « À Jacques Delors, le grand marché unique européen reconnaissant » de François Ruffin et « Et surtout l'égalité » de Grégory Rzepki. Le 26 mars, à 19 heures, à la faculté Victor-Segalen : discussion autour du *Manière de voir*, n° 193, « Israël-Palestine. Une terre à vif » (février-mars 2024), avec le témoignage du docteur Dominique Le Nen de l'association Amani. ([vibayard@gmail.com](mailto:vibayard@gmail.com))

**RENNES.** Le 26 mars, à 19 heures, salle de la Cité : « Médias sous contrôle », avec Benoît Bréville et Guillaume Meurice. ([amd.rennes@gmail.com](mailto:amd.rennes@gmail.com))

**QUIMPER.** Le 19 mars, à 19 heures, au pub Le Ceili (salle du 1<sup>er</sup> étage), « café-Diplo » autour de trois articles : « Et surtout l'égalité » de Grégory Rzepki (février), « Ruée vers le rosé » de Julie Reux (janvier) et « De mon temps » de François Bégau (février 2023). ([amd29quimper@gmail.com](mailto:amd29quimper@gmail.com))

### CENTRE-VAL DE LOIRE

**TOURS.** Le 15 mars, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat : « Les forêts et le climat », discussion autour d'articles du *Monde diplomatique*. Le 14 mars à 19 heures et le 18 mars à 11 heures, sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. ([pjc.arnaud@orange.fr](mailto:pjc.arnaud@orange.fr))

### GRAND-EST

**METZ.** Le 7 mars, à 20 heures, au cinéma Le Klub : projection du film de Ben Lawrence *Ithaka – le combat pour libérer Assange*, suivie d'un débat avec Gül Ilbay (réservations sur Klubcinema.fr). ([christopher.pollmann@univ-lorraine.fr](mailto:christopher.pollmann@univ-lorraine.fr))

### ÎLE-DE-FRANCE

**HAUTS-DE-SEINE.** Le 15 mars, à 19h30, à la Bibliothèque associative de Malakoff : discussion autour de l'article « Comme avant, la

### LES AMD AU QUÉBEC

**MONTRÉAL.** Le 3 mars, à 13h30, Union française de Montréal, 429, avenue Viger Est : « L'avenir des médias », avec Benoît Bréville, directeur du *Monde diplomatique*, Éric-Pierre Champagne, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et Patrick White, ancien journaliste et chercheur à l'université du Québec à Montréal. ([amdquebec@proton.me](mailto:amdquebec@proton.me))

violence en plus » d'Anne-Dominique Correa (février). ([amdiplo92@protonmail.com](mailto:amdiplo92@protonmail.com))

**PARIS.** Le 8 mars, à 19 heures, aux Amarres : « Les féministes du CAC 40 », avec Maïlys Khider et Timothée de Rauglaudre. Rencontre suivie de concerts. Le 16 mars, à 19 heures, au même endroit : « Palestine-Israël : après Gaza, allons-nous vers une nouvelle nakba ? » avec Gilbert Achcar. ([amis.diplo.75@gmail.com](mailto:amis.diplo.75@gmail.com))

**YVELINES.** Le 15 mars à 20 heures, au cinéma UGC Roxane à Versailles, projection du film de Nina Faure *We Are Coming*, suivie d'un débat. Le 16 mars à 14 heures, hôtel de ville de Versailles (salle Montgolfier) : rencontre avec Gilbert Achcar pour son article « Palestine, le spectre de l'expulsion » (décembre). ([eveleveque@wanadoo.fr](mailto:eveleveque@wanadoo.fr))

### NORMANDIE

**BERNAY.** Le 8 mars, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de février : « À Jacques Delors, le grand marché unique européen reconnaissant » de François Ruffin et « Les styles du travail » de François Albera. ([lesamd27@gmail.com](mailto:lesamd27@gmail.com))

### NOUVELLE-AQUITAINE

**BORDEAUX.** Le 28 mars, à 18 heures, à la médiathèque Mériaudeck : « Le métier de journaliste, témoignage, quelle place pour les femmes ? », avec Elisa Perriguer. ([amis.diplo33@gmail.com](mailto:amis.diplo33@gmail.com))

**POITIERS.** Le 5 mars, à 20 heures, au super-

marché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs de la région. ([dominique.leblanc@wanadoo.fr](mailto:dominique.leblanc@wanadoo.fr))

### OCCITANIE

**AUDE.** Le 1<sup>er</sup> mars à 18 heures, à Narbonne au Théâtre + Cinéma : « Peut-on parler de glottologie, de dévalorisation des langues dites régionales de France ? », avec Christian Lagarde. Rencontre suivie, à 20 heures, d'une représentation du spectacle *Rojas* (réservation obligatoire au théâtre pour le spectacle, entrée libre pour la conférence). Le 8 mars, à la salle commune de la résidence Les Iris à Villemoustaussou, à 18 heures, rencontre avec Akram Belkaïd pour le *Manière de voir*, n° 193, « Israël-Palestine, une terre à vif » (février-mars 2024). Le 13 mars à 18 heures, à la médiathèque de Conques-sur-Orbiel : « L'éternel retour de la crise en Argentine », avec Renaud Lambert. Le 14 mars à 20 heures, au cinéma Le Colisée à Carcassonne : projection du film d'Aïssa Maïga *Marcher sur l'eau*. Le 16 mars à 18h30, à l'Odeum à Carcassonne : « L'eau, l'état d'urgence », avec Anne Le Strat. Le 23 mars, à 17h30, librairie Mots & Compagnie, 37, rue Georges-Clemenceau à Carcassonne : « La fabrique de nos servitudes », avec Roland Gori ([contact@amisdiplol1.org](mailto:contact@amisdiplol1.org)).

**PERPIGNAN.** Les AMD 66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19h15, au Casal de Perpinyà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. ([amisdiplol66@gmail.com](mailto:amisdiplol66@gmail.com))

**TOULOUSE.** Du 4 au 12 mars, à Toulouse et en région, 10<sup>e</sup> édition du Festival Ciné-Palestine (<http://cine-palestine-toulouse.fr>) en partenariat avec les AMD Toulouse. Le 5 mars, à 20 heures, au cinéma Utopia Borderouge, projection-débat autour du film *Nous n'avons pas peur des ruines*, avec Yannis et Maud Youlountas. Le 12 mars, à 18 heures, salle du Sénéchal : « L'éternel retour de la crise en Argentine », avec Renaud Lambert. ([fjpcremoux@orange.fr](mailto:fjpcremoux@orange.fr))

### PAYS DE LA LOIRE

**ANGERS.** Le 14 mars, à 19 heures, au café Oh Pucés : « café-Diplo » autour de deux articles d'Anne-Cécile Robert : « Comment l'Afrique du Sud défend une cause universelle » (février) et « Feu sur le droit de la guerre » (décembre). ([mfranssen@orange.fr](mailto:mfranssen@orange.fr))

**LA ROCHE-SUR-YON.** Le 2 mars, à 10 heures, au Champ libre, « café-Diplo » autour de trois articles du numéro de février : « Comment l'Afrique du Sud défend une cause universelle » d'Anne-Cécile Robert, « Pourquoi des médicaments essentiels viennent à manquer » d'Ariane Denoyel et « À Jacques Delors, le grand marché unique européen reconnaissant » de François Ruffin. ([michelmerel54@laposte.net](mailto:michelmerel54@laposte.net))

**NANTES.** Le 21 mars, 19 heures, au Bar' Ouf, « café-Diplo » autour de trois articles du numéro de février : « Le droit international du plus fort » de Perry Anderson, « Uber fera-t-il sa loi à Bruxelles ? » d'Anne Dufresne et « Pourquoi des médicaments essentiels viennent à manquer » d'Ariane Denoyel. ([claudie.desfosses@orange.fr](mailto:claudie.desfosses@orange.fr))

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**AVIGNON.** Le 22 mars, à 19h45, au Fenouil à vapeur : « La France face aux accords de libre-échange », avec Morvan Burel. Le 27 mars, à 20h30, au cinéma Utopia : projection du film de Yannis Youlountas *Nous n'avons pas peur des ruines*. ([ballaylavallee@gmail.com](mailto:ballaylavallee@gmail.com))

**NICE.** Le 14 mars, à 19h45, Chez Pauline, « café-Diplo » autour du numéro du mois, en particulier l'article « À Jacques Delors, le grand marché unique européen reconnaissant » de François Ruffin (février). ([diplo@geller-conseil.eu](mailto:diplo@geller-conseil.eu))

**VAR.** Le 2 mars à 15 heures, au cinéma La Tomette à Salernes, et le même jour à 20 heures, à l'Espace Albert-Camus à La Valette : projections du film *Nous n'avons pas peur des ruines*, suivies d'un débat avec le réalisateur, Yannis Youlountas. ([pierre.arnoult@lilo.org](mailto:pierre.arnoult@lilo.org))

## L'ADAPTATION PLUTÔT QUE LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT

## Éviter l'autoritarisme climatique

La conférence mondiale sur le climat organisée à Dubaï s'est achevée sur une timide invitation à opérer une transition « vers une sortie des combustibles fossiles » et à mettre en œuvre des politiques d'adaptation. En France, ce concept fait l'objet de plans quinquennaux, dont la troisième mouture, reportée à l'été, accentue les ambiguïtés, et soulève les plus grandes appréhensions.

PAR FABIENNE BARATAUD, LAURENT HUSSON ET STÉPHANIE MARIETTE \*

APRÈS avoir provoqué l'inquiétude l'an passé en voulant « préparer notre pays à une évolution des températures de + 4 degrés (1) », le ministre de la transition écologique Christophe Béchu a récidivé à l'issue de la 28<sup>e</sup> conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP28). « Une trajectoire de 4 degrés », déclarait-il en annonçant son plan d'adaptation au changement climatique le 19 décembre dernier (2), ce n'est pas être pessimiste, c'est s'appuyer très exactement sur ce que nous disent les spécialistes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et des Nations unies avec aujourd'hui une évolution en tendance du dérèglement climatique qui nous conduit entre 2,8 à 3,2 degrés à l'échelle mondiale et qui correspond à 4 degrés pour notre pays. »

Sous couvert de pragmatisme, cette approche présuppose que les accords internationaux ne seront pas suivis et ne pourront imposer une « atténuation » suffisante du réchauffement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Invoquer sans cesse l'adaptation présente l'avantage de reporter sine die des décisions politiquement coûteuses. À présent, les politiques d'atténuation et d'adaptation sont présentées dans un système naïf de vases communicants, dans lequel les secondes compenseront les manquements des premières.

Cette stratégie repose sur des conjectures mises à mal par quelques évidences. Elle suppose un ajustement pas à pas aux effets du changement climatique, à la manière d'une digue que l'on rehausserait d'un rang de briques en temps réel, négligeant que les moyens pour le faire seront de moins en moins mobilisables dans un tissu économique, industriel et politique de plus en plus contraint et enclin à un dévissage d'ampleur inconnue. Si le groupe 2 du GIEC (Impacts, adaptation, vulnérabilité) utilise l'hypothèse de travail d'une stabilité politique et économique, il reconnaît en creux qu'au-delà de + 1,5 degré Celsius son évaluation des perspec-

tives d'adaptation procède d'un exercice intellectuel spéculatif en réponse à un problème mal défini. Cela conduit Hans-Otto Pörtner et Debra Roberts, coprésidents du groupe 2, à répéter que l'adaptation à + 4 degrés est impossible (3). Le GIEC égare aussi les décideurs en optant pour une position supposée apolitique, mais à modèle économique constant, dans une optique de développement durable, excluant les risques de rupture et de crise.

Sur ces bases, les stratégies d'adaptation réductionnistes, qui compartimentent la question globale en une foule de problèmes techniques locaux et indépendants, font florès, alors que même le très modeste accord final de la COP28 souligne leur inanité : « L'impact du changement climatique est souvent transfrontalier et implique des risques en cascade. » On ne peut plus ignorer les interactions à l'échelle mondiale. Il est aussi illusoire d'ignorer les rétroactions non linéaires. Par exemple : l'augmentation des mégafeux de forêt dénudera les sols, rendus lessivables, qui stockeront moins les eaux pluviales, accroissant la tension sur la ressource hydrique pendant les canicules, elles-mêmes de plus en plus fréquentes. Cela mettra à mal les économies qui seront moins aptes à lutter contre la dégradation environnementale.

Certes, la technique peut jouer un rôle afin de relever certains défis environnementaux. Mais un raisonnement uniquement fondé sur des considérations techniques escamote le problème de l'impossible ajustement du monde physique à une croissance économique vorace, pour des raisons systémiques, ainsi que l'a diagnostiqué le Club de Rome il y a cinquante ans déjà (4). En outre, comme le précise le géologue Olivier Vidal, coordinateur du réseau européen ERA-MIN, « la disponibilité des ressources minérales terrestres et énergétiques rend périlleuse la transition énergétique, qui engendre elle-même une surconsommation ».

## Planification de la mort

LE technosolutionnisme s'invite partout. Par exemple lorsque M. Béchu propose de discuter les « référentiels, normes ou réglementations techniques (5) ». Il y a fort à parier qu'il s'agira alors de les assouplir. L'histoire montre que les préjudices souvent associés aux solutions techniques sont ignorés par excès d'optimisme, alors qu'ils nécessitent une adaptation des sociétés humaines et des environnements à des technologies tout aussi complexes, qui renforcent la précarité du vivant – comme dans le cas du nucléaire.

Un glissement sémantique extrêmement rapide dans les médias a permis de convertir la proposition éthiquement irrecevable de la géo-ingénierie climatique en une raisonnable solution de

repli. Ainsi, usant de la notoriété passée de ses membres venus du monde politique, à l'image de son président Pascal Lamy, un groupe influent sème le doute sur les bénéfices à attendre de la modification du rayonnement solaire (MRS). Tout en réclamant un « moratoire » des États sur le déploiement de la MRS, présentée comme « très incertaine, aux effets imprévus ou indésirables potentiels », ce groupe de pression plaide pour l'approfondissement de la recherche sur le sujet et son encadrement (6). En distillant des annonces sensationnelles quoique scientifiquement infondées, les promoteurs du technosolutionnisme détournent les esprits des vrais problèmes et freinent le déploiement de solutions plausibles techniquement, justes socialement et éthiques.

Avec la géo-ingénierie climatique, le « système technicien » décrit dès 1977 par Jacques Ellul s'impose aujourd'hui au-delà des seuls humains : il s'agit à présent de maîtriser l'ensemble de l'environnement, biotique et abiotique.

Après avoir manufacturé les sociétés humaines, les paysages, les cours d'eau et la biosphère, il s'agirait de « thermostat » l'atmosphère et de la rendre « adaptable » à la demande. Les mises en garde de Peyo dans *Le Schtroumpf de pluie* (1969), qui met en scène un conflit autour de l'artificialisation du climat, ont été oubliées.

Derrière les aménagements adaptatifs se dessine un projet de contrôle total du monde physique, une hubris prométhéenne qui s'ancre dans une tradition de croyance dans le progrès technique. Les Lumières ont balisé cette évolution, cristallisée par cette formulation malheureuse et depuis travestie de René Descartes lorsqu'il nous invite à nous « rendre comme maîtres et possesseurs de la nature ». Ainsi, les forêts offriraient un potentiel de décarbonation de l'atmosphère, et ne seraient plus des écosystèmes essentiels aux

le réchauffement, et s'en sont remis à l'adaptation (9) » dès les années 1970.

Le rouleau compresseur de la société industrielle ne rencontre in fine qu'une servitude volontaire inapte à entraver son déploiement, qui « assimile » les cultures comme elle « adapte » le monde physique et l'ensemble du vivant. Deux seuils ont été franchis : les sociétés humaines, puis l'ensemble du monde physique et biotique sont devenus de simples moyens du système technique. Cette inversion de la subordination parachève le projet néolibéral par le contrôle politique total de toutes les « sphères » de la Terre.

Sans surprise, la dégradation des écosystèmes et plus généralement de l'environnement s'accompagne de résistances des sociétés humaines. Partout, les militants écologistes sont la cible de répression, morale lorsque

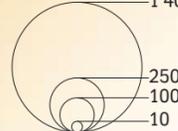
certaines scientifiques ne pose-t-il pas, en creux, les prémices de cet autoritarisme ? Son intitulé martial fait référence au projet ayant conduit à la première bombe atomique, la confiscation de l'avenir commun par une élite auto-désignée, soustraite au contrôle démocratique, la concentration de savoirs complexes dans les mains d'experts.

L'ex-coprésidente du groupe 1 du GIEC Valérie Masson-Delmotte souligne que « le grand défi est de montrer des alternatives possibles [et] désirables ». Or elles le sont. Du point de vue technique, des mécanismes d'« adaptation positive » sont recensés et disponibles, qui ne nécessitent que de discipliner industriels et marchés financiers, et appellent au déploiement d'une ingénierie convoquant des « solutions fondées sur la nature » (11). La reforestation piège le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), la végéta-

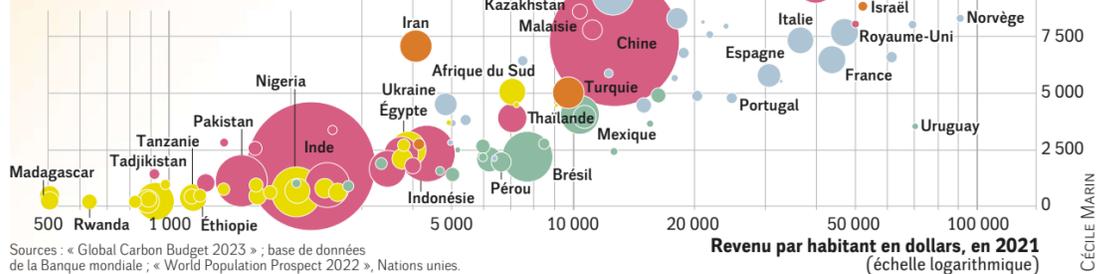
## La responsabilité des pays riches

Alors que leurs effets sont connus depuis au moins quarante ans, les pays les plus riches continuent d'émettre massivement des gaz provoquant le dérèglement climatique. En mettant en avant l'adaptation plutôt que l'atténuation, ils font payer les conséquences de leur incurie aux pays les plus pauvres, dont la responsabilité est infime.

## Nombre d'habitants, en millions, en 2021



● Afrique ● Amérique ● Europe ● Asie et Océanie ● Proche-Orient



Sources : « Global Carbon Budget 2023 » ; base de données de la Banque mondiale ; « World Population Prospect 2022 », Nations unies.

équilibres bio-physico-chimiques qui conditionnent le vivant : les projets de plantations massives (1 milliard d'arbres en France d'ici 2030) justifient alors le soutien à certains secteurs comme l'aérien par un mécanisme de « compensation » carbone.

L'ambigu concept d'adaptation darwinienne a été utilisé pour soumettre les sociétés humaines. En biologie, l'adaptation désigne à la fois la différence de performance entre plusieurs sujets et son résultat, c'est-à-dire l'état obtenu par des caractères avantageux dans un milieu donné. Il a suffi que l'extrême droite tente un parallèle opportun avec l'adaptabilité humaine au réchauffement climatique pour que l'adaptation darwinienne devienne une marotte médiatique. Certes, par le passé, les populations humaines se sont adaptées à des environnements très différents par la sélection de gènes favorables, mais à une tout autre échelle de temps. La présence d'une espèce dans un environnement ne signifie pas que celle-ci soit à son optimum adaptatif. Survie n'est pas confort. Faut-il accepter la planification de la souffrance et de la mort ?

Au cours du xx<sup>e</sup> siècle, l'adaptation darwinienne est devenue un mantra néolibéral, comme le décrit Barbara Stiegler (7). Toutefois, l'environnement pensé par les libéraux n'est pas, au départ, le monde physique et biotique, mais celui de la société industrielle. Les néolibéraux, actant l'inadaptation de l'espèce humaine à cet environnement, ont recouru aux politiques publiques et à la « fabrique du consentement (8) » pour forcer l'adaptation. Selon l'historien Jean-Baptiste Fressoz, c'est « sans le dire, sans en débattre [que] les pays industriels ont « choisi » la croissance et

le ministre de l'intérieur Gérard Darmanin entend dévoyer l'outil législatif pour museler les résistances, physique quand les militants sont tués ou mutilés par les forces de l'ordre comme à Sivens en octobre 2014 ou à Sainte-Soline en mars 2023. Ces symptômes révèlent que pour continuer à se déployer, la société industrielle n'a d'autre choix que la coercition, alors que le désordre environnemental et la réaction sociétale augmentent. L'analogie avec la physique est séduisante : pour que l'entropie (le désordre) d'un système thermodynamique dont l'énergie totale s'accroît n'augmente pas, il suffit d'augmenter la pression ; de là à penser que la voie autoritaire simplifierait la mise en place du projet adaptatif en vigueur...

En présentant le réchauffement climatique comme une fatalité à laquelle il faut s'adapter, le gouvernement dépolitise le débat et prophétise la gestion capitaliste autoritaire des inévitables désordres environnementaux. L'échéance n'est pas si lointaine : en France, le « projet Manhattan de la transition écologique (10) » promu par

lisation urbaine fait baisser les températures, l'agroécologie préserve les écosystèmes. Ces mécanismes permettront de temporiser le naufrage.

Pouvons-nous être plus audacieux ? Le raisonnement autour d'une « trajectoire » vers un réchauffement de + 4 degrés repose de facto sur un choix politique et idéologique déterminant parce que naturalisant, ou externalisant, la détérioration environnementale. La pression environnementale croissante nécessite certes une adaptation. Mais elle peut prendre la forme d'un renoncement positif à la frénésie capitaliste. Les mouvements comme Les Soulèvements de la Terre l'incarnent, en proposant de déconstruire les composantes délétères de nos sociétés et de récrire un futur qui ne soit préempté ni par les intérêts particuliers ni par les experts. Ces propositions peuvent rendre caduques les prophéties, jusqu'à présent autoréalisatrices, de la consolidation de l'autoritarisme.

Lire sur notre site l'article de Claude Garcia et Pierre Henri Guignard, « Pourquoi les traités échouent-ils ? » [www.monde-diplomatique.fr/66626](http://www.monde-diplomatique.fr/66626)

(1) France Info, 22 février 2023.

(2) Conférence organisée par *Le Monde* et Météo France, « Comment réussir à s'adapter ? » Christophe Béchu, disponible sur YouTube.

(3) « Nous poussons la planète vers un avenir climatique où seule une partie de sa surface sera habitable », *Le Monde*, 12 juin 2023.

(4) Lire Philippe Descamps, « En 1972, l'avertissement du Club de Rome », dans *Manière de voir*, n° 167, « La bombe humaine », octobre-novembre 2019.

(5) « La trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (Trace) », ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Paris, 2023.

(6) « Réduire les risques de dépassement climatique », Commission sur le dépassement climatique, septembre 2023, [www.overshoot-commission.org](http://www.overshoot-commission.org)

(7) Barbara Stiegler, *Il faut s'adapter*, Gallimard, coll. « NRF Essais », Paris, 2019.

(8) Walter Lippmann, *Public Opinion*, Harcourt, Brace and Company, New York, 1922.

(9) *Le Monde*, 8 juin 2023.

(10) Tribune dans *Le Monde* du 25 septembre 2023.

(11) Lire Alain Grandjean, Claude Henry et Jean Jouzel, « Les quatre degrés de l'apocalypse », *Le Monde diplomatique*, décembre 2023.

\* Membres du collectif Scientifiques en rébellion ; respectivement géographe, ingénieure de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) ; géophysicien, directeur de recherche en sciences de la Terre au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à l'Institut des sciences de la Terre (ISTerre) ; et généticienne des populations, chargée de recherche à l'Inrae.

«TOUT CE QU'ELLES ONT À FAIRE, C'EST BRANDIR LA MENACE DE L'ARBITRAGE»

# Une justice au service des multinationales

*Les populations ignorent souvent que, grâce au mécanisme d'arbitrage international, les entreprises sont en mesure de mettre au pas les États, parfois au mépris des lois ou des Constitutions. Ce système de justice privée aux pratiques opaques figure pourtant dans la plupart des traités bilatéraux d'investissement (TBI), signés au prétexte de faciliter la circulation des capitaux.*

PAR VINCENT ARPOULET  
ET MERIEM LARIBI \*

Dès sa prise de fonctions, alors que le monde connaît une forte hausse des cours du pétrole, le président équatorien Rafael Correa (2007-2017) souhaite augmenter la part des excédents revenant à l'État de 50 % à 99 %. Le Parlement le contraint à se contenter de 80 %. C'est encore beaucoup trop pour la multinationale Perenco, qui exploite les réserves du pays. Elle dénonce une « expropriation indirecte » et saisit le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), un « tribunal » rattaché à la Banque mondiale qui a pignon sur rue en matière d'arbitrage (1). La société mère de Perenco est enregistrée aux Bahamas, un paradis fiscal, mais le groupe excipe de son siège social dans la capitale française pour invoquer un traité bilatéral d'investissement (TBI) signé en 1994 entre Paris et Quito. Il réclame 1,42 milliard de dollars, soit 2,27 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Équateur en 2008.

M. Correa dénonce le dispositif et sort l'Équateur de la juridiction du Cirdi. L'article 422 de la Constitution qu'il fait adopter en 2008 (respectant là une promesse électorale) édicte qu'il est interdit à l'État équatorien de céder « sa juridiction souveraine à des instances d'arbitrage international ». Il engage par ailleurs un (long) processus de révision des TBI qui débouche sur une série de dénonciations. Celle de l'accord signé entre Paris et Quito intervient en 2017. Las, une « clause de survie » logée au cœur des TBI dispose que le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (RDIE) reste applicable de dix à vingt ans après leur dénonciation, quinze ans pour le TBI France-Équateur. En 2021, Perenco obtient donc satisfaction. De son côté, le président conservateur Guillermo Lasso (2021-

2023) a réintégré l'Équateur au sein du Cirdi, qui impose une amende de 400 millions de dollars à Quito : M. Lasso la règle rubis sur l'ongle.

La poursuite engagée par Perenco contre l'Équateur n'est qu'un exemple parmi des centaines de situations où des États voient des intérêts privés piétiner leur souveraineté. Le fournisseur d'électricité suédois Vattenfall a exigé 1,4 milliard de dollars de l'Allemagne en 2009 parce que la ville de Hambourg avait rendu ses activités « non rentables » en votant l'interdiction d'une centrale électrique à charbon qui avait pollué l'Elbe ; la société américaine Prospera a réclamé 10,8 milliards de dollars au Honduras (deux tiers du budget national) en 2022 pour avoir suspendu la création d'une ville privée échappant à toute législation sur l'île de Roatán ; l'Argentine a été condamnée en 2015 à payer plus de 400 millions de dollars après avoir été poursuivie par plusieurs compagnies, dont Suez et Vivendi, pour avoir gelé les tarifs de l'eau et de l'électricité dans la foulée de la crise financière de 2001-2002.

Au Cirdi, l'un des 60 centres d'arbitrage identifiés par l'Organisation des Nations unies (ONU), le nombre de poursuites engagées par des multinationales a doublé en dix ans, pour atteindre un total de 998 depuis la création de l'institution (2). À ce jour, 132 pays ont répondu à une ou plusieurs demandes de RDIE selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), qui précise : « Étant donné que certains arbitrages peuvent rester totalement confidentiels, le nombre réel de litiges déposés est susceptible d'être plus élevé (3). »

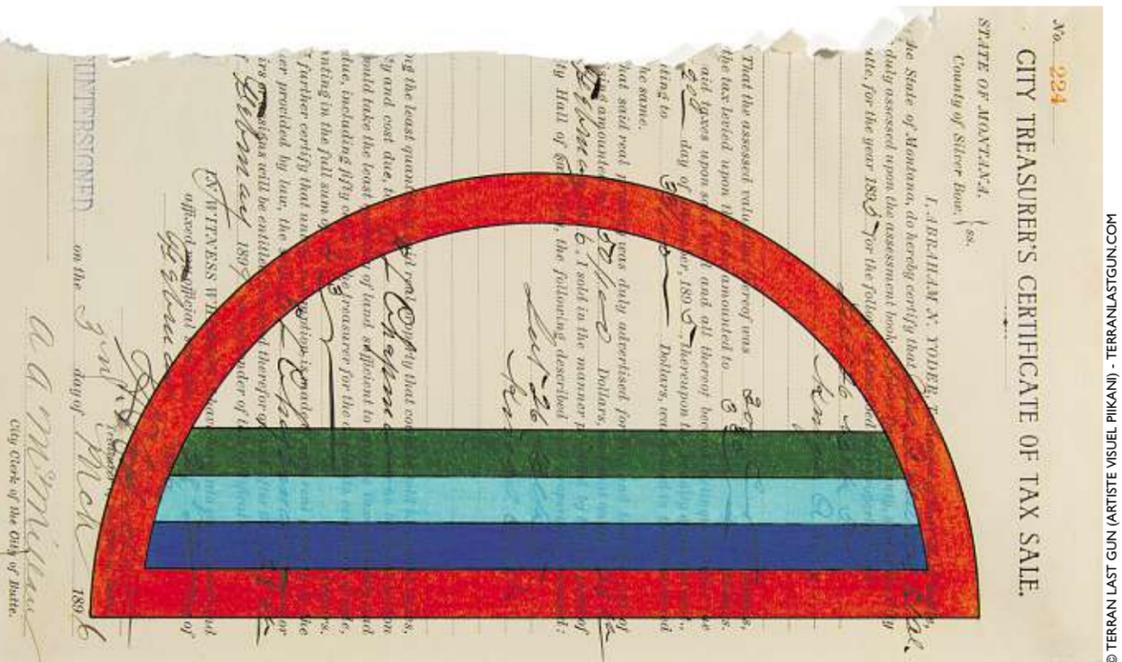
## Tout se déroule à huis clos

À LA fin de la seconde guerre mondiale les Nations unies naissantes considèrent que le développement des relations commerciales entre États représente la condition du maintien d'une paix durable, pour peu que l'on fixe des règles. À la *lex mercatoria*, ensemble de normes façonnées par la coutume et l'usage depuis l'époque médiévale, se substitue alors le droit commercial international moderne avec la création, en 1966, de la Commission des Nations unies pour le droit du commerce international (CNUDCI). L'influence croissante du secteur privé dans cette nouvelle architecture juridique conduit à une multiplication des accords bilatéraux de libre-échange. Leur particularité ? 93 % d'entre eux incluent un mécanisme de RDIE (4) et donc le recours à l'arbitrage pour la résolution des litiges. Les tenants de cette justice privée détachée de toute influence étatique estiment qu'elle garantit une impartialité dont seraient incapables les tribunaux nationaux.

Les premiers TBI signés lors du processus de décolonisation des années 1960 visent à protéger les investisseurs des pays occidentaux. Le continuum colonial est assuré : les pays du Sud restent soumis à la pré-

domination des multinationales. Trente ans plus tard, ces traités se multiplient dans le Nord, lorsque les conservateurs décrètent, à la suite de l'effondrement de l'URSS, qu'« il n'y a pas d'alternative » au capitalisme néolibéral. Débute ainsi un second type de colonialisme : l'emprise des entreprises sur la plupart des pays du monde. Les TBI incluent opportunément un ensemble de clauses plus ou moins vagues qui ouvrent des boulevards à de multiples interprétations, comme l'« interdiction de toute expropriation directe ou indirecte » ou le « traitement juste et équitable », une stipulation selon laquelle les législations nationales ne doivent pas nuire aux normes internationales en matière d'investissements. Il ne s'agit donc pas seulement de restreindre les marges de manœuvre du Sud au profit du Nord mais de briser le principe même de souveraineté des États.

Dans ce système, seuls les investisseurs étrangers peuvent attaquer les États, le contraire n'est pas possible. Tout se déroule à huis clos, parfois pendant des années. Les sentences, le plus souvent en défaveur des pays, sont payées par de l'argent public. Et ce alors que très souvent les sommes stratosphériques que les multinationales tentent d'obtenir ne correspondent en rien à leurs investissements de départ. En témoigne l'affaire opposant M. Nas-



TERRAN LAST GUN. – « Protection Renewed » (Protection renouvelée), 2023

ser Al-Kharafi à la Libye depuis 2006. L'arbitrage a condamné en 2013 le pays nord-africain à verser près de 1 milliard de dollars au multimilliardaire koweïtien, qui n'avait investi que 5 millions de dollars dans un projet touristique jamais démarré. Une confortable « culbute » visant à dédommager un « manque à gagner » putatif (5).

Alors que Tripoli refuse de payer, le groupe Al-Kharafi tente, dans une sorte de Monopoly grandeur nature, d'obtenir la saisie d'actifs libyens : des fonds placés sur des comptes à la Société générale, l'immeuble de la Fnac des Ternes, à Paris, ou l'avion présidentiel stationné à Perpignan. À ce stade, c'est un échec pour l'investisseur, notamment à cause du gel de la plupart des actifs de la Libye à l'étranger depuis 2011 et de la protection des fonds souverains en France (6). Mais l'épisode démontre que lorsqu'un État tente de résister, il s'expose à une pression internationale considérable. Le marché de l'arbitrage peut en effet être si juteux qu'il appâte les investisseurs, conscients des perspectives de gains liées à ce système.

Un marché tout aussi lucratif pour les membres des « tribunaux » chargés de trancher ces litiges. Au Cirdi, ceux-ci peuvent être composés d'un arbitre unique si les deux parties tombent d'accord, ou de trois arbitres, l'un nommé par l'État, l'autre par l'entreprise et un troisième, le président, choisi par les deux premiers. Théoriquement, aucune qualification n'est exigée, mais le Cirdi précise qu'il doit s'agir de personnes « aux compétences reconnues en matières juridique, commerciale, industrielle ou financière (7) ». La plupart des arbitres sont d'anciens magistrats, des avocats d'affaires ayant construit leur carrière autour de l'arbitrage ou encore des chefs d'entreprise. Ils ne sont pas tenus de maîtriser le droit international, ni de prendre en compte la Constitution et les lois du pays dans lequel se réalise l'investissement. Cette justice parallèle place le sort des États entre les mains de personnes financièrement

intéressées. Leur rémunération, impossible à évaluer, dépend des affaires. Des sources internes évoquent plusieurs milliers de dollars par jour. « Ils ne bénéficient d'aucune légitimité souveraine et n'ont pas de comptes à rendre au public. Leurs décisions (...) ne sont pas sujettes à l'appel », note un site spécialisé dans l'analyse du RDIE (8).

Les arbitres sont très souvent au centre de conflits d'intérêts opaques. C'est le cas de M<sup>me</sup> Gabrielle Kaufmann-Kohler, choisie comme arbitre dans les affaires opposant Vivendi et Suez à l'État argentin. La juriste avait été nommée administratrice de la banque suisse UBS, important actionnaire des deux compagnies, mais n'a pas jugé pertinent d'en informer le tribunal d'arbitrage. L'Argentine a bien tenté de récuser son verdict en faveur de Vivendi et de Suez et de dénoncer le conflit d'intérêts devant différentes instances, en vain. L'article 58 de la charte du Cirdi stipule que toute récu-

sation d'un arbitre doit être approuvée non par une tierce instance impartiale, mais par les deux autres membres du jury, qui évoluent généralement dans les mêmes sphères. Tel est souvent le cas du personnel politique censé représenter les intérêts des États. Après avoir ratifié le traité du Cirdi en 1986, le ministre des affaires étrangères, Édgar Terán (1984-1987), voit son cabinet d'études juridiques Terán & Terán embauché en 2002 par le groupe IBM pour le représenter face à son propre pays, l'Équateur, devant le Cirdi (9). À Paris, M<sup>me</sup> Agnès Pannier-Runacher, dont le père et les enfants mineurs ont des intérêts directs dans Perenco, est ministre déléguée chargée de l'industrie au moment de la condamnation de l'Équateur. Elle a ensuite été promue ministre de la transition énergétique, fonction qu'elle a occupée jusqu'au 11 janvier 2024. Mais que l'on se rassure, un décret de novembre 2022 lui avait interdit de s'occuper de dossiers liés à cette société...

## Refuser le dépouillement

SELON les données de la Cnuced, de 1987 à 2021, 38 % des litiges ont abouti à une décision ne pénalisant pas les États (qui n'obtiennent cependant jamais de compensations financières), tandis que les entreprises ont obtenu une sentence favorable dans 47 % des cas (10). En effet, 28 % des verdicts rendus le sont en faveur des sociétés et 19 % sont dits « résolus », ce qui signifie qu'un accord a été trouvé. Or la menace de l'arbitrage conduit souvent les États à faire des concessions sur leurs intérêts légitimes ou à payer des amendes en amont par peur d'être dépouillés à l'issue de l'arbitrage. Dans l'affaire opposant Vattenfall à l'Allemagne, l'autorité environnementale de Hambourg a dû renoncer à ses exigences. Les 15 % d'affaires restantes sont soit abandonnées, soit conclues sans sentence.

Le droit commercial international moderne censé apaiser les relations dans le monde d'après-guerre a fini par favoriser une forme de dumping au profit du secteur privé, qui ne s'illustre pas par ses préoccupations écologiques, sanitaires ou sociales. Pour le journaliste britannique Matt Kennard (11), « cela donne aux entreprises l'instrument nécessaire pour contester et même s'opposer aux politiques publiques. Tout ce qu'elles ont à faire, c'est brandir la menace de l'arbitrage. Il s'agit désormais d'une préoccupation constante pour les gouvernements qui paralysent l'élaboration de politiques au profit des peuples ».

Nombre d'États s'interrogent sur l'utilité de prendre part à un tel système. D'autres ont prouvé qu'ils pouvaient s'en passer. Le Brésil, qui

n'a jamais ratifié de TBI, dispose de l'une des structures industrielles les plus développées en Amérique latine. Sous l'impulsion du Parti des travailleurs (PT, gauche), au pouvoir de 2002 à 2016, Brasília a rejeté le système RDIE de façon à protéger le développement économique national. Prouvant ainsi que les États peuvent refuser de consentir à leur dépouillement.

(1) Lire Maude Barlow et Raoul Marc Jennar, « Le fœtus de l'arbitrage international », ainsi que Benoît Bréville et Martine Bulard, « Des tribunaux pour détrousser les États », *Le Monde diplomatique*, respectivement février 2016 et juin 2014.

(2) Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (Cirdi), <https://icsid.worldbank.org>

(3) « Total number of known investment treaty cases rises to 1257 », Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), 19 avril 2023, <https://unctad.org>

(4) Elvire Fabry et Giorgio Garbasso, « L'«ISDS» dans le TTIP. Le diable se cache dans les détails », *Policy Paper*, n° 122, Institut Jacques Delors, Paris-Berlin, 13 janvier 2015.

(5) Tarek Badawy, « The Al-Kharafi v. Libya award and the jurisdictional limits of Egyptian courts », African Arbitration Association, 24 juillet 2020, <https://afaa.ngo>

(6) Nessim Ait-Kacimi, « Le fonds souverain libyen échappe à la saisie de ses actifs en France », *Les Échos*, Paris, 30 décembre 2022.

(7) « Convention et règlement du Cirdi », Cirdi, avril 2006, <https://icsid.worldbank.org>

(8) « Les bases », ISDS Platform, <https://isds.bilaterals.org>

(9) Rapport de la Commission équatorienne pour l'audit citoyen complet des traités bilatéraux d'investissement et du système d'arbitrage en matière d'investissement (Caitisa), 2015, <https://caitisa.org>

(10) « Facts on investor-state arbitrations in 2021: with a special focus on tax-related ISDS cases », Cnuced, juillet 2022, <https://unctad.org>

(11) Coauteur avec Claire Provost du *Coup d'État silencieux*, Éditions Critiques, Paris, 2024.

L'imprimerie  
79, rue de Roissy  
93290  
Tremblay-en-France

ACPM

IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne.  
Taux de fibres recyclées : 100 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Écolabel européen sous le n° FL37/001.  
Entropisation : Plot = 0,007 kg/l de papier

Commission paritaire des publications  
et agences de presse : n° 0524 D 86051  
ISSN : 0026-9395  
PRINTED IN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse  
pour modification de service, demandes de réassort ou autre,  
nos numéros de téléphone verts :  
0 805 050 147.

\* Respectivement doctorant en économie et journaliste.

# Au temps où la démocratie américaine

**Comment maintenir un régime raciste dans un pays où l'égalité entre Blancs et Noirs a été formellement établie par l'abolition de l'esclavage? L'ouvrage de Loïc Wacquant « Jim Crow. Le terrorisme de caste en Amérique », dont nous publions les bonnes feuilles, permet de comprendre que le droit et la politique peuvent garantir une domination féroce. Y compris dans un pays qui se prenait déjà pour un paradis démocratique.**

PAR LOÏC WACQUANT \*

L'EXPRESSION « Jim Crow » est tirée du titre d'une chanson accompagnée d'une danse datant de 1832, *Jump Jim Crow*, interprétée par Thomas Dartmouth «Daddy» Rice, l'artiste de scène le plus acclamé de son époque, tant aux États-Unis qu'en Angleterre. Jim Crow est devenu un personnage-clé des spectacles de ménestrels, qui tournaient en ridicule les traits de caractère supposés des Noirs des plantations. Drapé de vêtements rapiécés, gesticulant avec son chapeau, il se contorsionne de sorte à provoquer le rire et il chante, soi-disant en «éthiopien», la légende d'un esclave content de sa condition.

Les historiens ont utilisé l'expression « Jim Crow » pour désigner une époque, l'«ère de la ségrégation», bornée par deux décisions de la Cour suprême des États-Unis, avalisant en 1896, puis invalidant en 1954 la séparation légale des «races» dans le sud du pays. Il désigne ainsi le régime de domination raciale le plus violent de l'ère moderne en temps de paix.

Jim Crow évolue entre la période de son instauration (le tournant du xx<sup>e</sup> siècle), celle de son épanouissement hégémonique (l'entre-deux-guerres) et durant sa phase de contestation ouverte et de dissolution graduelle (les deux décennies qui suivent la seconde guerre mondiale). Dans une douzaine d'États du Sud, anciennement confédérés, il se présente avec, à une extrémité, le pôle de la «civilité» incarné par la Virginie et la Caroline du Nord et, à l'autre, la «brutalité» matérialisée par le Mississippi, des États tels que la Floride, la Géorgie et l'Arkansas se distribuant le long de ce spectre.

## Un peu de sang noir rend tout à fait noir

Pour comprendre ce régime de domination raciale, il faut d'abord identifier le système de classification qui le sous-tend. Dans le sud des États-Unis, après l'abolition de l'esclavage, la loi et le sens commun ne reconnaissaient que deux catégories disjointes, les Blancs et les Noirs (*negros* ou *colored*), en dépit de la mixité sexuelle généralisée sous la servitude, comme en témoigne la gamme de teints de peau et de phénotypes présentée par la population considérée comme noire. La progéniture de parents racialement mixtes était automatiquement assignée à la catégorie inférieure, ici les Noirs, indépendamment de leur apparence, de leur statut ou de l'identité raciale de leurs autres ancêtres.

Cette règle dite de «la goutte de sang» s'est encore durcie lorsque l'animosité à l'égard du métissage s'est muée en hystérie collective au milieu du xix<sup>e</sup> siècle. Des milices et des ligues antimixité se sont alors organisées dans tout le Sud. Quatorze des quinze États du Sud ont rapidement adopté des statuts juridiques rigides qui définissaient formellement le statut racial du «nègre» sur la base d'une variante de la règle de la goutte de sang. En Floride, selon la Constitution de l'État, 1/16<sup>e</sup> de sang noir suffisait; dans le Maryland et le Mississippi, 1/8<sup>e</sup>; dans le Kentucky, toute «quantité appréciable» de sang noir rendait noir; dans l'Arkansas, le terme «nègre» s'ap-

pliquait à « toute personne ayant dans ses veines du sang nègre quel qu'il soit », tandis qu'en Alabama les mulâtres étaient classés dans la catégorie des noirs.

Mais cela ne résolvait pas la question du mulâtre, et les Blancs, peu sûrs de leur propre identité raciale, devinrent paranoïaques à l'égard de la «noirceur invisible» (qu'explorent les romans de William Faulkner tels que *Lumière d'août* et *Absalon, Absalon!*). L'inquiétude devint si intense qu'il suffisait de fréquenter des descendants d'esclaves de n'importe quelle couleur pour être catégorisé comme Noir (ou «nègre blanc»), même en l'absence de preuve d'ascendance africaine. À compter des années 1920, Blancs et Noirs vont constituer deux catégories raciales séparées par une barrière de sang infranchissable, et ce au plus haut point dans les États du Sud.

Les États-Unis devinrent le seul pays au monde à définir la noirceur par la règle de la goutte de sang. Cependant, nichées à l'intérieur du dualisme noir-blanc, les gradations de couleur ont continué à compter pour la population noire. Ainsi, dans les petites villes du Mississippi des années 1940, une peau claire était un atout sur le plan économique, social et sexuel. Les critères de beauté étaient blancs, les hommes qui connaissaient une réussite sociale s'évertuaient à épouser des femmes «claires».

Élaborée et instituée pour renforcer l'esclavage, la règle de la goutte de sang a survécu à son abolition en 1865. L'impératif de pureté du sang s'est enraciné dans la croyance des Blancs en la nature dégradée et dégradante du corps noir, de ses pulsions, de sa substance et de ses fluides, une croyance née de l'association entre esclavage et négritude. Après la guerre de Sécession (1861-1865), l'opinion dominante parmi les élites blanches était que la levée des contraintes jugées bénéfiques de la servitude entraînait un retour à l'état sauvage et bestial des Noirs, de sorte que se mélanger à eux représentait une menace existentielle pour la civilisation. L'image du Noir comme démon brutal et lubrique «trouve son origine dans l'imaginaire esclavagiste, qui a conçu l'homme noir comme ayant une double nature – docile et aimable lorsqu'il est asservi, féroce et meurtrier lorsqu'il est libre(1)».

Mais ce n'est pas tout : les Noirs étaient considérés comme particulièrement vulnérables aux maladies. Ils seraient des porteurs omniprésents mais invisibles d'infections, de sorte que les rapports intimes avec eux conduiraient inéluctablement au «suicide racial» des Blancs. La race noire était aussi perçue comme spécialement sujette aux maladies en raison de ce que les spécialistes appelaient «sa grande sensibilité et son intempérance», ainsi que de son «mépris total des lois de l'assainissement et de l'hygiène». Pour contenir cette menace sanitaire, il fallait contrôler strictement les lignes de descendance et prendre des mesures ségrégatives.

Les représentations dénigrantes des Afro-Américains ont perduré jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dans les années 1940, les Blancs du Mississippi considéraient que «le Noir est une forme inférieure d'organisme, biologiquement plus primitif, mentalement inférieur et émotionnellement sous-développé. Il est insensible à la douleur, incapable d'apprendre et a un comportement proche de l'animal(2)». Les Noirs sont jugés naturellement indolents, de sorte que la contrainte de la force est nécessaire pour les faire travailler; ils sont pareils à des enfants, comiques et insoucians; ils n'ont pas la notion du temps et sont donc incapables de différer la gratification de leurs désirs ou de planifier l'avenir; ils obéissent à l'instinct du troupeau et ne souhaitent pas améliorer leur sort. C'est pourquoi ils préfèrent être dirigés et commandés par les Blancs : «Pas un sur mille ne veut être indépendant.»

Les Blancs doivent cependant se méfier car les Noirs sont aussi naturellement menteurs et voleurs, instables et peu fiables, ainsi que congénitalement crédules, de sorte qu'ils peuvent être aisément séduits par les appels d'«agitateurs extérieurs», parmi lesquels les communistes. De fait, quand la contestation de Jim Crow par les Noirs s'est développée dans l'après-guerre, les

fermiers noirs. En tout état de cause, la plupart des descendants d'esclaves ne disposaient pas des moyens de louer ou d'acheter des parcelles arables. C'est ainsi que la grande majorité des Noirs sont devenus métayers, travaillant «pour moitié», des fermiers à l'année ou des ouvriers agricoles embauchés par les plantations où ils avaient été esclaves.

Dans les États autrefois confédérés, le métayage a été imposé aux Blancs comme aux Noirs par les anciens propriétaires. Mais, couplée à la division raciale héritée de l'ère de la servitude, l'opposition entre propriétaires blancs et cultivateurs noirs a fonctionné comme ressort principal d'extraction économique et comme charnière de la domination symbolique, perpétuant le déshonneur des Afro-Américains en consolidant leur dépossession et leur dépendance. De plus, pour les Blancs, le statut de métayer était temporaire alors qu'il était en général définitif pour les Afro-Américains.

Dans le cadre du métayage, l'exploitant et sa famille apportaient la force de travail tandis que le propriétaire fournissait la terre, les semences, les outils et les animaux de trait, ainsi qu'une cabane de fortune sans fenêtres ni confort. Le propriétaire terrien avançait aussi des

étaient alors contraints de déménager et de s'installer dans une ferme voisine dans l'espoir d'y obtenir de meilleures conditions, ou bien forcés de continuer à travailler pour éponger leurs dettes, quelle que soit la malhonnêteté de leur propriétaire. Autour de 1930, plus de 80% des métayers d'Indianola, dans le Mississippi, ne parvenaient pas à couvrir leurs dettes, tandis que 91% d'entre eux étaient déficitaires dans le comté de Macon, en Géorgie(4).

Bon nombre de métayers, trop pauvres pour survivre à la ferme pendant les mois d'hiver, devaient s'installer chez des parents ou émigrer dans les bourgades voisines à la recherche d'un emploi de raccord jusqu'à la saison de plantation suivante. Les fermiers noirs qui louaient leur terre pour une somme fixe n'étaient guère mieux lotis. Ils se nourrissaient alors de lait et de pain, qu'ils mendiaient à leur propriétaire, et devaient se contenter de rations alimentaires inférieures à celles dont bénéficiaient les esclaves avant eux.

Les métayers noirs étaient spécialement vulnérables à cette escroquerie organisée dans la mesure où le simple fait de contester le «règlement» de la saison provoquait la fureur immédiate du planteur blanc. Ce dernier pouvait alors recourir indifféremment à la violence privée ou à la loi pour faire respecter cet arrangement asymétrique. «Le boss est assis derrière son bureau, un revolver de [calibre] 45 à côté de lui. (...) L'exploitant ne peut pas contester le règlement, sinon le boss saisit son arme et lui demande s'il va ou non se disputer. S'il le fait, "pan-pan"(5).»

Les Afro-Américains qui avaient l'audace de demander un relevé détaillé de leurs avances ou un reçu pour la vente de leur coton étaient brutalisés, fouettés, chassés du comté ou assassinés sans grande conséquence judiciaire. Se faire traiter de menteur ou de voleur par un Noir était habituellement considéré comme un motif d'«homicide justifié». Dans les comtés ruraux isolés, la vie des Noirs ne valait en réalité pas grand-chose, comme l'indique l'expression sudiste : «Tue une mule, achètes-en une autre. Tue un nègre, embauches-en un autre.»

L'intimidation des fermiers et des métayers noirs était monnaie courante pour les empêcher de devenir «impudents», c'est-à-dire de réclamer leur dû économique. «Un fermier noir qui remet en cause la comptabilité de son propriétaire blanc est toujours considéré comme un "mauvais nègre" et comme un danger pour le fonctionnement du système de plantation lui-même. Il est généralement chassé de la plantation avant qu'il ne puisse pervertir les autres(6).» Dans tel comté du Mississippi, il n'était pas rare

qu'un propriétaire invite d'autres planteurs à se joindre à des «fêtes du fouet» et à supplicier ses métayers récalcitrants devant leurs congénères en guise d'avertissement.

(1) George M. Fredrickson, *The Black Image in the White Mind : The Debate on Afro-American Character and Destiny, 1817-1914*, Wesleyan University Press, Middletown (Connecticut), 1987 (1<sup>re</sup> éd. : 1971).

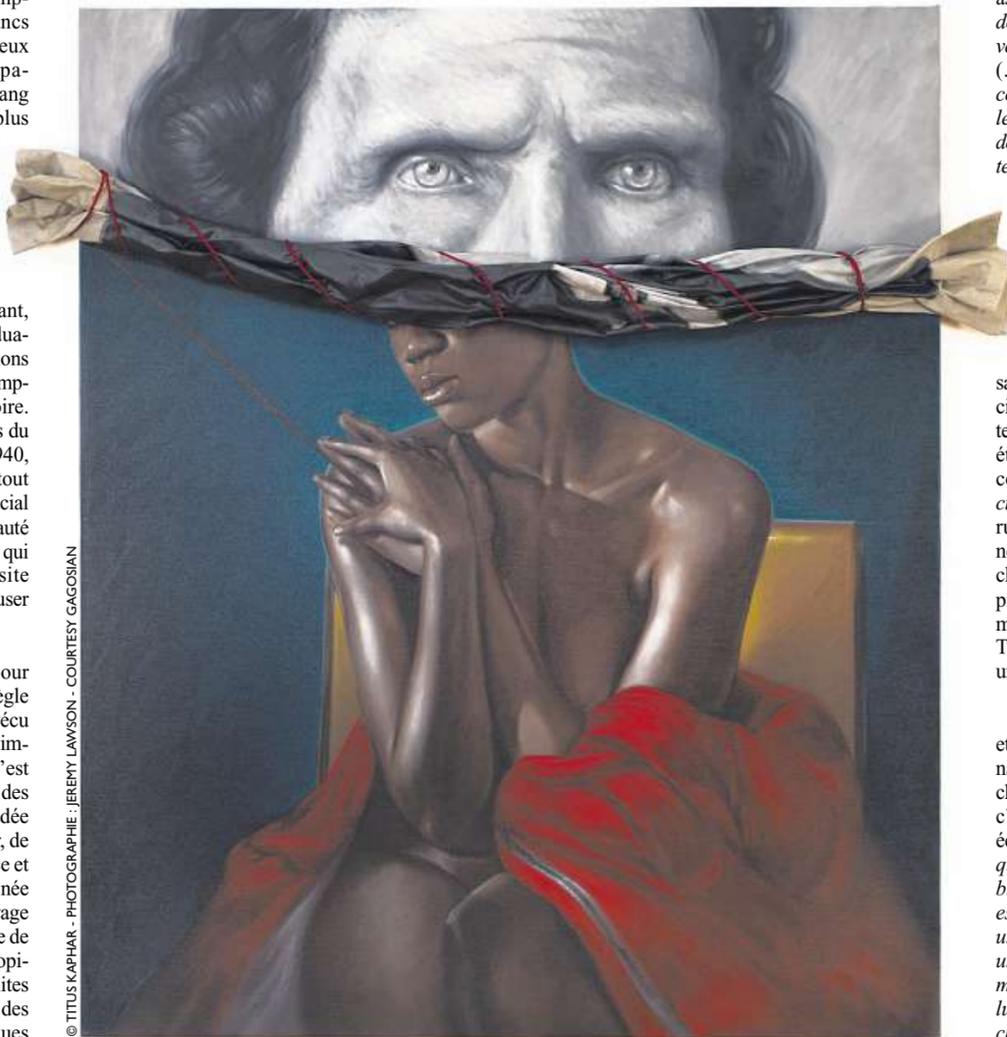
(2) Allison Davis, Burleigh B. Gardner et Mary R. Gardner, *Deep South : A Social Anthropological Study of Caste and Class*, University of South Carolina Press, Charleston, 2009 (1941).

(3) L'expression renvoie à la promesse faite en 1865 de redistribution des terres aux esclaves libérés qui les avaient travaillées. Ces derniers en vinrent à croire qu'ils pourraient devenir un paysannerie indépendante.

(4) Hortense Powdermaker, *After Freedom : A Cultural Study of the Deep South*, University of Wisconsin Press, Madison, 1993 (1939).

(5) John Dollard, *Caste and Class in a Southern Town*, University of Wisconsin Press, Madison, 1988 (1937).

(6) Allison Davis, Burleigh B. Gardner et Mary R. Gardner, *Deep South...*, op. cit.



TITUS KAPHAR. – « Drawing the Blinds » (Tirer les rideaux), 2014

Blancs du Sud ont dénoncé l'activisme afro-américain comme une tentative de créer des «soviets noirs».

## Les raids violents du Ku Klux Klan

Après l'abolition, le souhait le plus cher des anciens esclaves était d'assurer leur indépendance économique en acquérant des parcelles à cultiver pour leur propre compte. Mais la promesse des «quarante acres et une mule» ne s'est pas concrétisée(3). Les propriétaires terriens blancs ont veillé à l'immobilité géographique et occupationnelle de leur main-d'œuvre noire, en les privant de l'accès à la propriété foncière. Dans certains États, les codes noirs promulgués juste après la guerre civile interdisaient aux Afro-Américains de posséder des terres arables. Dans d'autres, les raids violents du Ku Klux Klan ont terrorisé les paysans et

\* Professeur de sociologie à l'université de Californie à Berkeley et chercheur associé au Centre européen de sociologie et de science politique à Paris, auteur de *Jim Crow. Le terrorisme de caste en Amérique* (à paraître aux éditions Raisons d'agir le 19 avril prochain), dont ce texte est extrait et adapté.

SUFFIT »

# organisait le terrorisme racial

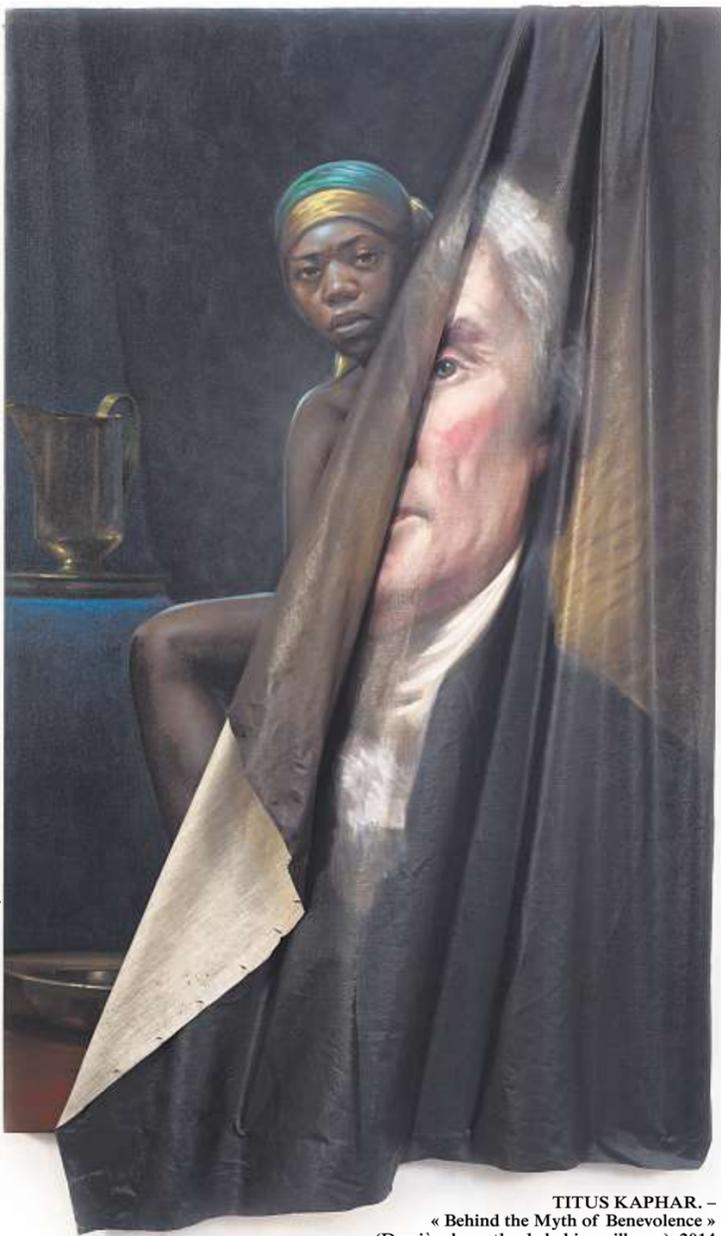
La violence culminait chaque fois que les travailleurs agricoles et les métayers tentaient de s'organiser pour améliorer leur sort. Des escadrons de la milice d'État étaient alors dépêchés pour réprimer les tentatives de syndicalisation ; les meneurs suspects étaient tabassés, castrés ou assassinés. Dans la plupart des États, le contrat de métayage présentait cette particularité que le planteur pouvait, pour le faire respecter, recourir au tribunal pénal plutôt que civil. Un métayer qui filait à l'anglaise n'était pas poursuivi en justice civile (il n'avait pas d'actifs), mais mis en accusation au pénal et emprisonné, avant d'être tantôt rendu à son propriétaire pour trimer en contrepartie de l'effacement de sa dette, tantôt loué à un opérateur privé comme travailleur-forçat.

## Incarcérations à tout-va

Les forces de l'ordre étaient par ailleurs promptes à infliger aux Noirs de lourdes amendes et redevances, pour des infractions anodines ou servant de prétexte telles que «trouble à l'ordre public», «flânage» et «vagabondage», afin de collecter des fonds reversés au budget de la police et du tribunal du cru, faisant ainsi «du châtiment pénal une activité lucrative au détriment des Noirs»: «Lorsque les employeurs blancs manquent de main-d'œuvre, ils en informent le shérif, qui appliquera subitement de vagues lois telles celle contre le vagabondage et recrutera ainsi de force les bras nécessaires pour cultiver la terre(7)». Une fois derrière les barreaux, les détenus sont poussés à signer des contrats qui autorisent les planteurs à utiliser la force privée qu'ils jugeront nécessaire pour obtenir leurs services, à les enfermer et même à déduire de leur salaire les dépenses engagées pour capturer et ramener les éventuels fugitifs.

Avec les lois faisant du «vol de fermier» un crime capital et les ordonnances limitant sévèrement les activités des agents recruteurs de main-d'œuvre à la recherche de candidats au travail salarié urbain, cette combinaison de dépendance économique et de pression juridique revenait à instaurer ce que William Edward Burghardt Du Bois appelle un «esclavage de la dette» en lieu et place de l'esclavage tout court et pire à bien des égards(8). La minorité des Noirs qui parvenait à s'extraire des tentacules de la plantation, en recherchant un emploi dans les camps de récolte de la térébenthine, les scieries ou les villes minières et industrielles émergentes, a vite réalisé que ses perspectives économiques y étaient également cantonnées aux «travaux de nègre» les plus rebutants et les plus dangereux. Ces emplois leur étaient concédés parce qu'on pouvait les faire trimer plus durement, pour des salaires plus bas et avec un traitement plus rude que les Blancs. Dans les années 1930, le propriétaire d'une usine de conditionnement du Mississippi expliquait sa préférence pour les travailleurs afro-américains par l'efficacité qu'elle lui conférerait face aux fainéants et aux agitateurs syndicaux: «Je prends un gourdin et je donne une bonne raclée à deux ou trois nègres et les choses reviennent immédiatement à la normale(9).»

De leur côté, les femmes noires trouvaient assez facilement un emploi rémunéré dans le service domestique, comme cuisinière, femme de ménage, blanchisseuse ou nourrice, car toutes les familles blanches, à l'exception des plus pauvres, employaient des domestiques. Elles besognaient pour des salaires dérisoires (et des journées de quatorze heures, sept jours sur sept, dans le Mississippi du début du xx<sup>e</sup> siècle). Cela au prix de négliger leur propre maisonnée, sans parler de la menace omniprésente d'atteintes sexuelles de la part des hommes blancs qui professaient, commodément, qu'aucune femme noire ayant passé la puberté n'était chaste.



TITUS KAPHAR. – « Behind the Myth of Benevolence » (Derrière le mythe de la bienveillance), 2014

Sous Jim Crow, la coutume, la loi et la violence se conjuguèrent donc pour restreindre de manière drastique les contacts entre les deux communautés et opérer une bifurcation institutionnelle systématique en vertu de laquelle chaque organisation, publique ou privée, offrait une voie réservée aux Blancs («Whites only») et une autre aux Noirs («Colored only»). La première était la voie royale, la seconde une concession subalterne signifiant l'infériorité et l'indignité des Afro-Américains.

C'est cette bifurcation à laquelle fait référence le terme indigène de «ségrégation», utilisé par les sudistes eux-mêmes (et repris par les historiens, terme inadéquat car Jim Crow ne se contentait pas de reléguer les Noirs dans des quartiers résidentiels séparés et inférieurs (connus sous le nom de *darktown*). Il les tenait à l'écart de l'éventail complet des équipements publics et des établissements commerciaux, salles d'attente et toilettes, ascenseurs et cabines téléphoniques, tramways et bus, saloons et cinémas, parcs et plages, hôpitaux et bureaux de poste, orphelinats et maisons de retraite. Le principe de bifurcation s'appliquait même aux prisons, aux morgues et aux cimetières – la Floride allait jusqu'à utiliser des gibets différents pour l'exécution des condamnés à mort blancs et noirs.

## Déférence, docilité et déni de dignité

Les anciens esclaves et leurs descendants n'avaient pas non plus le droit de fréquenter les mêmes écoles que les Blancs. Ils ont aussi dû fonder et développer leurs propres Églises puisque les Églises blanches ne leur accordaient au mieux qu'un statut de membre de seconde classe. La justification communément exprimée de cette ingénierie sociale méticuleuse, voire maniaque, était qu'en l'absence de dédoublement institutionnel «la race noire contaminerait et attarderait la race blanche», qui, dans le Sud, avait atteint un sommet de civilisation.

des sanctions publiques. En outre, il leur fallait accepter les règles de révérence, s'y conformer volontairement et joyeusement, s'adresser aux Blancs en utilisant les expressions «Ma'am» et «Sir» (ou «captain» et «boss»), tandis qu'ils étaient appelés par leurs prénoms ou salués d'un «boy», «girl» ou «auntie», quel que soit leur âge et le contexte. Les tabous et les sanctions tenant aux interactions raciales s'appliquaient aussi aux conversations téléphoniques malgré la difficulté pratique de déterminer l'ethnicité de l'interlocuteur au bout du fil ; ils s'étendaient aux reportages dans les journaux et aux échanges verbaux des avocats et des juges dans les salles d'audience. Dans une ville du delta du Mississippi, le bureau de poste prenait la peine d'effacer les mentions «Mr» et «Mrs» sur les lettres adressées aux habitants de couleur. Dans une autre, les postiers blancs se faisaient un devoir de jeter le courrier des Noirs par terre au lieu de le leur remettre à la main. Dans les conversations avec les Blancs, il était plus que recommandé de les laisser prendre l'initiative, mener la discussion, imposer leur point de vue.

## Attendez que les clients blancs soient servis !

Sous peine d'être giflés, poussés sur la chaussée, agressés ou arrêtés par la police, les Afro-Américains devaient descendre prestement du trottoir pour laisser suffisamment d'espace aux passants blancs et veiller ainsi à ne pas les heurter ou entraver leur mouvement. Ils devaient attendre que tous les clients blancs soient servis dans les magasins et les bureaux, mais aussi rester en retrait et leur tenir la porte. Il leur était interdit d'essayer des vêtements, des chapeaux ou des chaussures.

De même, les mœurs établies interdisaient aux automobilistes noirs d'avoir la priorité ou de dépasser les véhicules conduits par des Blancs, ou encore de se garer sur les rues principales de la ville. Un accident de voiture mineur avec un conducteur blanc pouvait s'avérer fatal si ce dernier réagissait avec une fureur irrépressible. Mieux valait pour les Afro-Américains ne pas posséder d'automobile coûteuses, perçues par les Blancs comme des preuves d'«impudence». Dans certains comtés ruraux, le simple fait de conduire une voiture pouvait donner lieu à de violentes représailles, comme lorsque des Blancs d'une petite ville de Géorgie forcèrent un fermier noir et sa fille à descendre de leur véhicule avant de l'asperger d'essence et d'y mettre le feu, en lançant: «Dorénavant vous, les nègres, venez en ville à pied ou utilisez cette bonne vieille mule si vous voulez rester dans cette ville.» Tout signe extérieur indiquant un éventuel souhait de la part des Noirs d'être traités avec respect, comme le fait de s'endimancher et de venir en ville pour y faire des courses un jour de semaine, pouvait entraîner une réprimande vigoureuse et une arrestation immédiate par la police, mais aussi des passages à tabac et des assassinats impunis.

Les tabous portant sur les formes de politesse entre Noirs et Blancs leur interdisaient même de se serrer la main, de partager un repas, de prendre un verre ou de fumer ensemble – toute forme d'échanges rapprochés risquant d'ouvrir la porte à l'abomination des rapports intimes. Aux yeux des Blancs du Sud, se mélanger lors des repas menaçait de percer la frontière imperméable entre le «nous» blanc glorifié et le «eux» noir souillé.

Le principe du refus généralisé de l'égalité et de la réciprocité s'appliquait aux divertissements les plus anodins, tels les jeux de cartes, de dés, les dominos, les dames ou les parties de billard, que l'État de l'Alabama interdisait même dans un cadre privé. Les Noirs n'avaient pas le droit de participer aux compétitions sportives avec les Blancs, de peur qu'ils ne les égalent ou ne les surpassent. Après que le champion de boxe noir «Papa Jack», Jack Johnson, mit K.-O. Jim Jeffries, recruté comme le «grand espoir blanc» (Great White Hope) pour reconquérir le titre mondial des poids lourds au nom de

sa race, lors du «combat du siècle» à Reno le 4 juillet 1910, des dizaines d'émeutes éclatèrent dans tout le Sud et au-delà, au cours desquelles des grappes de Blancs en rage attaquèrent des Afro-Américains dans la rue en représailles à cet affront. Le film du combat fut interdit de diffusion de peur qu'il n'excite l'orgueil mal placé des Noirs pour qui Johnson était un «rédempteur de la race» (race savior) plus grand que nature. Et, puisqu'il fallait faire preuve de vigilance et d'habileté pour minimiser le danger de violer par inadvertance une règle non écrite, les Afro-Américains arrivant dans un nouveau lieu se hâtaient de demander aux habitants noirs quelles étaient les normes locales en matière d'interdits et de démonstrations de docilité.

La principale obsession des Blancs concernait toutefois les contacts intimes, car la culture civique de la région s'inquiétait en particulier de la pureté raciale (définie par une descendance excluant les Noirs et autres catégories déshonorées). Les occasions d'intimité interracialles étaient surveillées avec zèle, et toute atteinte, réelle ou imaginaire, de la part d'hommes noirs était sauvagement réprimée, alors que la tolérance et la discrétion primaient quant aux hommes blancs impliqués dans des activités sexuelles ou en concubinage avec des femmes noires. De fait, bon nombre de Blancs éminents du Sud, y compris des juges ou des gouverneurs, ne cachaient pas qu'ils avaient une famille nègre aussi bien qu'une famille blanche, ce qui était acceptable tant que ces relations n'étaient ni officiellement reconnues, ni exprimées dans le langage des sentiments, et que les enfants qui en naissaient n'étaient pas intégrés dans la société blanche.

## La femme noire, forcément débauchée

Les hommes blancs pouvaient entretenir des relations avec les Blanches et les Noires, tandis que les hommes noirs et les femmes blanches étaient limités à leur propre catégorie en matière de choix sexuels. Cela permettait d'idéaliser la femme blanche du Sud, pure et asexuée, tandis que la femme noire était dépeinte comme hypersexuée et débauchée. Les hommes noirs n'avaient en aucun cas le droit d'avoir des relations intimes avec des femmes blanches, même prostituées. Une telle relation était jugée plus grave que l'inceste, celui qui s'y livrait risquait littéralement sa vie. La crainte hystérique de la «dégénérescence raciale» trouvait son paroxysme lors d'explosions de tabassages, de fouettages, de violences collectives, de tortures et d'émeutes. Au cours des deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, quelque 2 060 Afro-Américains furent lynchés, dont un tiers après avoir été accusés d'agression sexuelle ou coupables de simples inconvenances à l'égard de femmes blanches.

Nonobstant leur brutalité, les planteurs étaient prompts à faire valoir l'assistance qu'ils apportaient à leurs fermiers et métayers sous forme de nourriture, de soins médicaux et de protection dans leurs démêlés avec la justice. Hortense Powdermaker le dit fort bien: «Les émotions qui accompagnent l'attitude des Blancs à l'égard des Noirs décrivent une gamme variée: affection, gentillesse, pitié, indulgence, peur, hostilité. La seule chose qu'aucun homme blanc n'accordera jamais ouvertement à un Noir, c'est le respect(10).»

LOÏC WACQUANT.

Le Monde diplomatique publiera le mois prochain la seconde partie de ces bonnes feuilles.

(7) Gunnar Myrdal, *An American Dilemma: The Negro Problem and Modern Democracy*, Harper & Row, New York, 1962 (1944).

(8) William Edward Burghardt (W. E. B.) Du Bois, *The Souls of Black Folk*, G & D Media, New York, 2019 (1903). Édition française: *Les Âmes du peuple noir*, La Découverte, Paris, 2007.

(9) Cité par Neil R. McMillen, *Dark Journey: Black Mississippians in the Age of Jim Crow*, University of Illinois Press, Urbana, 1990.

(10) Hortense Powdermaker, *After Freedom...*, op. cit.

UN ÉPISODE MÉCONNU DE L'EXTERMINATION DES JUIFS HONGROIS

# Quand Israël sacrifiait un héros

*Il y a quatre-vingts ans, le 19 mars 1944, la Wehrmacht entra en Hongrie, pays allié de l'Allemagne nazie. En moins de trois mois, 440 000 Juifs allaient être déportés et les trois quarts exterminés dès leur arrivée à Auschwitz. À Budapest, l'avocat Rezső Kasztner parvient à en sauver 1 684 grâce à un sang-froid hors du commun. Dix ans plus tard, son destin bascule, emporté par la raison d'État d'Israël...*

PAR SONIA COMBE \*

DEPUIS 1920 et la défaite qu'il a infligée à l'éphémère régime communiste de Béla Kun, l'amiral contre-révolutionnaire Miklós Horthy règne sur la Hongrie. En échange de son soutien au III<sup>e</sup> Reich, le pays récupère les territoires perdus à l'issue de la première guerre mondiale. Allié de l'Allemagne nazie, le régime de Horthy a fait voter des lois antisémites (en 1938, 1939, 1941) et a expédié cent mille Juifs âgés de 21 à 60 ans dans des bataillons de travail forcé auquel près de la moitié ne survivra pas. En revanche, la Hongrie résiste aux exhortations d'Adolf Hitler à livrer les Juifs aux nazis.

Les choses auraient pu en rester là si, sentant le vent tourner après 1943, la Hongrie n'avait essayé de négocier une paix séparée avec les Alliés. « Horthy, écrit le germaniste Ladislaus Löb, n'est pas un antisémite fanatique, mais un opportuniste qui marche sur une corde raide, essayant de concilier les exigences allemandes et hongroises de prendre des mesures antijuives plus radicales et sa crainte d'un ostracisme international et des représailles alliées (1). » Informé, Hitler dépêche ses troupes en mars 1944. Le processus rodé dans d'autres pays s'enclenche à Budapest en un temps record : constitution d'un conseil central des Juifs pour établir leurs localisations, ghettoïsation, expropriation, regroupement et, finalement, déportation. Entre mai et début juillet, 250 trains quittent

les provinces hongroises en direction d'Auschwitz. Le maître d'œuvre de la Shoah, l'Obersturmbannführer Adolf Eichmann, dirige sur place les opérations avec l'aide de la police, de la gendarmerie et de la fonction publique locale hongroises. Sur les 440 000 Juifs déportés durant cette période, 330 000 sont exterminés dès leur arrivée dans le camp (2).

Le comité Vadaa (Va'adat Ezrah Vehatzalah) intervient alors. Ce réseau de secours avait déjà réussi à faire sortir des Juifs de Roumanie et de Slovaquie en les mettant momentanément à l'abri en Hongrie. Rezső Kasztner, raconte Löb, est « la figure de proue de ce petit groupe sioniste qui s'est lancé dans une entreprise improbable pour arrêter l'extermination des Juifs en soudoyant et dupant les SS ». Au courant des besoins en matériel de l'Allemagne nazie, le comité laisse croire à Eichmann qu'il est possible de négocier avec l'Agence juive (3) dix mille camions militaires (ainsi que du thé, du savon, du tungstène, etc.) contre des vies juives. Dans ce but et avec cette promesse, l'un de ses dirigeants, Joël Brand, est envoyé en mai 1944 pour contacter l'Agence à Istanbul, en pays neutre. Intercepté, il est emprisonné par les Anglais. L'avaient-ils pris pour un espion nazi comme ils le prétendent ou n'avaient-ils aucune intention de laisser sauver des Juifs pour qu'ils se rendent en Palestine, alors sous leur mandat ?

## Un culot d'acier

KASZTNER se retrouve seul à mener la partie de poker avec Eichmann. Sans nouvelles de Brand, il continue à lui faire croire que des négociations se poursuivent. Il y parvient en usant de l'aplomb que lui confèrent sa formation d'avocat et sa forte personnalité. À l'instar de l'écrivain, médecin et juriste Tivadar Soros, Kasztner regarde l'ennemi droit dans les yeux. Soros, avocat comme Kasztner et lui aussi joueur de poker, réussit à sauver avec un semblable culot – la fameuse *chutzpah* – sa famille, ensuite élargie aux amis de ses fils et même à leurs proches – souvent avec l'aide de ses amis non juifs, espérantistes comme lui (4). Kasztner parviendra à en sauver davantage en leurrant Eichmann aussi longtemps que nécessaire. Avec, selon certains, un brin de mégalomanie, qui explique son succès, mais surtout un courage tel que lorsque Eichmann lui souffle sa fumée dans le visage, on dit qu'il fit de même. Et quand ce dernier s'impatientait de ne pas voir arriver le matériel promis, Kasztner parle d'interrompre les négociations. Face aux menaces, il attaque, la peur au ventre. Du moins le relate-t-il ainsi dans son rapport écrit après-guerre (5).

Une forme particulière d'ironie veut qu'il soit aidé dans son entreprise de sauvetage, et dans le dos d'Eichmann, par le SS chargé des spoliations Kurt Becher. Ce dernier rassemble argent et objets de valeur collectés par le comité Vaada auprès de Juifs fortunés et voit le moyen de s'enrichir... tout en sauvant des Juifs, ce qui pourrait lui être utile après la guerre, au train où elle va. Au printemps 1944, l'Armée rouge progresse de manière fulgurante, ce dont

Becher a pris conscience, comme son chef, le ministre de l'intérieur du Reich Heinrich Himmler, mais contrairement à Eichmann.

Le 30 juin 1944, le « train Kasztner » quitte Budapest pour se rendre non à Auschwitz, mais au camp de concentration de Bergen-Belsen, près de Hanovre, emportant avec lui 1 684 Juifs. Kasztner ne fait pas partie de cet « échantillon miniature représentatif de la communauté juive de Hongrie à l'époque ». Il reste à pied d'œuvre, et se rend régulièrement en Suisse d'où il rapporte de l'argent mis à disposition – non sans difficulté – par l'American Jewish Joint Distribution Committee (JDC), à défaut des camions militaires qu'Eichmann réclame encore, de plus en plus menaçant. Becher, quant à lui, s'enrichit toujours dans le commerce humain avec Kasztner, qui paie pour chaque vie sauvée. À la mi-août 1944, 318 personnes sont libérées de Bergen-Belsen et gagnent la Suisse, suivies, en décembre, par le reste du train. Le tout contre rançon en argent – et en prétendant comme il se doit que du matériel arrive.

Kasztner accompagne alors Becher dans différents camps, où ce dernier parvient à stopper le processus d'extermination, toujours convaincu que cela l'aidera à sauver sa peau. « Chacun essaie de bluffer, de tromper et d'exploiter l'autre, mais, avec le temps, une certaine intimité, pour ne pas dire amitié, semble s'être développée entre eux. Kasztner en est venu à voir en Becher un allié contre Eichmann. » Outre le fameux train, Kasztner a contribué à de nombreux sauvetages. Certains sont documentés, d'autres n'ont pas laissé de traces mais, à l'évidence, il a sauvé



© SUCCESSION LÁSZLÓ MOHOLY-NAGY - WWW.MOHOLY-NAGY.ORG

davantage de Juifs (1 684) que l'industriel allemand Oskar Schindler (1 200).

Entre 1945 et 1946, Kasztner témoigne au tribunal militaire de Nuremberg. Il y produit notamment une déclaration attestant l'aide de Becher (et d'autres SS) concernant le sauvetage des Juifs de Hongrie. On a connaissance d'une lettre adressée en juillet 1948 au trésorier de l'Agence juive dans laquelle Kasztner déclare : « Kurt Becher était un ancien colonel SS, en fonctions durant l'opération de sauvetage en tant qu'officier de liaison entre Himmler et moi-même. Il fut relâché de la prison de Nuremberg par les forces d'occupation alliées grâce à mon intervention personnelle. » Cette lettre lui coûtera la vie.

En 1948, Kasztner émigre en Palestine, où, loin d'être considéré comme un héros, il fait l'objet de rumeurs et suscite des rancœurs parmi les rescapés hongrois dont les proches n'ont pu être sauvés. En revanche, le fondateur de l'État d'Israël, David Ben Gourion, lui fait un bon accueil. Kasztner rallie son parti travailliste (Mapaï), puis entre dans son gouvernement. Peu après, un Juif hongrois, Malchiel Gruenwald, membre d'un mouvement orthodoxe d'extrême droite, appelle à le « liquider » en raison de sa « collaboration » avec les nazis.

En diffamant un membre du gouvernement, on s'en prenait au jeune État. Le ministre de la justice décide donc de poursuivre Gruenwald. Le procès a lieu début 1954. Kasztner, sûr de son bon droit, n'a aucune difficulté à établir la différence entre la négociation et la « collaboration ». Il refuse à ceux qui n'avaient pas vécu la situation de lui faire la morale. Mais l'avocat de Gruenwald, Shmuel Tamir, sort son joker : sa déposition à Nuremberg concernant le SS Becher. Ancien membre de l'Irgoun, une organisation armée sioniste fascisante, Tamir nourrit une aversion pour les socialistes : « Mû par une féroce ambition politique, Tamir espérait faire tomber le gouvernement Mapaï et prendre la tête d'un Grand Israël de droite. »

Diabolisé par la presse réactionnaire, Kasztner incarne le bouc émissaire idéal au sein d'une société née dans la violence, profondément divisée et traumatisée. Le nouvel État a besoin de héros pour construire un roman national et non de survivants ou de rescapés qui, pour la plupart, n'étaient pas sionistes. Deux ans plus

LÁSZLÓ MOHOLY-NAGY. – « A II », 1924

tôt, l'accord sur les réparations avec l'Allemagne conclu en septembre 1952 entre le chancelier Konrad Adenauer et Ben Gourion avait été fortement critiqué. Kasztner pouvait-il négocier la vie de Juifs contre de l'argent ? En Hongrie, où les Juifs s'étaient longtemps pensés à l'abri, il n'y avait guère eu de mouvements de résistance. La seule arme avait été la corruption de SS comme Becher, mais la presse d'opposition israélienne s'employait à ce que la société ne l'entende pas de cette oreille.

Le juge Benjamin Halevi rend son verdict dans une atmosphère extrêmement tendue : Gruenwald est acquitté et Kasztner rendu coupable d'avoir « vendu son âme au diable », collaboré avec les

nazis et sauvé un SS – Becher – après la guerre. Le dossier à charge du juge serait impensable de nos jours, où la question du choix dans des conditions extrêmes a fait l'objet d'études (6). Aux élections suivantes, le Mapaï perd des sièges tandis que les partis de droite (Herout, Likoud) en gagnent. Kasztner et sa famille subissent opprobre, traque et harcèlement ; on les traite de nazis, on les menace de mort. Le gouvernement conteste le verdict et le procureur général fait appel devant la Cour suprême. Un second procès innocent Kasztner (sans le réhabiliter) dix-sept mois plus tard, mais à titre posthume : un militant d'extrême droite tente de l'assassiner le 3 mars 1957 et il meurt des suites de ses blessures le 15 mars.

## Ce qu'on appelle raison d'État

DÉSORMAIS, historiens et témoins, intervenant dans un documentaire de Gaylen Ross consacré à Kasztner, s'accordent sur le fait que son attestation concernant Becher avait été rédigée avec l'accord de l'Agence juive dans l'espoir de récupérer des biens spoliés (7). En échange d'un témoignage qui, sans le défendre, ne l'accablait pas et allait lui permettre de s'en tirer (il ne passera que trois années en prison et deviendra plus tard l'un des hommes les plus riches de la République fédérale d'Allemagne), Becher aurait accepté de restituer tout ou partie du butin à l'armée secrète du futur État d'Israël. Pour ne pas compromettre l'Agence et nuire au gouvernement, Kasztner aurait gardé secrète cette transaction. En se taisant, Ben Gourion sauvait son parti. Dans son livre *L'Âme au diable*, Yoram Leker, fils d'une rescapée de Bergen-Belsen, écrit : « C'est ce qu'on appelle la raison d'État, une injustice commise au nom d'un impératif supérieur, en l'occurrence trouver de l'argent pour l'armée de l'État naissant d'Israël (8). »

La famille de Kasztner estime que les services secrets israéliens auraient décidé son élimination en le considérant comme un témoin gênant. Le chef de ces services n'était-il pas lui-même un Juif hongrois, rescapé d'Auschwitz, qui en voulait à Kasztner de l'avoir exclu du train, lui et sa famille ? Le meurtrier, très vite retrouvé, condamné à la prison à vie, mais libéré à peine trois ans plus tard, le laisse d'ailleurs entendre dans le documentaire de Ross. C'est également la conviction du journaliste pacifiste de gauche Uri Avnery, qui fut témoin des deux procès.

Sacrifié à la raison d'État, après avoir été livré à la vindicte populaire puis assassiné, Kasztner est tombé dans l'oubli. Le mémo-

rial de la Shoah à Jérusalem Yad Vashem n'accorde pas la place qu'il mérite au train qui porte son nom et sauva 1 684 Juifs de Hongrie. Faible consolation, après une bataille menée par la famille, dont sa petite-fille, M<sup>me</sup> Merav Michaeli (chefe du Parti travailliste jusqu'en décembre dernier, féministe, militant pour la séparation entre la religion et l'État), le mémorial a accepté les archives de Kasztner. Aucune rue, aucune institution ne porte son nom en Israël. À ce jour, les archives contenant la preuve que Kasztner avait agi en accord avec l'Agence juive, qui représenta jusqu'à la création de l'État d'Israël l'establishment juif en Palestine, restent inaccessibles. Au nom du secret-défense.

En définitive, le procès Kasztner aura été celui du Parti travailliste, dernier avatar du sionisme de gauche. Löb y voit l'amorce d'une droitisement de la société et de l'État israéliens.

(1) Ladislaus Löb, *L'Affaire Kasztner. Le Juif qui négocia avec Eichmann*, André Versaille éditeur, 2013. Sauf mention contraire, les citations sont tirées de cet ouvrage.

(2) NDLR. Cet épisode dramatique sert de toile de fond au film *La Zone d'intérêt*, de Jonathan Glazer (2024).

(3) Organisation sioniste chargée de faciliter l'émigration des Juifs en Palestine et qui, jusqu'à la création d'Israël, dirige de fait la population juive sur place.

(4) Tivadar Soros, *Masquerade. Dancing Around Death in Nazi-Occupied Hungary*, traduit de l'espéranto, Arcade Publishing, New York, 2000.

(5) Rezső Kasztner, *Der Kasztner-Bericht über Eichmanns Menschenhandel in Ungarn*, Kindler, Munich, 1961.

(6) Frédérique Leichter-Flack, *Le Laboratoire des cas de conscience*, Flammarion, Paris, 2012.

(7) *Killing Kasztner*, de Gaylen Ross (2008), a été diffusé en avril 2012 en France sous le titre *Le Juif qui négocia avec les nazis*.

(8) Yoram Leker, *L'Âme au diable*, Éditions Viviane Hamy, Paris, 2021.

IL Y A CINQUANTE ANS, « LA MAMAN ET LA PUTAIN » DE JEAN EUSTACHE

# Laisser le temps défaire

Jean-Pierre Léaud porte des foulards dans Paris en noir et blanc. On entend des chansons de Fréhel ou de Piaf. Au lit, à la terrasse des Deux-Magots, ça parle sans cesse. Ça boit trop. C'est un film français de presque quatre heures sur l'impossibilité de l'amour. L'œuvre la plus connue d'un « artiste maudit ». Mais nul romantisme chez ce cinéaste de la répétition et de l'enfermement.

PAR NICOLAS VIEILLESCHAZES \*

À FORCE de ne pas la voir, on avait presque fini par douter de son existence. Quatre décennies durant, le public n'a eu accès que de façon lacunaire et sporadique à l'œuvre de Jean Eustache (1938-1981). *La Maman et la Putain* (1973), seul film régulièrement visible à la télévision et au cinéma, n'était-il pas aussi le seul réellement significatif ? Le cinéaste ayant rencontré des problèmes chroniques de financement et pâti d'une mauvaise distribution, rares sont ses contemporains à avoir pu suivre son travail. Qui avait vu son premier moyen-métrage, *Du côté de Robinson* (1963), à l'époque de sa sortie ? Et son dernier court, *Les Photos d'Alix* (1980), réalisé longtemps après le succès cannois de 1973, alors qu'Eustache se trouvait déjà au crépuscule de sa courte carrière ? Cette difficulté était aggravée par la nature même de ses productions, souvent de durée non standard, ne relevant que minoritairement de la fiction et tendant toujours plus vers le cinéma expérimental. Il y avait en somme un film massif, figurant désormais sur toutes les listes des plus grands films de l'histoire, et, autour, des curiosités et des babioles, éventuellement des esquisses qui auraient donné leur pleine mesure si le réalisateur en avait eu les moyens financiers.

La reprise en salles, à l'été 2023, de l'intégralité de ses films a balayé cette idée. Elle a, en quelque sorte, avéré l'œuvre pour un large public et une nouvelle génération. Tout un chacun

peut désormais apprécier sa cohérence et, d'abord, constater combien elle est hantée, peuplée de revenants, obsédée par ce qui a déjà eu lieu. Ce n'est pas un cinéma de l'événement, amoureux ou autre, mais une série de variations sur la répétition et la reconstitution. Les « documentaires » d'Eustache se distinguent de ceux de ses aînés, par exemple du *Joli Mai* (1963), de Chris Marker et Pierre Lhomme, qui tentait de saisir la transformation de l'agglomération parisienne. Lui ne s'intéresse pas au présent mais à ce qui s'y répète, soit qu'il réactive le passé par la parole (celle de sa grand-mère, à qui il demande de raconter l'histoire de sa vie dans *Numéro zéro* [1971], celle de son comparse Jean-Noël Picq, qu'il sollicite dans *Une sale histoire* [1977]), soit qu'il fasse de la scène filmée la trace d'une scène antérieure, qui n'était elle-même que la copie d'une série d'autres. *La Rosière de Pessac* (film qu'il réalise deux fois, en 1968 et 1979...) traite d'une coutume qui remonterait au plus haut Moyen Âge, l'élection, chaque année, de la jeune fille la plus vertueuse de la ville de Gironde où Eustache est né : la rosière, le conseil municipal, les habitants y apparaissent comme les intermédiaires temporaires de rôles qui leur pré-existaient et leur survivront.

## Eustache, l'anti-Truffaut

CHACQUE fois, la reconstitution souligne l'impossibilité de saisir l'ici et maintenant de l'expérience ou implique une mise à distance de sa dimension vécue. *Mes petites amoureuses* (1974) ne raconte pas son « éducation sentimentale » ; en fait il ne raconte rien, présentant seulement les matériaux d'une enfance dans des scènes dénuées d'affect, et avec le flou, la discontinuité constablistes au souvenir. À plus d'un titre, Eustache se pose en anti-François Truffaut.

*La Maman et la Putain* possède une indéniable singularité mais s'inscrit dans ce dispositif général. La répétition y prend d'abord un aspect retors, voire pervers. Eustache déplace et dédouble dans la fiction la situation amoureuse qu'il est alors en train de vivre, en mettant en scène les personnes impliquées : « J'ai écrit ce scénario car j'aimais une femme qui m'avait quitté. Je voulais qu'elle joue dans un film que j'avais écrit (1) ». La femme en question est Françoise Lebrun, qui joue ici Veronika, alors que son équivalent fictionnel est Gilberte, interprétée par Isabelle Weingarten : dans le prologue du film, Alexandre (Jean-Pierre Léaud), qu'elle a quitté, entreprend de la reconquérir ; le même jour, il fait la rencontre de Veronika, double de Marinka Matuszewski, la compagne d'Eustache au moment de l'écriture et du tournage. Marie, incarnée par Bernadette Lafont, est « la femme chez qui vit » Alexandre – ainsi qu'il le dit lui-même élégamment – et le pendant de la maquilleuse et costumière du film, Catherine Garnier, qui devient la compagne d'Eustache après son histoire avec Lebrun. C'est en outre chez elle que sont tournées les scènes censées se passer chez Marie. Eustache fait rejouer à ses

actrices des moments qu'elles ont vécus, dans un autre « rôle », sur les lieux mêmes de leur déroulement.

Pourtant, le film ne cherche pas à imposer la toute-puissance d'un mâle cinéaste – Jean Eustache n'est pas Alfred Hitchcock. Les quelques tentatives d'Alexandre, son alter ego dans la fiction, pour faire de la direction d'acteur avec son entourage restent lettre morte, et Alexandre lui-même est, à l'image de tous les personnages masculins du réalisateur, un pauvre type, un bon à rien, tout juste un beau parleur, qui flotte passivement à la surface de son existence : « Moi je ne fais rien, je laisse le temps faire. » Il est le cousin des deux traîne-savates de *Du côté de Robinson*, tout fiers d'avoir volé le portefeuille de la jeune femme pauvre qui se refusait à eux, et une version plus âgée de Daniel dans *Le père Noël a les yeux bleus* (1966), également interprété par Léaud et dont le grand dessein est de s'offrir un duffle-coat pour pouvoir « lever des filles ». Dans *La Maman*, les hommes, tout aussi soucieux de leur apparence, ratiocinent, commentent, ironisent, racontent des histoires, affalés sur un canapé ou vautrés sur un lit.

Sans profession identifiée, perpétuellement désargentés, n'appartenant à aucune classe, sinon celle des jacasseurs, ils vivent de l'exploitation des femmes, qui, elles, travaillent – et tiennent les propos les plus réactionnaires, par exemple au sujet du Mouvement de libération des femmes (MLF), mouvement de celles qui « refusent d'apporter le petit déjeuner au lit à leur mari ». Alexandre « ne couche qu'avec des femmes qui ont un appartement ». Non seulement Marie s'occupe de la cuisine et des tâches ménagères, mais elle entretient ses autres relations amoureuses en lui donnant de l'argent pour sor-



NADIA DIZ GRANA. – « Trouble des immensités », 2024

tir et feint, la majeure partie du temps, l'indifférence à l'égoïsme, voire à la cruauté du parasite dont elle s'est entichée.

Eustache représente aussi le couple comme une institution fondée sur le calcul, un système « prostitutionnel », aurait dit Pierre Guyotat. C'est exactement le sens du reproche qu'Alexandre adresse, amer, à Gilberte quand elle lui annonce qu'elle va épouser son remplaçant (interprété par nul autre qu'Eustache) : « Tu vas devenir la femme d'un cadre. Vous serez un très beau couple. Un couple très "nouvelle société". (...) On pourrait même demander à Chaban [Jacques Chaban-Delmas, premier ministre à l'époque du tournage] d'être le parrain de votre premier enfant. » Cette charge, seule évocation de l'actualité politique, fait écho à ce que disait Alexandre quelques secondes plus tôt : « Après les crises, il faut vite tout oublier, tout effacer, comme la France après l'Occupation, comme la France après Mai 68. Tu te relèves comme la France après Mai 68... Mon amour... »

En amour comme en politique, l'horizon est fermé. Après deux ou trois plans d'ensemble et une poignée de travellings en extérieur, la caméra se fige pour décrire un monde étouffant, presque dystopique. Au fond de chaque plan, on trouve un mur, une grille ou leur équivalent métaphorique, la nuit. Les personnages, généralement filmés de près ou de très près, sont comme enfermés dans des boîtes, habitacle de voiture, appartements désordonnés ou étriqués, minuscule chambre de bonne, supermarché, bars et terrasses bondés, et leurs conversations noyées dans le tintement des verres, le brouhaha des conversations, le vrombissement des moteurs. L'unique rupture avec ce cadre se produit au restaurant. Le Train bleu, à l'étage de la gare de Lyon, espace intermédiaire qu'Alexandre rapproche des films de Friedrich Murnau, qui traitent toujours du « passage de la ville à la campagne, du jour à la nuit » ; alors apparaissent, durant deux secondes, le point de départ des trains et, du côté opposé, à peine plus longtemps, un bout de ciel au-dessus des bâtiments qui font face à la gare. Mais même là, l'ouverture se dissout dans un blanc sale de mur, qui caractérise aussi les fenêtres closes sur lesquelles se découpent parfois les acteurs.

Et puis l'on devrait accorder à l'alcool le statut de personnage à part entière : passé le prologue où l'on prend des cafés, chaque image ou presque contient une bouteille ou un verre, de Ricard, de whisky, de Per-

nod, au point que fait figure d'événement l'ostensible apparition d'une bouteille d'eau dans une scène où, tout en se disputant, Alexandre et Marie se passent et se repassent une bouteille de J&B.

Des personnages enfermés, abrutis par l'alcool et qui se racontent des histoires : parce que *La Maman et la Putain* s'apparente par moments à un prodigieux recueil d'anecdotes, on pourrait y voir le *Décameron* de l'après-68. Mais la parole n'y suscite aucune distraction, ne crée aucune ligne de fuite, au contraire ; profuse et décousue, souvent contradictoire, elle forme une matière poisseuse dans laquelle on s'enfonce peu à peu au cours des trois heures et quarante minutes que dure le film. Pour la première et unique fois, Eustache exploite la durée pour faire éprouver la répétition. Ainsi assistons-nous, parfois coup sur coup, à des scènes quasi identiques, situées dans les mêmes lieux. Quand par miracle des déplacements dramatiques se produisent, ils restent circonscrits à la scène et n'impliquent pas de transformation générale : la légèreté cède la place à son contraire, ou bien l'enthousiasme au sordide ; une saillie comique vient soudain percer une atmosphère

## On est bien. Après c'est fini

VERONIKA, justement : alors qu'Alexandre et Marie correspondent à des stéréotypes narratifs, le premier jouant tour à tour l'amoureux transi (avec Gilberte), l'amant jaloux et le mari blasé (avec Marie), et la seconde restant inébranlable dans le rôle de la femme délaissée qui manifeste des velléités de liaisons avec d'autres hommes, elle se distingue – dans le film autant que dans l'histoire du cinéma – par sa souveraine indifférence aux « histoires de cul » qu'elle multiplie, à la « baise » sinistre avec des internes et des médecins, mais pas seulement : « Les gens n'ont pas d'importance. J'aime quelqu'un un mois, deux mois, trois mois. Quand on est bien avec quelqu'un, on est bien. Après c'est fini. » Et, plus violemment : « Comment peut-on dire "Vous êtes le seul que j'aie jamais aimé ?" Vous me voyez dire ça ? »

Gardons-nous d'en tirer des leçons générales sur Mai 68 ou l'irrémissible échec de l'« amour libre » ; Eustache est mélancolique, pas nostalgique. Dans un monde où règne l'éternel recommencement du même chanté par Fréhel dans *La Chanson des fortifs*, que l'on

funèbre, soulignée par le *Requiem* de Mozart ; même une tentative de suicide n'altère pas les relations entre les personnages. Ensuite, tout semble oublié. Dans ses fondus au noir caractéristiques, Eustache fait disparaître les conséquences, et la continuité narrative.

De la même façon, il escamote le topos attendu de la rencontre, décidant d'interrompre sa scène à l'instant où Alexandre, après avoir croisé le regard de Veronika, s'apprête à lui adresser pour la première fois la parole ; et cette non-rencontre, il la reproduit presque à l'identique trente minutes plus tard, quand le jeune homme suit dans la rue une femme qui ressemble à Veronika, avant de rebrousser chemin. Le film lui-même décrit un cercle allant de la demande en mariage refusée avec condescendance par Gilberte à celle acceptée par Veronika dans un rire incontrôlable. Rien n'aura vraiment changé, malgré le ren-

versement marqué par cette parodie de *happy ending*, où Alexandre, hors d'haleine et grimaçant, comme en proie à une douleur aiguë, détourne les yeux tandis que sa compagne vomit dans une bassine. Une femme se sera substituée à l'autre, voilà tout. La vie n'est que l'interminable retour du même, l'amour n'y produit pas de rupture événementielle, et des êtres interchangeable se succèdent avec monotonie, comme sur le tapis roulant de l'imparfait flaubertien dont parlait Marcel Proust.

On est alors tenté de définir *La Maman et la Putain* par des termes exclusivement privatifs : désindividuation – chaque personnage remplit une place qui pourrait être occupée par d'autres, à l'instar des interprètes du film et de leurs modèles réels –, décrystallisation – la relation amoureuse se vit sur le mode désillusionné de la sérialité –, désérotisation – jamais les corps ne sont idéalisés, ni même présentés en objets désirables, et quiconque a vu le film aura gardé en mémoire l'embarrassante trivialité de la scène du tampon, la première fois qu'Alexandre et Veronika font l'amour (« Arrêtez ! Vous allez enfoncer mon Tampax ! »).

écoute in extenso avec nos personnages (« Mais d'autres reviendront, héros différents, puis disparaîtront, à chacun son temps »), dans un monde où le désir se dit au mieux au conditionnel passé (« j'aurais voulu », « j'aurais aimé »), dans un monde épuisé et dont seule la perspective de sa disparition apporte quelque reconfort (Alexandre à Marie : « J'ai vu (...) comme si on pouvait voir le même endroit il y a mille ans ou dans mille ans, cette piste de bitume (...) comme les ruines d'une civilisation antique (...) Et je me suis dit que bientôt c'en serait fini de tout ça, des HLM, des autos, des cinémas », c'est Veronika qui, paradoxalement, exprime un espoir : « Je crois qu'un jour, un homme m'aimera et me fera un enfant parce qu'il m'aimera. » Fantasma de conte, fantasma de petite fille, mais qui, telle la scène de *La Jetée* (Chris Marker, 1962) où la femme ouvre les yeux, suggère un élément unique dans l'œuvre d'Eustache : la possibilité du changement.

(1) Entretien avec Sylvie Blum et Jérôme Prieur, *Caméra/Style*, Paris, septembre 1983, repris dans Alain Philippon, *Jean Eustache*, Éditions des Cahiers du cinéma, Paris, 1986.



## LITTÉRATURES

## Fluide identité

Hêtre pourpre  
de Kim de l'HorizonTraduit de l'allemand (Suisse)  
par Rose Labourie, Julliard,  
Paris, 2023, 426 pages, 25 euros.

DANS ce premier roman, l'auteur s'amuse d'abord à brouiller les pistes. Faut-il d'ailleurs dire auteur ou autrice ? Kim de l'Horizon est l'annagramme combinée d'un prénom et d'un patronyme : Dominik Holzer. D'apparence masculine et portant une moustache, l'«auteur» (terminaison retenue pour le texte français) se définit comme non binaire.

Le livre a obtenu le Deutscher Buchpreis, l'équivalent allemand du Goncourt, en 2022, ce qui a aussitôt déchaîné les passions allant de l'admiration à la haine, surtout de la part des hommes, comme s'il était un outrage et une menace pour la masculinité. Or il s'agit surtout d'une recherche ardente de tendresse et d'une place dans le monde. Kim de l'Horizon écrit en allemand, langue qui permet le neutre, mâtiné de dialecte suisse allemand (il est né en 1992 à Ostermündigen, près de Berne) et entrecoupé d'anglais et de français, créant une «écriture fluide». La fluidité est aussi celle de ce qui compose le corps – placenta, sperme, sang – et de l'eau, qui le constitue à 65 %, comme une mer animée venant par homophonie se superposer à la «mère». Il faut souligner le talent de la traductrice, Rose Labourie, qui a transposé avec brio ce texte où les phrases sinieuses et les fulgurances poétiques sont autant de défis. Un regret peut-être. Le titre allemand *Blutbuch* fait bien allusion au hêtre (*Buche*), dont une variété s'appelle effectivement le hêtre pourpre (*Blutbuche*), arbre réel et fantasmé ornant le jardin de la maison d'enfance de Kim. Mais il renvoie aussi au livre puisque *Blutbuch* signifie «livre de sang». N'aurait-il pas pu être traduit par *[H]être pourpre* ? L'enjeu de cette autofiction est d'abord celui de l'être, de l'essence d'une personne qui ne cesse d'interroger sa nature fluctuante.

Dire qui l'on est, ce que l'on est devenu – ou plutôt ce que l'on devient, car il s'agit d'un véritable *work in progress* –, commence souvent par des souvenirs d'enfance. Le récit ne fait pas exception à la règle, sauf que l'optique est paradoxale. L'auteur s'adresse tout au long du livre à sa grand-mère – qu'il appelle sa «grand-mer» –, incapable du moindre souvenir vu qu'elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Les souvenirs ne sont plus partagés mais renvoyés comme un boomerang à celui qui les évoque. Lui qui se sent plus en connivence avec les femmes – sa mère et sa grand-mère – qu'avec les hommes – «j'ai l'impression que tous ces auteurs (que des mecs of course) sont à la recherche d'une figure maternelle» –, comme frustré par ce manque de réponse, ouvre alors une tourbillonnante quête familiale sur les figures féminines de sa lignée maternelle : «un arbre généalogique de sorcières entretenant un lien puissant avec la nature», de femmes réprouvées mais aussi rebelles.

Ce texte, comme de nombreux autres, participe de l'émergence du concept de genre, mais il n'a pas (à notre connaissance) d'équivalent dans la littérature parce qu'il ne met pas seulement en scène la complexité de cette notion. Il bouscule les genres littéraires, ne se place dans aucun sillage, questionne sans faux-semblant le projet même du récit, les limites de la narration et la difficulté d'écrire quand il n'y a pas de modèle (l'auteur a travaillé à ce livre pendant dix ans). Un texte expérimental ? Oui, jusqu'aux dernières pages, littéralement renversantes. Un texte perturbant ? Parfois. Mais surtout un récit stupéfiant de hardiesse, d'inventivité et d'authenticité.

PIERRE DESHUSSES.

## EUROPE

LA GUERRE RUSSO-UKRAÏNIENNE.  
Le retour de l'histoire. – Serhii Plokhy

Gallimard, Paris, 2023, 416 pages, 30 euros.

Difficile de savoir après la lecture de cet ouvrage signé par le titulaire de la chaire d'histoire ukrainienne de l'université Harvard pourquoi cette guerre, qui lui paraît revêtir des aspects de guerre impériale à l'ancienne, a éclaté précisément aujourd'hui. Serhii Plokhy y voit la continuation des traditions expansionnistes de la Russie. Le jeune État indépendant ukrainien mène une lutte acharnée pour défendre son droit à l'existence. Si la thèse de l'effondrement impérial peut ne pas être inutile, elle néglige le caractère dissuasif de cette guerre déclenchée par Moscou, qui cherche à préserver son statut de grande puissance dans l'isthme ponto-baltique, que Plokhy désigne comme son «étranger proche». L'essai offre un panorama du déroulement du conflit, notamment des combats en mer Noire, si importants pour la géopolitique régionale. Pour l'auteur, né en Ukraine, ce conflit aura mis à mal le mythe selon lequel la Russie et son pays d'origine forment une même nation, et va ériger au contraire durablement entre les deux un mur politique, économique, culturel.

EUGÈNE BERG

SUBCONTRACTORS OF GUILT. Holocaust Memory and Muslim Belonging in Postwar Germany. – Esra Özyürek

Stanford University Press, Redwood City, 2023, 266 pages, 30 dollars.

Lorsque l'anthropologue d'origine turque arrive à Berlin en 2006, elle est impressionnée par le nombre de lieux de mémoire du génocide des Juifs. Elle se prend à rêver qu'il en soit de même à Istanbul pour celui subi par les Arméniens et pour les crimes de l'Empire ottoman à l'encontre des Kurdes et des alévis. Elle découvre à quel point la mémoire d'Auschwitz, devenue une «religion civile», est le fondement de l'identité nationale, et se demande comment la communauté venue du Proche-Orient et d'origine musulmane peut dès lors y trouver sa place. Ses membres seraient les «sous-traitants» du sentiment de la faute : on s'en déchargerait sur eux en exigeant qu'ils expient l'antisémitisme qu'ils auraient «importé». Dans une société où ils sont eux-mêmes «racialisés», les anciens immigrés comme les migrants actuels sont «éduqués» à éprouver de l'empathie pour les victimes historiques de l'Allemagne, avec visites de camps de concentration et d'extermination. Basée sur des témoignages et des travaux universitaires, cette recherche montre ce qui n'est pas le moindre des paradoxes de la politique allemande de la mémoire.

SONIA COMBE

## AFRIQUE

TRAITÉ D'ABUJA. Regards pluriels sur trois décennies de réformes institutionnelles et politiques. – Sous la direction de François-Xavier Élong Fils

L'Harmattan, coll. «Harmattan Cameroun», Paris, 2023, 266 pages, 27 euros.

Le traité d'Abuja, entré en vigueur le 12 mai 1994, peine à être appliqué trois décennies plus tard. Il s'appuie sur le travail de l'Association pour l'unification du droit en Afrique (Ohada), qui facilite la libre circulation des personnes et des capitaux et accompagne le projet politique d'unification continentale lancé lors des indépendances avec la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Malgré des réalisations significatives – notamment la création d'une zone de libre-échange et d'une union douanière –, la concrétisation et l'achèvement de ce projet économique panafricain se heurtent à des obstacles majeurs : les auteurs soulignent notamment le manque de volonté politique réelle d'États qui continuent de se concurrencer et l'absence de valeurs communes permettant d'atteindre cet objectif. Ils proposent en outre la création d'un organe de suivi permettant de jauger les avancées et progrès de chaque pays en matière d'intégration régionale.

CÉLINE VALENSI

TOWARDS JIHAD? Muslims and Politics in Postcolonial Mozambique. – Éric Morier-Genoud

Hurst, Londres, 2023, 240 pages, 40 livres sterling.

Au début des années 1980, le Mozambique, libéré du colonialisme portugais, suit une voie marxiste-léniniste. La radio nationale promeut l'athéisme, afin de diminuer l'influence de la religion. Aujourd'hui, dans la province de Cabo Delgado, les «divisions religieuses se superposent aux divisions ethniques, sociales, politiques et de pouvoir», explique l'historien Éric Morier-Genoud. Et les fidèles d'une secte islamiste littéraire, Ansar Al-Sunna Wa Jamma (ASWJ), livrent le pays aux attaques terroristes. Si le mouvement, qui a fait allégeance à l'Organisation de l'État islamique (OEI), semble affaibli depuis l'intervention militaire de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et du Rwanda, il n'a pas dit son dernier mot. L'auteur étudie l'histoire de l'islam au Mozambique et ses relations avec l'État postcolonial. Il retrace les relations «ambiguës» tissées avec la deuxième religion du pays par le régime du Front de libération du Mozambique (Frelimo), puis ses mutations durant le virage néolibéral des années 2000. L'insurrection islamiste partie de Mocimboa da Praia le 5 octobre 2017 n'avait pas surgi «du néant».

JEAN-CHRISTOPHE SERVANT

## ASIE

CHINE/USA. LA GUERRE IMMINENTE ? – Sous la direction de Maxime Vivas, Jean-Pierre Page et Aymeric Monville

Delga, Paris, 2023, 362 pages, 23 euros.

Cette collection d'articles aux thématiques variées suit néanmoins un fil conducteur : montrer comment Washington corrompt les processus politiques en Asie. Comme le titre l'indique, il sera ici question de la Chine. Et plus particulièrement de la région du Xinjiang, avec un carnet de voyage s'interrogeant sur l'idée qu'un «génocide» y serait en cours ; de l'histoire de Taïwan, avec une analyse s'appuyant (de façon un peu inattendue dans un ouvrage empreint de marxisme) sur des arguments ethniques pour justifier l'appartenance de l'île à l'empire du Milieu ; du prétendu «piège de la dette chinoise» qui enserrerait les pays du Sud. Mais on trouvera également une présentation fine de la situation politique au Sri Lanka ou encore une analyse des «guerres imminentes en Asie de l'Est». La plupart des auteurs insistent sur la menace que les États-Unis font planer sur la région ; son ampleur les incite à relativiser leurs critiques à l'encontre des adversaires de Washington.

RENAUD LAMBERT

RED FRIENDS. Internationalists in China's Struggle for Liberation. – John Sexton

Verso, Londres, 2023, 400 pages, 25 livres sterling.

La révolution chinoise, ses espoirs, ses méandres et la résistance du pays à l'impérialisme japonais constituèrent, durant les années 1920-1930, un épisode central des combats internationalistes au xx<sup>e</sup> siècle. Précédant la guerre d'Espagne, les événements qui se déroulent alors en Chine mobilisent un grand nombre de journalistes, d'intellectuels, d'aventuriers, de missionnaires de tous les continents et, surtout, de révolutionnaires professionnels issus pour la plupart du Komintern ainsi que d'autres organisations communistes d'Union soviétique. Ce sont les vies en grande partie oubliées de ces militants internationalistes que l'écrivain et traducteur John Sexton a ramassées grâce à l'apport d'archives souvent inédites et à la réalisation d'entretiens avec des témoins de l'époque. Les parcours de ces «amis rouges», anonymes ou célèbres, comme Mikhaïl Borodin que l'on retrouve dans *Les Conquérants* d'André Malraux, permettent à l'auteur de reconstituer, non sans critiques, l'histoire complexe du mouvement de libération nationale qui aboutira, en 1949, à la naissance de la République populaire de Chine.

MAXIMILIEN ARVELAIZ

JAPON, LA FACE CACHÉE DE LA PERFECTIION. – Karyn Nishimura-Poupée

Tallandier, Paris, 2023, 349 pages, 21,50 euros.

On vit en paix au Japon. «Il n'y a pour ainsi dire aucune zone de non-droit où les forces de l'ordre ne vont plus parce qu'elles s'y sentiraient en danger», écrit Karyn Nishimura-Poupée, correspondante au Japon pour *Libération*, *Le Point* et Radio France. Une telle sérénité a pourtant un coût, dont elle décrit quelques aspects inquiétants. À Tokyo, les gens ne se parlent plus dans les transports ou dans la rue. Les hommes n'osent plus parler aux femmes, de crainte de se voir accusés de harcèlement. L'auteure rappelle que, la communication spontanée a bien existé au Japon. Elle survit d'ailleurs dans les régions rurales et chez les personnes âgées. Mais la crise sociale que traverse le pays a aussi partie liée avec la solitude : en 2020, 38 % des foyers japonais ne comptaient qu'une seule personne. Pendant ce temps, les dirigeants politiques détournent les yeux. Eux ne rêvent pas de chaleur humaine, mais «de croissance effrénée, de consommation à tous crins» comme pendant les «trente glorieuses» nippones.

ÉMILIE GUYONNET

## AMÉRIQUES

QUAND LES INDIENS PARLAIENT LATIN. Colonisation alphabétique et métissage dans l'Amérique du xv<sup>e</sup> siècle. – Serge Gruzinski

Fayard, Paris, 2023, 320 pages, 23 euros.

Dans la première société coloniale de l'histoire, le Mexique du xv<sup>e</sup> siècle, l'écriture européenne constitue une arme de domination et d'intégration. Elle permet les échanges avec la métropole, le recensement des richesses et sert à la christianisation des élites locales. Intrinsèquement liée à l'évangélisation, la «colonisation alphabétique» est aussi celle des «imaginaires indigènes» et des «structures mentales». Les enfants sont envoyés à l'internat, où ils apprennent l'écriture alphabétique et le latin, ce qui permet l'émergence d'une aristocratie indigène lettrée, qui correspondra ensuite en latin avec le roi d'Espagne, participant à l'impression des premiers ouvrages sur le sol américain. L'historien Serge Gruzinski décrit ici une colonisation qui n'est pas à sens unique, décelant les premières formes de métissage : pour mieux évangéliser, les franciscains incorporent des éléments chrétiens aux danses et chants préhispaniques. Elle transforme également l'accès au monde de cette aristocratie, au contact des idéaux humanistes lui parvenant d'Europe.

NILS SABIN

## BIOGRAPHIES

MES CARNETS NOIRS. – Colette Braeckman

Weyrich, Bruxelles, 2023, 448 pages, 28 euros.

Qu'est-ce qui peut conduire une jeune Bruxelloise à courir le monde, et l'interroger sans cesse ? La curiosité, le goût du risque, le besoin de comprendre. Les chemins de Colette Braeckman, grande reporter au *Soir*, l'ont menée pendant des décennies à travers le monde et – surtout – en Afrique. Vers la République démocratique du Congo (RDC), cette ancienne colonie belge qu'elle décrit comme une partie d'elle-même, avec ses drames, mais aussi sa joie de vivre et sa combativité. Connue en RDC comme «Madame Colette», elle revient aussi sur la tragédie du Rwanda, le martyre des femmes du Kivu, les jeux politiques, grands et petits. Mais force est de constater, selon elle, que, la journaliste écrit parfois pour ses adversaires, ceux qui menacent et insultent, autant que pour ceux qui approuvent et comprennent. Et de confier : «J'ai aussi écrit pour supporter le réel», du plus atroce au plus lumineux.

CLAIRE BRISSET

LULA. De la lutte syndicale au combat politique. Biographie. Tome I. – Fernando Morais

Les Éditions d'Itaque, Paris, 304 pages, 29 euros.

Ce premier tome de la biographie du président brésilien se lit comme on regarde un «biopic» politique – la plupart des livres de Fernando Morais, «maître de la non-fiction», comme le qualifie l'ancien directeur du *Monde diplomatique* Ignacio Ramonet dans sa préface, ont été adaptés au cinéma. La vie de Lula» est faite de montagnes russes émotionnelles. Tout commence ici par son arrestation, en avril 2018, à la suite d'une opération d'instrumentalisation de la justice à des fins politiques. Une série de retours en arrière retrace l'enfance du futur dirigeant syndical (la violence de son père, la droiture de sa mère qui a inspiré son action politique), son entrée dans le monde du travail (il est cirier de chaussures, puis ouvrier dans une usine où il perd un doigt), sa découverte du syndicalisme (qu'il déteste d'abord) et, enfin, la création du Parti des travailleurs. Une vie ponctuée de drames familiaux, dont il aura eu à relever avant de devenir, président, réélu deux fois, du plus grand pays d'Amérique latine.

MERIEM LARIBI

## HISTOIRE

## Une mer et ses guerres

NULLE mer au monde n'a suscité autant de littérature, mais rares sont ceux qui, après l'œuvre fondatrice de Fernand Braudel, ont osé resaisir l'«objet Méditerranée» dans son ensemble et sur la longue durée de la période moderne. C'est le défi que relèvent Guillaume Calafat et Mathieu Grenet, dans leur *Méditerranées. Une histoire des mobilités humaines (1492-1750)* (1). Ils font la synthèse des connaissances sur «la Méditerranée des mobilités contraintes, expulsions, exils et migrations», sur «la logistique des mobilités», la diplomatie commerciale, la diaspora ou encore les phénomènes de conversion, mais aussi sur les notions de nations, de minorités et d'étrangers en Méditerranée.

C'est au cours de cette période, celle des grandes batailles navales comme la victoire à Lépante de la Sainte-Ligue sur la flotte ottomane (1571) et celle de la guerre de course, que la Méditerranée devient le théâtre d'une lutte incessante entre ses deux rives, l'une chrétienne, l'autre musulmane ; mais les auteurs montrent combien cette mer est demeurée une réalité plurielle, tissée d'échanges, de réseaux de cabotage, d'enclaves rivaux. Les communautés juives séfarades, qui, chassées d'Espagne en 1492, trouvèrent refuge dans l'Empire ottoman avant, parfois, de partir vers l'Italie, représentèrent souvent de précieux intermédiaires.

Que la Méditerranée rapproche plus qu'elle ne divise, il n'en est pas d'exemple plus frappant et plus inattendu que l'île de Lampedusa, ce caillou de vingt kilomètres carrés rattaché à la Sicile, mais situé entre Malte et la côte tunisienne. Devenu le symbole de l'inhumanité des politiques migratoires de l'Europe forteresse, l'île revient dans l'actualité au gré des naufrages dont elle est le témoin. Elle est restée inhabitée durant plusieurs siècles, jusqu'à ce que le gouvernement des Bourbons, du royaume de Naples, ne la rachète à son seigneur féodal, le prince Tomasi di Lampedusa, l'ancêtre de l'auteur du *Guépard* (2), au milieu du xix<sup>e</sup> siècle, et ne lance une politique de colonisation.

L'île était pourtant bien connue des marins, qui savaient pouvoir y trouver de l'eau, des fruits et autres vivres. Elle abritait en effet un sanctuaire double, fréquenté par les chrétiens et les musulmans. Louis IX, qu'on connaît sous le nom de Saint Louis, en route vers la Terre sainte, fut l'un des premiers pèlerins à y aborder, en 1254, alors que l'île abritait encore quelques habitants musulmans. C'est cette histoire que raconte l'anthropologue Dionigi Albera, dans un essai d'histoire totale, de Saint Louis aux militants *no borders* qui y ont établi leurs quartiers (3). Dans une Méditerranée disputée dès l'époque moderne, il

évoque Lampedusa comme «une figure alternative de la frontière», une «hétérotopie» où une rencontre pacifique demeure possible.

Également rattachée à la Sicile, encore plus proche des côtes tunisiennes mais quatre fois plus étendue et un peu plus peuplée que Lampedusa, l'île de Pantelleria ne se trouve pas sur les routes des exilés qui tentent de rejoindre l'Europe, et ne s'est pas ouverte au tourisme de masse. L'écrivain sicilien Giosuè Calaciura évoque magnifiquement cette «dernière île» (4) – au sens métaphorique de l'Ultima Thulé, non pas la plus éloignée dans l'espace, mais celle dont on ne repart plus une fois qu'on l'a abordée.

JEAN-ARNAULT DÉRENS.

(1) Guillaume Calafat et Mathieu Grenet, *Méditerranées. Une histoire des mobilités humaines (1492-1750)*, Seuil-Points Histoire, Paris, 2023, 558 pages.

(2) Unique roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, *Le Guépard* a paru en 1958 à titre posthume. Il a été adapté au cinéma par Luchino Visconti en 1963.

(3) Dionigi Albera, *Lampedusa. Une histoire méditerranéenne*, Seuil, 2023, 256 pages.

(4) Giosuè Calaciura, *Pantelleria, la dernière île*, traduit de l'italien par Lise Chapuis, Noir sur Blanc, Lausanne, 2023, 144 pages.

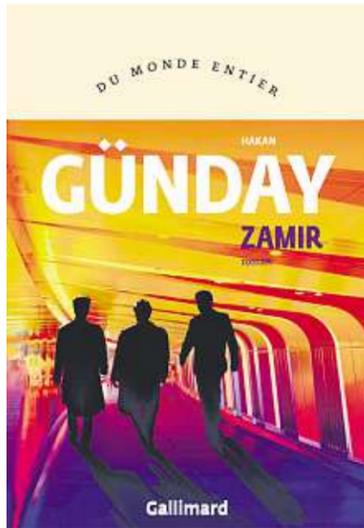
## DU MONDE

## Le charme discret de l'humanitaire

Zamir  
de Hakan GündayTraduit du turc par Sylvain Cavailles,  
Gallimard, Paris,  
2024, 432 pages, 23 euros.

« C'EST donc ça : la Voie lactée, et le Soleil à l'intérieur, et le monde autour, et les hommes dessus (...) C'est donc ça : les hommes n'existent que pour se planter les uns dans les autres. » Voilà pourquoi « tout dans l'univers est un shrapnel ». L'auteur nous immerge dès l'abord dans une matière lyrique. Mais il y a ce mot, « shrapnel », un obus qui avait la particularité d'être chargé de billes de plomb en plus de la poudre. Par extension, ce terme a aussi désigné les fragments projetés par une explosion, qui vous tuent non pas sur le coup, mais après. Ce roman a quelque chose d'un shrapnel. Et tout à voir avec la guerre. Comme son héros, Zamir.

Zamir a six jours lorsqu'une bombe explose à Al-Aman, un camp de réfugiés à la frontière turco-syrienne où sa mère l'a abandonné à sa naissance. C'est la première scène du livre. Le nourrisson est retrouvé dans les décombres. Il ne survivra que grâce à l'opiniâtreté d'un chirurgien dont ce drame aura raison du peu de foi qu'il avait encore dans le genre humain. Zamir restera défiguré. Protégé et élevé par All For All, il devient à partir de ses 10 ans le visage de cette organisation non gouvernementale (ONG), le symbole de l'horreur guerrière qui permet de récolter des fonds : toutes ses apparitions suscitent un frisson d'horreur et de culpabilité chez les riches, ce qui les incite à être généreux. À 17 ans, alors qu'il maîtrise impeccablement les rouages de la communication et du business de la charité, il « plaque » tout. Puis il rejoint une autre ONG, la Fondation pour la première paix mondiale, et devient négociateur de paix. Ses missions le mènent partout où se déroule une guerre, partout où un conflit risque



d'éclater, pour tenter de mettre fin à l'escalade. À tout prix. À sa façon – ruses, mensonges, manipulations, chantage. Des pratiques peu conformes à la moralité ordinaire. Le roman alterne deux trames aux narrations différentes, le récit de la vie de Zamir, de l'abandon maternel à son entrée dans sa seconde organisation humanitaire, et le détail de ces pratiques, qui ne sont pour certaines pas sans évoquer des faits avérés.

Car le monde où il vit est nourri de faits réels, qui font bien partie de notre histoire... mais il est aussi une dystopie : il y a une guerre sino-russe, l'Allemagne a renvoyé sa population d'origine turque, la Turquie organise un référendum sur l'existence d'Allah... Si la dimension politique de son livre est claire, Günday hisse son histoire à hauteur de littérature par une langue aussi puissante que tranchante, aussi généreuse qu'accusatrice. Humour noir, satire secouante, Zamir s'inscrit dans l'esprit de ses précédents romans – tous publiés chez Galaad : *Ziyan* (2014), qui mettait en scène l'armée de son pays et la question kurde ; *Encore*, prix Médicis étranger en 2015, qui contait l'immigration clandestine ; ou *Topaz* (2016), un pamphlet cynique et brillant sur le tourisme de masse. Zamir dit lui aussi notre monde : celui où l'humanitaire est moins une mission qu'un job, où guerre et paix ont la même valeur, et où la vie doit être un profit. La plume de Günday est virtuose, drôle, et perturbante.

HUBERT ARTUS.

## SOCIÉTÉ

WOKE WASHING. Capitalisme, consumérisme, opportunisme. – Audrey Millet

Les Pérégrines, Paris,  
2023, 224 pages, 20 euros.

Comment les bons sentiments ont-ils permis au capitalisme, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de dessiner de nouvelles perspectives commerciales ? Audrey Millet propose une généalogie du « woke washing » dans les entreprises : « vendre en se montrant soucieux des inégalités et de l'injustice sociale ». Ainsi défini, le domaine est large, voire fourre-tout : égrenant les ancêtres de la « responsabilité sociale et environnementale » (RSE), l'auteure évoque la Ligue sociale d'acheteurs (1902-1914), qui promeut l'amélioration des conditions de travail dans les usines au moyen de l'information des consommateurs, ainsi responsabilisés, ou encore la marque Lucky Strike vantant les vertus émancipatrices (pour les femmes) du tabagisme. La dénonciation de ces « insincères » valeurs n'étonnera pas toujours : le tee-shirt « We should all be feminists » de Dior est produit en Italie, championne du travail illégal ; Kourtney Kardashian, l'égérie d'une collection « écoresponsable », aime faire escalade à Saint-Tropez et à Los Angeles. Les exemples se suivent, et se ressemblent...

ADÈLE BARI

LE MANAGEMENT FANTÔME DE LA MÉDECINE. Les mains invisibles de Big Pharma. – Sergio Sismondo

ENS Éditions, Lyon, 2023, 278 pages, 25 euros.

Professeur à la Queen's University (Canada), Sergio Sismondo détaille les intrusions de l'industrie pharmaceutique dans l'élaboration du savoir médical. Le spécialiste de l'étude des sciences et des techniques établit l'ampleur de l'emprise des laboratoires sur les médecins, en Amérique du Nord comme en Europe. Un médicament n'est jamais seulement une molécule, il est aussi l'ensemble des informations qui l'accompagnent et permettent de l'autoriser et de le prescrire – et donc de transformer la molécule en produit commercialisable. Ce pourquoi les entreprises financent des essais cliniques, exhortent des chercheurs à signer des articles qu'ils n'ont pas écrits, organisent des conférences pour les prescripteurs et sollicitent les associations de défense des patients pour les inciter à influencer les régulateurs. Discrettement, Big Pharma parvient ainsi à façonner un savoir qui paraît scientifique et impartial, et peut être un danger pour la santé publique. La crise des opioïdes aux États-Unis fait suite à une campagne commerciale agressive de Purdue Pharma et à une prescription massive de son OxiContin...

MAUD CARLIER D'ODEIGNE

## IDÉES

ABOLIR LA FAMILLE. Capitalisme et communisation du soin. – M. E. O'Brien

La Tempête, Bordeaux,  
2023, 336 pages, 24 euros.

Foyer d'amour inconditionnel pour certains, espace d'oppression pour d'autres, la famille reste incontournable. L'écrivaine et militante américaine M. E. O'Brien retrace l'histoire des politiques familiales capitalistes menées dans les villes industrielles et les plantations esclavagistes des États-Unis pour déconstruire ce modèle. Selon elle, « la famille actuelle est impossible. Elle est tiraillée entre la violence et la précarité du capitalisme racial, les exigences exorbitantes du travail quotidien et les désirs collectifs de liberté ». Mais le soin (le care) offert par la famille peut-il se retrouver ailleurs ? Des cantines improvisées de la révolte d'Oaxaca au Mexique aux dénonciations des violences policières aux États-Unis, O'Brien puise dans les luttes récentes de nouvelles voies pour rendre possibles d'autres façons d'aimer et de s'entraider. Dans la lignée des mouvements queers, du féminisme noir et des résistances écologistes, la réflexion sur l'abolition de la famille et de ses normes somme comme une incitation au dépassement du cadre privé, par l'émergence de communautés, les « communes ».

HUGO ROBERT

VIVRE SANS PRODUIRE. L'insoutenable légèreté des penseurs du vivant. – Alexandra Bidet et Vincent Rigoulet

Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine,  
2023, 134 pages, 12 euros.

Ce petit livre s'attaque aux grandes faiblesses – analytiques, épistémologiques et philosophiques – de la famille des « penseurs du vivant », à travers l'analyse des écrits de trois de ses membres : les anthropologues Dusan Kazic et Nastassja Martin et le philosophe Baptiste Morizot. Tous héritiers de Bruno Latour et Philippe Descola, deux intellectuels soucieux de suturer la division entre nature et culture, qui serait née avec les Lumières. Comme eux, ils désignent cette coupure mais aussi le concept de « production » comme responsables des catastrophes écologiques. Le trio partage un biais idéaliste selon lequel il suffirait de changer nos centres d'attention pour changer le monde. Leurs récits philosophiques, consacrés par quelques médias et éditeurs, sont imperméables à toute la sociologie du travail, des sciences et des techniques. Dans l'ensemble, ce livre – qui laisse en revanche dubitatif lorsqu'il propose de « réintégrer la production dans la Cité » sans se soucier du rapport salarial – offre une critique incisive autant que bienvenue.

NELO MAGALHÃES

## POLITIQUE

LE SYNDICALISME EST POLITIQUE. Questions stratégiques pour un renouveau syndical. – Sous la direction de Karel Yon

La Dispute, Paris, 2023, 176 pages, 16 euros.

Le syndicalisme doit-il continuer à se voir enfermé dans des tâches de gestion managériale ? Comment restaurer la « centralité politique du travail » ? Quelle analyse peut-on faire du syndicalisme de proposition, et de celui de combat économique ? Y a-t-il eu un « effet « gilets jaunes » » ? Analysant sur le temps long l'évolution du syndicalisme français, un collectif de chercheurs entend démontrer qu'il est, par essence, politique. La réserve dans ce champ des syndicats engagée en 1980 a mutilé leurs ambitions, mais le puissant conflit contre la régression programmée sur les retraites changerait la donne. Karel Yon formule l'hypothèse d'un mouvement annonciateur de « la possible clôture d'un cycle de trente ans de dépolitisation syndicale ». Montée de l'extrême droite, destruction méthodique du droit du travail, répression pénale des syndicalistes... autant de motifs pour explorer les pistes.

HÉLÈNE YVONNE MEYNAUD

## MUSIQUE

DAVID BOWIE. Ashes to Ashes. – Marc Dufaud

Le Boulon, Paris, 2024, 128 pages, 12 euros.

En 1980, grande année pour le rock, David Bowie enregistre l'album *Scary Monsters (and Super Creeps)*. Il tourne le clip du titre *Ashes to Ashes*, on dit que c'est le premier où il apparaît en clown blanc, c'est marquant. Bowie clôt ici l'histoire du Major Tom de *Space Oddity*. A cette époque-là, il se sent « tenu en laisse par une certaine forme de conformisme », ce n'est pas frappant. *Ashes to Ashes*, avec ses airs de comptine triste, est une sorte de prière solitaire peu oubliable. Marc Dufaud lui consacre un essai, à la fois minutieux et vagabond, qui s'appuie notamment sur les carnets de travail de Bowie. On y apprend que Tom Verlaine, choisi pour l'enregistrement mais quelque peu obsessionnel, ne fit qu'un bref passage en studio, que la politique graphique de RCA fut longtemps désastreuse, et que Bowie avait un sens de l'autodérision assez prononcé (à propos de *Gigolo*, de David Hemmings : « j'ai fait les 33 films d'Elvis en un seul »). Dufaud propose une lecture des chansons toute en références, on suit ou pas, peu importe, ce sont des pistes pour l'imaginaire. Il y a quelques coquilles, tant pis, il n'y a aucune photo, tant mieux. Bowie n'est pas une icône de la mode, c'est un rockeur.

EVELYNE PIELLER

## LITTÉRATURE

## Montréal dans ses marges

UN cône de neige sur le palier du 4245, avenue de l'Esplanade, l'enseigne Go-Go Girls du Café 79 à l'angle des rues Rachel et Saint-Dominique, l'arrière d'un camion de livraison d'huile à chauffage sur le Plateau-Mont-Royal... Ces trois photographies de Montréal à l'hiver 1970 ont été prises par l'écrivain, dramaturge et sculpteur Réjean Ducharme (1941-2017). Quatre ans après le succès de son livre *L'Avalée des avalés*, l'auteur connaît une période difficile. Il n'écrit plus, boit, déménage sans arrêt, séparé de celle qu'il appelle Clara Bow, en souvenir de l'actrice du cinéma muet hollywoodien. Dans une lettre à la romancière Marie-Claire Blais, il est lucide : « Je voudrais vivre avec des fantômes, comme avant, mais je ne les trouve plus.

Ils m'ont tous déserté. » Les fantômes sont l'autre nom des enfants parias, des marginaux oisifs et des prisonniers qui peuplent les romans de Ducharme. Les êtres à la dérive de *L'Hiver de force* ou de *Va savoir* cohabitent désormais dans un impressionnant volume, offrant de surcroît un dossier biographique enrichi d'archives inédites (1). L'œuvre de cet écrivain qui fuyait le monde est aujourd'hui quelque peu oubliée. Pourtant, c'est une voix, c'est un souffle, souvent rapprochés de ceux de Louis-Ferdinand Céline, un jeu de sonorités (utilisation du *joual* et du parler urbain montréalais). C'est la réalité de la littérature québécoise de circuler entre les langues en s'affranchissant des États-Unis. Une chose est sûre pourtant, la langue de Ducharme continue de

résonner : « Ça va mieux. Tantôt je sens l'absence de tout et la tête me tourne et ça me fait rire. Tantôt je sens tout ce qu'il n'y aura plus et ça me serre à la gorge et je prends une grande respiration. »

Lire *La Version qui n'intéresse personne*, le premier roman d'Emmanuelle Pierrot, née en 1994, provoque ce même vertige (2). Marginaux, déchirures, grand souffle. C'est une ruée vers la vengeance, à Dawson City, territoire du Yukon, l'ancien théâtre de la ruée vers l'or, six mille kilomètres au nord-ouest du Québec. Sacha et Tom, deux inséparables accompagnés de leur chienne-louve, naviguent de « petite job » en descente de drogues au sein d'une communauté anticapitaliste, folk punk et féministe. Un monde de *cheechakos* (3) qui voit rouge devant la dégradation du vert – les forêts abîmées par les compagnies de gaz. Dans une langue nerveuse, entre québécois et anglicismes, le livre dévoile l'envers du décor, la violence de ce monde : « Et maintenant, je vais parler, et un jour, je vais mourir mais, en attendant, je ne fermerai plus ma gueule de chienne. »

Autres marges : dans *Que notre joie demeure*, du trentenaire Kevin Lambert, multicouronné, une « starchitecte » millionnaire de 70 ans se voit accusée de contribuer à la gentrification de Montréal (4). Porté par des voix intérieures (non sans une fougue appuyée au début du roman), c'est le monde des puissants qui est évoqué, et la révolte du bas finit par s'imposer, comme dans le documentaire *Ma Cité évincée*, de Laurence Turcotte-Fraser et Priscillia Piccoli, consacré à la spéculation immobilière et au combat de la population montréalaise pour ne pas vivre l'« itinérance » et finir à la rue...

JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL.

(1) Réjean Ducharme, *Romans*, Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 2022, 1952 pages, 35 euros.(2) Emmanuelle Pierrot, *La Version qui n'intéresse personne*, Le Quartanier, Montréal, 2023, 360 pages, 23 euros.(3) Les *cheechakos* (« nouveaux venus », en chinook) sont les travailleurs saisonniers qui repartent dans le Sud en hiver. Ils s'opposent aux *sourdoughs*, qui restent au Yukon toute l'année.(4) Kevin Lambert, *Que notre joie demeure*, Le Nouvel Attila, Paris, 2023, 368 pages, 19,50 euros.

dessinée de Golo, enfin présentée en version intégrale, est un bonheur (1) : dessins et textes (dont beaucoup sont tirés de l'œuvre d'Istrati) reconstituent de façon épique et nuancée l'existence d'un homme qui fut, selon ses propres mots, un « n'adhère à rien ». Mais qui s'attache à tous.

ARNAUD DE MONTJOYE.

(1) Istrati! À l'amitié, textes et dessins de Golo, Actes Sud BD, Arles, 2024, 480 pages, 38 euros.

## BANDE DESSINÉE

## Le soleil des révoltés

« MORT en Roumanie dans la peau d'un fasciste », affirme le 17 avril 1935 le journal *L'Humanité* à propos de Panaït Istrati (1884-1935), né en Roumanie mais qui choisira d'écrire en français, vagabond émérite devenu écrivain reconnu grâce à Romain Rolland, d'abord compagnon de lutte des bolcheviks puis en rupture avec un système qui a, selon lui, trahi ses promesses d'émancipation. Invité pour le dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, il revient d'Union soviétique avec un livre, *Vers l'autre flamme* (1929), qui lui vaut de rompre avec Rolland et la mise au ban du Parti communiste. Traître, Istrati, lui dont les fidélités aux amitiés contractées lors de ses multiples pérégrinations relèvent du domaine de l'absolu ? Istrati est surtout un remarquable et exaltant conteur (*Présentation des haïdoucs*, L'Échappée, 2014 ; *Les Chardons du Baragan*, Grasset - Les Cahiers rouges, 1984). Dans l'une des lettres que lui écrit Rolland, on trouve cette phrase : « Vous usissez le don de sentir et d'écrire avec le rare privilège d'avoir vu et vécu. » Mais un tel privilège ne s'obtient pas aisément et la route a été longue. La biographie



## HISTOIRE

«LE BOUGIOTE». Journal d'Algérie (août 1958-juillet 1959). – Marcel Martin

Infolio, Gollion (Suisse), 2023, 288 pages, 14 euros.

«Partagé entre la fureur et le désespoir, je passe des jours atroces. Avoir à participer à cette guerre ignoble et dans l'état d'esprit qui règne là-bas !» Été 1958 : la critique cinématographique Marcel Martin (1926-2016) est rappelé, en tant qu'officier de réserve, sous les drapeaux. Son «journal d'Algérie», retrouvé dans le fonds qui porte son nom à l'université de Lausanne, débute. Il y consigne son quotidien, fait d'une «oisiveté» engendrant «cafard» et «ennui», mais où le danger est toutefois «partout présent, à quatre cents mètres comme à bout portant». La force de ces pages, que préface François Albera, provient notamment des réflexions que l'anticolonialiste et militant communiste consigne, afin de ne pas sombrer dans l'abattement. Il s'indigne de ce qu'il voit, des motivations avancées pour justifier le pire : «Trop de gens ont le cœur sensible quand les victimes sont des Européens alors que la mort de milliers de gens les laisse froids parce qu'ils ont la peau colorée.» Il rend hommage à son capitaine, «libéral et humaniste». Son journal s'achève à la fin juillet 1959. «Retour à Paris. Le cauchemar est terminé.»

ANNE MATHIEU

## FILMS

NUIT NOIRE EN ANATOLIE. – Özcan Alper

En salles le 14 février 2024 – 114 minutes.

Dans ce village d'Anatolie, on chasse la caïlle, la chèvre de montagne et le cerf; le caracal peut-être, pourtant en voie d'extinction. Et aussi les récalcitrants à un sombre ordre patriarcal ancestral, qui impose sa loi immuable, silencieuse et brutale. Ali, nouveau garde forestier, et Ishak, jeune luthiste ayant précipitamment quitté le village sept ans auparavant et revenu pour la mort de sa mère, en feront violemment les frais. Isolée, la région, aux paysages implacables, regorge de gouffres; dans une atmosphère alourdie par l'orage, les tensions s'exacerbent au village pour aller jusqu'au pire. Dans ce chaudron où tout est permis – homophobie, lynchage, meurtre collectif, loi du silence –, le politique, comme partout, s'imisce : députés corrompus favorisant leurs obligés, passe-droits et menaces feutrées, spécificités locales faisant force de loi... Étouffés, réprimés, les désirs explosent une sexualité non exprimée, génératrice d'un climat de peur et de violence. In fine, dans l'absolue beauté des montagnes turques, l'angoisse et le malheur font destin.

JOËL PLANTET

LE GANG DES BOIS DU TEMPLE. – Rabah Ameur-Zaïmeche

Les Alchimistes films, 2023, 112 minutes, 19,99 euros.

S'inspirant librement d'une affaire judiciaire – le braquage d'un prince saoudien en France en 2014 –, Rabah Ameur-Zaïmeche renouvelle le genre à travers l'affrontement de deux groupes échappant aux normes sociales dans un schéma de lutte des classes. D'un côté, des hommes issus d'une banlieue populaire qui naviguent dans l'illegalité avec la candeur de l'enfance, et de l'autre, des tenants d'une oligarchie qui évolue impunément au-dessus des lois. Jusqu'à l'arrivée d'un ange réparateur en la personne de Monsieur Pons, militaire à la retraite et ami des membres du gang. Déjouant les clichés liés au film de braquage et de banlieue, Rabah Ameur-Zaïmeche, auteur de *Wesh wesh, qu'est-ce qui se passe?* (2001), *Les Chants de Mandrin* (2011) ou *Terminal Sud* (2019), propose une réverie sur les différentes formes de violence, mais aussi sur la fraternité, avec une sobriété conjugée à une grande maîtrise esthétique. Tournant avec des comédiens professionnels et des amateurs, comme Robert Bresson, à qui il est comparé pour son soin du cadrage, ses mouvements de caméra minutieux et son travail sur la lumière font de chaque plan un tableau.

NICOLAS APPELT

## SPORTS

RACING CLUB DE FRANCE. Le sport en ciel et blanc. – Michaël Attali, Yohann Fortune, Doriane Gomet et Jean-Nicolas Renaud

Éditions du Cherche-Midi, Paris, 2023, 192 pages, 39,50 euros.

Parisien, anglophile, aristocrate socialement et élitiste sportivement, le Racing Club de France, créé en 1882, est l'un des premiers clubs omnisports français, et il concentre à lui seul nombre de caractéristiques de ces pionniers. Ce n'est donc pas un hasard si cette «franc-maçonnerie du muscle» se voit consacrer un «beau livre» puisque le club au liseré ciel et blanc a eu les moyens, contrairement à la plupart de ses homologues, de consacrer son histoire et de la documenter, l'archive étant par ailleurs le parent pauvre du sport français. Sans tomber dans l'hagiographie, cette œuvre richement illustrée décrit le xx<sup>e</sup> siècle français, au cours duquel les tenants du genre de pratique défendue par le Racing perdirent lentement pied face à des manifestations populaires comme le Tour de France et au professionnalisme, deux phénomènes qui contribuèrent à ancrer le sport dans toutes les couches sociales. On regrette d'ailleurs que la conversion à reculons (et incomplète) du Racing Club de France au sport-spectacle des années 1980 ne soit pas explorée plus avant.

FRANÇOIS BOREL-HÄNNI

## IDÉES

## Et Sartre définit le génocide

La détestation ignorante de Jean-Paul Sartre est encore plus forte pendant les périodes réactionnaires. Nous y sommes, les sottises ou les infamies le concernant sont là pour le prouver(1). La réédition de certains de ses textes parus entre 1966 et 1970 permet d'autant mieux de comprendre cette haine que le philosophe-romancier-dramaturge y aborde trois sujets controversés : la qualification génocidaire des crimes de guerre américains au Vietnam, le conflit israélo-arabe de 1967 et Mai 68 (2).

En 1966, Sartre accepte de présider le tribunal Russell, qui va juger la politique des États-Unis en Asie du Sud-Est. Pour lui, «la condamnation des chefs de l'Allemagne nazie par le tribunal de Nuremberg n'avait de sens que si elle impliquait que tout gouvernement qui, dans l'avenir, commettrait des actes condamnables serait justiciable d'un tribunal analogue». On lui objecte déjà que les crimes de guerre sont commis des deux côtés. Il réplique : «Je refuse de mettre sur le même plan l'action d'un groupe de paysans pauvres, traqués, obligés de faire régner dans leurs rangs une discipline de fer, et celle d'une armée immense soutenue par un pays surindustrialisé de 200 millions d'habitants. (...) Pendant la guerre d'Algérie, j'ai toujours refusé de mettre en parallèle le terrorisme à la bombe, qui était la seule arme dont disposaient les Algériens, et les actions et exactions d'une armée de 500 000 hommes occupant tout le pays.» Tout cela est plus intelligent que nombre de nos débats... Sartre évoque d'ailleurs une visite à Gaza, et les Palestiniens qui y vivent «dans un immense bidonville» mais qu'on prétend encore chasser de «l'endroit où ils travaillent, où ils sont nés».

Le tribunal Russell devait répondre à la question : «Le gouvernement des États-Unis est-il coupable du crime de génocide, à l'égard du peuple vietnamien ?» Ce fut «oui» à l'unanimité. Les juges estimèrent que, dans une guerre populaire, il est impossible de distinguer le front et l'arrière, les civils et les combattants. Les massacres des armées coloniales ou impériales qui s'emploient à détruire une partie du groupe pour «terroriser le reste et déstructurer la société» comportent donc un caractère génocidaire. Il leur faut, résume Sartre, «supprimer l'eau du bocal», c'est-à-dire la population civile : non pas seulement «effrayer, mais liquider physiquement un peuple».

## DROIT

## Établir et appliquer la loi

Avec la monnaie, le droit est probablement l'une des institutions humaines les plus mystérieuses. Les livres qui aident à comprendre son fonctionnement, sa nature et ses diverses concrétisations n'en sont que plus précieux. Les systèmes normatifs qui visent à résoudre les conflits et à réprimer certains comportements existent dans chaque société, mais leur diversité est telle que l'on peut se demander ce qu'ils ont en commun. Ce n'est pas seulement son histoire eurocentrée, mais la notion même de droit qui a vacillé avec les travaux des sciences humaines. Jean-Louis Halpérin (1), après le philosophe Herbert Hart (1907-1992), auteur du déterminant et discuté *Le Concept de droit* (1961), propose d'identifier les systèmes proprement juridiques par l'existence, en plus des normes elles-mêmes, de règles de validité et d'application de ces normes. Des règles de reconnaissance de ce qu'est une norme, qui prévoient leur évolution, qui poussent les juges à en tenir compte. Cette caractérisation ne fait plus commencer le droit avec le code de Hammourabi, l'ensemble de lois gravées sur une stèle par un souverain babylonien du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

En revanche, son apparition en Chine ancienne à partir du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère se laisse clairement reconnaître comme tel. Ce système s'est étendu notamment en Asie du Sud-Est, et a perduré pendant plusieurs millénaires. Son développement est autonome de celui des droits romain et hébraïque, qui se forment à la même époque. L'invention de la loi islamique, quant à elle, est un «phénomène progressif, mais beaucoup plus rapide que l'invention du droit hébraïque, dans lequel les contacts, et non les emprunts, avec les droits byzantin et juif ont pu jouer le rôle de catalyseur». La colonisation a étendu le domaine d'application des systèmes juridiques européens plus ou moins marqués par le droit romain, et permis une évolution profonde. Pourtant, cette évolution,

La résistance aux États-Unis eut, selon Sartre, d'heureuses conséquences ailleurs... en mai 1968 : «Le Vietnam nous a appris que le champ du possible est immense, qu'il ne faut pas se résigner. C'est cela qui a été le levier de la révolte des étudiants, et les ouvriers l'ont compris.» Les dominos tombaient alors dans le bon sens.

Le jugement politique de Sartre n'est pas sans défaut. Ainsi, son aversion pour Charles de Gaulle l'a empêché de saisir en 1966 l'importance du discours de Phnom Penh et celle du retrait de la France du commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Il a également critiqué, avec des arguments indignes qui surprennent chez lui, l'embargo des livraisons d'armes à Israël décidé en 1967 par l'Élysée : «On a signé un contrat, on a reçu de l'argent. Donc on doit livrer en échange le produit spécifié dans le contrat...» Il est forcément plus convaincant quand il récuse l'idée avancée par Herbert Marcuse selon laquelle la classe ouvrière dissoute par la société de consommation ne serait plus une force révolutionnaire. Mai 68 encore : «Les étudiants, tout de même, n'ont pas été seuls. Dix millions de grévistes les ont suivis.»

Lorsqu'il agit politiquement, Sartre s'exprime simplement. Il ne cherche ni à épater la galerie, ni à moraliser afin de ne pas s'engager en se contentant de renvoyer dos à dos des protagonistes aux mains sales. Contrairement à Albert Camus désormais vénéré par tous, de la droite aux anarchistes ? C'est ce que suggère Olivier Gloag dans un livre parfois sévère mais pour le coup bien peu dans l'air du temps (3). Selon lui, si Camus est «à la mode» c'est qu'on adore l'anticommunisme de l'auteur de *L'Homme révolté* alors qu'on ne pardonnera jamais à Sartre la vigueur de son engagement anticolonial.

SERGE HALIMI.

(1) Au chapitre des dernières, Michel Onfray s'est distingué dans «L'islamo-gauchisme est un fascisme», *Le Figaro Magazine*, Paris, 20 octobre 2023.

(2) Jean-Paul Sartre, *Situations*, tome VIII (novembre 1966-janvier 1970), Gallimard, Paris, 2023, 384 pages, 23 euros.

(3) Olivier Gloag, *Oublier Camus*, La Fabrique, Paris, 2023, 160 pages, 15 euros.

accompagnée d'une relative uniformisation et de l'apparition d'un droit international autour de 1900, n'a pas effacé la concurrence entre les différents systèmes. Cette diversité interroge l'avenir de nos sociétés, entre dynamiques réformistes et raidissements autoritaires.

En Occident, le droit pénal a connu une profonde transformation depuis les Lumières. La réflexion sur les délits et les peines est relancée par Cesare Beccaria (1738-1794), qui défend une proportionnalité de la peine au délit sanctionné et l'abolition de la peine de mort. Pourtant, à la même époque apparaissent les bagnes. Michel Pierre (2) raconte avec talent l'histoire de ces établissements créés pour les criminels condamnés aux travaux forcés – une histoire liée à la mer, depuis les galères jusqu'aux colonies pénitentiaires en passant par les bagnes portuaires de Toulon, Rochefort et Brest, et qui se ramifie en bagnes militaires en Afrique et en colonies agricoles pour mineurs délinquants. Le bain parut longtemps un instrument adapté pour lutter contre la récidive, en enchaînant, en humiliant, en éloignant et en «réduquant» par le travail. Alors que les arsenaux, puis la colonisation peinent à trouver des travailleurs, les forçats semblent pouvoir servir de main-d'œuvre gratuite qui dédommagerait la société pour le mal qu'ils lui ont fait. Toutes les formules auront été tentées, au fil d'une série d'échecs dont on retient surtout la cruauté. Cette évocation précise ne peut manquer d'inviter à réfléchir sur le sens des peines dans la politique pénale d'une nation guidée par l'idéal des droits humains.

BAPTISTE DERIQUEBOURG.

(1) Jean-Louis Halpérin, *Une histoire des droits dans le monde*, CNRS Éditions, Paris, 2023, 544 pages, 28 euros.

(2) Michel Pierre, *Le Temps des bagnes (1748-1953)*, Tallandier, coll. «Texte», Paris, 2023, 560 pages, 12,50 euros.

## REVUES

❑ **FOREIGN AFFAIRS.** Comment Washington peut-il stabiliser le Proche-Orient ? Un article propose que la diplomatie américaine s'appuie davantage sur Riyad mais évite quelques solutions évidentes : soutenir un cessez-le-feu, stopper l'envoi d'armes à Israël... (Vol. 103, n° 1, janvier-février, bimestriel, 80,95 dollars par an. – New York, États-Unis.)

❑ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** Qui est sectaire aux États-Unis et est-ce vraiment pire qu'avant ? Hyperinflation, crise de la démocratie et montée du nazisme dans la république de Weimar. L'espionnage pendant la guerre froide et les obstacles mis au journalisme d'enquête. (Vol. LXXI, n° 2, 8 février, bimensuel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

❑ **NEW LEFT REVIEW.** Alexander Zevin se demande si le soutien à Israël des milieux culturels américains survivra à la guerre de Gaza. Loïc Vacquant passe au crible l'«afroprossimisme», cette théorie selon laquelle les afro-descendants seraient irrémédiablement condamnés à subir violence et domination. (N° 144, novembre-décembre, bimestriel, 12 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **TRIBUNE.** Il l'a annoncé : *The Old Oak* (2023) sera son dernier film. Le réalisateur Ken Loach revient dans un entretien sur sa carrière, l'hospitalité de la critique britannique, son refus «de l'individualisme thatcherien entériné par Blair et aujourd'hui Keir Starmer». (N° 21, hiver, trimestriel, 9,95 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **SOUTH EAST ASIA RESEARCH.** L'effet des barrages sur le Mékong, sur les forêts régulièrement inondées au nord-est du Cambodge. Comment les séries «Boys Love» (où les relations amoureuses entre hommes sont centrales) transforment le monde de la publicité. (Vol. 31, 2023, quatre numéros par an, abonnement annuel : 118 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

❑ **THE DIPLOMAT.** Dans un article consacré à la politique étrangère du nouveau président taïwanais Lai Ching-te, le magazine souligne qu'elle se décidera en partie à Pékin et, surtout, à Washington. Le virage «légaliste» de M. Xi Jinping : comment l'appareil législatif sert également à consolider le pouvoir. (N° 111, février, mensuel, abonnement annuel : 30 dollars. – Washington, DC, États-Unis.)

❑ **RUSSIA IN GLOBAL AFFAIRS.** Comment la Turquie perçoit la montée en puissance de l'Iran dans le Caucase du Sud. Deux analystes militaires russes dressent des parallèles instructifs entre la guerre de Corée et la guerre en Ukraine. (N° 1, vol. 22, janvier-mars, trimestriel, 870 roubles. – Moscou, Russie.)

❑ **CRITIQUE INTERNATIONALE.** L'accès aux archives est un enjeu international de lutte politique. La revue y consacre un numéro à travers, notamment, le cas de l'implication française dans le génocide au Rwanda et la justice transitionnelle en Tunisie. (N° 102, janvier-mars, trimestriel, 22 euros. – Paris.)

❑ **ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI.** Un dossier sur l'ébranlement de l'industrie allemande après les chocs énergétiques de ces dernières années. L'Institut Goethe, organisation privée destinée à faire rayonner la culture et la langue de l'Allemagne, ferme une dizaine de centres en France. (N° 246, octobre-décembre, trimestriel, 18 euros. – Lille.)

❑ **REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE.** Les perspectives démographiques et l'évolution de la prise en charge de la dépendance : «solutions innovantes» ou logique de marché ? Les dévaluations compétitives des années 1930 : plus un mythe qu'une réalité. (N° 152, quatrième trimestre 2023, trimestriel, 35 euros. – Paris.)

❑ **RAISONS POLITIQUES.** Un dossier sur la taxation des héritages, l'égalité et les valeurs familiales s'interroge sur la possibilité d'établir une justice de la fiscalité successorale. La plupart des articles sont publiés en langue anglaise. (N° 92, novembre, trimestriel, 20 euros. – Paris.)

❑ **PREScrire.** Le «palmarès» annuel de la revue témoigne du très faible apport des nouveautés médicamenteuses de 2023. Des propositions pour réviser la législation pharmaceutique européenne. (N° 484, février, mensuel, 55 euros. – Paris.)

❑ **REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE.** Un dossier sur le travail et ses mutations avec notamment un article sur la souffrance en milieu professionnel. À lire aussi un entretien avec l'historien Benjamin Stora à propos de la confrontation mémorielle entre l'Algérie et la France. (N° 1108, octobre-décembre, trimestriel, 25 euros. – Paris.)

❑ **RAISON PRÉSENTE.** Faut-il fixer des limites à la recherche scientifique ? Penser les rythmes et les usages permettrait pourtant de maîtriser les retombées négatives de la science sur nos modes de vie. (N° 228, quatrième trimestre 2023, trimestriel. – 19 euros, Paris.)

❑ **INSERM, LE MAGAZINE.** On dénombre plus de six mille maladies rares touchant trois millions de personnes, rien qu'en France. Le dossier présente l'état de la recherche et l'arrivée de plusieurs traitements. (N° 59, juillet, gratuit. – Paris.)

❑ **POUVOIRS.** Fantasma dans la culture politique américaine, legs colonial en Afrique, œuvre de mémoire en Espagne : un dossier sur la guerre civile. (N° 188, quatre numéros par an, 18,30 euros. – Paris.)

❑ **CARTO.** Un dossier pour comprendre l'insécurité alimentaire dans le monde et ses points de tension : Madagascar, Inde, Maghreb, Ukraine. Une carte détachable sur l'industrie du vêtement, «championne économique» et «ogre écologique». (N° 81, janvier-février, bimestriel, 10,95 euros. – Paris.)

## POÉSIE

## Le legs des Manouchian

Missak (1906-1944) et Mélinée (1913-1989) Manouchian ont été panthéonisés le 21 février 2024, quatre-vingts ans après la mort de Missak, fusillé au Mont-Valérien. Cette cérémonie officielle commande un exercice de mémoire, qui peut emprunter le chemin de la littérature. « *L'Honneur des poètes* », recueil publié clandestinement en 1943, fait office de guide.

PAR CÔME LEYMARIE \*

EN octobre 1940, Edmond Gilliard fonde avec l'aide de plusieurs de ses anciens étudiants la revue *Traits*. Parmi eux, François Lachenal, éditeur, et Jean Descoullayes, rédacteur en chef (1). Ces trois écrivains suisses s'élèvent contre la fièvre qui gagne les hautes sphères de leur pays devant la débâcle française. Le vent de la guerre semble gonfler les voiles de l'Axe : banquiers, industriels, élites politiques suisses appellent à adhérer à l'« ordre nouveau ». La revue publie les premiers poèmes anonymes de la Résistance, écrits par Pierre Emmanuel et Pierre Seghers fin 1941. Lachenal, parce qu'il est nommé à la Légation de Suisse (corps diplomatique) à Vichy, s'y installe. Il représente par ce biais-là les intérêts d'une fraction des pays alliés. Surtout il va contribuer à faire éditer et imprimer la presse clandestine française grâce à ses allers-retours en Suisse. Avec Seghers, Paul Éluard et Jean Lescure, ils rassemblent de nombreux poèmes parus aux Éditions de Minuit clandestines, et diffusés dans le pays voisin. Vingt et un poètes et une poétesse défendent *L'Honneur des poètes*, publié selon les éditeurs « *aux dépens de quelques bibliophiles patriotes* » et « *sous l'occupation nazie le 14 juillet 1943, jour de la liberté opprimée* ».

Le poème que donne Robert Desnos au recueil s'intitule sobrement : *Ce cœur qui haïssait la guerre*. L'écrivain, pour qui « *ce n'est pas la poésie qui doit être libre, mais le poète* », est entré en résistance après la défaite. Surréaliste des origines, athée, anarchisant – il a toujours refusé d'adhérer au Parti communiste français (PCF) –, Desnos travaille à *Aujourd'hui*, un journal parisien surveillé très étroitement par les autorités allemandes. Même s'il est relégué de rubrique en rubrique jusqu'à la chronique littéraire, il se démène en sinuosités pour continuer de défendre avec dessins et textes, parfois sous pseudonyme, une liberté opiniâtre et politique. « *J'ai décidé de retirer de la guerre tout le bonheur qu'elle peut me donner : la preuve de la santé, de la jeunesse et l'inestimable satisfaction d'emmerder Hitler* », écrit-il à Youki (Lucie Badoud), sa compagne. Dans l'ombre de la clandestinité, qui devient une obligation, chaque jour, grandissante. Desnos fournit au réseau AGIR – lié aux renseignements britanniques – des informations qu'il glane au journal. Il fabrique également des faux papiers pour des Juifs ou des résistants et mène en parallèle une intense activité poétique – qui alimentera *L'Honneur des poètes* – et probablement des actions bien plus violentes. « *Moi aussi j'ai abattu mon ennemi. Il est mort dans le ruisseau, l'Allemand d'Hitler anonyme et haï* », lit-on dans *Le Veilleur du Pont-au-Change* (2). La police vichyste noyautait le réseau AGIR dès 1943 ; un jour de février 1944, Desnos est arrêté, interrogé, mis à la prison de Fresnes puis en camp à Compiègne. L'écrivain y organise des récitations de poésie – il lit l'avenir des internés dans les lignes de leurs mains avec une conviction si profonde, dit-on, que sa résolution à vivre passe de cœur en cœur. Dehors, Youki, à force de démarches et d'obstination, parvient à faire rayer son nom d'un convoi pour l'Allemagne. Mais le 27 avril, Desnos est emmené dans un train direction Auschwitz puis Flöha, en Saxe. Le responsable, Alain Laubreaux, écrivain collaborateur. Celui-ci voue une admiration globale au fascisme et au nazisme, ainsi qu'une haine particulière à Desnos. Il a personnellement insisté auprès de l'occupant et de Vichy pour que le poète soit déporté (3). Il meurt d'épuisement le 8 juin 1945 à Theresienstadt. Laubreaux, lui, est mort dans son lit, en 1968, en Espagne franquiste. Il y a pris la fuite après sa condamnation à mort par contumace en 1947.

Comment la vie des Manouchian rejoint-elle, avec leur panthéonisation, l'histoire de ce Paris des années noires ? Rescapé et orphelin du génocide arménien, Missak survit grâce à une famille kurde, qui l'accueille, puis dans un orphelinat humanitaire

au Liban, qu'il rejoint par le biais de la communauté arménienne. Là-bas, il devient menuisier et rebelle à la discipline, il compose des poèmes. Avec son frère, ils rallient Marseille et montent ensuite à Paris où Missak devient ouvrier. Il suit des cours à la Sorbonne en auditeur libre, fréquente la bibliothèque Sainte-Geneviève, fonde une revue de poésie et de littérature (4). Mélinée Soukémian (Assadourian) a aussi échappé au génocide arménien avant de trouver refuge dans un orphelinat en Grèce puis dans une école arménienne à Marseille où on la qualifie de « *semeuse de trouble* » (5). Transférée à Paris, Mélinée devient sténodactylographe. Missak adhère au PCF après le 6 février 1934. Ils se rencontrent pour la première fois la même année au comité de secours pour l'Arménie, section de Belleville. On connaît mieux la suite : la guerre, la clandestinité, les attentats, les Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI). Puis l'Affiche rouge, l'arrestation, la torture – la dernière lettre de Missak à Mélinée. Et la mort sous les balles de la police vichyste, droit dans les yeux, les vingt-deux condamnés ayant refusé le bandeau.

COMME Desnos, Manouchian était poète et résistant. Tous les deux en sont morts. Éluard, par ses hommages, noue un deuxième lien entre eux. En 1945, il prononce un discours pour la remise des cendres de Desnos au cimetière Montparnasse. « *La poésie de Desnos, c'est la poésie du courage (...). Il va vers l'amour, vers la vie, vers la mort sans jamais douter.* » Pour Manouchian et ses camarades des FTP-MOI, Éluard écrit en 1950 ce poème (6) :

LÉGION

*Si j'ai le droit de dire en français aujourd'hui  
Ma peine et mon espoir ma colère et ma joie  
Si rien ne s'est voilé définitivement  
De notre rêve immense et de notre sagesse*

*C'est que ces étrangers comme on les nomme encore  
Croyaient à la justice ici-bas et concrète  
Ils avaient dans leur sang le sang de leurs semblables  
Ces étrangers savaient quelle était leur patrie*

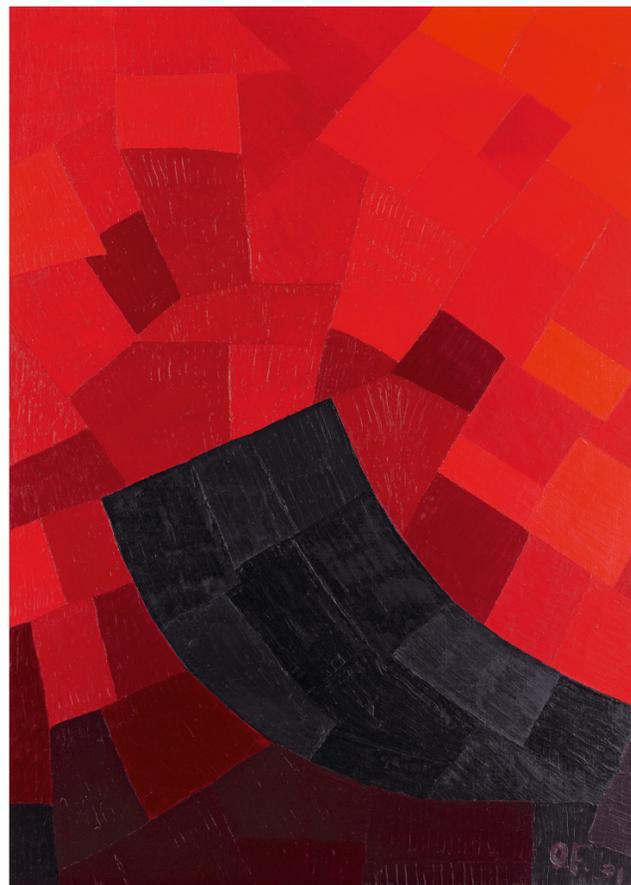
*La liberté d'un peuple oriente tous les peuples  
Un innocent aux fers enchaîne tous les hommes  
Et qui se refuse à son cœur sait sa loi  
Il faut vaincre le gouffre et vaincre la vermine*

*Ces étrangers d'ici qui choisirent le feu  
Leurs portraits sur les murs sont vivants pour toujours  
Un soleil de mémoire éclaire leur beauté  
Ils ont tué pour vivre ils ont crié vengeance*

*Leur vie tuait la mort au cœur d'un miroir fixe  
Le seul vœu de justice a pour écho la vie  
Et, lorsqu'on n'entendra que cette voix sur terre  
Lorsqu'on ne tuera plus ils seront bien vengés*

*Et ce sera justice.*

Le troisième lien est noué par Desnos lui-même. À côté de *Ce cœur qui haïssait la guerre*, il a versé dans *L'Honneur des poètes* un second poème, *Le Legs*. Il écrit contre la récupération de Victor Hugo par la « révolution nationale » et Pétain. Le poète s'y connaissait en matière de Panthéon et ses vers peuvent s'adresser à Manouchian, quatre-vingts ans après sa mort :



OTTO FREUNDLICH. – « ROUGE », 1931

*Et voici, Père Hugo, ton nom sur les murailles !  
Tu peux te retourner au fond du Panthéon  
Pour savoir qui a fait cela. Qui l'a fait ? On !  
On c'est Hüler, on c'est Goebbels... C'est la racaille,*

*Un Laval, un Pétain, un Bonnard, un Brinon,  
Ceux qui savent trahir et ceux qui font ripaille,  
Ceux qui sont destinés aux justes représailles  
Et cela ne fait pas un grand nombre de noms.*

*Ces gens de peu d'esprit et de faible culture  
Ont besoin d'alibis dans leur sale aventure.  
Ils ont dit : « Le bonhomme est mort. Il est dompté. »*

*Oui, le bonhomme est mort. Mais par-devant  
notaire  
Il a bien précisé quel legs il voulait faire :  
Le notaire a nom : France, et le legs : Liberté.*

Le président de la République transfère deux résistants communistes immigrés, dont l'un est mort apatride (7), dans le temple de la patrie reconnaissante, deux mois après avoir fait voter une loi sur l'immigration adoptée avec les voix de la droite extrême et de l'extrême droite. Dans l'ombre du Panthéon veille, inaltérable, la flamme du legs (8).

(...)

*Parfois sous le masque de la croyance  
et ses nombreuses victimes*

*[L'ennemi] injecte le poison de l'ignorance  
et de la dégénérescence,*

*Et parfois sorcier des mensonges raciaux au  
bénéfice de son Moi,*

*Il fait s'entrechoquer les sourdes passions  
criminelles des foules.*

*Que les flambeaux de la conscience allument  
nos esprits fiévreux,*

*Que le sommeil de l'épuisement n'avale  
pas une seconde notre âme,*

*Car l'ennemi prend forme et couleur à chaque  
minute*

*Et dans sa gueule insatiable nous jette sans cesse.*

(...)

Missak Manouchian, *Restez éveillés*, traduit de l'arménien, 28 mars 1934.

(1) Cf. François Lachenal, Éditions des Trois Collines, Genève-Paris, IMEC Éditions, Paris, 1995.

(2) Toutes les citations sont tirées de : Robert Desnos, *Œuvres*, Gallimard, coll. « Quarto », Paris, 1999.

(3) Pierre Berger, *Robert Desnos*, Seghers, Paris, 1949.

(4) *Tchank* (« effort » en arménien), avec Séma (Kégham Atmadjian).

(5) Mélinée Manouchian, *Manouchian*, Éditions Parenthèses, Marseille, 2024.

(6) Paul Éluard, *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1968.

(7) Mélinée n'obtiendra la nationalité française qu'en 1946.

(8) Missak Manouchian, *Livre d'un grand rêve de liberté*, édition bilingue français-arménien, Points, Paris, 2024.

## REVUES

❑ **LAVA.** Dossier : Féminisme et lutte des classes. Les dangers de la militarisation tous azimuts, une décision soustraite au débat public. À quoi et surtout à qui servent les politiques industrielles européennes ? (N° 27, hiver, trimestriel, 15 euros. – Bruxelles, Belgique.)

❑ **REVUE PROJET.** Un dossier sur le journalisme français (concentration, précarisation, perte d'autonomie, numérisation), conçu avec le Syndicat national des journalistes CGT. (N° 398, décembre-janvier, bimestriel, 13 euros. – Paris.)

❑ **MÉDIACRITIQUES.** Israël-Palestine, le naufrage du débat public : « Tout a commencé le 7 octobre », désinformation par omission, le naufrage de France 2 le 19 octobre dernier, propagande en continu sur BFM TV. (N° 49, janvier-mars, trimestriel, 4 euros. – Acrimed, Paris.)

❑ **HESAMAG.** Dossier : les travailleurs face au changement climatique, du stress thermique des ouvriers à la détresse psychologique des arboriculteurs. (N° 28, deuxième semestre, semestriel, gratuit sur demande. – Bruxelles, Belgique.)

❑ **LA GAZETTE NUCLÉAIRE.** Plus de mille scientifiques lancent un appel pour refuser tout nouveau programme nucléaire « *imposé et qui engagerait l'avenir de notre pays sur le très long terme.* » (N° 301, décembre, trimestriel, 6 euros. – Orsay.)

❑ **COURANT ALTERNATIF.** Le mensuel anarchiste-communiste s'intéresse aux résistances et aux luttes victorieuses contre la « mégamachine » des Jeux olympiques. (N° 337, février, mensuel, 5 euros. – Reims.)

❑ **SILENCE.** Comment résister au « tout-numérique », des pistes pour prévenir la dépendance aux écrans, la mobilisation de parents d'élèves, des initiatives pour revendiquer ses droits. (N° 529, février, mensuel, 5,20 euros. – Lyon.)

❑ **L'ÂGE DE FAIRE.** Une meilleure connaissance des plantes pourrait améliorer notre alimentation, notre santé et contribuer à une insertion plus harmonieuse de l'humain dans son milieu. (N° 192, février, mensuel, 2,80 euros. – Château-Arnoux-Saint-Auban.)

❑ **PLURIVERS.** Le changement climatique au prisme des rapports de domination entre Nord et Sud : une charge contre l'environnementalisme occidental, avec des contributions en plusieurs langues. (N° 1, 2024, annuel, 15 euros. – Éditions du commun, Rennes.)

❑ **HUMAINS.** Trente ans après le génocide des Tutsis du Rwanda, nombre d'auteurs et de complices courent toujours. Plusieurs criminels auraient trouvé refuge en France, où le système judiciaire se heurte au manque de moyens et à la circonspection du pouvoir politique. (N° 32, janvier-février-mars, trimestriel, 5 euros. – Paris.)

❑ **LA DÉCROISSANCE.** Le témoignage du maire de Seine-Port, qui a interdit les écrans dans l'espace public de sa commune, un levier pour aider les familles à aborder cette question. Un point sur l'obésité et ses liens avec la diffusion de nombreuses substances dans l'environnement. (N° 206, février, mensuel, 4 euros. – Lyon.)

❑ **L'AUT'JOURNAL.** Un bilan du front commun syndical des travailleurs de l'État canadien. Comment les partenariats public-privé pourraient conduire à la privatisation d'Hydro-Québec. (N° 423, février, mensuel, 35 dollars canadiens par an. – Montréal, Canada.)

❑ **LE PETIT ZPL.** Comment la mairie de Massy a installé un système de surveillance « algorithmique » sans concertation ni cadre juridique. (N° 16, hiver, prix libre. – Palaiseau.)

❑ **LA CHRONIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL.** Qu'elle soit palestinienne ou israélienne, toute une jeunesse est prise au piège par le conflit. (N° 447, février, 3,60 euros. – Paris.)

❑ **IMPRÉCOR.** Un entretien avec le chercheur Gilbert Achcar à propos de la situation au Proche-Orient et du droit des Palestiniens à l'autodétermination. (N° 717, février, mensuel, 5,50 euros. – Paris.)

❑ **CHRONIQUES.** Le bulletin de la Bibliothèque nationale de France (BNF) consacre sa livraison aux écrivains qui lui donnent leurs brouillons. À l'image de Victor Hugo, pour qui cet établissement devait devenir « *la bibliothèque des États-Unis d'Europe.* » (N° 99, janvier, trimestriel, gratuit. – Paris.)

❑ **LE QUINZIÈME JOUR.** Au sommaire de cette publication de l'université de Liège, droit et intelligence artificielle, simulation numérique et santé, dérèglement climatique et migrations (n° 287, janvier-avril, trois numéros par an, sur abonnement. – Liège, Belgique.)

❑ **SERVIR.** « *Nous vivons désormais dans un monde qui n'est plus seulement compliqué mais qui est complexe.* » La revue de ses anciens élèves nous rassure : l'École nationale d'administration a disparu (ENA) ; pas son sabir. (N° 525, parution irrégulière, 15 euros. – Paris.)

❑ **L'EMPAILLÉ.** Dans le Sauternais, le Médoc ou le Libournais, châteaux prestigieux et misère criante. À Montpellier, l'association féministe les Déculassées forme ses adhérentes à la mécanique automobile. (N° 10, été, trimestriel, 3 euros. – Marciac-Vallon.)

Retrouvez, sur notre site Internet,  
une sélection plus étoffée de revues :

[www.monde-diplomatique.fr/revues](http://www.monde-diplomatique.fr/revues)

Un silence  
arabe

PAR AKRAM BELKAÏD

« **L**ES Arabes se sont entendus pour ne jamais s'entendre. » De Rabat à Mascate en passant par Le Caire, Amman ou Doha, tous connaissent le célèbre adage attribué au penseur Ibn Khaldoun (1332-1406) et souvent cité pour déplorer les rivalités, divisions ou conflits qui ont émaillé l'histoire du Maghreb et du Proche-Orient depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Mais l'intervention militaire israélienne à Gaza invalide la maxime, tant cette fois les vingt-deux pays de la Ligue arabe s'accordent pour ne surtout rien faire. Chaque réunion « urgente » de l'instance entérine son inaction, malgré quelques tirades grandiloquentes, en dépit d'un communiqué final pontifiant. On les imagine trop bien : autour d'une grande table ronde, excellences et ventripotences, maréchaux-présidents, anciens factieux devenus honorables, mâles trop bien ou très mal élus qui devisent d'un air grave avant de rejeter l'argument israélien de « légitime défense » tout en exigeant, cela va de soi, « l'arrêt immédiat » des combats (11 novembre 2023).

Et quoi d'autre ? La perspective d'une riposte militaire ? Un appel à des sanctions internationales contre Israël comparables à celles infligées à la Russie après son invasion de l'Ukraine ? Une remise en cause radicale du processus de normalisation avec, pourquoi pas, une rupture des relations diplomatiques ? Une réduction des investissements des fonds souverains du Golfe aux États-Unis afin que cessent les livraisons de bombes et de munitions aux Israéliens ? Un embargo pétrolier comme en 1973 après la guerre du Kippour ? *Lâ chay*, rien de tout cela ! Si ce n'est une vague appui à la saisine sud-africaine de la Cour internationale de justice pour empêcher l'armée israélienne de commettre un génocide à Gaza.

La tendance à la dérobade n'est pas une franche nouveauté. En 2018, la Ligue arabe avait convenu d'élaborer, toujours dans l'urgence et après moult brassages d'air, un « plan stratégique » pour contrer la décision de l'administration du président Donald Trump de transférer l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem. *Wallah*, par Dieu, on allait voir ce que l'on allait voir ! Six ans plus tard, on reste sans nouvelle de ce plan...

Le bilan de l'offensive d'Israël dépasserait désormais les trente mille morts à Gaza sans compter les disparus et les blessés ; la perspective d'une expulsion d'une partie de la population de l'enclave vers le Sinaï se concrétise. Comment expliquer pareille passivité ? Peut-être d'abord par la faiblesse des capacités militaires. Aucune capitale arabe ne souhaite une confrontation armée avec un adversaire dont elles ont intériorisé la supériorité – liée à l'appui des États-Unis –, quelles que soient les fariboles proférées sur la démocratie israélienne entourée de dictatures qui rêvent de l'agresser.

Même le Hezbollah, entité puissante qui dicte sa loi à l'État libanais, demeure sur la réserve, et pré-

fère s'en tenir à un conflit de basse intensité malgré les provocations quotidiennes de Tel-Aviv. Longtemps, la Syrie et l'Égypte ont joué le rôle de puissances régionales capables de contrarier la volonté d'Israël de modifier le statut et les conditions de vie des Palestiniens. Minée par plus d'une décennie de guerre civile, la première subit la présence de plusieurs armées étrangères – américaine, iranienne, russe et turque – et, sans guère répliquer, les bombardements israéliens qui visent les installations militaires du Hezbollah ou des pasdarans (gardiens de la révolution). Quant à la seconde, il y a bien longtemps que les stratèges de Tel-Aviv ne lui appliquent plus le qualificatif de « front sud ». Certes, relève le chercheur Tewfik Aclimandos, l'armée égyptienne « considère toujours Israël comme un ennemi » mais estime dans le même temps que « la paix est une manière de mieux lutter contre cet ennemi – ou de se prémunir contre lui » (1). La meilleure façon de tenir tête à cet adversaire consisterait, autrement dit, à éviter de lui chercher querelle...

Au cours des dernières semaines, le président Abdel Fattah Al-Sissi a bien multiplié les mises en garde contre les conséquences d'une éventuelle déportation des Gazaouis vers le nord du Sinaï. Cette fermeté s'explique surtout par la hantise d'avoir à gérer des dizaines de milliers de réfugiés. En leur sein, forcément, se formeront des forces armées désireuses d'en découdre avec Israël. Dans un contexte d'instabilité de la péninsule du fait de la présence de groupes armés liés à l'Organisation de l'État islamique (OEI) (lire l'article de Jean Michel Morel page 10) et de l'irréductibilité de tribus bédouines qui dénoncent leur relégation et des discriminations. Pour autant, rien ne dit que l'Égypte ne finira pas par accepter d'abriter les réfugiés de Gaza dans une zone tampon. Il suffirait sans doute que les États-Unis et l'Union européenne fassent preuve de générosité financière à l'égard d'un pays qui ploie sous le fardeau d'une dette extérieure de 165 milliards de dollars (dont 43 milliards à rembourser cette année). Le Caire, à qui il manque au moins 20 milliards de dollars pour faire face à ses engagements, n'en finit pas de négocier avec le Fonds monétaire international (FMI). Lequel, grande surprise, exige une dévaluation de la livre égyptienne et des privatisations pour délier les cordons de sa bourse. Un accueil des Gazaouis expulsés pourrait inciter le grand argentier à faire preuve d'un peu plus de clémence.

Le bouleversement de l'équilibre des forces au sein de la grande famille arabe explique aussi son inertie. Depuis le milieu des années 2000, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis (EAU) font

figure de grands patrons et édictent leur loi. Le temps où l'Algérie, l'Irak, la Syrie et le Yémen constituaient un front du refus qui imposait ses vues à leurs pairs est définitivement révolu. Les EAU n'ont pas hésité à condamner l'attaque du Hamas du 7 octobre. Petit pays, faiblement peuplé (les citoyens émiratis seraient moins de cinq cent mille) mais extrêmement riche, les Émirats assument une ambition guerrière dans la région qui passe par une proximité stratégique avec Israël (2). Il n'est pas question pour eux de remettre en cause les accords Abraham conclus en 2020 sous l'égide des États-Unis. Abou Dhabi voit l'alliance militaire et économique avec Tel-Aviv – dont il est le premier partenaire régional – comme la garantie de faire pièce à l'expansionnisme iranien, alors que la pérennité de l'engagement américain dans la zone devient plus incertaine. C'est aussi l'assurance d'avoir le champ libre au Yémen et dans la Corne de l'Afrique pour y élargir son influence, fût-ce au détriment des populations locales. Car pour les Émirats comme pour le Maroc, lui aussi signataire, les accords Abraham garantissent l'immunité. Normaliser ses relations avec Israël, c'est obtenir l'indulgence de l'Occident vis-à-vis du non-respect des libertés individuelles et des droits politiques. C'est aussi bénéficier du soutien des lobbys pro-israéliens au Congrès américain.

**U**NE réalité qui n'échappe pas à M. Mohammed Ben Salman (« MBS »), le puissant prince héritier et premier ministre saoudien. Bien sûr, le futur souverain se doit de ménager ses trente-sept millions de concitoyens. Il affirme donc régulièrement qu'aucune normalisation officielle n'interviendra sans la création d'un État palestinien. Mais Riyad demeure très mesuré dans sa réprobation de la guerre israélienne contre Gaza car « MBS » tire déjà profit du rapprochement officieux enclenché entre son pays et Israël depuis au moins dix ans. « C'est un leader visionnaire (...) qui a fait beaucoup de choses qui ont rendu le monde meilleur », disait encore récemment de lui M. Jared Kushner, le gendre et ancien haut conseiller de M. Trump (3). Les proches du journaliste Jamal Khashoggi, assassiné et dépecé dans le consulat saoudien d'Istanbul en octobre 2018 par des sicaires venus de Riyad, apprécieront l'éloge.

Et qu'en pensent les populations, souvent désignées par l'expression essentialiste de « rue arabe » ? Au sujet de la Palestine comme des affaires de politique intérieure, elles n'ont guère leur mot à dire. Qu'il s'agisse de pays engagés dans la normalisation ou non, les manifestations de solidarité sont interdites ou très encadrées, dans le contexte répressif de l'après-« printemps arabe ». Toujours surveillées de près pour éviter les débordements, elles semblent dérisoires quand on les compare aux rassemblements de foules indignées qui battent le goudron à Londres, New York, Ankara ou Djakarta.

Reste Internet, dont l'anonymat permet d'exprimer une solidarité sans faille avec Gaza. La Toile apparaît certainement comme l'espace où le sentiment propalestinien s'exprime le plus. Mais sur les réseaux sociaux circulent aussi les arguments diffusés par les régimes pour justifier leur passivité. En Arabie saoudite, des imams font appel à des références coraniques pour expliquer que la Palestine est aussi la terre des Juifs ou pour attribuer au Hamas, et aux Frères musulmans, l'entière responsabilité du drame actuel. D'autres insistent sur la complexité de l'affaire et la nécessité de s'en remettre à la clairvoyance des dirigeants. Cette propagande s'étend jusqu'aux Émirats tandis que les sybarites de la jeunesse dorée du Golfe ne cachent plus leur fascination pour Tel-Aviv et ses nuits, faute de pouvoir se rendre à Beyrouth jugée peu accueillante.

En signant le traité de paix israélo-égyptien (1979), le président égyptien Anouar Al-Sadate pensait que son peuple lui saurait gré d'avoir récupéré le Sinaï conquis par les Israéliens en 1967. Il paya de sa vie le passage par pertes et profits du sort des Palestiniens en signant une paix séparée avec Tel-Aviv. L'avenir dira les conséquences de l'abandon de Gaza par des dirigeants arabes qui semblent pressés de passer à autre chose. Sauf si un massacre à grande échelle à Rafah les oblige à agir enfin.

(1) Tewfik Aclimandos, « De l'armée égyptienne. Éléments d'interprétation du "grand récit" d'un acteur-clé du paysage national », *Revue Tiers Monde*, n° 222, Paris, 2015.

(2) Lire Éva Thiébaud, « Vertige guerrier aux Émirats arabes unis », *Le Monde diplomatique*, mars 2021.

(3) Erin Doherty et Dave Lawler, « Kushner calls MBS "visionary leader" who has made the world better », 13 février 2024, [www.axios.com](http://www.axios.com)



COLLECTIF HAWAF – « Sahab, le musée des nuages », de l'exposition « Ce que la Palestine apporte au monde », Institut du monde arabe, Paris, 2023

© COLLECTIF HAWAF - INSTITUT DU MONDE ARABE

## SOMMAIRE

**PAGE 2 :**  
Barbara à Gaza, par **SERGE HALIMI**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.

**PAGE 3 :**  
Des « sages » qui se tiennent sages, par **LAURÉLINE FONTAINE**.

**PAGES 4 ET 5 :**  
Espoirs et misère de la critique des médias en Allemagne, par **FABIAN SCHEIDLER**. – La disparition d'une école contestataire (**F. S.**).

**PAGE 6 :**  
Une Ukraine de plus en plus homogène, par **CORENTIN LÉOTARD**.

**PAGE 7 :**  
Moscou est-il le vassal de Pékin?, par **ARNAUD DUBIEN**.

**PAGES 8 ET 9 :**  
Ce que veut la Chine, suite de l'article de **RENAUD LAMBERT**.

**PAGE 10 :**  
Daech redéploie sa toile, par **JEAN MICHEL MOREL**.

**PAGE 11 :**  
Les houthistes défient Washington, par **TRISTAN COLOMA**.

**PAGES 12 ET 13 :**  
Soudan, de la transition à la dislocation, par **GÉRARD PRUNIER**. – L'arc des tensions africaines s'étend au Sénégal, par **ANNE-CÉCILE ROBERT**.

**PAGES 14 ET 15 :**  
Au fond du trou, par **SERGE QUADRUPPANI**.

**PAGES 16 ET 17 :**  
Comment l'extrême droite laboure la campagne, suite de l'article de **PHILIPPE BAQUÉ**.

**PAGE 18 :**  
Éviter l'autoritarisme climatique, par **FABIENNE BARATAUD**, **LAURENT HUSSON** ET **STÉPHANIE MARIETTE**.

**PAGE 19 :**  
Une justice au service des mutinationales, par **VINCENT ARPOULET** ET **MERIEM LARIBI**.

**PAGES 20 ET 21 :**  
Au temps où la démocratie américaine organisait le terrorisme racial, par **LOÏC WACQUANT**.

**PAGE 22 :**  
Quand Israël sacrifiait un héros, par **SONIA COMBE**.

**PAGE 23 :**  
Laisser le temps défaire, par **NICOLAS VIELLESCEZES**.

**PAGES 24 À 26 :**  
LES LIVRES DU MOIS : « Hêtre pourpre », de Kim de l'Horizon, par Pierre Deshusses. – « Zamir », de Hakan Günday, par **HUBERT ARTUS**. – Une mer et ses guerres, par **JEAN-ARNAULT DÉRENS**. – Montréal dans ses marges, par **JEAN-PHILIPPE ROSSIGNOL**. – Le soleil des révoltés, par **ARNAUD DE MONTJOYE**. – Et Sartre définit le génocide, par **S. H.** – Établir et appliquer la loi, par **BAPTISTE DERICQUEBOURG**. – Dans les revues.

**PAGE 27 :**  
Le legs des Manouchian, par **CÔME LEYMARIE**.